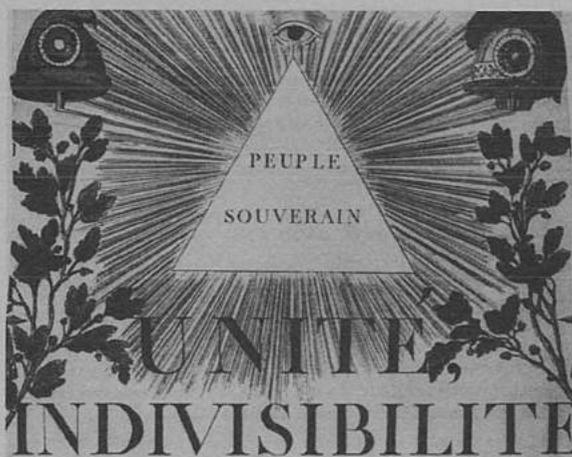


Cahiers du mouvement ouvrier

La Révolution française (II)



C.E.R.M.T.R.I.
Centre d'Etudes et de Recherches
sur les Mouvements Trotskyste et Révolutionnaires Internationaux

N° 50 - Deuxième trimestre 2011 (avril-mai-juin) - REVUE TRIMESTRIELLE - PRIX : 8 euros

Cahiers du mouvement ouvrier

**Fondés par Jean-Jacques Marie et Vadim Rogovine
Assistant pour la partie russe et soviétique : Marc Goloviznine,
collaborateur scientifique de l'Institut de sociologie
de l'Académie des sciences de Russie**

Directeur de la publication : Jean-Jacques Marie

Comité de rédaction : Nicole Bossut-Perron, Odile Dauphin, Marc Goloviznine,
Frank Labrasca, Pierre Levasseur, Jean-Jacques Marie, Pierre Roy, Jean-Marc Schiappa.

CERMTRI, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris

Imprimerie ROTINFED 2000, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris

Internet : www.trotsky.com.fr

E-mail : cermtri@wanadoo.fr.

Sommaire

- **Présentation** p. 5
- **Trois figures de révolutionnaires** p. 7
 - **Billaud-Varenne**
 - **Le Jacobin Javogues en mission**
 - **Christine Peyrard : René Levasseur**
- **Les échos de la Révolution française à l'étranger** p. 43
 - **en Allemagne :**
Albert Sorel : Le Club de Mayence
 - **en Angleterre :**
Mary Wollstonecraft : La prise de la Bastille
François de Massot : L'arbre de la liberté
a été planté sur la Tamise
 - **en Espagne :**
Luis Roura i Aulinas : Qu'a signifié pour l'Espagne
l'éclatement de la Révolution française ?
 - **en Italie :**
Frank Labrasca : Le triennio rivoluzionario
 - **en Pologne**
Ryszard Rauba : Les réactions à l'exécution de Louis XVI
- **Lucien Perron : La révolution dans un village français** p. 89
- **Les révolutionnaires russes et la Révolution française** p. 95
 - **Kropotkine**
 - **Riazanov**
 - **Lénine**
 - **Martov**
 - **Rakovsky**
 - **Plekhanov**
 - **Trotsky**
 - **Zaloutski**
- **Odile Dauphin :**
La Révolution française dans les manuels scolaires p. 115
- **Notes de lecture** p. 125
- **Les écrivains et la Révolution française** p. 143



Je suis le véritable Pere Duchesne, foutre !

LA GRANDE COLÈRE

DU

PERE DUCHESNE.

CONTRE les marchands qui se foutent du maximum, et qui accaparent, comme de plus belle, toutes les denrées; contre les épiciers qui volent à la journée les pauvres Sans-Culottes; contre les marchands de vin qui les empoisonnent plus que jamais avec leur bougre de mélange; contre les bouchers qui n'ont plus que de la réjouissance pour les petites pratiques; contre les cordonniers qui n'ont plus de cuir pour chausser les Sans-Culottes, mais qui ne manquent pas de carton pour fabriquer les souliers de nos braves défenseurs. Sa grande joie de voir que petit à petit la vertu de sainte guillotine nous délivrera de sous ces mangeurs de chair humaine.

Il faut manger pour vivre, foutre, dit très-

CONSULTEZ LE SITE DU CERMTRI

www.trotsky.com.fr
<http://www.trotsky.com.fr>

Le vingtième anniversaire de la chute de l'URSS va être l'objet d'un déchaînement médiatique sur "la chute du communisme", chute présentée, bien entendu, comme étant contenue dans la révolution d'Octobre elle-même et victime de la juste revanche de la propriété privée des moyens de production et du marché. Les falsifications sur la révolution russe elle-même connaîtront sans aucun doute un nouvel essor.

A cette occasion, les *Cahiers du mouvement ouvrier* publieront un numéro spécial sur la révolution russe organisé autour du portrait de treize de ses acteurs... parfois membres de camps opposés : Nicolas Boukharine (bolchevik) ; Fiodor Dan (menchevik) ; Léon Kamenev (bolchevik) ; Vladimir Ilitch Lénine (bolchevik) ; Nestor Makhno (anarchiste) ; Iouli Martov (menchevik internationaliste) ; Christian Rakovski (bolchevik) ; David Riazanov (bolchevik) ; Maria Spiridonova (socialiste-révolutionnaire de gauche) ; Joseph Staline (bolchevik) ; Victor Tchernov (socialiste-révolutionnaire de droite) ; Léon Trotsky (bolchevik) ; Grigori Zinoviev (bolchevik).

Le numéro comportera une dizaine de documents, pour la plupart inédits en français, sur des épisodes décisifs de la révolution et de la guerre civile (textes inédits de Lénine, de Martov, de Spiridonova, de Riazanov, extraits du journal publié par la Tcheka, etc.), et des extraits de témoignages de l'époque (de l'ambassadeur français Noulens au journaliste britannique du *Manchester Guardian*, Philips Price).

Le numéro de 192 pages : 10 euros (+ 1 euro de frais d'envoi).

Présentation

“La meule doit broyer si le moulin veut moudre”
(Victor Hugo)

Ce n° 50 des *Cahiers du mouvement ouvrier* est le second entièrement consacré à la Révolution française. Il est conçu comme un complément de ce précédent numéro, à la présentation duquel nous renvoyons. Nous y ajoutons trois nouveaux personnages aux treize dont le n° 49 présentait les portraits : Billaud-Varenne, pour sa participation, au Comité de salut public, au renversement de Robespierre le 9 thermidor et pour son bannissement par les thermidoriens peu après ; Javogues, pour donner un portrait d'un de ces milliers de cadres moyens de la révolution, qui ont contribué à assurer son triomphe ; et le conventionnel René Levasseur, auteur de Mémoires très détaillés et caractéristique de ces députés montagnards qui ont défendu jusqu'au bout leurs convictions et le bilan de leur action.

Le second ensemble de ce numéro est formé par une série d'études — dont une a plus d'un siècle — sur les échos dans les pays voisins de la Révolution française, qui a une portée européenne incontestable.

Ce numéro comporte aussi une évocation de la révolution dans une petite bourgade de province, une étude de la manière dont la Révolution française est présentée dans les manuels et enfin un choix de textes de révolutionnaires russes de tendances diverses illustrant la manière dont ils l'ont abordée ou utilisée, et surtout dont ils ont abordé, analysé et utilisé Thermidor pour évoquer les développements mêmes de la révolution russe.

A la bibliographie sommaire d'écrivains ayant fait de la Révolution française le sujet ou le cadre de leurs œuvres (la moins connue, mais peut-être pas la moins intéressante, loin de là, étant le *Sous la hache* d'Elémir Bourges), nous avons ajouté quelques textes de l'époque...

Ce numéro, répétons-le, a été conçu comme une suite, un complément ou une seconde moitié du n° 49, dont il ne saurait donc être séparé sous peine d'apparaître comme fragmentaire.

Les Cahiers du mouvement ouvrier ont pu acquérir une vingtaine d'exemplaires de l'ouvrage épuisé de Jean-Pierre Cassard : *Les trotskystes pendant la Deuxième Guerre mondiale* (160 pages). Nous pouvons en faire parvenir un exemplaire aux vingt premiers demandeurs au prix coûtant de 7 euros (port compris).

Consultez le blog "l'histoire défigurée, la géographie manipulée"

Cahiers du mouvement ouvrier

(volume de 144 pages)

Prix du numéro : **8 euros (+ 1 euro de port)**

Abonnement annuel (quatre numéros) :

- France : **30 euros** ;
- Etranger : Europe : **35 euros** ; Asie, Amérique, Afrique : **40 euros**.

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Chèques à l'ordre du CERMTRI

(préciser : *Cahiers du mouvement ouvrier*)

A renvoyer au CERMTRI, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris

Billaud-Varenne (1756-1819)



Repères chronologiques

- 1756 : naît à La Rochelle dans une famille d'avocats.
- 1778 -1782 : avocat à La Rochelle.
- 1784 : avocat à Paris.
- 1787-1788 : années prérévolutionnaires mises à profit pour écrire deux gros ouvrages didactiques contre la superstition et contre le despotisme ministériel ; il y défend les théoriciens du droit naturel et y exprime son admiration pour Montesquieu.
- 1789 : *Le Peintre politique*, pamphlet contre la loi martiale, le suffrage censitaire.
- 1790 : révolte des soldats de Châteaueux contre leurs chefs aristocrates. Billaud dénonce le danger césarien (La Fayette).
- 1791 : premier livre républicain : l'*Acéphocratie* défend le suffrage universel et le "fédéralisme" contre les abus de pouvoir de l'exécutif.
- Hiver 1791-1792 : avec Robespierre contre le bellicisme de Brissot : le danger principal n'est pas à l'extérieur, mais à l'intérieur (le roi, les ministres, les généraux nobles).
- 15 juillet 1792 : devant les Jacobins, il plaide pour la déportation du roi et l'élection d'une Convention au suffrage universel.
- Substitut du procureur de la Commune insurrectionnelle
- Septembre 1792 : député de Paris à la Convention.
- Printemps 1793 : il publie *Les Eléments du républicanisme* : pour une limitation de l'inégalité sociale (réforme du droit successoral).
- Janvier 1793 : il vote pour la mort du roi sans sursis et sans appel.
- 2 juin 1793 : il approuve l'insurrection et l'éviction des 29 députés girondins.
- 9 juin : pour suspendre les droits de citoyen des "antisociaux" nobles et fédéralistes.
- 23 juin : il fait abolir la loi martiale.
- 6 septembre 1793 : il entre au Comité de salut public avec Collot d'Herbois après avoir défendu les mesures de terreur (tribunal révolutionnaire renforcé, visites domiciliaires, etc.) ; sur la nécessité de la terreur, rien ne le distingue de Robespierre.
- 28 novembre (18 brumaire) : grand discours sur "un gouvernement provisoire et révolutionnaire".
- 4 décembre (14 frimaire) : rapporteur du grand décret qui organise le reprise en main des départements (agents nationaux nommés [éventuellement] en remplacement des élus, armées départementales dissoutes, représentants en mission aux pouvoirs définis et limités).
- 17 février-11 mars 1794 : en mission à Saint-Malo pour préparer le renversement du gouvernement anglais à partir des îles anglo-normandes.
- 14 mars : il dénonce aux Jacobins les conjurés (Hébert) qui ont organisé la pénurie pour exaspérer le peuple.
- Mars 1794 : il arrache à Robespierre la décision de traduire Danton au tribunal révolutionnaire.
- 20 avril (1^{er} floréal) : rapport sur un gouvernement démocratique esquisse d'institutions civiles destinées à clore la terreur et à affermir la République par l'instruction et les fêtes ; il développera cette vision d'avenir dans son dernier ouvrage écrit en l'an II et publié en janvier 1795 : *Principes régénérateurs du système social*.
- 10 juin 1794 (22 prairial) : discussion de la loi de grande terreur ; il n'intervient pas dans le débat.
- 27 juillet (9 thermidor) : il participe au chahut qui interdit à Robespierre de s'exprimer ; il apparaît donc comme complice de Tallien, Fouché et Carnot, qui ont voulu renverser Robespierre.
- 27 décembre 1794 : la commission des 21 examinera sa conduite et celle de Barère, Vadier et Collot.
- 1^{er} avril 1795 (12 germinal) : ils sont condamnés à la déportation à Cayenne.
- 1816 : la Guyane redevient française après un intermède portugais ; il refuse d'être sujet du roi Louis XVIII, s'embarque pour les Etats-Unis, s'installe à Haïti, où il meurt en 1819, pensionné par le général mulâtre Pétion, qui a contribué à arracher l'indépendance de l'île en battant l'armée du premier consul Bonaparte.

“Le lion n’est pas mort quand il sommeille”

“Billaud était la terreur pure ; il ignorait solidement et volontairement le passé, et il n’avait au cœur aucun sens de l’avenir... Billaud sans sourciller eût proscrit toute la vie”
(Michelet)

EN 1989, l’historienne Françoise Brunel écrivait (1) : *“Des acteurs célèbres de la Révolution, Billaud-Varenne est l’un des plus mal connus.”* Pour les royalistes de la Restauration, il fut le prototype des “buveurs de sang”. Pour les libéraux de la monarchie de Juillet, il était le héros qui ne plie pas, qui a refusé la grâce offerte par Bonaparte. Sa destinée s’achève en terre américaine : à Cayenne, où il survit à quatre ans de prison, cultive ses girofliers auprès de sa compagne guadeloupéenne Virginie, puis à Saint-Domingue devenue Haïti, première terre noire libre grâce au général mulâtre Pétion, qui lui sert une pension jusqu’à sa mort en 1819.

Cette grande figure de la Convention montagnarde se dérobe au jugement de l’historien : où situer celui qui a condamné Danton avant de jouer un rôle décisif dans la chute de Robespierre ?

Françoise Brunel a analysé son dernier écrit, *Principes régénérateurs du système social* : elle y voit un projet de révolution totale, construisant “une société égalitaire fondée sur le travail”,

respectant les droits naturels liberté, égalité, citoyenneté, ouvert sur l’avenir, donc, mais aussi testament politique réflexion sur les difficultés de toute révolution, car Michelet s’est trompé doublement : Billaud avait médité les leçons de l’histoire et réfléchi sur l’avenir désirable (2).

Un fils de la bourgeoisie provinciale

Il est né en 1756 à La Rochelle ; son père était avocat au siège présidial de La Rochelle. Ses parents sont aisés, possèdent terres et notabilité à l’image de tant de robins qui ont fait les majorités dans les assemblées révolutionnaires. Il a fait probablement ses “humanités” au collège de l’Oratoire de Niort, où des professeurs à l’esprit ouvert faisaient régner une discipline libérale sur un public scolaire qui mêlait nobles, fils de magistrats, de gros commerçants, de maîtres artisans aisés et fils de protestants.

Il exerce le métier d’avocat à La Rochelle jusqu’en 1782, puis il abandonne cette carrière et la vie provinciale : il part pour Paris, se fait admettre à l’Oratoire

(1) *Dictionnaire historique de la Révolution française*, dit Soboul, 1989, PUF, notice Billaud.

(2) *Principes régénérateurs du système social*, rédigés à partir du printemps 1794 et publiés en janvier 1795 à l’heure de la réaction thermidorienne. Avec une introduction et des notes érudites de Françoise Brunel.

en 1783. Un an plus tard, il revient à Paris, s'inscrit au barreau des avocats du parlement.

Un écrivain-philosophe sérieux

Dans l'atmosphère effervescente des années 1787-1788, "l'écrivain-philosophe" écrit deux gros ouvrages didactiques : *Le dernier coup porté aux préjugés et à la superstition* (411 pages) et le *Despotisme des ministres de la France combattu par les droits de la nation, par les lois fondamentales, les ordonnances, la jurisprudence, enfin par les intérêts du peuple et l'avantage du monarque* (près de mille pages).

Dans le premier de ces ouvrages, il dépasse l'anticléricalisme ordinaire qui caractérise les innombrables pamphlets de ces années-là. Il respecte l'Évangile, sa "morale sublime", il croit à l'immortalité de l'âme, aux lumières intérieures de la conscience (souvenir du protestantisme charentais ?). Il estime les curés qui sont les pasteurs des pauvres... en attendant le pamphlet de 1789 (*Le Peintre politique*) : il dénonce alors les députés du clergé hostiles à la Révolution parce qu'elle a nationalisé les biens d'Église ! Relevons cette attention aux enjeux matériels qui se dissimulent derrière les péti-tions de principe...

Dans le *Despotisme...*, il exprime à l'égard de Montesquieu une admiration qui ne se démentira jamais. Comme lui, il s'efforcera plus tard de mettre à jour les "principes" pouvant assurer la solidité de la République à construire.

Mais Billaud n'est pas un théoricien en chambre ; sa pensée se nourrit de l'actualité. Dans le *Despotisme...*, il saluait Necker, ce ministre intègre, espèce rare, mais dès l'automne 1789 il exprime sa déception : décidément, il n'existe pas de bon ministre ! Première manifestation de sa méfiance invincible à l'égard du pouvoir exécutif.

Contre la loi martiale

Le Peintre politique dénonce la loi martiale comme Robespierre l'a fait à

l'Assemblée. Le "peuple a dû trembler lorsque, au lieu d'assouvir sa faim il a appris qu'on ne songeait qu'à réprimer par la terreur les angoisses du besoin". La loi martiale a été adoptée en octobre 1789 : les Constituants ont saisi l'occasion que leur offrait le meurtre du boulanger François pour adopter une mesure d'ordre qui sera utilisée en maintes circonstances contre les foules affamées.

La sécheresse de l'été a entraîné l'arrêt des moulins, les troubles politiques ont aggravé les difficultés d'approvisionnement des marchés urbains, l'inquiétude jette les ménagères à l'assaut des municipalités responsables de la "police" prise au sens large, qui inclut le ravitaillement des villes.

La loi martiale permet au maire confronté à l'émeute de subsistances de convoquer la garde nationale bourgeoise, qui pourra tirer sur les manifestants dès qu'elle aura déployé le drapeau rouge.

Billaud explique que la violence est l'arme favorite de la tyrannie ; le devoir de l'écrivain philosophe est de secouer "l'apathie du peuple" en lui "dévoilant" la terreur adverse afin de l'inviter à la retourner contre le tyran.

En janvier 1795, à l'heure du bilan politique, il écrira dans les *Principes régénérateurs du système social* : "La faim a fait dresser autant d'échafauds que les passions les plus effrénées" (3).

Cette notion de la terreur nécessaire en réplique à celle du pouvoir est présente dans sa réflexion dès 1790, l'année du massacre de Nancy : les soldats du régiment de Châteauvieux révoltés contre leurs chefs "aristocrates" et qui ont fréquenté les Jacobins de la ville ont été pendus ou condamnés aux galères sur ordre du marquis de Bouillé.

Billaud propose un tribunal pour juger des "crimes de lèse-nation".

Il souligne l'écart entre les principes et les réalités : le suffrage censitaire piétine la déclaration des droits d'août 1789, selon laquelle tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

(3) *Principes...*, p. 112.

Contre les dangers d'un pouvoir exécutif puissant

Dès 1791, Billaud publie l'*Acéphocratie ou le gouvernement fédératif démontré le meilleur de tous pour un grand empire*. C'est un vibrant plaidoyer en faveur du suffrage universel, une dénonciation sans concession du pouvoir exorbitant concédé à l'exécutif ; pour supprimer cet exécutif, cette "tête" hypertrophiée qui commande au "corps politique", il imagine des "corps administratifs secondaires", un "système fédératif" qui ne tomberait pas dans le piège de l'illusoire démocratie directe, mais relierait les citoyens à un pouvoir législatif tenu de respecter les droits naturels de l'homme. Ce système "d'anneaux" est supposé établir une liaison entre le "corps politique" formé par les citoyens et "la tête" : les législateurs. A ceux qui nient la viabilité d'un système fédératif en France, à ceux qui plaident la cause d'un exécutif puissant au nom de l'efficacité, de la rapidité d'exécution, Billaud objecte alors que l'unité est mauvaise quand elle sert l'absolutisme royal : "*Ce principe politique de l'Ancien Régime ne pourrait être appliqué à la rigueur qu'à un gouvernement militaire et conquérant. Mais la France a renoncé à toute guerre offensive*" (4).

L'historien se doit de relever ce plaidoyer en faveur de "corps intermédiaires", et sur la reprise de cette métaphore organiciste qui assimile la collectivité des citoyens à un "corps", et le pouvoir exécutif à sa "tête", métaphore déjà utilisée par les juristes défenseurs de la monarchie absolue. Ce qui ne suffit pas pour faire de Billaud un "héritier" de la tradition monarchique (5), car il assimile tout pouvoir personnel à de la tyrannie et défend vigoureusement le régime représentatif. Mais on peut s'interroger sur le cheminement politique de celui qui a dénoncé en 1791 le danger d'un exécutif tout puissant, puis qui est entré en septembre 1793 dans le Comité de salut public et a finalement justifié le 4 décembre 1793 la volonté du gouvernement révolutionnaire d'exercer une auto-

rité sans partage. L'homme a une trop haute stature intellectuelle et morale pour qu'on puisse expliquer ce parcours par l'ambition vulgaire. Mais il lui a fallu ajuster sa pensée à une conjoncture politique radicalement changée.

Relevons aussi qu'en juillet 1791, il a adjuré les Jacobins de se prononcer pour la déchéance du roi et pour la république : la fuite du roi a laissé un vide politique, la Constituante a été obligée de suspendre l'exécutif et d'exercer tous les pouvoirs, l'aspiration républicaine s'exprime ouvertement dans Paris. Pour Billaud, c'était l'occasion rêvée de proclamer la république et il tance les Jacobins pour leur pusillanimité : "*Si vous laissez passer (l'occasion) qu'un bonheur inouï vous présente pour la seconde fois (la première s'est présentée le 14 juillet) ... croyez que ce sera sans retour*" (6).

Les députés ont compromis ainsi la conquête de la liberté, qui suppose énergie et promptitude de décision. Expression d'un républicanisme audacieux, peut-être impatient et d'un tempérament révolutionnaire. Mais en juillet 1791, l'heure est à la fusillade du Champ-de-Mars, l'heure est au drapeau rouge de la loi martiale et Billaud est contraint de se cacher... comme Marat.

Avec Robespierre contre Brissot...

Il a combattu avec Robespierre le courant belliciste animé par Brissot, qui a conduit à la déclaration de guerre votée par une trompeuse quasi-unanimité le 20 avril 1792.

Dans son discours du 16 octobre 1791 sur les émigrations, Billaud constate qu'elles sont à la fois un mal et un bien : "*Sans doute, ce sont les grands propriétaires et les capitalistes qui désertent, et ils emportent avec eux le numéraire qui est le mobile et le nerf de tous les mouvements du corps poli-*

(4) Cité par Lucien Jaume, *Le discours jacobin et la démocratie*, Fayard, 1989 p. 345.

(5) Thèse défendue par Lucien Jaume.

(6) *L'Acéphocratie*, cité par F. Brunel, note 149 de sa présentation de *Principes...*

tique... Les émigrations (ont) toujours des effets pernicioseux, mais c'est un mal (...) qui bien analysé peut-être regardé comme propre à prévenir un plus grand malheur" (7).

Ces émigrations peuvent apporter un bien, car elles affaiblissent le parti de la contre-révolution : les nobles émigrés et massés à Coblençe sont moins dangereux qu'à Paris, où ils auraient toute latitude pour constituer un foyer de discorde réactionnaire avec l'appui du roi, de sa garde constitutionnelle, de ses ministres.

La guerre renforce le prestige des généraux, et Billaud dénonce La Fayette, rappelle qu'il a justifié la répression des soldats de Nancy, qu'il a fait fusiller les pétitionnaires du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791.

Il propose des mesures de défense révolutionnaire contre la monarchie : surveiller le ministère de la Guerre, établir la liste des officiers déserteurs, élire de nouveaux chefs dans l'armée, mettre en défense les frontières, armer les gardes nationales (8).

Autrement dit, le pacifisme des "patriotes" est tout prêt à se convertir en mobilisation guerrière pour défendre la Révolution.

Mais pour Billaud comme pour Robespierre, le combat prioritaire doit viser l'ennemi intérieur.

... et la marche à l'insurrection du 10 août 1792

Les premières défaites, les hésitations de Brissot et de ses amis à combattre jusqu'au bout le double jeu du roi redonnent leurs chances à ceux qui furent énergiques et lucides avant les autres

Dès le 15 juillet 1792, Billaud défend devant les Jacobins les revendications les plus radicales : **que le roi soit déporté, que soit élue une Convention au suffrage universel, que le peuple, citoyens passifs compris, élise de nouvelles administrations**, car le suffrage censitaire a mis en place des hommes attachés à l'Ancien Régime et à l'ancienne Constitution.

En septembre 1792, il accepte de la Commune insurrectionnelle une mission de surveillance des généraux en Champagne, il dénonce "l'incivisme" de la municipalité de Châlons à la Législative. Relevons l'esprit de décision de ce commissaire de la Commune devenu substitut du procureur de la Commune qui n'hésite pas à demander la destitution d'une administration élue.

Première application du principe qu'il développera dans les *Principes régénérateurs* : pour que l'élection aux "fonctions publiques" soit pertinente, évite corruption ou impéritie, il faut en république que ces fonctions soient exercées de manière "alternative", autrement dit, il faut que les administrations élues, les fonctionnaires soient révoquables.

Conformément à ce qu'il écrivait en 1790 — le peuple opprimé a le droit de retourner contre l'opresseur la violence dont celui-ci a usé à son endroit —, il assume la violence des massacres de septembre 1792, il y voit un acte de vengeance légitime du peuple.

Il est élu député de Paris à la Convention en septembre 1792.

Un conventionnel exclusivement attaché à la défense de la république

Il vote sans hésitation la mort du roi sans appel et sans sursis : il ne s'agit pas tant de châtier un homme que de terroriser ses partisans par le caractère inouï de ce jugement implacable exercé sur la personne du roi réputée sacrée depuis des siècles. C'est donc une mesure de guerre.

Comme tous les Montagnards, il ne mesure pas immédiatement la force explosive des revendications populaires face à la cherté, ni la détermination des sans-culottes à comprimer le profit commercial au nom du droit à l'existence, du

(7) Cité par Françoise Brunel, note 168 de *Principes...*

(8) Marc Belissa, *Fraternité universelle et intérêt national*, Kimé, 1998, p. 261.

droit au bonheur. Lorsque les délégués des sections parisiennes viennent demander à la Convention en février 1793 la taxation du prix du pain, il signe avec Robespierre, Marat, Collot d'Herbois, Danton..., la lettre des députés de Paris à leurs commettants qui désavoue les pétitionnaires et qui formule une leçon d'austérité digne d'un économiste libéral ! *"Le devoir du représentant n'est pas seulement de donner du pain au peuple comme de la pâture aux plus vils animaux... Est-ce au moment où il faut repousser les attaques des despotes qu'il faut compromettre la cause de la liberté par une précipitation insensée ? (...)* L'abondance ne règne point dans nos murs (...). La ruine du despotisme, le règne de l'égalité, le triomphe des principes de l'éternelle justice reconnus (...), voilà une partie de nos dédommagements" (9).

En mission en Bretagne contre la contre-révolution rurale

Billaud fait partie de ces représentants choisis en mars 1793 pour une mission dans les départements : le décret du 9 mars le désigne avec Sevestre pour stimuler le recrutement dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord. Les dix départements du grand ouest, depuis la Sarthe et la Mayenne jusqu'à la Loire inférieure, reçoivent dix commissaires de la Convention, dont la moitié sont Montagnards. Mais tous sont frappés par l'ampleur des révoltes : le soulèvement des ruraux est si puissant que cinq commissaires sont confinés à Rennes, d'où ils envoient à Paris des courriers alarmés.

Dans leur lettre au Comité de salut public du 23 mars, Billaud et Sevestre expliquent qu'en Bretagne, *"la totalité des campagnes marche en ordre de bataille"*, ce n'est que le 14 avril qu'ils pourront atteindre les Côtes-du-Nord. La répression, qui ne fut pas *"féroce"* (10), brise la révolte rurale et permet de rétablir les communications. Dans leur rapport du 24 avril, ils affirment que la levée des contingents prescrits y est ache-

vée, ce qui autorise leur rappel à Paris le 30 avril (11).

Pour l'insurrection du 2 juin 1793 contre les mandataires infidèles

A nouveau, Billaud justifie l'insurrection contre des représentants devenus *"infidèles"* ou *"corrompus"*. Cette Convention légitimement élue au suffrage universel (ce qui la distingue de la Législative renversée par l'insurrection du 10 août 1792) s'est laissée enliser dans l'immobilisme et les querelles stériles par ces Girondins qui ont voulu combattre toute l'Europe monarchique et qui se révèlent inconsistants devant les difficultés d'une guerre générale doublée de la guerre civile qui a éclaté en mars 1793 en Vendée. Avec Boissel, il établit la liaison entre les Jacobins (où Robespierre se résout tardivement à l'insurrection) et la Convention où Marat l'a préparée dès avril en demandant le *"rappel"* des Girondins. Marat joue le rôle décisif le 2 juin 1793 : il oblige les députés à interrompre leur promenade symbolique devant les 80 000 gardes nationaux massés par Hanriot et à revenir siéger afin de décréter l'accusation de 29 députés girondins. La question posée par Jean-Jacques Rousseau (le peuple peut-il encore se dire libre dès lors qu'il a élu des *"représentants"* ?) reçoit cette réponse improvisée surgie de *"l'événement"* révolutionnaire. La volonté populaire s'est exprimée au travers d'innombrables pétitions, de débats dans les sections parisiennes, relayées par les inconnus réunis à l'évêché (Varlet, Dobsent), par la Commune, réticente et secouée par Varlet aussi bien que par Marat, par les Jacobins enfin, qui ont servi d'agents de liaison. De ce foisonnement d'initiatives est issu l'acte final du 2 juin : la Convention

(9) Cité par Daniel Guérin, *La lutte de classes sous la première république*, Gallimard, 1946, p. 69.

(10) Françoise Brunel, notice biographique de Billaud in *Dictionnaire historique de la Révolution française*.

(11) M. Biard, *Missionnaires de la république*, pp. 330 et 461, éditions du CTHS, 2002.

a dû écouter l'exigence de ce peuple jugé introuvable par François Furet, mais dont les députés ont vu et ressenti physiquement la puissance "terrible" qu'il était tout à fait vain de discuter. Billaud justifiera encore le 18 novembre le droit à l'insurrection : "*En révolution, le peuple et le législateur doivent seuls pouvoir dans les moments de crise s'élanter hors du cercle, pour y ramener toute masse de factieux et de malveillants, devenue trop forte pour être contenue ou réduite par les voies ordinaires*" (12).

Dès le 9 juin, quand commence le débat sur la nouvelle Constitution, Billaud propose que soit suspendu l'exercice du droit de citoyen pour les "antisociaux" : les nobles dont il demande qu'ils soient expulsés du corps des officiers, et les fédéralistes, ceux qui à l'appel des députés girondins vont tenter de soulever leurs départements d'origine contre la Convention. Il s'agit de vouloir "*sincèrement la liberté*" et de "*terminer cette lutte entre l'aristocratie et le patriotisme*" (13). On retrouve ici le républicain qui en appelait à l'énergie et à la promptitude de décision en juillet 1791 ! Première mesure de "régénération" du peuple par expulsion des ennemis de la république une et indivisible, mais dans le même temps mesure de défense du peuple opprimé : Billaud demande et obtient le 23 juin l'abolition de la loi martiale : "*Cette loi ne peut être utile que pour les tyrans, et le jour que vous proclamez une Constitution populaire, cette loi de sang doit disparaître*" (14).

La Constitution adoptée le 25 juin est selon lui "*le chef-d'œuvre de la philanthropie*", notamment parce qu'elle esquisse le droit au travail ou aux secours pour ceux que l'âge, la maladie empêchent de travailler.

Les Montagnards précisent leurs conceptions sur la guerre et la diplomatie ; la déclaration de guerre sera soumise à la ratification populaire (article 54), mais le comité de constitution confiait au conseil exécutif (les ministres) le pouvoir de négocier et de faire les traités. Robespierre et Billaud réduisent ses prérogatives au pouvoir de négocier, seul le législatif (la Convention) pourra signer

ou non le traité qui résulte de la négociation (15).

La terreur contre les "accapareurs" ou- et contre les suspects ?

Elle l'est objectivement durant tout l'été : Marat est assassiné le 13 juillet, et trois jours plus tard, son homologue, le chef populaire lyonnais Chalier, est guillotiné par les modérés de Lyon.

La révolte fédéraliste normande jointe à la contre-révolution bretonne ont interrompu les livraisons de leurs productions indispensables au ravitaillement de Paris, qui connaît les affres de la disette, et Billaud comme les autres Montagnards redoute l'émeute de la faim. Le 20 juillet, une députation de la commune d'Écouen vient demander à la Convention la taxation de toutes les denrées de première nécessité. Les exigences populaires se sont élargies depuis le printemps, en avril-mai il n'était question que fixer le prix du pain !

Billaud-Varenne répond le même jour à cette pression de la sans-culotterie en termes moins hautains que ceux de la lettre aux commettants de la fin mars précédemment citée : "*Ce n'est pas la taxe des denrées dont il faut s'occuper, mais des accapareurs et de l'agiotage, sources désastreuses de la misère du peuple.*" Comme Robespierre, il est donc hostile à la loi du maximum général que les sans-culottes parisiens vont arracher à la Convention en septembre. Et pour faire diversion, estime Mathiez, il reprend un instant le langage des "Enragés" et propose la **peine de mort contre les accapareurs**, mesure qui sera votée par la Convention le 26 juillet, mais peu appliquée (16).

La terreur à usage politique entre dans le débat public le 10 août 1793

(12) Cité par Françoise Brunel, introduction, p. 42, *Rapport sur un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire*.

(13) L. Jaume, *op. cit.*, p. 110.

(14) Cité par Françoise Brunel, p. 41, de l'introduction aux *Principes...*

(15) M. Belissa, *op. cit.*, p. 370.

(16) Mathiez, *La vie chère et le mouvement social sous la terreur*, tome I, pp. 157-158.

quand les cantons envoient à Paris les "délégués des assemblées primaires" conviés à fêter l'unité et l'indivisibilité de la République : cette fête conçue par le peintre David pour exalter les énergies a manifesté physiquement la présence du peuple français et son "absorption" par la grande ville révolutionnaire qui prenait la tête du combat contre les départements révoltés contre Paris.

L'*Adresse de toutes les sections de France* lue à la fête de l'Indivisibilité semblait résoudre le problème posé par Jean-Jacques Rousseau sur l'adéquation entre le peuple souverain et ses représentants : "*Paris n'est plus dans la République, mais la République entière est dans Paris : nous n'avons ici qu'un sentiment ; toutes nos âmes sont confondues, et la liberté triomphante ne promène plus ses regards que sur des Jacobins, des frères et des amis.*"

Royer, le délégué de Mâcon rédacteur de cette adresse, l'avait lue à la Convention le 8 août et précisé ce qu'il fallait entendre par cette unité des cœurs, cette fusion dans l'enthousiasme du combat politique mené en commun : "*Ce sont des amis, ce sont des républicains, ce sont des enfants de la même patrie qui viennent s'identifier avec les représentants du souverain. Oui, législateurs, nous venons nous identifier à vous... Nous ne voulons point élever ici une puissance rivale de la vôtre... Au sortir de cette enceinte, nous allons nous rendre au lieu des séances de la société des Jacobins. Là, nous confondrons de nouveau tous nos sentiments, toutes nos âmes dans une faisceau d'unité dont le nom seul sera l'effroi des tyrans*" (17).

Cette fusion entre délégués des cantons, représentants montagnards et jacobins supposait résolu un double problème de légitimité : celle de la Convention, qui venait d'exclure ses membres girondins les plus combatifs, et celle d'une société jacobine érigée sans qu'elle le dise en parti d'avant-garde seul qualifié pour exprimer l'exigence républicaine du "peuple". Ce texte est un programme de mobilisation politique face au danger extrême, il met l'accent sur la nécessaire unité pour vaincre. Ceux qui ne voudront pas participer à ce com-

bat républicain seront déclarés suspects, le 30 août, le club jacobin vote la motion de Royer qui met "*la terreur à l'ordre du jour*".

L'ambiguïté des journées de septembre

Confronté à la manifestation ouvrière du 4 septembre, au débat houleux mené à l'hôtel de ville avec les délégués des sections angoissés par la crise des subsistances, Chaumette a pris la tête des pétitionnaires qui envahissent la Convention le 5. Il prononce alors un extraordinaire discours qui veut répondre à l'attente de ces pauvres dressés contre la pénurie : selon lui, l'armée révolutionnaire devra rétablir l'abondance, elle saura brandir la menace du tribunal révolutionnaire contre les fermiers et les négociants accapareurs. Ce thème paraît absent des interventions répétées de Billaud en faveur d'une terreur dont il détaille les mesures "techniques" : arrestation immédiate des suspects, visites domiciliaires nocturnes, suspension des passeports, indemnisation des comités révolutionnaires chargés d'identifier les suspects. Billaud souligne aussi la prérogative de la Convention : "*Partout le peuple sera vainqueur, car il n'attend pour agir que l'impulsion que vous lui donnerez.*" Le soir même, le Comité de salut public ratifie les mesures votées par la Convention sous la pression des manifestants suivis des Jacobins. L'armée révolutionnaire (6 000 hommes et 1 200 canonniers dont l'organisation est précisée le lendemain par le Comité de salut public) sera-t-elle le bras armé du gouvernement chargé de combattre ses adversaires politiques ? Ou bien, selon le vœu de Chaumette et des sections, l'arme des pauvres brandie contre les riches, fermiers et négociants, afin que soit assurée la subsistance de la capitale ? Le tribunal révolutionnaire, dont la réorganisation permet d'accélérer les jugements, frappera-t-il en priorité les "fédéralistes" et les royalistes, ou bien les "accapareurs" ? Seule la lutte politique ulté-

(17) Cité par L. Jaume, p. 118.

rière permettra de désigner le véritable vainqueur de ces journées. En apparence, c'est le triomphe de Billaud et de Collot d'Herbois, qui entrent le 6 septembre au Comité de salut public. S'agit-il d'une ouverture "à gauche" ? D'une victoire de "l'hébertisme" (Mathiez) ? Mais rien ne permet, dans son parcours antérieur, de distinguer Billaud de Robespierre. Et le vocable d'hébertisme suggère un programme politique, une fonction de leader que le journaliste Hébert n'assuma jamais.

Membre du Comité de salut public

"La Convention est le centre unique de l'impulsion du gouvernement." Ainsi, le décret du 14 frimaire-4 décembre 1793, dont Billaud est le rapporteur, réaffirme-t-il le principe cher aux Montagnards du primat du législatif sur l'exécutif. Pour L. Jaume, il ne s'agissait plus là que d'une fiction. Rappelons que le **Comité de salut public est chaque mois réinvesti de ses responsabilités par la Convention.**

Les députés débattent-ils librement ? La guillotine n'a-t-elle pas contraint au silence après les Girondins non seulement ces hommes prudents du centre (la plaine), mais aussi, après les grands procès du printemps 1794 qui frappèrent les "hébertistes", puis les "dantonistes", un nombre croissant de Montagnards ?

Ce qui nous conduit à examiner la place de la terreur comme moyen de gouvernement. Saint-Just l'a justifiée dans son rapport du 10 octobre par le contexte de la guerre extérieure et intérieure. Billaud dit de même dans son grand rapport du 28 brumaire-18 novembre 1793 qui prépare le vote du décret du 4 décembre : *"L'échafaud qui était naguère le partage du misérable et du faible est enfin devenu ce qu'il doit être, le tombeau des traîtres et des intriguants, des ambitieux et des rois"* (18).

Dans les *Éléments du républicanisme*, écrits durant l'hiver 1792-1793, il avait caractérisé la peine de mort comme un assassinat juridique typique des régimes despotiques et qui ne permettait pas de remonter à la source du crime,

"la détresse de la multitude". Mais il visait alors les crimes de droit commun, imputables à la misère.

Désormais, l'homme du Comité de salut public affirme sans détour la légitimité politique de la peine de mort contre les ennemis de la République.

"Ajournement jusqu'à la paix de tous les droits du peuple" ?

Tel était le jugement de Babeuf formulé deux ans plus tard (19).

L'historien américain R. Palmer a titré son livre *Twelve who ruled*, traduit en français *Douze qui gouvernaient. Le gouvernement de la terreur l'année du Comité de salut public* (20).

"Douze qui gouvernent", cela ne suffit pas pour définir un état révolutionnaire. A partir de décembre 1793, les menaces de dislocation intérieure paraissent jugulées. C'est alors que le Comité de salut public resserre son emprise sur les administrations locales, mais aussi sur les représentants en mission : ces envoyés de la Convention qui incarnaient la loi dans les départements ont pris des mesures de défense révolutionnaire en s'appuyant sur l'initiative des sans-culottes (armées révolutionnaires départementales, taxations des riches). Le décret du 4 décembre inaugure-t-il une période de "bureaucratisme" du régime ? Ou faut-il réserver cette caractérisation à la période suivante : l'an III, puis le Directoire ?

Billaud, parlant au nom du Comité, justifie la terreur par la fragilité même de la république qui vient de naître : *"Dans une république naissante, quand la*

(18) Cité par Françoise Brunel, p. 45 de son introduction ; ce rapport porte un titre éloquent : *Rapport sur un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire.*

(19) *Le Tribun du peuple*, 10 octobre 1795 : jugement qui vise le vote de la Convention du 10 octobre 1793, *"le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix"*, mais qui s'applique tout autant au décret du 14 frimaire, plus explicite.

(20) A. Colin, 1989. Ce titre de la traduction française combine les titres anglais des deux éditions successives : *The comity of Public Savety during the terror* (1941) et *The year of the terror in the French Revolution*, 1969.

marche de la révolution force le législateur de mettre la terreur à l'ordre du jour, c'est pour venger la nation de ses ennemis."

Il compte au nombre de ces ennemis ceux qui font obstacle à l'exécution rapide des mesures arrêtées par le Comité de salut public. Le décret du 14 frimaire ose mettre en suspens le droit des citoyens à élire leurs procureurs de communes, de districts : devenus "agents nationaux" du gouvernement, ils détiennent désormais leur légitimité du pouvoir central, et non plus des citoyens ! C'était une atteinte tellement exorbitante au droit conquis dès 1789 que le décret reçut une application limitée : la plupart des élus ont été maintenus en fonction, mais l'épée de Damoclès placée au-dessus des têtes devait dès lors paralyser quiconque voulait user largement de son indépendance d'esprit.

Ce même décret supprime les armées départementales et interdit les taxations sur les riches ; ce faisant, il indique aux représentants en mission qui les ont créées qu'ils doivent se renfermer strictement dans le cadre législatif défini par le centre (Comité de salut public et Convention).

Cela est exprimé avec des précautions oratoires qui en disent long sur l'ampleur des tensions prévisibles : "*Sans doute les représentants du peuple fatigués par les circonstances et les besoins du moment n'ont vu que l'intention du peuple dans l'adoption de ces mesures ; ils n'ont pas senti que la vraie force d'un représentant du peuple est dans son caractère, et surtout dans l'opinion publique dont il doit s'investir*" (Billaud au nom du Comité devant la Convention le 29 novembre) (21).

C'était reconnaître que la taxation des riches et les armées départementales (pour les contraindre de payer) répondaient à des attentes populaires, mais c'était indiquer aussi que désormais le représentant ne devait plus y souscrire : il devait s'en tenir à "l'opinion publique" exprimée par les Jacobins, seuls admis à exprimer la vraie "volonté du peuple" !

Le peuple est bon, en intention, mais il peut être "égaré" par des "intri-

gants", des "ambitieux" qui "ourent le langage du patriotisme afin de le précipiter sur l'écueil voilé de l'exagération" (circulaire de Billaud aux tribunaux militaires interprétative du décret du 4 décembre).

Le gouvernement s'autorise donc à façonner l'opinion populaire ; ce qui pose la question du droit de réunion.

Volonté populaire ou opinion publique contrôlée ?

Le 5 septembre, Danton avait fait adopter une proposition démagogique : les sections ne pourraient plus se réunir que deux fois la semaine, mais les participants seraient indemnisés, ce que Billaud approuva, mais qui indigna Romme : "*Donnez à tout citoyen des moyens de subsistance ; augmentez le prix de la main-d'œuvre pour qu'il vive de son travail ; mais ne le payez pas*" (22).

C'était surtout mettre fin à la "permanence" des sections à laquelle elles étaient très attachées et qui était elle-même liée au droit à l'insurrection (reconnu par la déclaration des droits de juin 1793) : la préparation d'une "journée révolutionnaire" devrait-elle se cantonner au dimanche par décret ? Les sections tournèrent l'obstacle en créant des "sociétés sectionnaires" qui suscitèrent la méfiance des autorités. Or le décret du 25 juillet avait garanti le droit à l'existence des sociétés populaires, mais, le 26 décembre, Robespierre fustigeait les sociétés sectionnaires et refusait leur affiliation aux Jacobins, ainsi qu'à toutes les sociétés créées après le 31 mai ("*Non, le peuple n'est pas là, c'est l'Autriche, c'est la Prusse qui y sont*") (23).

En février 1794, Billaud invitera les représentants en mission à convoquer les sociétés populaires afin de les épurer : "*Sentinelles vigilantes tenant en quelque sorte l'avant-garde de l'opinion, elles ont sonné l'alarme de tous les dangers et*

(21) Cité par Daniel Guérin, *op. cit.*, tome II, p. 46.

(22) Cité par Françoise Brunel, p. 263, note 292.

(23) L. Jaume, p. 143.

sur tous les trâtres... Les sociétés populaires doivent être les arsenaux de l'opinion publique, mais la Convention seule lui donne la direction qu'elle doit avoir, lui marquer le but qu'elle doit frapper" (24).

En deux mois, du 4 décembre au 4 février, la domestication des sociétés populaires a progressé à grands pas. Le formatage de l'opinion n'a pu réussir qu'au prix de l'élimination des opposants : non seulement les contre-révolutionnaires, mais aussi des Montagnards en dissidence pour une raison ou une autre, et surtout les porte-parole des couches populaires quels que soient les qualificatifs dont on les a affublés, "exagérés" (mentionnés par Billaud dès décembre), "enragés" tels que Jacques Roux réduit au silence en septembre, bientôt Hébert et Chaumette traînés devant le tribunal révolutionnaire entre la mi-mars et la mi-avril 1794. C'était remettre en cause le droit d'exprimer librement son opinion garanti par la déclaration des droits de 1789, définie comme la "pierre de touche de toutes les lois" par Billaud lui-même dans les *Éléments du républicanisme*.

La mise au pas de Rossignol et l'élimination des "hébertistes"...

Billaud était en mission à Saint-Malo (25) quand Saint-Just a présenté les décrets de ventôse qui prévoyaient l'expropriation des coupables au profit des indigents, et il ne s'exprime pas sur ce projet "égalitaire" ni sur les obstacles mis à son application dans *les Principes*... Il n'a donc pas participé non plus au débat interne au Comité de salut public clos par l'élimination des hébertistes.

A Saint-Malo, il devait inspecter l'armée chargée de débarquer à Jersey et Guernesey afin de préparer "la mort du gouvernement anglais" (lettre du 4 mars au Comité), mais aussi mettre au pas le sans-culotte hébertiste Rossignol, qui commandait cette armée : les deux représentants lui ont transmis des "ordres très sévèrement écrits", ils lui ont parlé d'un "air gouvernant et de hauteur", gémit Rossignol ! L'indiscipline hébertiste

n'était plus de saison.

Billaud est rentré à Paris quand Hébert et ses amis sont arrêtés dans la nuit du 13 au 14 mars. Dès le 14, il exprime publiquement sa solidarité avec ses collègues du Comité, il explique aux Jacobins : "La pénurie momentanée des subsistances est le résultat des efforts des conjurés (les hébertistes) ; les denrées ont été enfouies ou perdues pour en priver le peuple et l'exciter au désespoir" (26). La lutte contre les accapareurs que Chaumette appelait de ses vœux le 5 septembre va donc se changer en lutte contre ceux qui les ont dénoncés, les prétendus conjurés. Ainsi s'éclaire a posteriori le sens du 5 septembre : victoire populaire fictive, effacée par les Montagnards, Billaud compris, la victoire étant acquise dès décembre 1793 sur la contre-révolution intérieure.

... puis des dantonistes

Le 9 thermidor, Billaud s'est vanté devant la Convention d'avoir arraché la mise en accusation de Danton à un Robespierre hésitant : "Robespierre se leva comme un furieux en disant que je voulais perdre les meilleurs patriotes." Billaud avait probablement compris qu'en se faisant le champion de l'indulgence, de la fin de la terreur et de la guerre, Danton deviendrait, qu'il le voulût ou non, le "point de ralliement pour tous les contre-révolutionnaires". Mais la perte de Danton était déjà inscrite dans le rapport de Saint-Just du 13 mars, lui-même inspiré par les notes de Robespierre. Sur ce point aussi, il y eut accord entre Robespierre, Saint-Just et Billaud.

Les promesses du 1^{er} floréal (20 avril) 1794

Françoise Brunel voit dans ce discours de Billaud prononcé devant la Convention au nom du Comité une esquisse des institutions civiles à créer

(24) Cité par L. Jaume, p. 130. Circulaire du 4 février 1794.

(25) M. Biard, *op. cit.*, p. 461. Ordre de mission du 17 février pour Billaud, retour à Paris le 11 mars.

(26) Aulard, *Jacobins*, tome V, p. 684.

pour "régénérer" un peuple perverti par des siècles de despotisme, et elle l'estime totalement conforme aux vues de Robespierre sur l'Être suprême et sur les fêtes républicaines : il s'agit d'en finir avec le gouvernement provisoire de la terreur (de clore "*le temps des calamités*", dit Billaud), d'anticiper sur la fin de la guerre et de "recréer" un peuple qui, selon Billaud, a perdu sa sociabilité naturelle (en cela, il se distingue de Rousseau) : il s'est depuis des siècles laissé envahir par "*ce funeste égoïsme*" né avec la propriété privée et conforté par des siècles de système monarchique. Pour parvenir au "*bonheur commun*" inscrit comme objectif républicain dans la Constitution de juin 1793, pour retrouver cette bonne nature perdue, pour éviter de se "*concentrer en soi-même (...), s'isoler au détriment de l'association civile*", concilier les droits de l'individu et ceux de la société républicaine, Billaud compte sur l'instruction, sur "*la vraie bienfaisance*" et sur... les fêtes nationales ! Souvenir de l'enthousiasme qui unit les cœurs et grandit les courages lors du 10 août 1793 ?

Le législateur aura à cœur de "*fixer le retour sur la terre de l'appréciation des hommes, de l'estime qu'ils se doivent, de la confiance qu'elle inspire, de la probité qui la suit, de la bienveillance qui l'accompagne, de l'activité laborieuse, honorée, de l'émulation qu'elle excite, du bien-être individuel qu'elle procure et de l'harmonie civile qui lie étroitement les citoyens par le charme d'une si belle existence*" (27).

Est-ce l'ordre moral républicain sous l'œil bienveillant de l'Être suprême ? Cette évocation de l'avenir frappe par son caractère utopique : non seulement il s'agit de retourner à un âge d'or mythique, mais les propositions concrètes pour faire disparaître le malheur, pour assurer à l'avenir ce droit au travail promis en juin 1793 se réduisent à peu de chose : des secours servis à domicile. Il ne reprend pas son projet de réforme du droit successoral développé en 1792 dans *les Éléments du républicanisme*.

Dans les *Principes*, Billaud réaffirmera la perspective d'une société plus égalitaire mettant en valeur grâce à l'ins-

truction les talents divers que la nature a distribués différemment parmi les hommes, ce qui les rend solidaires les uns des autres par "*l'échange journalier de secours réciproques*".

Mais le discours de floréal comme le testament politique que constituent les *Principes* sont muets sur les solutions qui ont été débattues pour résoudre les problèmes matériels précis qui ont soulevé les masses populaires en révolution : répartition des terres, partage des grandes fermes défendus par Goujon en novembre 1792, contrôle des prix au bénéfice des pauvres, réduction du profit marchand réclamés par tant de pétitions en 1793. Le moraliste Billaud est prolix sur la vertu républicaine, sur l'égoïsme des riches. Mais Jacques Roux, Goujon et Chaumette étaient autrement plus incisifs et précis ! R. Palmer estime que Billaud, Collot d'Herbois et Saint-Just étaient dans le Comité "*les plus favorables au partage des biens considéré comme le véritable but de la révolution*". Mais Saint-Just proposait en mars une vaste redistribution des terres des coupables au profit des indigents, tandis que Billaud paraît n'avoir envisagé qu'une réforme du droit successoral.

Ce moraliste définit le civisme par "*l'abnégation de soi-même*" fondée sur "*la sensibilité, source inépuisable de tous les penchants affectueux et sociables*". Il annonce "*la fusion de toutes les volontés, de tous les intérêts, de tous les efforts pour que chacun trouve dans cet ensemble de ressources communes une portion égale à sa mise*" (28).

De l'âge d'or, on sautait directement à un avenir mythique et totalement déconnecté des luttes sociales réelles que les Montagnards venaient d'affronter.

Désaccord sur la terreur emballée après la loi de prairial ?

Après les rêveries de floréal, la terrible loi du 10 juin 1794-22 prairial al-

(27) Rapport du 1^{er} floréal sur un "*gouvernement démocratique*", cité par Françoise Brunel, p. 51 : il devait clore la période de la terreur, permettre de finir la guerre.

(28) Cité par Françoise Brunel, p. 59.

lait-elle ramener Billaud à la dure réalité politique de la terreur (29), si difficile à clore à moins de négocier la fin de la guerre dans le même moment ? Billaud s'est tu lors du débat à la Convention qui a précédé le vote de la loi, et plus tard il s'en désolidarisera. Ses désaccords ne portaient probablement que sur les conditions de son élaboration : ni Robespierre ni Couthon n'ont consulté au préalable le Comité de sûreté générale qui coiffait l'appareil répressif. Saint-Just animait à lui seul un bureau de police, qui parut doubler le Comité de sûreté.

Billaud y a vu probablement une dérive dictatoriale de la part de Robespierre. Dans les *Principes...*, il incriminera l'éloquence qui permet à un grand tribun de capter l'opinion publique aux dépens de la démocratie. Dans les Mémoires qu'il a écrits pour sa défense quand les thermidoriens organisaient la chasse aux grands dirigeants de l'an II, il s'est expliqué sur son silence en mai 1794 : "*Oublie-t-on que dans la Convention nationale, Robespierre se trouva bientôt le seul qui, fixant sur sa personne tous les regards, acquit tant de confiance qu'elle le rendit prépondérant de sorte que lorsqu'il est arrivé au Comité de salut public, il était déjà l'être le plus important de France ? (...) Chez une nation qui a croupi dans l'esclavage, l'idolâtrie est la passion dominante de tant d'individus dégradés.*"

Médiocre plaidoyer d'où la jalousie n'est peut-être pas absente : Billaud n'eut jamais les succès oratoires de Robespierre ni à la Convention ni aux Jacobins. Dès le 18 novembre 1793, dans son grand discours sur un "*mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire*", il avait dénoncé les deux principaux écueils de la liberté : "*L'ambition des chefs et l'ascendant qu'ils obtiennent facilement par leur suprématie, ascendant qui conduit tôt ou tard le peuple de la reconnaissance à l'idolâtrie, et de l'idolâtrie à une obéissance aveugle.*" Un Robespierre impossible à combattre en raison de l'aveuglement du peuple ? C'était trop facilement s'exonérer de ses propres responsabilités de législateur-gouvernant.

Billaud contre Robespierre

Parmi les acteurs principaux du coup de thermidor, il y a "derrière la toile" Carnot, acquis à une guerre de conquête que refusent Robespierre et Billaud : pour ce dernier, la campagne du printemps 1794 devait être la dernière entre la République et les rois (30). Il y a le financier Cambon (qui se verrait bien maître des richesses de la Belgique pour remonter la valeur de l'assignat) et les terroristes à la main lourde comme Fouché, l'organisateur des fusillades aux Brotteaux, à Lyon.

Parmi ceux qui organisent le chahut qui enferme Saint-Just dans le silence et qui empêche Robespierre de reconquérir la Convention comme il l'avait si souvent fait, il y a Billaud, et, par cette alliance contre-nature avec les fripons, les opportunistes et les affamés de conquêtes qui tournent le dos aux droits universels proclamés valables pour tous les peuples, Billaud le moraliste "*perdit la France et son âme*", écrivit Hauréau, le premier historien de thermidor.

Accusé par Lecointre d'avoir été "*le complice*" de Robespierre, il abandonne le Comité de salut public lors de l'élection du 15 fructidor an II, puis il se tait jusqu'au 3 novembre : "*Le lion n'est pas mort quand il sommeille*", phrase imprudente qui justifiera la fermeture du club jacobin.

Le 27 décembre 1794, une commission de 21 députés est désignée pour examiner la conduite de ceux qui seront déclarés "*grands coupables*" avant même que Saladin ait rendu son rapport ! Décrétés d'accusation le 2 mars 1795, Barère, Vadier, Billaud et Collot d'Herbois sont condamnés à la déportation le 1^{er} avril 1795 dès que les journées de germinal (ils n'y sont pour rien) en fournissent le prétexte aux thermidoriens. Billaud, à son tour, s'enferme dans le silence.

Nicole Perron

(29) Voir Couthon dans le n° 49.

(30) Discours du 1^{er} floréal évoqué par M. Be-lissa, p. 391.

Claude Javogues (1759-1796)



Repères chronologiques

Né en 1759 à Bellegarde-en-Forez, dans une famille de bonne bourgeoisie : le père a acheté une charge de conseiller du roi dans la perspective d'être anobli.

Études au collège jésuite de Montbrison.

1785-1792 : avocat à Montbrison.

Septembre 1792 : élu à la Convention.

Janvier 1793 : il vote pour la mort du roi ; les royalistes de Montbrison barbouillent de sang la maison familiale.

Avril 1793 : il vote contre la mise en accusation de Marat.

20 juillet 1793 : première mission pour réprimer la rébellion lyonnaise.

12 août 1793 : création du département de la Loire, dans lequel il exercera le plus souvent sa mission. Il participe au siège de Lyon, mais c'est Couthon qui obtiendra la reddition de la ville.

6-13 septembre : il dirige une troupe de 1 200 hommes chargée de briser la révolte du Forez.

21 octobre : il crée avec Bassal l'armée révolutionnaire de la Loire (1 148 hommes en décembre).

14 novembre-24 brumaire : arrêté de Fouché Collot d'Herbois créant à Lyon une taxe révolutionnaire sur les riches. Javogues en instituera une semblable le 24 décembre à Armeville (Saint-Etienne).

4 décembre-14 frimaire 1793 : décret de la Convention licenciant les armées départementales et supprimant les taxes révolutionnaires.

11 décembre : première lettre de rappel de Javogues par le Comité de salut public.

21 décembre : arrêté de Javogues installant des clubs populaires dans les églises.

26 décembre : arrêté de Javogues maintenant son armée de la Loire en activité.

9 janvier 1794-20 nivôse : arrêté de Fouché-Laporte-Albitte contournant le décret du 4 décembre : les armées de la Nièvre, de l'Allier et de la Loire seront incorporées aux forces parisiennes en garnison à Lyon.

Janvier 1794 : Javogues contraint les prêtres à cesser de célébrer le culte dans le district de Montbrison, puis il ferme les églises, qui deviennent temples de la Raison.

29 janvier : deuxième lettre de rappel.

7-13 février : 28 condamnations à mort prononcées par la commission révolutionnaire de Feurs installée par Javogues.

8 février : troisième lettre de rappel ; il se résigne à rentrer à Paris.

Fausse réconciliation avec Couthon et prudente réserve jusqu'en thermidor.

Nuit du 8 au 9 thermidor : la Commune le dénonce comme l'un des 14 conventionnels qui sont du complot contre Robespierre.

5 juin 1795 : décrété d'arrestation après l'échec des journées de prairial, il se cache jusqu'à ce que l'amnistie d'octobre 1795 lui redonne sa liberté.

Il s'abonne au journal de Babeuf, participe aux discussions entre communistes (dont il n'est pas) et Montagnards, il assiste à l'une des réunions du directoire secret qui prépare le soulèvement.

10 mai 1796 : découverte de la Conspiration des Egaux (Babeuf).

10 septembre : échec du soulèvement de Grenelle. Javogues s'enfuit.

10 octobre 1796 : Javogues est fusillé ; il meurt en ferme républicain.

La mission de Javogues dans le département de la Loire

A en croire les dénonciations de la période thermidorienne, Javogues s'y comporta en « proconsul », en satrape, en vizir, il accumula les « forfaits » dignes d'être comparés aux « crimes des Néron, des Tibère, des Domitien » (1). Il se serait exhibé à Saint-Etienne « assis entre deux femmes, chacune de ses mains était placée sur elles d'une manière que la pudeur ne permet pas de décrire... Il disait... que bientôt toutes les femmes seraient communes, invitait au père de famille de servir de mari à sa fille pour donner des enfants à la République » (2). Ce texte nous éclaire davantage sur les fantasmes sexuels du dénonciateur que sur les convictions de Javogues ! Quant aux administrateurs du département de la Loire, leur indignation leur inspira cette envolée grandiose : « Ce monstre émule de Carrier rougissait de sang les sources de la Loire pendant que son collègue encombrait de cadavres les embouchures de ce fleuve » (3). Le *Tableau des crimes de Javogues dans le département de la Loire* envoyé à la Convention en floréal an III affirme qu'il fut délégué dans ce département par « l'atrocité Couthon », qu'il fut « l'instrument sans le savoir peut-être des infâmes Robespierre et Couthon », partisan de sacrifier « deux millions de têtes pour achever la Révolution » (4). Abus de pouvoir, délits sexuels, cruauté sadique, tel est le conte-

nu de ce que les auteurs de ce *Tableau* qualifient de « crimes contre l'humanité ».

Y a-t-il un noyau de vérité derrière cette charge caricaturale typique de l'époque thermidorienne ? Deux historiens, Colin Lucas et Claude Latta (5), nous fournissent les éléments nécessaires pour comprendre comment la légende noire a pu prendre son envol.

Claude Javogues est né à Bellegarde-en-Forez. Il est issu d'une famille dont l'ascension sociale éclaire les voies de la promotion bourgeoise : son père est garde-marteau des eaux et forêts, notaire et lieutenant du juge de Bellegarde-en-Forez, conseiller du roi, charge qui s'achète et ouvre la voie de l'anoblissement. En 1789, il est un des plus imposés au registre des tailles de Montbrison, son patrimoine est estimé à 50 000 de livres en 1793.

(1) Dénonciation de la commune de Feurs datée du 19 floréal an III- 8 mai 1795 citée par M. Biard *Missionnaires de la république* CTHS 2002, p. 376.

(2) Cité par M. Biard, *op cit* p. 384.

(3) *Id*, p. 380, dénonciation non datée, probablement de mai-juin 1795. Carrier est ce représentant en mission qui a ordonné les noyades collectives de prêtres réfractaires dans la Loire.

(4) *Id*, p. 381.

(5) Colin Lucas, historien britannique, *La structure de la terreur. L'exemple de Javogues et du département de la Loire*. Traduit et publié en 1990 par l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Claude Latta, auteur d'une biographie de Javogues dans le bulletin *Village du Forez*.

Après des études au collège jésuite de Montbrison, un stage de clerc auprès du procureur royal de la ville, une licence en droit acquise à l'université de Valence, le fils s'engage dans une voie professionnelle classique et sage : il exerce comme avocat à Montbrison de 1785 à 1792.

Mais il se fait élire à la Convention, en septembre 1792, où il rallie les Montagnards : il vote pour la mort du roi sans sursis, contre la mise en accusation de Marat. Ce vote de Javogues a provoqué dans la royaliste Montbrison une manifestation qui est évoquée à la Convention comme un attentat contre la représentation nationale : les royalistes ont barbouillé de sang la maison des Javogues...

Les sans-culottes triomphent à Paris les 31 mai et 2 juin, Javogues a voté l'exclusion des vingt-neuf Girondins. Au même moment, ils sont vaincus à Lyon. Le 16 juillet, trois jours après l'assassinat de Marat, la ville ordonne l'exécution du très populaire Chalier, et cela, au mépris de deux décrets de la Convention qui l'interdisaient expressément. Ce geste de provocation signale la rupture définitive entre la bourgeoisie girondine lyonnaise et le pouvoir central. Par décret du 20 juillet 1793, trois conventionnels, dont Javogues, reçoivent de la Convention une mission qui couvre neuf départements dont celui du Rhône-et-Loire ; mission redéfinie et limitée à la Saône-et-Loire pour Javogues, puis étendue à l'Ain et au Rhône-et-Loire, restreinte au nouveau département de la Loire créé le 12 août, reconfirmée pour la Saône-et-Loire par décret du 30 octobre 1793 (6).

Le département de la Loire

La création du département de la Loire est une conséquence de la lutte menée par les représentants en mission présents à Lyon qui veulent mieux contrôler cette région boisée et hostile où peuvent trouver secours et renfort les « muscadins » de Lyon : le département du Rhône-et-Loire perd sa moitié ouest qui devient le

département de la Loire, chef-lieu Feurs où va sévir Javogues (7). Traversé par la Loire, bordé à l'est par les monts du Beaujolais et du Lyonnais, à l'ouest par les monts du Forez et de la Madeleine, le département de la Loire ressuscite l'ancienne province du Forez. Les hautes terres d'accès difficile y dominent : dans le seul district de Roanne on a tué dans les sept premiers mois de 1793, cinq loups, trois louves et vingt-six louveteaux.

Il comprend trois districts : au nord, celui de Roanne, ville commerçante modérée, tête de pont de la navigation sur la Loire ; au centre, celui de Montbrison ; au sud celui de Saint-Etienne, qui est alors une des régions les plus industrialisées de France avec ses fabriques d'armes et d'outils, ses verreries, ses clouteries, ses tissages de rubans et de dentelles dispersés dans les zones rurales. Contrôler cette ville est d'un intérêt capital pour les rebelles lyonnais.

Le district de Montbrison est un désert industriel entre Saint-Etienne et Roanne, l'activité agricole y prédomine au profit de grands propriétaires qui résident à Montbrison ou à Feurs (2 600 habitants) ; centres administratifs et judiciaires, résidences d'hiver d'une petite noblesse pauvre et de la notabilité bourgeoise (dont la famille Javogues offre un bon exemple), lieu d'implantation de nombreux couvents, ces deux villes rassemblent des collectivités essentiellement parasitaires qui drainent la plus grosse part des revenus des ruraux et qui ont fort mal accueilli la révolution.

Les muscadins de Lyon dans le Forez

Les chefs de la rébellion lyonnaise décident, le 9 juillet, d'envoyer un détachement armé pour faire plier les noyaux républicains de Saint-Etienne, de Saint-Chamond, de Montbrison où les jacobins sont arrêtés ou mis en fuite. Jusqu'au début septembre, ces « fédéralistes » du

(6) M. Biard, *op cit.*, p. 529, Dictionnaire Soboul, notice de F. Wartelle.

(7) Décision ratifiée par la Convention, le 19 novembre 1793.

Forez sont en position de force. Les 800 « muscadins » (aristocrates) retranchés à Montbrison sont commandés par un noble venu de la Haute-Loire, La Roche Négly, dit Rimbart, qui organise un coup de main réussi en direction du Puy-de-Dôme voisin : ses hommes capturent les soldats de la garnison de Saint-Anthème et leur chef, le général Nicolas, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre. Puis il s'efforce de prendre le contrôle de la route de Lyon barrée par une troupe de 3 000 paysans républicains. Le 3 septembre, à Salvizinet, s'engage un combat sans merci. Cinquante paysans se réfugient dans une grange où ils sont brûlés vifs... Pour briser cette « Vendée montbrisonaise », la Convention décide d'y envoyer deux colonnes. L'une, partie de Roanne, atteint le 9 septembre Montbrison que les « Lyonnais » ont quitté la veille en emportant avec eux des charrettes de vivres et des otages dont la mère et l'oncle de Javogues. La seconde, dirigée par Javogues vient de Lyon.

La reprise en main militaire du Forez par Javogues...

Cette petite troupe de 1 200 hommes avance avec quatre pièces d'artillerie sous l'autorité politique de Javogues et le commandement militaire de l'adjudant général Valette ; elle entre dans le district de Saint-Etienne le 6 septembre, occupe Saint-Etienne le 7, fonce à marche forcée sur Montbrison atteinte le 9 septembre. Renforcée par des volontaires, elle tente, en vain, de rattraper la colonne royaliste à Montrond dont le château est canonné et incendié. Malgré un affrontement extrêmement sanglant à Chazelles, les royalistes échappent aux poursuites du général Valette et réussissent à rejoindre Lyon.

... et le quadrillage politique

Javogues est de retour à Feurs le 13 septembre où il établit une nouvelle municipalité ; puis il rejoint Montbrison et

Saint-Etienne. Il va quadriller le département d'un réseau de clubs populaires et de comités de surveillance afin d'associer le maximum de jacobins locaux à sa tentative de républicanisation d'un département qui oscille entre le « modérantisme » et la contre-révolution, à deux pas de la métropole lyonnaise.

Sur 237 communes que compte le département, 59 disposent d'un club jacobin : celui de la royaliste Montbrison compte 169 adhérents ; les bourgeois, tels que Javogues, le notaire Bourboulon, le libraire Joseph Bernard (oncle de Martin Bernard, le républicain de 1848), y côtoient des boutiquiers, des artisans, verriers, serruriers, cordonniers, des ouvriers tisserands, des vigneron (8)... Toutes les couches de la sans-culotterie sont ainsi associées à la vie politique de la petite ville, délibèrent, collectent des dons patriotiques, aident à l'armement des soldats de la République, élisent le comité de surveillance qui délivre les indispensables certificats de civisme. Là où il n'y a pas de club, c'est le représentant en mission qui met en place un comité de surveillance (92 dans le département). Le comité de surveillance examine les dénonciations (seulement celles qui sont signées), délivre mandats de perquisition et mandats d'arrêt pour Feurs.

L'armée révolutionnaire de la Loire

Javogues et Bassal créent, le 21 octobre, une armée révolutionnaire de la Loire (près de 1 200 hommes) qui va être le bras armé d'une politique déchristianisatrice et égalitaire dirigée contre les « fanatiques », contre les tièdes ou les douteux, contre les riches soupçonnés, à juste titre, de sympathiser avec les rebelles de Lyon. L'historien britannique Richard Cobb a étudié ces armées révolutionnaires départementales, créées par certains représentants en mission sur le modèle de l'armée révolutionnaire pari-

(8) Numéro spécial de la revue *Village du Forez*, *op cit.* L'historien Claude Latta fournit des cartes très précises de l'implantation jacobine. Elles sont sur le Net.

sienne décrétée par la Convention sous la pression des manifestations des 4 et 5 septembre (9).

Cobb, qui n'est pas tendre en général à l'égard des excès de pouvoir commis par certains dirigeants de ces forces révolutionnaires, formule ce jugement sur Javogues : « *Homme de cœur et de courage, authentique figure de révolutionnaire et de patriote qui terrorise les modérés et les anciens fédéralistes de la Loire* (10).

L'arrêté de Javogues et de Bassal définit en ces termes les fonctions de cette armée de la Loire : « *La recherche des suspects et des conspirateurs, la garde des maisons d'arrêt... la circulation libre des subsistances... l'exécution des réquisitions... la dispersion des rassemblements suspects, la poursuite des hommes sans aveu, la démolition des châteaux... la police des marchés, la conservation des forêts nationales* (11).

Le 5 décembre, et grâce à l'énergique Javogues qui a su secouer les mauvaises volontés, une revue générale à Feurs montre une armée au complet avec ses onze compagnies dont l'efficacité tient à la qualité des capitaines, le marchand Civeton, capitaine de Roanne, Archimbaud, capitaine de Saint-Rambert, 1 148 hommes en tout (12). Dorfeuille, journaliste rédacteur du *Père Duchesne* lyonnais et nommé commissaire par Dubois Crancé quand il dirigeait le siège de Lyon, avait donné, le 30 août, les pleins pouvoirs au marchand roannais Civeton pour « *éclairer les communes sur les événements de Lyon* » et pour arrêter les sympathisants fédéralistes : mission de propagande et de police révolutionnaire (13).

Mais l'armée révolutionnaire de Javogues est menacée de licenciement par le décret du 4 décembre (14 frimaire) qui prononce la dissolution de toutes ces armées départementales, interdit les taxes sur les riches. Le Comité de salut public et la Convention veulent mettre un terme aux initiatives des sans-culottes encouragés par certains représentants en mission qui ont pris des mesures jugées désormais intempestives, notamment celles relatives à la déchristianisation forcée imposée d'en haut et celles qui accompa-

gnent une « économie de guerre égalitaire ». La loi autorise des poursuites judiciaires contre les détachements de l'armée révolutionnaire contre qui affluent les dénonciations des modérés, des riches taxés. Les Montagnards énergiques comme Javogues confrontés à une région hostile n'ont plus les moyens d'endiguer le modérantisme (14).

Des représentants en mission indociles ? L'arrêté du 26 décembre

Javogues va contourner l'obstacle du 4 décembre en s'appuyant sur un article du décret : « *Les taxes révolutionnaires des représentants en mission n'auront d'exécution qu'après avoir été approuvées par la Convention à moins que ce ne soit en pays rebelle* (souligné par nous). L'arrêté du 26 décembre-6 nivôse signé de Javogues et de Girard de l'Aude (responsable de l'industrie des armes à la commune d'Armes) maintient sous les armes l'armée de la Loire. Il s'appuie sur l'article XX section III du décret du 4 décembre qui fait une exception pour les pays rebelles. Les 1 200 hommes resteront donc en activité jusqu'au rétablissement de l'ordre sous le nouveau nom de « *garde nationale requise pour la détention des conspirateurs* » ! Les compagnies dispersées entre Roanne, Montbrisé, Feurs, Rambert, Armeville, Saint-Chalond ne formeront plus qu'un seul bataillon cantonné à Feurs sous l'autorité directe de Javogues.

Désobéissance encouragée par Fouché Albitte et Laporte ?

Et le 20 nivôse, Fouché, Albitte et Laporte ordonnent l'incorporation dans

(9) Cahier spécial des *Cahiers du mouvement ouvrier*, n° 49, notice consacrée à Chaumette.

(10) Richard Cobb, *Les armées révolutionnaires. Instruments de la terreur dans les départements*, Mouton, 1963, p. 240.

(11) Cobb, *op. cit.*, p. 265.

(12) Cobb, p. 280.

(13) Cobb, pp. 595 et 789.

(14) Cobb, p. 756.

l'armée révolutionnaire parisienne (seule maintenue, mais pour quelques mois seulement) des forces révolutionnaires de la Nièvre, de l'Allier, de la Loire et de la Saône-et-Loire en garnison à Lyon. Sachant le caractère périlleux de ces habiletés qui mettent en cause la politique centralisatrice du Comité de salut public, décidé à trouver un accommodement avec la classe marchande et les modérés, Javogues recherche un appui auprès de Collot d'Herbois : celui-ci est membre du Comité de salut public et il s'est fortement impliqué dans la répression lyonnaise. Il lui écrit, le 16 pluviôse, qu'il a renforcé son armée révolutionnaire de 800 cavaliers et qu'il serait aisé de la porter jusqu'à 12 000 hommes « *si l'intérêt de la République l'exigeait* » ! Et il le met en garde sur les conséquences sociales du nouveau cours : « *Le sort des patriotes est à plaindre, partout ils sont vexés et persécutés partout le peuple meurt de faim, les riches sont soutenus puissamment dans la Convention* (lettre du 22 pluviôse). Effectivement, et sous la pression de cette force sociale redoutable, trois semaines plus tard, Hébert sera guillotiné (15).

Javogues déchristianisateur

Les thermidoriens l'accuseront d'avoir recommandé à son armée révolutionnaire de « *tirer* » les ci-devant nobles, les prêtres, les avocats suspects « *comme des bêtes sauvages* » ; son arrêté du 26 décembre accuse les riches et les prêtres de s'être entendus pour affamer le peuple. Les cavaliers révolutionnaires mis en place par Fouché dans la Nièvre ou l'Allier ont partagé ce jugement évidemment inspiré par la haine du haut clergé d'ancien régime fortuné et de moins en moins attaché à sa fonction charitable, haine portée à l'incandescence par la rébellion lyonnaise dont le clergé réfractaire a fourni l'armature morale.

Une unité de cavalerie équipée par l'adjudant général Duret de l'armée des Alpes (titre qu'il tient de Javogues et qui ne sera pas homologué), et un détachement amené de la Commune affranchie

(Lyon) par Javogues vers le 20 décembre et où sévissent les Parisiens, redoutés pour leur « athéisme », vont être les instruments de sa campagne déchristianisatrice bien plus que les gardes nationaux foréziens sensibles aux pressions du milieu local. Les Parisiens, agissant loin de chez eux, ont moins de scrupules à bousculer les prêtres et les dévotes !

Des expédients patriotiques et des déprédations à signification politique

La collecte des métaux précieux s'est surtout effectuée aux dépens des églises du district d'Armeville (Saint-Etienne) ; ces métaux destinés à l'hôtel des monnaies de Paris permettront de frapper des espèces métalliques, seules acceptées en paiement des importations. Il s'agit donc d'une mesure de défense républicaine. La descente des cloches douloureuse aux ruraux est elle aussi justifiée par l'urgence patriotique ; le bronze servira à couler des canons...

Mais la campagne déchristianisatrice ne se borne pas à ces actes que peut justifier la situation militaire. Les profanations, les déprédations relèvent d'une autre logique, celle qui veut signifier aux populations que les temps ont changé et que les nouveaux maîtres sont résolus à se faire obéir, qu'il s'agisse de réquisitions, d'enrôlements ou de contrôle des prix. A la Ricamarie, on a brûlé l'autel, les statues, le crucifix ; autour de la très réactionnaire Montbrison rebaptisée Montbrisé et dépossédée de son statut de chef-lieu de district au profit de Boën, on a systématiquement brisé les croix sur le bord des chemins. Ailleurs, le bilan des destructions semble plus mince.

La chasse aux suspects

Cette armée révolutionnaire est chargée d'arrêter les suspects que lui désignent les représentants en mission, les

(15) Cahier spécial des *Cahiers du mouvement ouvrier*, n° 49, notice Hébert.

autorités constituées, les comités de surveillance multipliés par Javogues. Sont suspects les prêtres réfractaires et les fugitifs venus de Lyon après sa défaite. Dans cette chasse, le marchand roannais Civeton s'est illustré ; il a commandé l'expédition contre Saint-Just la pendue réputée cacher aux alentours les prêtres, les déserteurs, les contre-révolutionnaires qui ont fait le coup de main avec les Lyonnais. Son détachement s'est acharné contre les croix des chemins...

Des commissaires à poigne...

Beaucoup dépend de la personnalité des commissaires. Lapalus, qui est commissaire du comité de sûreté générale, est persuadé comme Javogues que les prêtres sont les principales causes des dissensions mortelles pour la République. Il est resté dans la mémoire des Roannais comme l'une des figures terroristes les plus redoutables de la Loire. Il contraint les curés à remettre leurs lettres de prêtrise dans l'est du district de Roanne ce qui provoque l'agitation dans la campagne et inquiète les modérés Roannais !

Ces derniers feront campagne à Lyon et à Paris contre lui, et pour y échapper, il se réfugiera auprès de Javogues qui le nommera membre du tribunal révolutionnaire de Feurs en pluviôse.

Pignon, un autre de ces intermédiaires dont l'action dépasse peut-être l'intention de Javogues, pourchasse les prêtres dans les campagnes du district d'Armeville ; il les arrête pour cause de fédéralisme. Javogues le met en garde : *« Je t'approuve très fort de détruire le fanatisme mais... persuade-toi bien qu'il nous faut des muscadins et au lieu de nous envoyer la canaille, envoie nous du gros. »*

Pignon a dû regimber et, le 10 octobre, Javogues insiste : *« Tu t'amuses mon cher à m'amener de vieilles bigotes... tu parles de foutaises, c'est toi qui fais des foutaises. Tu t'amuses à de vieilles ensorcelées au lieu des muscadins (les aristocrates) et de riches ci-devant. »*

... finalement approuvés par Javogues qui donne l'impulsion décisive

En janvier 1794, Javogues rejoint ces commissaires dans la chasse systématique menée contre tous les prêtres contraints de se « déprêtriser ». Du 7 au 11 janvier, dix prêtres du district de Montbrisé remettent leurs lettres de prêtrise ; le 6 janvier, un de ses agents ordonne l'arrestation de tous les chanoines et les curés de Rambert-sur-Loire, puis vient le tour de tous les curés du district de Boën et, le 1^{er} février enfin, celui du district de Roanne. L'ordre donné par Javogues de « purger la société des prêtres parasites et trompeurs » s'applique désormais à tout le département où la plupart des églises sont fermées, les cérémonies religieuses réduites au minimum dans le plat pays.

Selon son arrêté du 21 décembre 1793, les églises de la Loire hébergeront désormais des clubs où le peuple pourra apprendre ses droits et ses devoirs ; les presbytères seront transformés en maisons d'école ou en mairies là où il n'en existe pas, un feu public y réchauffera l'hiver « l'humanité souffrante ».

Des administrations épurées et dociles aux suggestions de Javogues, sauf à Roanne

Beaucoup dépend des autorités constituées. Javogues et Bassal, le 14 octobre, ont renouvelé le département, les districts et les municipalités de Saint-Etienne, Roanne et Montbrison. En nivôse, quand culmine l'offensive anticléricale et que Javogues ferme les églises, ces nouveaux administrateurs veillent personnellement à la destruction des autels, préalable à l'établissement des nouveaux temples de la Raison. Mais Roanne fait exception : sa municipalité attendra le 9 février pour s'exécuter ! Roanne la modérée sera à l'initiative de la campagne

contre Javogues et réussira à obtenir son rappel.

La rouerie campagnarde

Dans l'ensemble, les ruraux ont déployé des trésors d'ingéniosité pour garder leurs cloches et leurs trésors.

On sert un plantureux repas au commissaire chargé de descendre les cloches, on lui offre du vin et des filles. Ceux de la Valla jurent qu'ils vont descendre eux-mêmes leurs cloches ; on leur envoie l'ordre écrit de le faire ; ils livrent les cordes en signe d'obéissance, les routes verglacées leur interdisant le transport des cloches expliquent-ils. Enfin, ils conçoivent un plan pour aller voler la cloche du village voisin...

Quand les envoyés du district découvrent l'argenterie cachée à la Valla, la vengeance ne se fait pas attendre, ils saignent les statues des saints, déchirent les livres de piété, piétinent les hosties.

Civeton ordonne de brûler croix, statues et images pieuses...

Curieusement, certains villages ne se montrent pas hostiles à cette offensive contre les objets de culte : Saint-Julien-d'Odes se dit volontaire pour livrer des métaux précieux, Saint-Laurent-la-Conche fait du zèle et déclare qu'elle souhaite remplacer le « *culte de l'erreur et de l'imposture* » par « *celui de la raison et de la vérité* » ; langage de citoyen frotté aux Lumières et peut-être ruse suprême pour envoyer les commissaires mener plus loin leur chasse aux statues ?

Un ancien acteur met en scène la fin des rois

Il y eut aussi des fêtes civiques. C'est Dorfeuille qui organise les fêtes les plus originales à Commune d'Armes où il dirige l'industrie de l'armement, ce qui ne va pas selon lui sans la destruction du fanatisme.

Cet ancien acteur tragique a imaginé deux fêtes grandioses. L'une met en scène l'exécution des tyrans d'Europe et exhibe des allégories dénonçant la supersti-

tion. On aimerait savoir ce qu'en ont pensé les ouvriers de cette fabrique d'armes...

Javogues et les riches

Ses initiatives en ce domaine ont sans doute pesé le plus lourd dans la campagne qui a entraîné son rappel, mais leur impact réel sur la redistribution des ressources est difficile à mesurer.

Fouché et Collot d'Herbois ont arrêté, le 14 novembre 1793-24 brumaire, qu'il sera établi une taxe révolutionnaire sur les riches. Les municipalités dresseront une double liste, celle des riches et celle des indigents.

Cet arrêté répond à une attente des sans-culottes qui l'ont parfois formulée en avançant les représentants en mission : certains des membres de la municipalité d'Armeville, la ville ouvrière, ont préconisé cette taxe dès le 4 septembre. Par arrêté du 23 décembre-3 nivôse (trois semaines après le décret du 4 décembre qui l'interdisait expressément...), Javogues ordonne à la municipalité d'Armeville d'établir cette taxe sur les riches.

Il étend la mesure à toutes les municipalités par son arrêté du 26 décembre : l'homme marié disposant d'un bien estimé à plus de 100 000 livres, et le célibataire, d'un bien estimé à plus de 50 000 livres, devront verser le surplus dans une caisse qui servira à soulager « *l'humanité souffrante* » ; le quart de la somme due devra être versé dans les vingt-quatre heures, des visites domiciliaires devaient convaincre les « riches égoïstes » de s'exécuter !

Roanne s'opposa à la taxe. Ailleurs, on se contenta d'établir les listes d'indigents et celles des riches que Javogues examina encore le 12 janvier 1794, six semaines après le décret de la Convention qui proscrivait cette taxe...

La taxation des riches ne fut perçue qu'à Armeville où l'on devine la pression d'une population ouvrière concentrée, capable, dès mai 1793, de mettre en place un comité révolutionnaire issu des sections pour résister aux administra-

teurs modérés du district et de la municipalité.

“Les hommes qui ont le cœur orfèvre ne sont pas faits pour le gouvernement républicain”

Javogues a furieusement apostrophé la commission militaire de Feurs mise en place par Fouché, Collot et Albitte parce qu'elle venait d'acquitter des nobles faute de preuves. Les termes qu'il emploie pour morigéner des hommes choisis par des représentants en mission qui sont ses pairs illustrent la liberté des rapports entre ces hommes munis de pleins pouvoirs, mais aussi le type de riches qui sont le plus dangereux à ses yeux : « *J'ai vu avec la plus vive douleur que les ennemis nés de la révolution, qu'un comte, commissaire de la commune pour la commission populaire, un noble tel que Magneux, qui possède des richesses immenses ont été relâchés et déclarés innocents. Il faut que vous ayez perdu toute honte et toute pudeur pour aller blanchir des aristocrates aussi gangrenés. Je sais qu'il y en a parmi vous qui ont le cœur orfèvre et qui aiment l'or. Des êtres aussi méprisables ne sont pas faits pour le gouvernement républicain.* » C'est donc le noble et non pas l'accapareur qui incarne le riche aux yeux de Javogues.

On ne s'étonnera donc pas que la maison de campagne du comte de Saint-Polgues ait été mise à sac. Ses trésors ont alimenté la caisse du département (450 000 livres le 12 décembre). Les églises d'Armeville ont été systématiquement dépouillées, et le comte Charpin de Feugerolles, bien qu'acquitté, a jugé prudent de livrer toute son argenterie pour apaiser le terrible Javogues ! Quand il quittera le département, il laissera à Feurs 27 caisses d'argenterie, et 8 à Boën...

Javogues et le maximum

L'armée révolutionnaire avait la responsabilité d'assurer la libre circulation

des grains, ce qui devait l'opposer aux villes affamées qui arrêtaient volontiers les chargements de grains destinés à l'armée, ainsi qu'aux riches fermiers hostiles au maximum et qui préféraient vendre de gré à gré à leur prix plutôt que d'approvisionner les marchés urbains. On ne sait pas grand-chose du rôle qu'a joué Javogues dans cette lutte vitale contre les accapareurs. C'est le district d'Armeville qui a ordonné des visites domiciliaires dans chaque maison du district pour y vérifier les déclarations des propriétaires sur l'état de leurs réserves de grains. Montbrisé a procédé de même. On a pu observer à cet égard les brutalités en usage chez la soldatesque qui cantonnait chez les riches et chez les contre-révolutionnaires. Comment résister à la tentation quand un détachement découvrait chez le curé de Chazelles-sur-l'Advieu un quintal de porc salé, deux années de vin de table, 160 bouteilles de vin vieux et de vins importés, 30 couples de pigeons (plainte de l'an III) ? Viols et pillages ne durent pas manquer...

Il n'en est pas moins significatif de lire sous la plume de Javogues, à l'heure où il sentait ses ennemis prêts de planter leurs griffes dans ses épaules et où il quêta l'appui de Collot d'Herbois : « *Le peuple meurt de faim, les riches sont soutenus puissamment dans la Convention* (lettre du 22 pluviôse).

Terreur en pluviôse

Il remplace la commission de justice populaire de Feurs, qu'il juge trop tendre, et la commission militaire, trop lente, par une commission révolutionnaire plus expéditive. Elle prononce, entre le 7 et le 13 février 1794, 28 condamnations à mort, soit à peine moins que les deux précédentes juridictions en deux mois ! Mais à cette date, le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale sont décidés à se réserver l'usage de la terreur et de rappeler ceux qui en ont mésusé.

Règlements de comptes

Javogues l'indiscipliné, comme on l'a vu avec l'armée révolutionnaire de la

Loire, se permet de ne pas obéir à deux premières lettres de rappel, (11 décembre, 29 janvier) de durcir sa politique anticléricale jugée désormais fautive impolitique grave, et d'étendre le rayon d'action de son armée illégale jusque dans l'Ain, au grand déplaisir de la ville de Bourg, comme on l'a vu... Un contentieux ancien l'oppose à Couthon depuis le siège de Lyon auquel Javogues a participé mais qui s'est terminé par un succès dont Couthon s'est attribué tout le mérite. Javogues a critiqué sa mansuétude à l'égard des Lyonnais vaincus ; Précý, leur chef royaliste, a pu s'échapper...

Les Foréziens, malmenés par la politique de Javogues, les Roannais en tête, mènent indirectement campagne contre lui en attaquant ses commissaires Duret et Lapalus (qui y perdront la vie). Les limites de compétences entre agents des représentants en mission n'étant pas toujours claires et les querelles de clochers entre anciennes provinces resurgissant, les volontaires du Puy-de-Dôme envoyés par le représentant Maignet contre les rebelles lyonnais avaient prétendu faire la loi dans Montbrison que Javogues considérait comme son domaine réservé. Son caractère abrupt n'a sans doute pas joué en sa faveur mais surtout, l'heure est venue des grands procès (mars-avril).

Une troisième lettre de rappel, le 8 février 1794, le contraint à rentrer à Paris ; l'armée de la Loire et le tribunal révolutionnaire de Feurs sont dissous. Il se prête à une séance publique de conciliation avec Couthon et se cantonne désormais dans une prudente réserve. Claude Latta relève toutefois qu'il figure parmi les 14 conventionnels dénoncés par la Commune dans la nuit du 8 au 9 thermidor comme « conspirateurs » qui veulent renverser Robespierre. Son passé va le rattraper.

Un Jacobin fidèle à l'an II jusqu'à la mort incluse

Il est décrété d'arrestation le 5 juin 1795, après l'échec des journées de prai-

rial, quand les thermidoriens chassent de la Convention tous ceux qui s'étaient compromis en l'an II aux côtés des sans-culottes. Il prend la fuite, et ne reparait qu'après l'amnistie d'octobre 1795.

Il a sans doute cru possible le retour à l'an II. Il s'abonne au *Tribun du peuple* comme d'autres nostalgiques de 1793, mais sans partager le programme communiste de Babeuf. Le directoire secret envoie une circulaire à ses agents, les mettant en garde contre les anciens conventionnels tels qu'Amar, Vadier, Laignelot, Javogues Ricord Choudieu qui sont résolus à écarter les Egaux dans le cas où la conjuration réussirait à prendre le pouvoir (16). La conspiration des Egaux est découverte le 10 mai 1796, le soulèvement de Grenelle échoue le 10 septembre. Il ne semble pas que Javogues ait participé ni à l'une ni à l'autre ; mais sa fuite au lendemain du coup de Grenelle, ses amitiés avec les Montagnards irréductibles, son passé enfin, valent « aveux ». Il est fusillé le 10 octobre 1796. Il meurt en ferme républicain, « chantant sur la route » qui le mène au poteau d'exécution. C'est l'heure de la revanche pour les muscadins : à Montbrison, la chasse est ouverte contre les Jacobins ; 14 sont massacrés, parfois à la hache et au sabre, et sans le moindre procès ; leurs femmes sont promenées nues dans la ville.

Javogues devient la légende noire du Forez qui a oublié les deux autres députés foréziens également régicides et dont l'un fut ardent déchristianisateur dans la Marne... Mais on ne pardonna pas au riche notable d'avoir trahi sa classe, de l'avoir menacée d'une taxation exceptionnelle, d'avoir sévi dans la ville même qui fut l'une des rares à oser organiser une manifestation de protestation contre la mort du roi.

Nicole Perron

(16) J.-M. Schiappa, *Les Babouvistes*, édité par les Amis de Gracchus Babeuf, Saint-Quentin, 2003.



Les sociétés populaires en Roannais (59 pour 237 communes).

René Levasseur (1747-1834)



Repères chronologiques

- 27 mai 1747 : naissance à Sainte-Croix-lès-Mans, fils d'un tailleur d'habits.
- 1760 : entre en quatrième année au collège de l'Oratoire du Mans, où il fait des études médiocres, puisqu'il est dernier de sa classe en seconde.
- 1768 : part à Paris apprendre la médecine.
- 1768-1772 : élève en chirurgie à l'hôpital de la Salpêtrière, où il suit une formation de chirurgien accoucheur.
- 1773 : obtient la maîtrise de chirurgien accoucheur.
- 1778 : nommé prévôt en charge de sa corporation dans la ville.
- 1789 : nommé membre du comité permanent de la milice citoyenne formée par le tiers état dans la ville, chargée de la police ; à ce titre, il affronte par deux fois des émeutiers de la faim.
- Mars 1790 : crée la Société des Amis de la Constitution du Mans.
- Août 1792 : élu député à la Convention.
- Décembre 1792 : vote la mort du roi.
- 9 mars 1793 : rédige le décret instaurant un tribunal criminel extraordinaire sans appel et sans recours pour juger les traîtres à la patrie.
- Mai 1793 : élu secrétaire de la Convention avec Robert Lindet et Billaud-Varenne.
- Août-septembre 1793 : envoyé comme représentant en mission à l'armée du Nord, première de ses neuf missions de représentant.
- 9 thermidor (27 juillet 1794) : Levasseur, alors en mission dans les Ardennes, ne participe pas à la séance de la Convention qui décide l'arrestation de Robespierre, Saint-Just et leurs amis.
- Avril 1795 : arrêté sous l'accusation d'avoir participé à la préparation des manifestations de germinal an IV contre la faim.
- Octobre 1795 : libéré à la suite d'une amnistie décrétée par la Convention, il rentre au Mans, où il est bientôt nommé chirurgien adjoint de l'hôpital de la ville.
- Printemps 1815 : nommé au conseil général de la Sarthe après le retour de Napoléon, puis arrêté par les troupes prussiennes et emmené en Prusse.
- Mai 1816 : libéré de sa prison prussienne, il part avec sa femme et sa fille venues le rejoindre à Bruxelles, où se sont installés de nombreux conventionnels régicides.
- En exil, il rédige ses Mémoires, dont les deux premières parties sont publiées à Paris en 1829, mais détruites après un procès qui envoie l'imprimeur pour quatre mois en prison.
- Septembre 1830 : René Levasseur revient au Mans.
- 1834 : mort de René Levasseur.

Le représentant du peuple (extraits de la présentation des Mémoires de René Levasseur par Christine Peyrard)

ELU député de la Sarthe à la Convention nationale, à l'assemblée électorale de Saint-Calais, dont il est le secrétaire et Philippeaux le président, il fait partie d'une délégation globalement montagnarde que Paul Bois (1) a expliquée par l'importance du vote urbain et l'abstention des campagnes.

Ce provincial qui retrouve le Paris de sa jeunesse estudiantine est représentatif de "cette foule d'hommes nouveaux" dont il parle, qui va tenir à la Convention et aux Jacobins une place non négligeable. Elle permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'Assemblée qui proclama solennellement, en sa séance inaugurale, la République en France. Dès le 23 septembre, Levasseur est admis à la société des Jacobins avec une dizaine d'autres conventionnels ; le lendemain, il y prononce sa première intervention. Dans sa deuxième, le 8 octobre, il exprime bien son opinion :

« Avant d'arriver à Paris, on me disait que nous ne pourrions rien faire si nous ne nous faisons environner d'une armée ou si nous ne tenions nos séances ailleurs qu'à Paris.

Arrivé à Paris, le même langage me fut adressé par un de mes prédécesseurs qui siégeait sur le côté droit : il me disait que les tribunes influeraient prodigieusement les délibérations et que les Amis de la Constitution, en voulant tout mener, avaient tout brouillé. Entré dans

la Convention, on a tâché de me prévenir contre la députation de Paris, contre le peuple des tribunes, contre la société, contre Robespierre que j'ai toujours aimé, car il est bon républicain ; j'ai répondu : "J'aime ces Parisiens, parce qu'ils sont patriotes, mais je ne les crains pas ; mon chef de file sera les principes et mon point de ralliement la société" » (Applaudissements) (2).

Le législateur

Tout à sa nouvelle tâche de député, le Jacobin provincial ne fait pas comme les leaders montagnards qui ont le souci d'exposer ou d'expliquer aux Jacobins leurs interventions à l'Assemblée ; aussi, ne trouve-t-on pas d'autres interventions de lui avant nivôse an II. A la Convention, sa première prise de parole est consacrée aux subsistances. C'est le moment où les commissaires girondins de la Convention sont envoyés dans la Sarthe réprimer l'insurrection : ils désarment les sans-culottes, destituent les officiers de la garde nationale mancelle, ferment l'"antre souterrain", ainsi qu'ils appellent le local de la Société populaire unifiée par Levasseur, pour installer le club dans un quartier plus bourgeoise-

(1) Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, 1960, réédition 1984, pp. 270 à 276.

(2) Alphonse Aulard, *La Société des Jacobins*, Paris, 1889-1897.

ment fréquenté, ce qui fait craindre aux petits artisans et boutiquiers que la cotisation ne soit trop élevée pour eux. Le député sarthois préconise, le 3 décembre, une loi qui concilie les principes de liberté économique et de propriété avec l'intérêt général. Il en propose une autre, le 25 avril 1793, quand le pain au Mans atteint un prix plus exorbitant encore qu'à l'automne précédent ou en juillet 1789, dans laquelle il affirme toujours la prépondérance du pouvoir municipal par la surveillance de l'approvisionnement des marchés et par le contrôle de la déclaration des fermiers. Quelques jours plus tard, Philippeaux intervient plus radicalement pour demander du pain pour le peuple et proposer l'ouverture de la discussion sur le prix maximal des denrées, à quoi un Girondin s'oppose en réclamant aussi le maximum des salaires. Cela provoque de violentes agitations dans les tribunes et Levasseur propose leur évacuation, qui est adoptée.

A suivre son activité législative dans les pages du *Moniteur* comme il y invitait lui-même les historiens sous la Restauration ou, mieux encore de nos jours, dans les *Archives parlementaires*, on remarque que la période où le député intervient le plus grand nombre de fois dans le débat parlementaire est le printemps 1793, puis l'hiver 1794. Ses mémoires de justification politique sont justement consacrés d'abord à expliquer ces deux périodes marquées par la lutte de la Montagne contre la Gironde et l'activité du représentant en mission.

Sous la Convention girondine, après le décret sur la levée en masse, l'inquiétude de laisser le champ libre à la contre-révolution à l'arrière, en mobilisant sur le front les patriotes, fait adopter le décret que rédige Levasseur, le 9 mars, de la création d'un tribunal criminel extraordinaire, sans appel et sans recours pour les traîtres à la patrie. L'absence de complaisance envers lui-même ne lui fait pas taire ses responsabilités dans la mise en place du Tribunal révolutionnaire, qu'il explique par les circonstances. "Je ne réclame aucune indulgence, dit-il dans son introduction, que mes concitoyens lisent et jugent." Quand le Montagnard qui a voté la mort du roi sans sursis com-

me lui, Jean-Paul Marat, pour lequel il n'a pas de sympathies personnelles excessives, est traduit par ses collègues devant ce même tribunal le mois suivant, il manifeste vigoureusement son opposition à ce procès politique d'un représentant du peuple qui a été le premier dans son journal à annoncer les trahisons de Dumouriez. Dans le débat sur la faction d'Orléans, accusée de complicité avec le général vendu à l'étranger, se trouve compromis Valence, son frère et ami de 1790 ; on note qu'il n'inclut pas ce dernier dans sa demande de mise en garde-à-vue.

La plus longue intervention de Levasseur à la tribune de la Convention a lieu au début de la séance du 2 juin qui se termine par l'arrestation des députés girondins, prélude à leur traduction devant le tribunal qui a acquitté Marat. C'est le mois de sa plus grande activité à la Convention, où il se place dans le sillage de Robespierre notamment dans l'élaboration de la Constitution de 1793, qu'il considère, un quart de siècle après, comme "un monument gigantesque de la sagesse humaine", même s'il admet qu'elle ne soit pas "un chef-d'œuvre du point de vue formel". Se remémorant en exil le temps passé de la souveraineté du peuple, il rêve d'un avenir où "la démocratie sera le seul gouvernement possible... Oui, un jour viendra où l'égalité sera prise pour base du pacte social, où chaque individu si infime qu'il soit aura les mêmes droits et la même part aux affaires publiques que l'homme le plus élevé dans la hiérarchie sociale, (alors) on ne traitera plus de folle utopie une Constitution qui reposait sur ces bases sacrées" (3). Cette Constitution qui accorde le droit de citoyenneté française notamment à "tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant ou nourrit un vieillard" comme à "tout étranger qui a bien mérité de l'humanité" dans son article 4 ou dans son article 120 qui accorde le droit d'"asile

(3) *Mémoires de Levasseur de la Sarthe*, Paris, 1829, tome I, p. 287, réédition 1989, p. 230.

aux étrangers bannis de leur pays pour la cause de la liberté” en le refusant aux tyrans, est rédigée et votée en moins de quinze jours.

Le conventionnel Levasseur n'est pas seulement un législateur, c'est aussi un Constituant qui a participé, comme il l'indique dans ses notes en bas de page, à la rédaction de plusieurs articles tout en ferraillant contre le côté droit en se faisant recevoir à la section du Contrat-social le 12 mai 1793 et en critiquant, par exemple, les signatures “de main de maître” apposées au bas des pétitions fédéralistes dont il doit rendre compte à la Convention comme rapporteur du comité de correspondance, en les opposant à celles favorables à la Montagne qui ne sont pas signées par “des gens de bureau ni maîtres d'écriture” et ne sont pas ornées de “paraphes et de traits” (4).

À la fin du mois, il est élu secrétaire de la Convention avec Robert Lindet et Billaud-Varenne. Avant de se voir confier d'importantes missions en province, il propose, le 15 juillet, que ses séances qui se tenaient chaque jour de 10 à 18 heures environ débutent deux heures plus tôt, vu les circonstances dramatiques : “Doublons, s'il est possible, notre existence politique. Il nous reste l'éducation publique à décréter et des lois populaires à faire : alors, nous aurons assez vécu !”

Le représentant en mission

De l'intense activité parlementaire, il passe à la vie trépidante du représentant en mission. Déjà envoyé à Nancy, en mars, au moment des troubles pour le recrutement, c'est la Convention montagnarde et son Comité de salut public qui lui témoignent leur confiance en le choisissant pour neuf missions.

Son propre témoignage peut être confronté aux sources nombreuses dont l'historien dispose aujourd'hui : outre celles déjà citées, ce sont surtout les actes imprimés du Comité de salut public qui permettent de suivre au jour le jour le représentant en mission par l'abondante correspondance (plus de

soixante lettres) avec le gouvernement révolutionnaire, les rapports imprimés par la Convention de ses missions ainsi que le compte rendu de ses dépenses et les sources manuscrites du Tribunal révolutionnaire notamment. C'est aux sources que le mémorialiste renvoyait ses détracteurs de la Restauration ou ceux qui, comme Thiers, parlaient de la victoire de Hondschoote sans citer le rôle du conventionnel ; et les historiens qui les ont fréquentées ont rendu hommage à sa conduite (5).

Sa première mission va assurer sa renommée : pendant deux mois, de la fin juillet à la fin septembre, il joue un rôle de premier plan à l'armée du Nord.

Les représentants du peuple, au moins deux, plus souvent trois, investis de pouvoirs illimités par la Convention, sont l'âme de la guerre révolutionnaire. Députés auprès des armées, ils doivent “établir entre les frontières et l'intérieur la correspondance la plus active, imprimer à toutes les sections de la République, à toutes ses armées, à la marine, un mouvement rapide et uniforme par son but et son objet, animer toutes les parties de l'administration du même esprit, accélérer le développement des forces et de la puissance nationales, inspirer l'énergie et l'activité, correspondre avec les généraux, éclairer le

(4) Un agent du ministère de l'Intérieur critique la méthode de Levasseur, épiluchant les signatures et faisant le tri entre “l'écriture aristocratique et celle démocratique”, et ajoute : “Comme s'il n'y avait pas de l'injustice à supposer, d'une part, que les riches sont toujours aristocrates et que les sans-culottes sont toujours éclairés pour connaître ce qu'ils signent ou ce qu'ils marquent d'une croix ; et si l'on avance que les riches ne consultent jamais que leurs intérêts, ne peut-on également supposer que les sans-culottes sont sans cesse trompés par ceux qui les mènent et qui se prétendent leurs amis ?” Cité dans A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, Paris, 1889-1914, tome IX, p. 677.

(5) P. Foucart et J. Finot, *La Défense nationale dans le Nord, 1782-1802*, deux volumes, Lille, 1890, tome I, p. 611, tome II, pp. 26 à 39, 101 à 111, 137 à 149, 211, 383 à 386, 397 à 400. Citons aussi en 1839 l'hommage de l'adversaire : Th. Carlyle, *Histoire de la Révolution française*, Paris, édition française, 1867, tome 111, pp. 312-313. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1853, livre 13. O. Basco, “Un représentant aux armées”, *La Grande Revue*, février 1899.

courage des défenseurs de la patrie, faire observer la discipline, non moins utile aux soldats que redoutable aux ennemis, se faire rendre compte des subsistances, des munitions, de l'approvisionnement des ports, des places, des armées, des moyens d'attaque, de défense ; vérifier les comptes et les états, surveiller tous les fonctionnaires et les agents de la République, visiter les camps, les armées, les places et surtout les hôpitaux ; donner l'exemple du courage, de la patience dans les travaux, dans les dangers, du dévouement à la patrie..."

Ce plan de travail de dix-neuf pages, proposé par le Comité de salut public en mai 1793 aux représentants en mission auprès des armées, indique comme premier devoir de "*se concilier la confiance des généraux*". Très vite, la rivalité entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire va se transformer, sous la pression des circonstances et la trahison de nombreux officiers supérieurs, en une lutte politique visant comme l'a bien vu Thiers "*à régénérer l'art de la guerre*" (6). La bravoure reconnue au général Houchard, commandant en chef de l'armée du Nord, par l'un de ses derniers historiens (7) (mais pas par Levasseur, qui le vit caché derrière une haie à l'heure de l'offensive), ne suffisait plus : la conception politique de la guerre révolutionnaire exigeait un génie stratégique que ne pouvaient manifester ceux qui avaient l'esprit empêtré par la routine d'Ancien Régime. Le chirurgien-accoucheur, trop petit de taille pour pouvoir embrasser la carrière des armes, comme il le dit lui-même, ne cherche pas, comme d'autres civils voulurent le faire, sa correspondance en témoigne, à donner des leçons aux militaires sur les champs de bataille. En fonction des forces en présence, à l'armée du Nord comme à celles des Ardennes, il demande aux officiers supérieurs ce qu'il faut faire pour appliquer les consignes du Comité de salut public et de Carnot en particulier : l'offensive en masse compacte, possible grâce aux nombreuses recrues révolutionnaires, et l'attaque audacieuse, possible grâce à l'enthousiasme patriotique et à l'exemple du représentant du peuple dont le panache et la ceinture tricolores

dans la plaine de Hondschoote étaient une cible idéale face aux Anglais. Le brave Houchard, n'étant pas au niveau des circonstances, est destitué par d'autres représentants que Levasseur, qui remarqua, lui, la capacité et l'ambition de la génération montante, les Jourdan, Hoche, Kléber et Marceau, à diriger cette guerre nouvelle.

A l'hommage de son collègue Benta-bole, qui rapporta à la Convention le mot de Levasseur, un moment cerné par les Anglais dans la défense de Lille et sommé de se rendre, "*Un député ne se rend jamais*" (avant de refuser, le 3 frimaire à la Convention, l'échange de prisonniers en disant : "*Tous les rois coalisés contre nous ne valent pas un représentant du peuple !*"), il préfère modestement signaler à Robespierre le rôle de Jourdan dans la victoire de Hondschoote, qui libère Dunkerque, ou, à la Convention, la bravoure de deux simples cavaliers, par ailleurs analphabètes, qui méritent bien de la patrie un avancement, car le député jacobin fait sienne la revendication de classe qui anime le club parisien avant de gagner l'armée républicaine. Non seulement l'aristocratie est suspecte dans l'armée nouvelle, mais l'incapacité est coupable quand la patrie est en danger : Custine, Houchard, Hédouville, tous ces généraux qui n'arrivent pas à se recycler sur le front du Nord et de l'Est, sont destitués par les représentants du peuple et remplacés par des hommes nouveaux inventant, dans la fermentation révolutionnaire, la régénération de la guerre patriotique.

Le vainqueur de Hondschoote, ainsi que l'indique son monument funéraire au cimetière du Mans, toujours entretenu par les républicains sarthois, à peine rentré du front, est chargé, moins de quinze jours après, d'une mission dans l'Oise où des troubles opposent les citoyens dans leurs sections à l'armée révolutionnaire. Cette armée civile, cette garde bleue des sans-culottes, créée dans l'anarchie consécutive au péril tant exté-

(6) A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, chapitres 17 et 18.

(7) J.-P. Bertaud, *La Révolution armée*, Paris, 1979, pp. 156-157.

rieur qu'intérieur de l'été 1793, dont la cavalerie est dirigée par le jeune Mazuel, pose quelques problèmes à Beauvais, dans la zone d'approvisionnement de Paris, en vendémiaire an II. Le gouvernement confie le soin de les régler à l'énergique Montagnard, qui va faire deux courts voyages dans l'Oise. Rappelé par Robespierre et Saint-Just le lendemain de la lettre où il annonce la fraternité qui règne dans la ville, contradictoire avec d'autres rapports parvenus au Comité, la Convention lui adjoint A. Dumont, représentant du peuple de la Somme, pour le second voyage.

Le secrétaire de la Convention du 9 thermidor diffère totalement d'opinion sur la situation locale : il ne voit qu'"une ville gangrenée" où l'"arrestation de cent cinquante personnes" est nécessaire, tandis que Levasseur assure qu'"aucune ville ne respecte et ne chérit plus la Convention que Beauvais" et juge indispensable l'élargissement des deux patriotes emprisonnés à tort. "N'étant pas d'accord, nous nous sommes séparés", écrit, le 15 brumaire, le député sarthois au Comité de salut public. Levasseur est choisi alors par le Comité, sous la plume de Barère, pour procéder à l'épuration des autorités, dans le district de Gonesse, impliquées dans un trafic de biens nationaux. Il y fait libérer les sans-culottes emprisonnés par ses collègues Delacroix et Musset, et arrêter celui qui les avait destitués "pour donner la place aux riches". Est-ce leur fréquentation qui lui fera dénoncer quelques jours plus tard "les députés aux fortunes scandaleuses" et ces "représentants du peuple qui sont devenus les fournisseurs de la République" ? L'affaire de Gonesse, en tout cas, où l'armée révolutionnaire parisienne sert d'instrument pour la première fois de la Terreur (8), comme celle de Beauvais illustrent bien la difficulté du gouvernement à apprécier les réalités locales selon les hommes qu'il délègue en mission, l'exagération ou la modération dont ils font preuve comme leurs faveurs envers les riches et les puissants ou leur soutien aux sans-culottes.

La politique déchristianisatrice que l'armée révolutionnaire préconise dans

la région est brièvement soutenue par Levasseur le 20 brumaire à l'Assemblée, puis le 2 frimaire, lorsqu'il intervient dans le débat sur le traitement à accorder aux prêtres abdicataires où il déclare que "le fanatisme a été de tout temps le plus grand fléau de l'humanité" et approuve leur nouvelle profession de foi qui doit faire enfin connaître "l'empire de la raison". Mais le rationaliste que rencontrera David d'Angers en 1831, gardant pour la mémoire de Robespierre la plus haute estime, fâché seulement qu'"il se soit mis dans la tête ses idées de culte et sa fête de l'Être suprême" (9), n'a pas été un ardent déchristianisateur, comme Dumont, qu'il laisse dans l'Oise. Le lendemain de son intervention en faveur de Mazuel emprisonné, il désapprouve, le 8 nivôse, la pétition des clubistes d'Amiens, faisant sien le jugement de Robespierre sur le caractère "impolitique", du moins, de la fermeture des églises, au nom même du principe de la liberté des cultes qu'il avait voulu amender dans le débat constitutionnel de juin.

Le 9 frimaire, Carnot, dont la gravure ornera avec celle de Kléber le minable garni qu'il habite au Mans après la révolution de 1830, lui confie la défense républicaine dans "tous les lieux qui bordent la Loire d'Orléans à Nantes" : sa cinquième mission le dépêche de toute urgence, avec un courrier que le Comité de salut public lui adjoint spécialement, sur le front de l'insurrection vendéenne, où il reste quinze jours. Peu de temps auparavant, il avait expliqué les revers militaires en Vendée par le morcellement des armées républicaines et la non-application de l'attaque en masse préconisée par le gouvernement.

A Orléans, il réquisitionne tous les hommes en armes et une compagnie de canonniers de l'armée révolutionnaire ; à Saumur, il fait mettre la ville en état de siège ; au siège d'Angers, il vante l'éner-

(8) R. Cobb, *Les Armées révolutionnaires, instruments de la Terreur dans les départements*, Paris, 1963, pp. 528 à 532.

(9) David d'Angers, *Carnets de notes*, Paris, 1958. Carnet 16, p. 167. Voir aussi F. Letessier, "René Levasseur de la Sarthe et David d'Angers", *Bull. Soc. Sciences et Arts de la Sarthe*, 1952.

gie des républicains et des citoyennes ; à Tours, il épure les autorités constituées et répond du patriotisme des sans-culottes. Mission importante, puisqu'elle va l'opposer politiquement à son "frère et ami" manceau Pierre Philippeaux.

Celui-ci, habité par la rectitude morale et pétri de l'amour de la patrie, qui, en montant sur l'échafaud, lui faisait éprouver "*un noble orgueil à lui servir d'holocaste*", s'est vu confier, comme tous les Montagnards, une importante mission, le 24 juin 1793, auprès des départements du centre et de l'ouest. Mauvaise mission, car il n'a pas de pouvoirs spécifiques auprès de l'armée, et l'homme, qui ne peut se déterminer que par sa conscience, ne peut taire ce qu'il voit en Vendée : la nullité des généraux et des représentants en mission auprès de l'armée. Mauvaise mission aussi parce que les Parisiens jugent déplorable ses attaques virulentes lancées par le journaliste, dans son *Défenseur de la Liberté ou l'Ami du Genre humain* (10), qu'est aussi le représentant en mission. Mauvaise mission, enfin, parce que l'avocat ne peut s'empêcher de préconiser aux militaires un art de conduire la guerre opposé à la ligne révolutionnaire défendue par Vincent, très influent au ministère de la Guerre, et par Ronsin, chef de l'armée révolutionnaire en Vendée. Politiquement irresponsable, il coalise contre lui non seulement les généraux et ses collègues, mais aussi les Cordeliers, qui soutiennent l'armée révolutionnaire.

Le 7 frimaire, Valframbert, un des taxateurs sarthois de novembre 1792, organise une réunion de patriotes à laquelle il invite trois députés sarthois, qu'il a connus au club du Mans, Philippeaux, Boutroue et Levasseur, avec ses nouveaux amis, depuis qu'il est commissaire à la Guerre, Vincent, le secrétaire de son ministère, Chaumette et Hébert, procureur et substitut de la Commune de Paris. Philippeaux se fâche avec les hébertistes au moment où la discussion s'engage sur la Vendée et il est insulté pour avoir réclamé à la Convention la destitution de Ronsin et de Rossignol, des "*patriotes prononcés*" et se fait traiter d'"*aristocrate et de Feuillant*" (11). La dispute privée ne fait qu'ouvrir le grand

débat qui oppose l'aile gauche et l'aile droite au sein de la Convention et de ses comités pendant tout l'hiver 1793-1794. Au centre, Robespierre hésite alors : le 3 nivôse, aux Jacobins, le débat est engagé par Collot d'Herbois, après la lecture de la lettre du général Rossignol contre les inculpations faites par Philippeaux. Quand Levasseur met en doute le patriotisme de son confrère et interpelle Hébert à propos des insultes échangées au cours de ce dîner, Robespierre intervient pour soutenir la proposition de Danton d'écouter Philippeaux et d'oublier les querelles personnelles afin de maintenir l'unité républicaine.

A nouveau, le 14 pluviôse, à la Convention cette fois, Danton fait taire la querelle Levasseur-Philippeaux au nom du même principe, en faisant décréter la mise en liberté des généraux révolutionnaires.

L'abolition de l'esclavage

Deux jours après, le 16 pluviôse (4 février 1794), la Convention écoute enfin le rapport d'un des trois députés de Saint-Domingue, principale colonie française, pour confirmer la mesure prise par un des commissaires de la République envoyés pour régler les troubles aux Antilles. Sonthonax, le 29 août 1793, avait en effet aboli l'esclavage dans la partie nord de l'île afin de rallier les insurgés à la cause républicaine face aux Anglais.

Après leur discours, le robespierriste Levasseur prend immédiatement la parole : "*Je demande que la Convention, ne cédant pas à un mouvement d'enthousiasme, mais aux principes de la justice, fidèle à la Déclaration des droits de l'homme, décrète dès ce moment que l'esclavage est aboli sur tout le territoire de la République. Saint-Domingue fait partie de ce territoire, et cependant, nous avons des esclaves à Saint-Domingue ! Je demande donc que tous les*

(10) P. Philippeaux, *Le Défenseur de la Vérité ou l'Ami du Genre humain*, septembre 1792-frimaire an II, 2^e volume, n^{os} 34, 41, 45.

(11) A. Tuetey, *op. cit.*, tome XI, p. 335.

hommes soient libres, sans distinction de couleur” (12).

Le dantoniste Delacroix rédige le décret et l'Assemblée entière se lève par acclamation. Le président de la Convention prononce l'abolition de l'esclavage au milieu des applaudissements et des cris mille fois répétés de *“Vive la République !”, “Vive la Convention !”, “Vive la Montagne !”*.

C'est donc en pleine Terreur que la République française donne au monde cet exemple et garantit législativement l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et l'article 3 de celle de 1793, comme c'était dans les circonstances dramatiques de l'été 1793 que l'abolition de la traite des Noirs avait été proclamée.

Même si le décret du 16 pluviôse n'a pas répondu aux souhaits de Danton — battre l'Angleterre en propageant la contagion révolutionnaire dans toutes les colonies —, même si le lobby colonial redeviendra dominant sous Napoléon, les républicains français épouseront désormais le combat anti-esclavagiste jusqu'en 1848.

Pendant la crise, tant sociale que politique, de ventôse, quand les Cordeliers dirigent le mécontentement populaire vers la voie de l'exagération terroriste, quand, aux hébertistes qui semblent préconiser la violence comme système politique, s'opposent les dantonistes, qui réclament l'indulgence, que fait un robespierriste à la Convention ? Le 5, il lui demande de surseoir à une procédure conduite contre deux patriotes à la commission militaire de Tours ; le 16, il apprend par Châles, revenu de sa mission à Lille la tête bandée, que *“les principes du plus pur républicanisme”* qu'il avait prêchés avec Bentabole *“étaient oubliés”* ; le 18, il s'oppose aux pétitionnaires de Nancy venus réclamer à la barre l'arrestation d'un homme que venait

d'acquitter le Tribunal révolutionnaire ; le 29, il est envoyé pour une sixième mission par Robespierre, qui rédige l'arrêté du Comité de salut public, *“pour rendre justice aux patriotes opprimés de Seine-et-Oise et réprimer les ennemis de la Révolution”*.

Pendant le drame de germinal, le 16, au club, il intervient après Robespierre pour dénoncer l'enrichissement scandaleux de Danton et Delacroix en Belgique (...).

La dernière mission

Au 9 thermidor, René Levasseur n'est pas à Paris : il est en mission dans les Ardennes. Il a été mandaté, le 2 floréal, *“de se rendre sans délai à Sedan et de prendre toutes les mesures de salut public et de sûreté générale dont il a été chargé”*. Ces deux dernières missions, car il fait deux voyages et séjourne près de trois mois, sont celles qui vont lui rester très pénibles à évoquer. A son tour, c'est sa mauvaise mission. Mauvaise, car il est député auprès du département et pas auprès de l'armée, et s'en plaint au Comité dès son arrivée : *“Je vous avoue, mes chers collègues, que j'aimerais mieux me battre contre les Autrichiens que contre de vils aristocrates”* (8 floréal), ce qui ne l'empêchera pas d'être au siège de Charleroi, puis de Namur, mais lui fera rater la victoire de Fleurus ; mauvaise aussi, car faire régner la terreur quand la révolution est glacée répugne à l'homme qui a toujours agi avec justice et modération dans toutes ses missions ; mauvaise, enfin, parce que sa santé chancelle au moment où à Paris la Révolution bascule le 9 thermidor.

(12) *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, tome XIX, p. 387. Archives parlementaires, Paris, 1962, 1re série, tome LXXXIV, p. 283.

MÉMOIRES
DE R. LEVASSEUR

(DE LA SARTHE)

EX-CONVENTIONNEL



BIBLIOTHÈQUE DU BICENTENAIRE
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

— *Messidor / Editions Sociales* —

Albert Sorel :
L'Allemagne
et la Révolution
française

Membre de l'Académie française — ce qui suffit déjà à indiquer en lui un défenseur de l'ordre existant —, Albert Sorel a publié en 1903 et 1904 un énorme ouvrage en huit volumes : *L'Europe et la Révolution française*, qui couvre toute la période qui va de 1789 à 1815, Albert Sorel considérant le Consulat et l'Empire comme une prolongation de la Révolution française.

Les huit volumes se répartissent de la façon suivante : première partie : *Les mœurs politiques et les traditions* ; deuxième partie : *La chute de la royauté (1789-1792)*, ouvrage couronné deux fois par l'Académie française elle-même ; troisième partie : *La Guerre aux rois (1792-1793)* ; quatrième partie : *Les limites naturelles (1794-1795)* ; cinquième partie : *Bonaparte et le Directoire (1795-1799)* ; sixième partie : *La Trêve, Lunéville et Amiens (1800-1805)* ; septième partie : *Le blocus continental, le grand Empire (1806-1812)* ; huitième partie : *La Coalition, les traités de 1815 (1812-1815)*.

Albert Sorel qualifie toujours les sans-culottes parisiens de "populace".

Il condamne évidemment le procès de Louis XVI et affirme que son exécution "*releva Louis XVI et le marqua pour l'histoire*" (volume 3, page 267), mais écrit de façon significative à la page suivante :

"Si quelque chose avait pu ressusciter l'antique monarchie capétienne, l'événement du 21 janvier aurait, par cette sorte de transfiguration, opéré ce miracle. Mais la déchéance de la royauté était irrévocable ; la royauté l'avait préparée de ses mains, la Révolution n'avait fait que la déclarer."

La description qu'il fait du Club de Mayence et du comportement du général Custine n'en revêt que plus d'intérêt.

Rappelons que l'Allemagne est alors divisée en une kyrielle de principautés, duchés, petits royaumes, évêchés autonomes soumis à l'empereur d'Autriche-Hongrie et parmi lesquels, bien sûr, se détache à l'est — donc loin des frontières de la France — le royaume de Prusse.

(P.-S. : les intertitres sont de la rédaction.)

“La guerre d'affranchissement (1792) : la rive gauche du Rhin”

LA journée du 10 août et surtout les massacres de septembre avaient enlevé, en Allemagne, beaucoup d'admirateurs à la Révolution ; mais ceux qui demeuraient se montraient plus convaincus et plus enthousiastes. L'esprit qui dominait parmi eux était l'esprit cosmopolite (1).

La Gironde personnifiait, à leurs yeux, la nouvelle France. Les conceptions vagues des orateurs de ce parti, leur langage dithyrambique, leurs sentiments généreux, leur culte de l'humanité, leurs exhortations à l'affranchissement des peuples permettaient à leurs disciples allemands de se réclamer de leur exemple et d'invoquer leur concours, sans cesser pour cela de se sentir Allemands et sans trahir l'Allemagne. La Révolution française exaltait à la fois chez ces Allemands l'amour de la liberté et l'amour de la patrie : ils entendaient, par ces grands mots qu'ils répétaient, leur liberté propre et leur propre patrie, et ils n'aperçurent d'abord ni de malentendu ni de conflit de sentiments entre eux et les Français. On en vit beaucoup qui, lors de l'invasion, reprochaient à leurs princes d'avoir si mal défendu l'Empire, applaudir ensuite aux victoires de ces mêmes Français sur ces princes incapables. Nombre de bourgeois chantaient successivement la *Marseillaise* et l'ode de Schiller à la liberté. Ils unissaient dans leurs acclamations la France libératrice à l'Allemagne délivrée. Très peu partagè-

rent les impressions de Perthes, qui disait, en apprenant les succès de Custine : *“Comme homme et citoyen du monde, je m'en réjouis ; comme Allemand, j'en devrais pleurer.”*

Un enthousiasme confus et sincère

Cet enthousiasme confus et sincère exerçait son mirage sur la petite république intellectuelle qui s'était formée à Mayence. Il s'y trouvait des fanatiques et des “éleuthéromanes”, à la manière d'Euloge Schneider : le professeur de droit naturel Joseph Hoffmann, le professeur de mathématiques Mathias Metternich, le médecin Wedekind.

Mais la plupart de ces républicains et patriotes mayençais étaient des bourgeois, des savants, des fonctionnaires “éclairés”, hommes de caractère timide, de tempérament humain, de bonhomie sentimentale. On rencontrait parmi eux peu de zélés d'une révolution jacobine. Leurs véritables chefs de file étaient de nobles rêveurs : le théologien Biau, sorte de précurseur de Schleiermacher ; Adam Lux, poète égaré dans la politique ; Georges Forster enfin, une des plus belles et plus pures intelligences du temps.

(1) Voir l'ode de Klopstock sur la guerre. Il l'envoya à Roland.

Né pour cette révolution cosmopolite

Forster semblait né pour cette révolution cosmopolite, dont il personnifia avec tant de candeur les illusions et dont il paya la déroute d'une mort si douloureuse. Né à Danzig, fils d'un voyageur et naturaliste célèbre, il avait, avec son père, suivi le capitaine Cook dans son tour du monde. Il écrivit la relation de cette expédition, et il révéla dans cet ouvrage un esprit scientifique et un talent littéraire original. Alexandre de Humboldt le proclame son maître. Forster passa par Paris, où il connut Buffon, et revint en Allemagne en 1778. Il y vécut dans la gêne et y connut toutes les épreuves. Son père, très prodigue, s'était fait enfermer à Londres dans la prison pour dettes. Georges Forster tâcha de l'en tirer, de le faire vivre et de suivre en même temps sa vocation scientifique. Son imagination mobile et passionnée le livra à tous les souffles du siècle. Il traversa *"la période de tempête et d'assaut"* ; il tâta de la religiosité de Jacobi ; il connut Goethe et s'affilia aux rose-croix. La droiture de son esprit et le sentiment qu'il avait de la réalité le dégoûtèrent vite des théosophes. Il revint à l'étude des hommes vivants et de la nature animée, avec une soif d'idéal, un culte de la civilisation, une aspiration vers la liberté qui le tinent constamment au-dessus du labeur souvent fastidieux auquel il était contraint de se livrer. Il fit des traductions et parcourut, en enseignant, la Pologne et l'Allemagne. L'électeur de Mayence l'appela, en 1788, et le nomma bibliothécaire. Forster se lia avec l'historien suisse Jean de Muller, alors secrétaire de l'électeur, et devint l'honneur du petit monde savant de Mayence. Il avait trente-huit ans.

Il lui restait un fond toujours instable d'inquiétude et de curiosité. La Révolution le captiva et éveilla dans son âme une passion qui dormait encore, celle de l'action politique et de la lutte pour l'humanité. Il fit une excursion sur le Rhin, en 1790, en compagnie d'Alexandre de Humboldt. Ils vinrent à Paris, où ils assistèrent à la Fête de la fédération ; puis, ils allèrent observer la révolution de Bel-

gique. Forster publia un récit de leur voyage, qui popularisa son nom en Allemagne et contribua fort à y faire admirer la Révolution française.

L'horreur de la contre-révolution

Il ne désirait cependant pas que cette révolution s'étendît à sa patrie ; ni les temps ne lui semblaient venus, ni les peuples ne lui paraissaient mûrs. Il présentait une banqueroute de la liberté. Il ne pardonnait point aux princes allemands d'avoir, par leur injuste coalition, précipité cette crise et compromis les destinées du peuple allemand, sans modifier celles du peuple français. Il estimait la Révolution invincible en France, mais il demeurait Allemand d'instinct et de cœur, sous sa draperie de cosmopolite, tout comme les cosmopolites de France demeuraient très Français d'instinct et de tradition. Il assista au couronnement de François II, et rien ne trahit mieux ses sentiments intimes que l'impression qu'il rapporta de ce spectacle, dans le temps même où il condamnait la croisade monarchique et où la vue des émigrés français lui inspirait l'horreur de la contre-révolution. *"L'empereur, écrivait-il, a l'air si jeune, si innocent, si honnête, qu'en le voyant passer avec la couronne, sortant de l'église, les larmes m'en sont venues aux yeux !"*

L'approche des Français le troubla. Il inclinait toutefois à s'accommoder le mieux possible avec eux, mais sans les appeler. Il ne fut pour rien dans les démarches que certains "patriotes" de Mayence firent auprès de Custine. Boëmer, Dorsch et Stamm étaient au quartier général français leurs intermédiaires naturels. Ils persuadèrent sans peine Custine que leurs concitoyens n'aspiraient qu'à être délivrés des nobles et des prêtres ; ils le renseignèrent sur les côtés faibles de la place et l'assurèrent qu'elle était hors d'état de résister. Servan, Biron et Dumouriez redoutaient cette aventure. Custine lui-même la jugeait hasardeuse. Cependant, il la préparait par ses émissaires. Les Mayençais, avant même d'être attaqués, se disposaient à capituler et s'occupaient d'amadouer le vainqueur.

Le gouvernement électoral perdit la tête ; ses troupes s'étaient fondues dans le corps autrichien ; l'argent de son trésor avait servi à héberger les émigrés et à fêter les princes allemands. L'électeur était à Aschaffenburg ; il arriva en hâte à Mayence, le 4 octobre, engagea les habitants à se défendre à outrance, fit effacer les armoiries de sa voiture et s'en alla coucher à Würzburg. La panique commença ; les agents de la cour ne songèrent plus qu'à emballer les trésors des églises et ceux des palais. Gentilshommes, ecclésiastiques, émigrés français, tout ce qui avait à redouter l'invasion s'entassa sur des bateaux ou dans des voitures, emportant tout ce qu'on pouvait sauver, jusqu'au vin des caves. Le 9 octobre, raconte Forster, il n'y avait plus dans ma rue que deux maisons, dont la mienne, qui ne fussent pas abandonnées.

Il restait dans la forteresse 1 300 soldats d'Empire et 800 Autrichiens. Le gouvernement réquisitionna les paysans et parvint à mettre 190 canons en batterie. Si les casernes étaient vides, les arsenaux étaient encore bien remplis. Le landgrave de Darmstadt, appelé à la rescousse, répondit que les Français avaient trop ménagé ses possessions d'Alsace pour qu'il voulût se brouiller avec eux. Les ministres de l'électeur invoquèrent l'intervention de la Diète. Cette assemblée lança une circulaire et écouta, le 11 octobre, la lecture d'un rescrit impérial. La postérité, déclarait l'empereur, s'étonnera d'apprendre qu'à la fin du dix-huitième siècle, il n'y avait plus d'esprit public en Allemagne. L'empereur invita les Allemands à montrer leur patriotisme.

Celui des défenseurs de Mayence ne se manifestait point. Les gens de Fulda et ceux de Nassau qui servaient dans la garnison s'en retournèrent chez eux, jugeant inutile de se faire exterminer pour le compte des Mayençais. Ces derniers formaient le vœu qu'on n'exterminât personne. Les préparatifs de guerre leur parurent dangereux pour leur sécurité. Ils refusèrent le service du rempart, et, dès le 5 octobre, on vit partout dans les rues la cocarde tricolore. Custine n'était pas sans inquiétude sur les mouvements des Autrichiens ; l'effroi qu'il répandait raffermirait son audace. Il se dit que la

conquête de Mayence jetterait la consternation dans l'Empire, et que cette conquête, très facile, serait prestigieuse. Le 19 octobre, il parut devant la ville, déploya ses troupes, fit allumer de grands feux, apporter des échelles, étaler des fascines, et se démena de telle façon que les Mayençais, très disposés d'ailleurs à se soumettre, se prirent d'épouvante à la lecture des sommations qu'il leur adressa : *“Si vous hésitez, demain vous ne serez plus. Vous avez à choisir entre la destruction et la fraternité que nous vous offrons... J'ai tous les moyens de faire réduire votre ville en cendres : grils pour tirer à boulets rouges, obus d'artifice pour incendier...”*

De belliqueuses figures de rhétorique

Custine releva ces belliqueuses figures de rhétorique de quelques volées de son artillerie légère, et Mayence se prononça pour la fraternité. La capitulation fut signée le 21 octobre. On ne peut, à proprement parler, dire que la garnison obtint les honneurs de la guerre, mais elle sortit avec armes et bagages. Les agents, officiers et serviteurs de l'électeur, ainsi que les membres du clergé, eurent la faculté de se retirer. La sécurité des personnes et celle des propriétés furent garanties aux habitants.

Vers midi, les portes de la ville s'ouvrirent. C'était un dimanche, la population se porta en foule vers le camp français. Forster s'y rendit avec sa femme. *“Vive la République !”*, cria-t-il en saluant le premier soldat qu'il aperçut. *“Elle vivra bien sans vous !”*, répondit le républicain. Les Français distribuèrent force cocardes, et la populace allemande profita de l'événement pour saccager les vignes de l'université. A six heures, Custine fit son entrée. Il se rendit au palais épiscopal où la valetaille le reçut princièrement, puis il s'en alla à la maison de ville. Il y avait convoqué le conseil, le magistrat, ainsi que l'on nommait cette assemblée. Des bourgeois s'étaient joints aux conseillers ; il y avait là environ une centaine de personnes. Custine les harangua. Il annonça que la République leur

offrait son amitié : elle ne leur imposerait aucune contribution et elle les laisserait libres de se gouverner à leur guise : *“Dans le cas même où vous préféreriez l’esclavage aux bienfaits de la liberté, vous resterez libres de décider de quel despote vous voulez recevoir les chaînes... Vous êtes donc en possession de décider souverainement si vous voulez conserver l’ancienne Constitution, vous en choisir une nouvelle ou accepter celle des Français.”* Bœhmer traduisit en allemand ce discours encourageant. Il fut d’autant mieux accueilli que la belle discipline des troupes et la bonne humeur des soldats inspiraient une entière confiance dans les promesses du général.

La “Société des amis allemands de la liberté et de l’égalité”

Les propagandistes s’empressèrent de former une “Société des amis allemands de la liberté et de l’égalité”. Ce club s’ouvrit le 24 octobre ; un millier de Mayençais assistaient à la cérémonie. Custine tint un nouveau discours qui confirma le précédent : *“Nous ne faisons cette guerre que pour n’en plus faire à l’avenir, pour punir les iniquités qu’on a exercées contre nous, pour faire connaître aux peuples qui sont nés pour être libres les Droits de l’homme.”* L’assistance applaudit ; on cria : *“Vive la nation !”*, cri que chacun pouvait prendre pour soi et qui, par conséquent, mettait tout le monde d’accord.

Forster ne s’était point fait inscrire au club ; mais son parti était pris, il allait à la France. Il écrivit, le 21 octobre, le jour de la capitulation, à un de ses amis de Berlin : *“Il faut faire la part du feu. Heureusement pour l’Allemagne que le Rhin est là. Il doit former la frontière entre le pays de la République et l’Allemagne. Ce serait une pure folie de s’attacher encore aux vieilles chimères de l’inviolabilité et de l’indivisibilité de l’Empire. On s’expose à tout perdre pour vouloir retenir quelque chose. L’exemple de la puissance royale en France en est la preuve. Tout conseille de faire la paix en cédant Trèves et Mayence à la France.”*

Jean de Millier partageait ce sentiment ; il donna le même avis. Le 25 octobre, Forster se rendit chez Custine avec une députation de l’université. Le général français fit lire le même soir, au club, un *“Appel à la nation allemande”*. Il y reprenait, en le commentant, le thème de ses précédentes harangues. Il promit de ne frapper d’impôt que les privilégiés, de respecter le libre vœu des peuples et de défendre leur indépendance contre les despotes.

Le 26 octobre, il convoqua les corporations et les invita à exprimer leurs vœux sur le gouvernement futur du pays. Les membres des corporations inclinaient vers une sorte d’oligarchie bourgeoise et de commune dans l’esprit du Moyen Age ; mais c’étaient des gens circonspects. Ils répondirent qu’ils s’en remettaient à l’ordre des commerçants. Cet ordre comptait 97 membres. Trois étaient absents, 13 votèrent pour la Constitution française et 81 pour une Constitution monarchique tempérée par des Etats, et pour le maintien de l’union avec l’Empire. Les professeurs, les médecins, les juristes, les prêtres ne furent point consultés : les uns avaient adhéré au club et travaillaient pour la République ; les autres y étaient hostiles.

Il perdit l’occasion de pousser à fond ses avantages

Custine s’était beaucoup avancé dans ses discours. Il jugea prudent de prendre les ordres de son ministre et de s’assurer des dispositions de la Convention. Il se rendait compte, d’ailleurs, que son succès était tout de contenance. Comme il avait peu de suite dans les idées, et qu’il demeurait homme de plaisir, il se divertit en attendant les instructions de Paris et se complut à jouir de sa victoire. Il refit d’ailleurs son armée, la reposa, forma des magasins ; mais il perdit l’occasion de pousser à fond ses avantages, d’embarrasser la retraite des Prussiens et de profiter de l’effroyable panique que l’invasion avait jetée dans l’Empire.

Le duc de Deux-Ponts s’était mis en règle. Il avait reconnu Desportes comme

ministre de la République et promis de voter à la Diète en faveur de la paix. L'électeur de Trêves, qui ne pouvait espérer de la part de la France les mêmes ménagements, ne songea qu'à se dérober par la fuite. Il résidait à Coblenz : il fit empaqueter tout ce qui se pouvait emporter ; la cour, les fonctionnaires, les magistrats et les moines firent comme l'électeur et passèrent le Rhin. Il y avait quelques soldats à Ehrenbreitstein : les habitants parlèrent de défendre cette forteresse. Le conseil de guerre s'y opposa. Les gens de Coblenz prirent peur, barricadèrent leur ville et arrêtaient les voitures de l'électeur. Les Etats se réunirent et délibérèrent de députer vers Custine pour régler d'avance la capitulation. L'électeur parvint enfin à quitter sa résidence le 21 octobre. Il se réfugia à Bonn, où l'on avait aussi peur qu'à Coblenz. Le Rhin ne suffisait pas à rassurer les gouvernants de la rive droite. La famille du landgrave de Cassel ne se jugea pas en sûreté dans cette ville et s'en alla plus loin dans l'Allemagne, le landgrave de Darmstadt ne s'arrêta qu'à Giessen ; le margrave de Bade et le duc de Wurtemberg protestèrent de leur neutralité ; l'électeur de Bavière fit élever sur ses frontières des poteaux où on lisait : "Territoire neutre du Palatinat." Wetzlar se déclara neutre comme siège du tribunal d'Empire, et la diète de Ratisbonne loua des bateaux pour descendre le Danube.

Custine avait alors d'autres soucis

Le 26 octobre, les délégués de Coblenz arrivèrent à Mayence, offrant de livrer la ville et la forteresse : il n'y avait plus de poudre à Ehrenbreitstein, affirmaient-ils ; le prince électeur avait tout abandonné aux émigrés ; ils ajoutaient qu'un coup de main suffirait pour s'emparer de Rheinfels. Custine avait alors d'autres soucis. Il trouvait glorieux et lucratif de faire de l'argent en propageant la liberté. Il envoya ses lieutenants battre le pays jusque sur la rive droite du Rhin, annoncer la bonne nouvelle aux peuples et la grande réquisition aux tyrans. Hou-

chard fut chargé de rançonner Hombourg ; il poussa jusqu'à Manheim. Neuwinger, avec 3 000 hommes, somma Francfort de capituler. La ville capitula. Custine avait donné ordre de saisir chez un banquier 14 000 000 de francs qui appartenaient à des Autrichiens. Neuwinger taxa les privilégiés à 2 000 000 de florins. Le Sénat protesta qu'il n'y avait point de privilégiés dans Francfort et que chacun y payait l'impôt, selon ses ressources. Les représentations de ces républicains oligarques déconcertèrent Neuwinger : il consentit quelques concessions et permit aux magistrats de députer vers Custine. Ce général ne voulut rien écouter et fit lever 300 000 florins par voie d'exécution militaire. Les Francfortois étaient gens de conseil : ils payèrent, mais en spécifiant que leur argent constituait un dépôt, et, pour se couvrir, ils décrétèrent un emprunt forcé qui frappait tout le monde. Custine n'entendait pas l'égalité de cette manière. Il répliqua en déclarant que les habitants possédant moins de 30 000 florins n'auraient rien à payer. Les Français, dit-il, ne forment qu'un vœu (2), "*celui de protéger les faibles et de faire sentir à l'homme injuste, dans l'opulence, que les hommes, nés égaux en droits, ne doivent pas porter le joug de l'homme riche*". Pour en convaincre les banquiers francfortois, il résolut de les endoctriner, en personne, avec un millier d'hommes, des canons et l'interprète Bœhmer. Il arriva dans la ville libre impériale le 27 octobre après midi, passa une revue, exigea le paiement du premier million et leva sept otages. Le million fut payé le 31, les otages furent relâchés, et Custine permit à cinq Francfortois de se rendre à Paris afin de solliciter de la Convention la remise du second million.

Les Hessois ne se laissèrent point tenter

Le 28, il avait lancé une proclamation aux soldats hessois, les invitant à passer au service de la France. Le 30, il en lança une autre, protestant que "*l'unique intention des Français était de donner la*

(2) Proclamation du 27 octobre 1792.

liberté aux Allemands". Les Hessois ne se laissèrent point tenter. Leur maître avait fait une telle diligence qu'il était de retour avec sa petite armée. Ses troupes occupaient, depuis le 28, Coblenz et Ehrenbreitstein. Les habitants, en les voyant arriver, crurent avoir affaire aux républicains, et crièrent : "*Vive la France !*" Ils reconnurent qu'ils se trompaient, retinrent leurs cris et réfléchirent au revirement des choses. Tout l'entrain qu'ils mettaient la veille à se donner à Custine se tourna en soumission aux Hessois revenus et aux Prussiens qui s'annonçaient. Custine avait perdu l'occasion. Il comprit sa faute, et la rejeta aussitôt sur son collègue Kellermann. Il le dénonça à la Convention ; le procédé était classique sous l'Ancien Régime, et la Révolution n'y prêtait que trop de facilités nouvelles : "*Je dénonce Kellermann, indigne du nom de général, plus indigne encore de diriger les forces de la République*" (3). Custine, pour détourner l'orage, redoubla de fanfaronnades, de propagande et de proclamations. Mais sa rhétorique commençait à sonner creux.

L'option qu'il avait laissée aux Mayençais, la tolérance qu'il avait observée à l'égard des anciens agents de l'Electeur, tournaient contre la France. Il s'occupa d'organiser une administration nouvelle, interdit de rendre la justice au nom de l'Electeur et ordonna le 30 octobre de la rendre "*au nom de la nation française*".

Cependant, le club de Mayence déliérait sur l'avenir du pays. Pour réchauffer les esprits, Custine fit planter, le 3 novembre, un arbre de la liberté. Ce fut l'objet d'une grande fête, où l'on brisa solennellement un bloc de fer que l'archevêque Adolphe de Nassau avait élevé en symbole de son pouvoir : "*Quand le soleil fondra ce bloc, avait dit ce tyran aux Mayençais, vous recouvrirez vos privilèges.*"

Le soir, au club, on vit arriver à la fois Dorsch et Pape, qui venaient de Strasbourg. Forster fit publiquement acte d'adhésion à la Révolution. Il demanda à devenir Français ; il apportait au parti de la réunion l'exemple d'une conviction

sincère et l'appui d'une parole persuasive.

Custine vacillait entre la liberté et la rigueur

Custine vacillait entre la liberté qu'il avait proclamée et la rigueur que lui commandaient les nécessités militaires. Il en appela à la Convention et réclama des commissaires. Il sentait qu'il serait difficile de laisser Mayence aux Mayençais et de conquérir en même temps cette place à la République. L'argent ne rentrerait plus. On avait beau taxer les seuls privilégiés, la plupart étaient partis, et ceux qui restaient ne payaient point. Custine annonça l'abolition de tous les droits injustes et flétrit les abus du gouvernement ecclésiastique ; il ajouta qu'en attendant la réforme de ces abus et l'établissement d'un gouvernement définitif, les Mayençais devaient se montrer dignes d'être libres en respectant les lois établies, c'est-à-dire en payant les anciennes taxes. "*La liberté, dit-il, consiste à n'obéir qu'aux lois que l'on s'est données.*" C'était une belle sentence, il la corrigea aussitôt par cette autre : "*Les seuls représentants du peuple français peuvent prononcer sur les droits de ceux que la puissance des armes a réunis à la société fraternelle que forme notre gouvernement. C'est dans un profond respect pour leur autorité que j'attends leurs députés. Ils seront proclamateurs de vos droits, de votre liberté.*"

Cette théorie toute romaine de la suprématie des citoyens français sur les peuples d'alentour s'éloignait singulièrement des adjurations tout américaines du début. Custine n'en avait cure, ne se piquant point de droit public et ne professant jamais que des opinions de circonstance. Il estimait peu les paroles en général, il prodiguait les siennes et il s'étonna, jusqu'au pied de l'échafaud, qu'on attribuât quelque importance à des discours auxquels il avait donné si peu de réflexion.

(3) Custine au président de la Convention, 30 octobre 1792.

Une Anglaise défend la Révolution française

Ce numéro des *Cahiers du mouvement ouvrier* reproduit des extraits de la réponse faite par Mary Wollstonecraft au pamphlet de Edmund Burke dirigé contre la Révolution française et la démocratie en général, puisque, pour Burke, le seul rapport que le peuple pouvait entretenir avec les lois, c'était de leur obéir. Mary Wollstonecraft était l'une des combattantes d'avant-garde du vaste et composite mouvement qui mène en Angleterre vers la fin du XVIII^e siècle l'assaut contre le pouvoir établi, les privilèges, pour les libertés et la démocratie. Elle a été en particulier une pionnière de l'action pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans son livre *Rights of women*.

“Les efforts presque incroyables d’un peuple indigné”

(Mary Wollstonecraft)

Paris allait manquer de farine

Paris, cette ville immense, la plus importante peut-être au monde, manquait de pain depuis un certain temps, et allait manquer de farine pour nourrir ses habitants dans les quatre jours (1).

L’énergie que pouvait déployer un peuple qui brise ses chaînes

Dès lors, si le maréchal de Broglie avait coupé les vivres aux citoyens, ceux-ci auraient été condamnés à mourir de faim ou réduits à se jeter en désordre sur son armée, avant qu’on n’ait pu leur enseigner la discipline. Mais les courtisans, uniquement guidés par les sentiments dépravés de la tyrannie, estimèrent que l’assassinat était la méthode la plus rapide pour mettre un terme à la lutte d’une façon favorable à leurs desseins. Comme ils n’avaient pas l’habitude de gouverner des hommes libres, ils n’avaient aucune idée de l’énergie que pouvait déployer un peuple qui brise ses chaînes. Ou, s’ils avaient appris le respect de l’homme dans la lecture des exploits de l’Antiquité, de ces braves Spartiates qui mirent en déroute aux Thermopyles (2) des cohortes assemblées d’esclaves, ils ne comprenaient pas que la cause de la liberté était toujours la même, et que les hommes qu’elle guide résisteront toujours aux assauts de tous les mercenaires dégénérés du globe.

L’imagination des Parisiens, parce qu’elle était peuplée de complots, voyait à tout moment les terreurs qu’elle redoutait.

Naturellement, les troupes massées autour de Paris étaient à l’origine de nombreuses fausses alertes, et le tempérament soupçonneux de la population les exagérait suffisamment sans qu’il y ait besoin d’en inventer. On rapporta ainsi à l’hôtel-de-ville divers récits de massacres et d’assassinats, qui exaspérèrent le peuple, alors même qu’il ne s’agissait, comme on s’en rendit compte ensuite, que de vaines rumeurs colportées par la peur. Les informations suivantes, en revanche, semblent avérées : on avait vu un escadron de hussards en train de rôder à l’entrée du faubourg Saint-Antoine (3), et qui s’était ensuite évanoui quand deux compagnies de gardes-françaises

(1) L’approvisionnement de Paris a toujours dépendu de circonstances qui peuvent être contrôlées par l’Etat, à la différence de Londres et d’autres métropoles dont l’emplacement a été choisi par la nature, et dont la prospérité est fondée sur d’amples et incessants mouvements d’un commerce qu’elles régulent elles-mêmes. Pour couper les vivres à Londres, il faut bloquer le port et interdire ouvertement un commerce dont dépend dans une large mesure la richesse de la nation ; Paris, au contraire, peut être affamé en quelques jours sur un ordre secret de la cour. Tout le monde en ressent alors les effets, sans pouvoir en établir la cause. Ces considérations expliquent facilement la continuelle disette de pain à Paris durant l’été 1789. Il n’y a aucun doute que la cour voyait la Révolution avec horreur ; et que, parmi les mesures prises pour l’endiguer, on ne négligea pas de couper les vivres à la capitale, ce qui était un expédient facile ; on supposait que le peuple en accuserait le nouvel état de choses, et se laisserait de la Révolution (M. W.).

(2) Léonidas s’y sacrifia avec ses troupes face aux Perses de Xerxès, en 480 avant J-C (NDE).

(3) En français dans le texte (NDE).

s'étaient approchées. Les habitants de ce quartier avaient aussi remarqué que les canons de la Bastille étaient pointés dans la direction de leur rue. En apprenant cette nouvelle, le comité envoya un message de protestation au gouverneur de la Bastille ; et d'autres messages à tous les districts pour leur demander de faire sonner l'alarme, de dépaver les rues, de creuser des fossés et de dresser dans les rues tous les obstacles possibles dans le but d'empêcher l'entrée de troupes. Cependant, même si les mouvements hostiles de certains détachements visibles aux environs de Paris provoquaient la panique, il y avait toujours des raisons de douter des dispositions réelles des soldats ; car un grand nombre d'entre eux, appartenant à divers régiments, s'étaient présentés aux barrières, avec armes et bagages, pour annoncer leur ferme intention de se mettre au service de la nation. Ils avaient été reçus par les districts et conduits à l'*hôtel-de-ville* ; et le comité les avait répartis au sein des troupes nationales, en prenant les précautions nécessaires pour éviter tout risque de trahison.

Les membres de la députation envoyée à la Bastille vinrent rendre compte de leur mission. Ils apprirent au comité que le peuple, rendu furieux par la position menaçante des canons, avait déjà pris place autour des remparts ; mais qu'eux-mêmes avaient pu entrer sans trop de peine et avaient été conduits auprès du gouverneur à qui ils avaient demandé de modifier l'orientation des canons, et que sa réponse n'avait pas été aussi claire qu'ils auraient pu l'espérer. Ils demandèrent ensuite à pénétrer dans la seconde cour, et n'en obtinrent l'autorisation qu'avec de grandes difficultés. Le petit pont-levis, racontèrent-ils, était baissé : mais le grand, qui menait à cette cour, était levé et ils entrèrent par une grille que le gouverneur fit ouvrir. Dans cette cour, ils avaient vu trois canons prêts à tirer, servis par deux canonniers, trente-six gardes suisses et une dizaine d'invalides, tous armés ; et les officiers d'état-major étaient aussi rassemblés — ils les adjurèrent de suite, au nom de l'honneur de la nation, et pour le bien de leur pays, de changer l'orientation des

canons ; et, à la demande du gouverneur lui-même, tous les officiers et soldats firent le serment de ne pas en faire usage, et de ne se servir de leurs armes que pour se défendre. Finalement, une autre députation venue d'un des districts avait été reçue fort courtoisement par le gouverneur ; et pendant qu'on servait aux envoyés une collation, il avait fait retirer les canons, et les avait informés que leur ordre avait été suivi.

Une foule immense déboucha

Dans le but de calmer l'agitation, la députation, au pied de l'escalier de l'*hôtel-de-ville*, était sur le point de rapporter les assurances qu'elle avait reçues sur les intentions amicales du gouverneur, quand, alors qu'on faisait sonner une trompe pour réclamer le silence, on entendit un coup de canon qui provenait du quartier de la Bastille ; et au même instant une foule immense déboucha sur la place devant le bâtiment, criant à la trahison. A l'appui de ses accusations, elle amenait deux blessés, un soldat des gardes-françaises et un civil. La rumeur courait que quinze ou vingt autres hommes, blessés lors de la même attaque, avaient en chemin trouvé refuge dans différentes maisons ; que le gouverneur, de Launay, avait abaissé le premier pont-levis pour inciter le peuple, qui réclamait des armes, à approcher ; et quand la foule, confiante, répondant à son invitation, s'était engagée, elle avait été accueillie par des salves tirées par tous les mousquets de la forteresse. Cette nouvelle, que confirmait la présence des deux blessés, démontra au comité la perfidie des troupes qui gardaient la Bastille et la nécessité d'envoyer des secours à ceux qui, dans le désordre et dépourvus de forces suffisantes, avaient entrepris de l'attaquer. Entre-temps, le peuple dirigea sa fureur contre le maire, qui s'efforça, par divers subterfuges, de calmer la rage que provoquaient ses vaines promesses de trouver des armes.

A vrai dire, il avait à plusieurs reprises dispersé les citoyens en les en-

voyant dans différents quartiers avec des ordres de réquisition d'armes, là où il savait qu'on n'en trouverait point ; et maintenant, pour faire taire les soupçons qui menaçaient d'exploser en de terribles actes de violence, susceptibles d'entraîner dans la ruine l'ensemble du comité, il proposa de se joindre à une troisième députation — la seconde étant apparemment retenue dans des discussions avec de Launay destinées à éviter toute effusion de sang. Ses membres se mirent en route, accompagnés d'un tambour et d'un drapeau, parce qu'ils supposaient que les précédents n'avaient pu mener à bien leur mission, faute de clairement se faire connaître.

Les soldats tiraient dans la rue Saint-Antoine depuis les tours

Cependant, peu après leur départ, les membres de la seconde députation s'en revinrent et informèrent le comité qu'en se rendant à la Bastille, ils avaient croisé un citoyen blessé, transporté par des camarades, qui leur avait dit avoir reçu un coup de fusil tiré depuis la Bastille dans la rue Saint-Antoine ; et que, tout de suite après, ils avaient été arrêtés par un groupe qui tenait en respect trois invalides surpris en train de tirer sur leurs compatriotes. Voyant ce qui se passait, ajoutèrent les membres de la députation, et jugeant que le péril allait croissant, nous pressâmes le pas, dans l'espoir de mettre un terme à ce combat si inégal. A moins de cent pas de la forteresse, nous aperçûmes les soldats qui tiraient dans la rue Saint-Antoine depuis les tours, et nous entendîmes les coups de feu tirés sur la garnison par les citoyens qui se trouvaient dans la cour. Approchant, nous fîmes à plusieurs reprises des signes pour attirer l'attention du gouverneur, que personne ne vit ou ne voulut voir. Nous nous approchâmes alors de l'entrée, et nous vîmes la population, presque sans arme pour se défendre, se jeter sous le feu constant de l'artillerie, qui la prenait pour cible et occasionnait de lourdes pertes. Nous réussîmes à

convaincre ceux qui étaient armés d'arrêter de tirer un instant, pendant que nous renouvelions notre signal de paix ; mais la garnison n'en tint pas compte et continua de tirer, et nous eûmes la douleur de voir tomber à nos côtés ceux-là mêmes à qui nous avions demandé de déposer les armes. Le courage des survivants, redoublé par l'indignation, les conduisit à avancer encore. Nos exhortations, nos supplications n'avaient plus d'effet ; et ils nous dirent que ce n'était pas une députation qu'ils voulaient. C'était le siège de la Bastille — la destruction de cette horrible prison — la mort du gouverneur, que tous réclamaient à cor et à cri. Repoussés par ces braves, nous partagions leur indignation momentanée, si pleinement justifiée par l'abjecte perfidie dont ils accusaient le gouverneur. Ils nous répétèrent alors la nouvelle qui vous est déjà parvenue — que le matin, quand la foule s'était approchée de la Bastille pour demander des armes, le gouverneur avait autorisé certaines personnes à entrer, pour les prendre ensuite pour cible. Ainsi, la trahison du gouverneur avait été le premier signal d'une guerre qu'il avait lui-même déclenchée contre ses concitoyens et il semblait déterminé à poursuivre cette politique belliqueuse, puisqu'il refusait de recevoir la députation. De toutes parts maintenant retentissait le cri "*A la Bastille !*", et cinq pièces de canon se mirent en branle dans cette direction, guidées par ces clameurs.

Cette abomination avait jeté les citoyens dans des transports de rage

Peu après, la troisième députation revint à son tour, et rapporta qu'à la vue du drapeau blanc, les soldats en avaient hissé un au sommet de la Bastille et avaient déposé les armes — que, sous les auspices de cette marque de paix, les envoyés avaient conjuré le peuple, au nom du comité permanent, de se retirer dans les districts et de prendre les mesures les plus propres à rétablir le calme — et que

ce retrait était en train de s'effectuer, la foule traversant bien évidemment la cour où se trouvaient les membres de la députation — quand ils virent un canon dirigé directement sur la cour, en dépit du drapeau blanc qui flottait sur la tour comme un emblème de disposition pacifique, et ils reçurent soudain une salve de mousquets, qui étendit trois hommes à leurs pieds — que cette abomination, au moment où ils s'efforçaient de calmer le peuple, avait jeté les citoyens dans des transports de rage et que beaucoup avaient même menacé de leurs baïonnettes les émissaires, en leur disant : *“Vous aussi, vous êtes des traîtres, et vous nous avez attirés ici pour qu'on nous tue plus facilement”*, et qu'ils auraient eu du mal à les calmer, si l'un d'entre eux ne leur avait pas fait observer qu'ils partageaient le même danger. Comme l'effervescence s'apaisait, ils s'étaient hâtés de s'en retourner, et, en chemin, avaient croisé trois cents gardes-françaises, suivis des canons saisis aux Invalides, qui marchaient d'un bon pas et criaient qu'ils allaient prendre la Bastille. Un des émissaires, qui avait été séparé des autres, rapporta également qu'il avait été obligé d'enjamber des cadavres et des blessés à l'agonie pour s'enfuir, et que ceux qui avaient reconnu en lui un électeur lui avaient dit de se sauver — car la trahison était patente. *“C'est plutôt vous, mes amis, qui devriez vous sauver ; vous empêchez nos soldats et nos canons d'entrer dans cette cour pleine de monde, où vous allez tous périr pour rien.”* Mais ils l'interrompirent d'une seule voix, criant : *“Non, non, nos cadavres serviront à combler les fossés.”* Il se retira donc en entendant les balles lui siffler aux oreilles. Ces récits, et la rumeur de la seconde trahison, se répandirent dans la ville, agitant violemment des esprits déjà emplis de soupçons.

***“Que faisons-nous ici
avec ces traîtres ?
Allons plutôt
à la Bastille !”***

La foule continuait d'arriver par vagues à l'hôtel-de-ville, menaçant une

nouvelle fois de l'incendier et répétant que le maire l'avait trompée maintes fois. Lorsqu'il essaya d'apaiser le tumulte en donnant des excuses plausibles, tous le firent taire en s'écriant d'une voix unanime : *“Il essaie de gagner du temps en nous faisant perdre le nôtre.”* On lut également tout haut deux billets qui avaient été interceptés, adressés aux principaux officiers de la Bastille, qui les conjuraient de tenir bon et leur promettaient du secours, ce qui ne fit qu'accroître la fureur du public, surtout dirigée contre le gouverneur de la Bastille, le maire, et même le comité permanent. Les huées se succédaient et l'on brandissait des armes en criant vengeance, lorsqu'un vieillard s'écria : *“Amis, que faisons-nous ici avec ces traîtres ? Allons plutôt à la Bastille !”* A ce cri, comme à un signal de victoire, l'édifice se vida d'un coup et les membres du comité se retrouvèrent subitement tout seuls.

En cet instant de solitude et d'épouvante, un homme entra, la terreur peinte sur le visage, s'écriant que le peuple tremblant de rage qui se trouvait sur la place avait juré la mort de tout le comité — *“Fuyez ! s'exclama-t-il en partant, sauvez-vous tant que vous le pouvez encore, sinon, vous êtes tous perdus !”* Mais les membres du comité ne bougèrent pas, et n'eurent pas longtemps à attendre en silence l'approche du danger ; car l'un après l'autre, des groupes se présentaient pour amener leurs compagnons blessés. Et tous décrivaient avec passion le carnage dans lequel les citoyens avaient sacrifié leurs vies sous les remparts de la Bastille. Ce carnage, les officiers de l'armée l'attribuaient à l'indiscipline des assaillants et à leur intrépidité, encore supérieure à leur manque d'organisation.

**La volonté de la
multitude, qui avançait
au mépris du danger**

Toutefois, ces récits de carnage étaient sans doute très exagérés ; car il semble que la forteresse soit tombée grâce à la force de la volonté de la multitude, qui

avançait au mépris du danger. L'ardeur des assiégeants, plus que leur nombre, jeta la confusion dans la garnison ; car on estimait à juste titre que la Bastille était la prison la plus sûre et la plus terrible de toute l'Europe ou peut-être du monde. Elle était toujours gardée par des troupes considérables (4), et le gouverneur s'était préparé à la défendre ; mais les Parisiens montrèrent si soudainement une telle fougue que rien ne pouvait leur résister.

Il est certain que de Launay, au début, traita avec mépris les attaques du peuple ; et qu'il était plus soucieux de protéger du pillage ou des déprédations une jolie petite maison qu'il avait fait construire dans la cour intérieure que d'éviter le massacre. Cependant, par la suite, sous l'emprise d'une fureur désespérée, on raconte qu'il précipita sur les assaillants de lourdes pierres jetées du haut des remparts, qu'il tenta de faire sauter la forteresse, et même de mettre fin à ses jours.

C'est la détermination qui fit tomber les murailles

Certes, les gardes-françaises qui étaient mêlés à la foule jouèrent un rôle essentiel dans la prise de la Bastille lorsqu'ils conseillèrent d'amener les canons, et firent prendre d'autres mesures qui ne pouvaient être dictées que par l'expérience de la vie militaire ; mais l'enthousiasme du moment rendait inutile toute connaissance de l'art de la guerre ; et c'est la détermination, plus puissante que tous les engins et les batteries du monde, qui fit tomber les murailles et abaissa les ponts-levis.

Pendant que le peuple emportait ainsi tout sur son passage, le comité se préoccupait d'éviter toute nouvelle effusion de sang.

Une autre députation, plus importante que les précédentes, fut donc désignée et elle était sur le point de se mettre en route pour accomplir sa mission de paix lorsqu'on annonça que la Bastille était

tombée. Pourtant, on ne prêta guère attention à cette rumeur, et elle semblait si improbable qu'elle ne se révéla pas assez forte pour mettre un terme aux clameurs de la populace, qui continuait de menacer le maire et le comité — lorsque de nouvelles exclamations, d'abord si lointaines qu'on ne pouvait distinguer s'il s'agissait de cris de victoire ou d'alarme, se rapprochèrent avec la vitesse et la violence d'une tempête, venant confirmer cette information inouïe : la Bastille était tombée !

A cet instant, le bâtiment fut pris d'assaut par une foule de gens de toutes conditions, portant des armes hétéroclites — le tumulte était indescriptible et s'accrut encore quand un cri s'éleva dans le tohu-bohu des clameurs de victoire et de trahison, pour annoncer que l'*hôtel-de-ville* allait s'effondrer ! Vengeance et liberté ! Sous les cris de la foule qui réclamait impérieusement leur mise à mort, on traîna alors dans le bâtiment une trentaine d'invalides et de gardes suisses. On n'entendait qu'un seul cri : *"Qu'on les pend ! Qu'on les pend !"*

Un officier du régiment des gardes de la Reine (M. Elie[5]), qui aurait été le premier citoyen à pénétrer dans la forteresse, arriva, porté sur les épaules des conquérants de la Bastille.

Les efforts qu'il fit pour repousser les honneurs qu'on lui prodiguait furent inutiles ; et, malgré sa réticence, on le fit grimper sur une table en face du comité, entouré des prisonniers qui attendaient avec angoisse de connaître leur sort. Dans cette situation, on lui tendit une couronne et on plaça avec maladresse autour de lui des trophées symboles de la victoire et parés de prestige par les sentiments et les circonstances.

On lui apporta toute l'argenterie saisie à la Bastille et on le pria, de la façon la plus éloquente, de l'accepter, car c'était le tribut le plus précieux arraché à l'ennemi vaincu. Mais il refusa avec fermeté, expliquant ses motifs avec tant

(4) Ce n'était pas le cas : les troupes gardant la Bastille étaient fort réduites (NDE).

(5) Jacob-Job Elie (1746-1825) finit sa carrière comme général (NDE).

d'éloquence qu'il persuada tous ceux qui l'entendaient que ce butin ne leur appartenait pas ; et que le patriotisme, jaloux uniquement de la gloire et des honneurs, rougirait de recevoir une récompense financière. Faisant un noble usage de l'ascendant qu'il avait sur le peuple, il commença à conseiller clémence et modération. Mais il fut bientôt interrompu par la nouvelle de la mort du gouverneur de Launay, dont on s'était emparé dans la cour de la Bastille et que la populace avait presque traîné jusqu'à l'hôtel-de-ville avant de le massacrer — et peu après on annonça la mort de trois autres officiers.

Le maire avait donné suffisamment de preuves de son soutien à la cour

Les captifs écoutaient ces récits avec sur le visage l'expression de victimes prêtes au sacrifice, tandis que la foule exaspérée réclamait leur exécution immédiate. Un des électeurs prit la parole pour les défendre, mais on ne le laissa pas s'exprimer. Du reste, le peuple était surtout en colère contre trois des invalides : on les accusait d'avoir fait partie des canonniers qui avaient tiré sans scrupule sur les citoyens. L'un d'eux était blessé et inspirait donc plus de compassion. Le marquis de la Salle se plaça devant ce malheureux, et forçant en quelque sorte le peuple à l'écouter, il rappela l'autorité qu'il détenait en tant que commandant en chef ; il expliqua qu'il désirait simplement mettre les coupables en lieu sûr pour qu'ils soient jugés avec toute la rigueur des lois martiales. Le peuple sembla se rendre à son raisonnement ; et profitant de cette circonstance favorable, de la Salle fit passer le blessé dans un autre appartement. Mais tandis qu'il sauvait la vie de cet infortuné, la populace fit sortir les deux autres et les pendit immédiatement à la lanterne voisine (6). L'effervescence, néanmoins, malgré ce débordement de fureur et ces cruelles représailles, ne re-

tombait toujours pas. Le public était partagé entre deux sentiments — la joie de la victoire et le désir de vengeance. Des rumeurs de trahison circulaient de toutes parts, et tous étaient impatients de montrer leur perspicacité en révélant des complots ou en substituant les soupçons aux preuves avec le même acharnement. Toutefois, le maire avait donné suffisamment de preuves de son soutien à la cour pour justifier la fureur qui éclata contre lui ; et comme tous réclamaient d'une seule voix son transfert au *Palais-Royal* pour qu'il y soit jugé par ses compatriotes, il accepta de s'y rendre accompagné par la foule.

Pendant ce temps, les imprécations contre les autres invalides redoublaient. Mais les gardes-françaises, qui arrivaient par groupes, demandèrent, en remerciement du service qu'ils avaient rendu à leur pays, qu'on leur accorde le pardon de leurs anciens camarades ; et M. Elie se joignit à cette demande, ajoutant que cette faveur serait plus chère à son cœur que tous les dons et les honneurs qu'on voulait lui prodiguer.

Touchés par son éloquence, certains s'écrièrent "*Grâce !*" et la même émotion se propagea dans toute rassemblée. Les cris de "*Grâce ! Grâce !*" succédèrent aux féroces appels à la vengeance qui avaient jusqu'alors étouffé toute sympathie. Et M. Elie proposa, pour assurer leur sécurité, de faire prêter aux captifs un serment de fidélité à la nation et à la ville de Paris. Cette proposition reçut un accueil enthousiaste. Les prisonniers prêtèrent serment, les gardes-françaises les entourèrent et les emmenèrent avec eux sans rencontrer de résistance.

Sa conduite justifiait les accusations portées

Le comité s'efforça ensuite de rétablir un semblant d'ordre, car dans le tumulte, la table avait été brisée et tout

(6) Ces lanternes, que l'on ne voit que sur les places et dans les rues à une seule rangée de maisons, sont bien plus solides qu'en Angleterre (M. W.).

menaçait ruines, quand un homme vint les informer qu'une main inconnue, mais miséricordieuse, avait abattu le maire, seul moyen de le soustraire à la fureur de la populace. D'ailleurs, sa conduite justifiait les accusations portées contre lui et rendait au moins excusable cet effet de l'indignation publique — si excusable que si, par la suite, des individus ayant des ambitions personnelles n'avaient pas utilisé les plus cruels atrocités, il n'y aurait guère de raison de voir dans les événements qui se déroulèrent ce 14 juillet des exemples d'injustice ou d'inhumanité.

Des cris s'élevaient maintenant contre les aristocrates

La Bastille était tombée vers quatre heures de l'après-midi ; et après s'être efforcé de sauver les prisonniers, le comité proposa quelques règles nécessaires pour assurer la sécurité publique. La conduite des hommes au pouvoir avait tellement irrité le peuple que des cris s'élevaient maintenant contre les aristocrates ; et dans la soirée un certain nombre de personnes de distinction furent amenées à l'hôtel-de-ville par une foule surexcitée qui parcourait les rues et semblait provoquer les désordres qu'exigeaient ses esprits échauffés. Exaltés par la victoire, les citoyens se laissèrent aller pendant un temps à une joie débridée ; mais l'euphorie tomba avec le jour, et la nuit ramena toutes les inquiétudes antérieures ; on écoutait avec une terreur renouvelée les rumeurs selon lesquelles un détachement de troupes se préparait à pénétrer dans Paris par une des barrières. Loin de se reposer sur leurs lauriers, les Parisiens restèrent donc aux aguets toute la nuit ; car la prise de la Bastille, qui était la preuve de leur courage et de leur ténacité, ne les préservait en aucun cas des machinations sounoises de la cour. Ils avaient fermement montré leur déter-

mination à résister à l'oppression ; mais les troupes à l'origine de leur résistance attendaient toujours apparemment le moment propice pour les abattre. Chacun courut donc rejoindre son poste, car le succès rendait encore plus craintif. On sonna de nouveau le *tocsin*, et on traîna en hâte les canons qui avaient forcé la Bastille sur le lieu de l'alerte. On dépava les rues voisines avec une rapidité déconcertante et on transporta les pavés au dernier étage des maisons, d'où les femmes, aussi ardentes que les hommes, s'apprêtaient à bombarder les soldats. En un mot, tout Paris était en éveil ; et cette vigilance soit entrava les desseins de la cabale, soit intimida les forces hostiles, qui d'ailleurs ne semblaient pas partager avec trop d'ardeur ses vues. Car on peut penser que quelque coup décisif avait été préparé ; mais que les officiers, qui comptaient sur leur seule présence pour terrifier le peuple et le forcer à l'obéissance — alors qu'au contraire, il redoublait de courage en les voyant —, hésitèrent en raison du manque d'enthousiasme de leurs soldats. Ainsi, la nation fut sauvée par les efforts presque incroyables d'un peuple indigné qui sentait, pour la première fois, qu'il était souverain, et que sa puissance n'avait pas d'autres bornes que sa volonté. Ce fut sans contester la preuve éclatante que rien ne résiste à un peuple déterminé à vivre libre ; et l'on vit alors clairement que la liberté de la France ne dépendait pas de quelques individus, aussi vertueux ou talentueux fussent-ils, mais uniquement de la volonté de la nation.

Extrait de *Une Anglaise défend la Révolution française. Réponse à Edmund Burke* (ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Comité des travaux historiques et scientifiques)

(Les intertitres sont de la rédaction)

“L’arbre de la liberté a été planté sur les rives de la Tamise”

IL n’est pas inutile de revenir sur le contexte politique et social dans lequel s’inscrit cette polémique pour comprendre pourquoi il était indispensable, du point de vue des classes dominantes, que Burke s’attaque à la Révolution française.

Près d’un demi-siècle plus tard, à Londres, le 22 septembre 1845, se tenait un meeting international : auprès des militants chartistes, se retrouvaient des représentants de mouvements révolutionnaires français et allemands. Dans l’article rendant compte de ce rassemblement, désigné sous le nom de “Fête des Nations”, Frédéric Engels, qui y avait assisté, écrivait : “*La démocratie, c’est aujourd’hui le communisme. Une autre démocratie ne peut plus exister que dans les têtes des théoriciens visionnaires...*” Ce n’est pas par hasard que ce meeting se tenait un 22 septembre : il avait été convoqué pour commémorer la fondation de la République française en septembre 1792. Engels ajoutait : “*Tout le mouvement social européen d’aujourd’hui n’est que le second acte, la préparation du dénouement du drame commencé en 1789 à Paris*” (1).

“Le second acte du drame commencé en 1789 à Paris”

Ainsi, alors que le mouvement chartiste constituait, dans sa lutte pour le suffrage universel, le premier parti politique de masse de la classe ouvrière britannique, ses responsables affirmaient la

continuité entre leur action, la Révolution française et ceux qui s’étaient réclamés d’elle en Angleterre.

Cette continuité se manifestait y compris dans la personnalité de figures marquantes du mouvement : Bronterre O’Brien, l’un des fondateurs du mouvement chartiste, était le traducteur du livre de Buonarrotti : “*La conspiration de l’égalité, dite de Babeuf*.”

Ce n’était pas la première fois que des révolutionnaires britanniques saluaient la Révolution française. Lors de son déferlement, elle fut ressentie — en particulier parmi les artisans et les ouvriers — comme un appel à réaliser des changements révolutionnaires en Angleterre même.

A Sheffield, en novembre 1792, lorsque parvint la nouvelle de la victoire de Valmy, plusieurs milliers de manifestants — pour l’essentiel, des ouvriers et des artisans — manifestèrent dans ce centre de la révolution industrielle, portant des pancartes qui appelaient au respect des droits de l’homme et qui dénonçaient Burke (2).

L’Angleterre, comme on le sait, a été le berceau du capitalisme. Vers la fin du

(1) Friedrich Engels, *Das Fest der Nazionen in London*. On trouve de larges extraits de cet article — ainsi qu’un aperçu des conditions dans lesquelles s’est tenu le meeting du 22 septembre 1845 dans les notes écrites par Gérard Bloch pour sa traduction de *La vie de Karl Marx*, de Frantz Mehring (éditions PIE, pp. 625 à 628).

(2) Voir à ce sujet le livre majeur de E.-P. Thompson, *The making of the english working class* (édition Penguin), p. 113. Dans la suite de l’article, toute une série de références à des événements particuliers ou des extraits de textes de l’époque viennent de l’ouvrage de Thompson.

XVIII^e siècle, la révolution industrielle y avait déjà fait des pas de géant ; dans une proportion plus grande qu'en France, des ouvriers salariés par un patron (parfois travaillant à domicile, parfois regroupés dans des fabriques) se mêlaient aux artisans.

Le système politique, résultant de ce que l'historiographie officielle a appelé "*The Glorious Revolution*" de 1688 pour l'opposer à la révolution populaire des années 1640 (3), et qui était avant tout fondé sur un accord entre les grands propriétaires fonciers et une bourgeoisie d'affaires et de finances, demeurait un système profondément antidémocratique, non seulement par le maintien de la monarchie, mais aussi parce qu'il écartait du vote la grande majorité de la population travailleuse des villes et des campagnes, et également des fractions importantes de la bourgeoisie elle-même. Si nombre d'acteurs de la Révolution française avaient tendance à idéaliser ce système, Marat, qui avait longtemps vécu en Angleterre, portait sur lui un jugement plus sévère et plus exact (4).

Une revendication centrale

La question que, dans son développement, la révolution de 1640 avait été amenée à poser, celle du suffrage universel, se reposait, comme une revendication centrale. La Révolution française, d'emblée, remplaça, en effet, cette revendication au premier plan. Comme l'écrivent les historiens anglais Morton et Tate, "*l'effet de la révolution américaine fut considérable ; celui de la révolution française fut décisif*" (5). On en trouve une expression dans le fantastique succès que connut le pamphlet de Tom Paine *The Rights of Man*. On estime que dans les années qui suivent la Révolution française jusqu'en 1798, 200 000 exemplaires de ce livre circulèrent dans un pays qui ne comptait alors que dix millions d'habitants (6).

Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, avant 1789, un secteur de la bourgeoisie qui se développe avec la

révolution industrielle réclame une modification du système afin que ses droits soient reconnus.

Pour ce faire, elle s'appuie sur des couches populaires (commerçants, artisans, ouvriers). Ce mouvement pour des réformes démocratiques (essentiellement un élargissement de la franchise électorale) se combine avec des mouvements propres aux travailleurs, grèves et émeutes, mais, politiquement, l'ensemble reste sous la direction de secteurs de la bourgeoisie.

"La révolution française ne fut soutenue de tout cœur que par les travailleurs et les artisans indépendants"

Immédiatement après 1789, certains éléments de la bourgeoisie voient dans les événements qui se déroulent en France un point d'appui pour leurs propres objectifs. Mais très vite, devant la radicalisation de la révolution, ils reculent. Comme l'écrivent Morton et Tate, "*la révolution française ne fut soutenue de tout cœur que par les travailleurs et les artisans indépendants qui, pour la première fois, se manifestaient comme une*

(3) De la révolution des années 1640-1650, Léon Trotsky dit que la bourgeoisie anglaise a cherché à effacer jusqu'à son souvenir. Et pourtant, ajoutait Trotsky, "*l'Angleterre capitaliste fut préparée par la révolution politique du milieu du XVII^e siècle et de la révolution industrielle de la fin du XVIII^e*" (voir *Où va l'Angleterre ?*).

(4) On peut d'ailleurs dire que Marat anticipait sur le contenu de ce que serait la réponse populaire à la Révolution française en Angleterre : "*Pour détruire les privilèges des nobles, les plébéiens ont fait valoir le grand argument, l'argument irrésistible que les hommes étant tous égaux, ont tous les mêmes droits. Pour détruire les prérogatives des riches, les infortunés feront valoir le même argument*" (*L'Ami du peuple*, novembre 1789).

(5) A.-I. Morton et George Tate, *Histoire du mouvement ouvrier anglais*, p. 24 (éditions François Maspero).

(6) On trouve les éléments essentiels de la biographie de Thomas Paine (1739-1809) dans la préface de Sam Ayache à la traduction française du *Siècle de la raison*, de Thomas Paine (traduction faite en collaboration avec Eliane Pénicaut, éditions de L'Harmattan).

force importante, pourvue d'une organisation politique propre" (7).

Ainsi, dans le cas de l'Angleterre, le jacobinisme — la plate-forme politique des éléments les plus avancés de la Révolution française — devint l'instrument d'organisation des travailleurs qui, dans les années suivantes, devait tendre à associer à ses mots d'ordre politiques leurs revendications sociales.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la première organisation politique ouvrière des Iles britanniques fut la London Correspondence Society, fondée en janvier 1792 et qui réunissait autour de Tom Hardy, cordonnier, huit personnes, et dont le premier point d'accord était que tout adulte, possédant sa raison et n'ayant pas commis de crime, doit avoir le droit de vote.

Trotsky soulignait dans *Où va l'Angleterre ?* (8) que "la grande Révolution française donne une puissante impulsion aux développements de tendances démocratiques en Angleterre et par-dessus tout au mouvement ouvrier...", et Riazanov (9), dans ses conférences sur Marx et Engels, précise : "C'est vers 1791-1792 que surgit la première organisation révolutionnaire en Angleterre. Cette organisation porte le nom de Société de Correspondance."

La London Correspondence Society — qui a été un élément d'inspiration pour Marx lors de la constitution des Comités de correspondance communistes — connut un développement rapide, puisqu'à la fin de 1792 elle aurait compté 3 000 membres. L'activité n'était pas que londonienne : des comités du même type surgirent dans d'autres villes, ou ayant déjà été créés sous d'autres formes, comme c'était le cas à Sheffield : où il existait depuis 1791 une Constitutional Society. Puis, des contacts furent pris avec des organisations similaires en Ecosse et en Irlande.

Une brutale répression

Très tôt, une brutale répression devait s'abattre sur ces premières organisations ouvrières. Tous les moyens furent utilisés : organisation de pogromes contre des personnalités désignées comme radi-

cales ; procès pour trahison et extension de cette répression à partir du moment où (en 1793) le gouvernement Pitt déclara la guerre à la jeune République française.

Dans les facteurs qui poussent à ce déchaînement réactionnaire, le grand historien du mouvement ouvrier anglais, E.-P. Thompson, distingue trois composantes : la radicalisation de la Révolution française ; la menace directe pour les intérêts britanniques que représentait la politique de la nouvelle république ; et troisièmement, « les dangereux signes d'une convergence entre les développements révolutionnaires en France et la croissance d'un mouvement jacobin en Angleterre même. En novembre 1792, la Convention avait adopté son fameux décret sur la fraternité et l'aide à tous les peuples ; le même mois, des délégations fraternelles, venues de Londres et d'Ecosse, assistèrent à une séance de la Convention et le député Grégoire salua "la nouvelle république qui naîtrait bientôt sur les rives de la Tamise" (...). C'est le troisième de ces facteurs — la profondeur et l'intensité de l'agitation démocratique en Angleterre — qui est généralement sous-estimé » (10).

C'est cette profondeur et cette intensité qui expliquent que la première vague de répression ne disloque pas les sociétés de correspondance, mais qu'au contraire, elles vont poursuivre et élargir leur activité.

Une convention des Jacobins écossais

Au moment même où Thomas Paine doit gagner la France, se tient à Edimbourg une convention des Jacobins écossais, qui se félicitent notamment des sa-

(7) *Histoire du mouvement ouvrier anglais*, p. 25.

(8) *Où va l'Angleterre ?* a été publié aux éditions Anthropos (avec *Europe et Amérique*). Il s'agit d'une reproduction de l'édition faite par la librairie de *L'Humanité* en 1926.

(9) Les conférences de David Riazanov (Marx et Engels) données en 1922 à l'Académie socialiste ont été réunies en volumes en 1923. La traduction française a été rééditée en 2004 par les éditions Les Bons Caractères.

(10) *The making of the english working class*, p. 116.

lutations fraternelles venant d'Irlande. Les organisateurs de cette réunion sont parmi les premières victimes de la répression : arrêtés, jugés dans des conditions scandaleuses, ils seront déportés en Australie. Mais cette convention se réunit à nouveau quelques semaines plus tard, cette fois comme une réunion nationale des différentes organisations politiques ouvrières surgies depuis 1792 : des représentants de la London Correspondence Society y participent. Cette réunion se poursuit pendant plusieurs jours en novembre 1793. La police intervint alors et les représentants londoniens Skirving et Margarot furent également condamnés à la déportation en Australie, dans des conditions telles qu'après un an de mauvais traitements, ils devaient mourir l'un et l'autre.

Il n'est pas possible ici de relater, même sommairement, ce que furent — jusqu'en 1798 — les activités et les luttes de ces premières organisations politiques ouvrières. Il faut souligner qu'elles se développèrent en relation avec les combats revendicatifs des travailleurs et le surgissement de premières formes d'organisations syndicales. Manifestations, pétitions, messages de solidarité avec la République française se succèdent dans de nombreuses villes. Le pouvoir répond par l'usage de la force, par des arrestations. De nouvelles manifestations répondent à ces actes arbitraires. C'est ce qui amène Thompson à écrire : *“Dans les années 1790, quelque chose comme une révolution anglaise se produisit”* (11).

Les conditions créées par la guerre et par la situation en France même (Thermidor et ses suites) ne firent pas disparaître ce mouvement. On considère, au contraire, que 1795 fut l'année où ces sociétés — plongées dans une semi-légalité — connurent le plus grand nombre d'adhérents. Il est vrai que 1795 est une année où la famine menace les couches les plus déshéritées de la population et où, comme l'écrit E.-P. Thompson, *“le manque devient un facteur révolutionnaire”*.

“Les Jacobins irlandais”

Dans leur activité, les éléments les plus avancés de ces organisations sont

amenés à coopérer avec ceux qu'on a appelés *“les Jacobins irlandais”*, réunis dans une organisation, les *“United Irishmen”* (les Irlandais unis), fondée par Wolfe Tone, qui se réclame explicitement des principes de la Révolution française.

Les *“Irlandais unis”* affirment que le but de leur organisation est de former *“une fraternité de sentiment, une identité d'intérêt, une communion de droits et une union de pouvoir entre les Irlandais de toutes les confessions”* pour parvenir à *“une égalité de représentation sans tenir compte de la religion”*. Un pamphlet anonyme, émanant du cercle des *“Irlandais unis”*, ajoute : *“Je crois en une révolution fondée sur les droits de l'homme, aux droits imprescriptibles naturels de tous les citoyens à posséder la terre (...). Comme la terre et ses produits ont été faits pour l'usage de l'homme, il est injuste que 50 ou 100 individus possèdent ce qui est fait pour la subsistance de près de 5 millions de gens.”*

Wolfe Tone se rend auprès du Directoire pour préparer une offensive contre la domination britannique en Irlande. Une flotte est envoyée avec, pour mission, de faire débarquer des troupes françaises. Mais la tempête disperse les navires et les Français ne peuvent débarquer.

La loi martiale est proclamée et les *“Irlandais unis”* n'ont d'autre recours que de précipiter une insurrection généralisée qui sera écrasée après des mois de combat malgré l'intervention de troupes françaises en nombre limité sous le commandement du général Humbert. Wolfe Tone et nombre de ses camarades seront exécutés (12).

Ces événements, qui ont marqué profondément toute l'histoire de l'Irlande comme de la Grande-Bretagne, ne doivent pas faire oublier qu'en 1797, la flotte de guerre anglaise mouillée en rade de Portsmouth connut une mutinerie de grande ampleur qui préfigure celles de la

(11) A ce sujet, on trouve nombre d'éléments dans un article de J.-P. Barrois, *“Les ouvriers anglais et la révolution”* (*La Vérité* n° 603, avril 1989).

(12) Voir notamment, sur l'histoire des Irlandais unis, l'article de Sam Ayache paru dans le n° 282 (septembre 2008) de *L'Idée libre*.

marine tsariste en 1905 et de la marine impériale en Allemagne, en 1918.

Institutionnalisation de la répression

Ces événements provoquèrent l'accentuation et l'institutionnalisation de la répression contre les sociétés ouvrières et démocratiques comme contre les embryons d'organisations syndicales. Les Combinations Act (loi sur les associations) adoptées en juillet 1799 à la demande des patrons des filatures contre le développement des conspirations des ouvriers — autrement dit, les syndicats — succèdent à celles de juillet 1797, qui *“suppriment complètement et interdisent l'ensemble des Corresponding Societies de toutes cités, villes ou localités”*.

L'activité des éléments révolutionnaires organisés devait alors nécessairement refluer. Mais elle se poursuivait sous une forme clandestine, irriguant notamment l'action pour la constitution — malgré les lois les interdisant — d'organisations syndicales. Comme le note E.-P. Thompson, ces lois eurent aussi pour effet d'unir plus étroitement le mouvement vers la constitution d'organisations politiques et celui conduisant à la formation des syndicats. Ces lois ont fait que *“les travailleurs ont été placés pendant les guerres (contre la France — NDLR) dans une situation d'apartheid. Mais ce qui était nouveau, c'est que cet état de chose coïncidait avec la Révolution française, et donc avec une prise de conscience croissante et l'expression d'aspirations nouvelles : l'arbre de la liberté avait été planté sur les rives de la Tamise comme sur celles de la Tyne”* (rivière du nord de l'Angleterre — NDLR) (13).

Cet arbre n'avait pu être déraciné

Trente ans plus tard, l'émergence du Mouvement chartiste montrait que cet arbre n'avait pu être déraciné et que seule la classe ouvrière était à même de faire triompher les mots d'ordre qui avaient été centraux dans cette période, en particulier celui du suffrage universel.

Rappelons que c'était la première exigence formulée par la London Correspondence Society lorsqu'elle se constitua.

John Thelwall, qui était l'un des animateurs de ces premières organisations politiques ouvrières, est l'un de ceux qui ont laissé le plus d'écrits.

A ce sujet, il est intéressant de souligner qu'en dépit de ce qu'il considérait comme *“les excès de la terreur”* et après Thermidor, il continua à se réclamer du jacobinisme. En 1796, il écrivait : *“J'accepte, sans hésitation, la dénomination de Jacobin : premièrement, parce que nos ennemis nous désignent ainsi en croyant nous stigmatiser ; deuxièmement, bien que je réprouve la férocité sanguinaire de certains Jacobins en France, leurs principes me paraissent conformes aux conceptions qui sont les miennes au sujet de la raison et de la nature de l'humanité (...). J'utilise le terme de jacobinisme pour désigner un vaste et total système de réformes qui refuse d'être limité par les autorités et les principes qui régnaient à l'époque gothique”* (14).

Profession de républicanisme ? Certes, et qui pourrait être reprise par bien des éléments modérés, mais qui, dans la conjoncture britannique de l'époque, ne s'adresse pas à un autre auditoire que celui des travailleurs commençant à s'organiser par eux-mêmes.

Le même Thelwall écrivait, également en 1796 : *“Le monopole et l'accumulation monstrueuse de capital dans quelques mains, à cause de leur énormité, contiennent en eux-mêmes les moyens d'y remédier (...). Tout ce qui rassemble les êtres humains ensemble est favorable à la diffusion du savoir et, en dernière analyse, favorable à la liberté. Dans cette mesure, tout grand atelier et toute manufacture constitue une sorte de société politique, à laquelle aucun acte de Parlement ne peut imposer le silence et qui ne peut pas être dispersée par un arrêté de justice”* (15).

(13) E.-P. Thompson, *The making of the english working class*, p. 217.

(14) Cité par E.-P. Thompson dans *The making of the english working class*, p. 200.

(15) *Ibidem*, p. 203.

•
•

Que dit Thelwall en 1796 ? Que la classe rassemblée pour les besoins de l'exploitation dans de grandes unités de production, que cette classe, opprimée et exploitée, sans autres droits que ceux qu'elle peut conquérir par son action collective, est la force sociale capable d'imposer, envers et contre tout, la liberté et la démocratie.

Tâche qu'elle ne peut accomplir qu'en défendant ce que Marx appelle son "intérêt", donc en luttant pour la destruction du système d'exploitation fondé sur la propriété privée des moyens de production.

Dans l'article de 1845 cité plus haut, Frédéric Engels écrit à propos de l'état d'esprit des masses travailleuses : "*Tous sentent, au moins obscurément, que la démocratie implique l'égalité sociale des droits.*"

Lien entre la démocratie et l'égalité sociale

Ce lien entre la démocratie et l'égalité sociale — qui pose la question de la propriété — était déjà apparu lors de la révolution anglaise, qui, au milieu du XVII^e siècle, avait abouti à la déchéance, au jugement et à l'exécution du roi. Cromwell proclamait alors que l'exis-

tence d'un monarque était nuisible et contraire aux intérêts de la nation.

Pendant la guerre civile, lors du débat tenu au camp militaire de Putney, où soldats et officiers débattaient librement, certains réclamèrent que le droit de vote soit accordé à tous, y compris à ceux qui n'avaient pas de propriété. Les porte-parole de Cromwell répliquèrent que cela n'était pas possible, car les gens "sans propriété" formant la majorité s'empresseraient de s'attaquer à celle-ci.

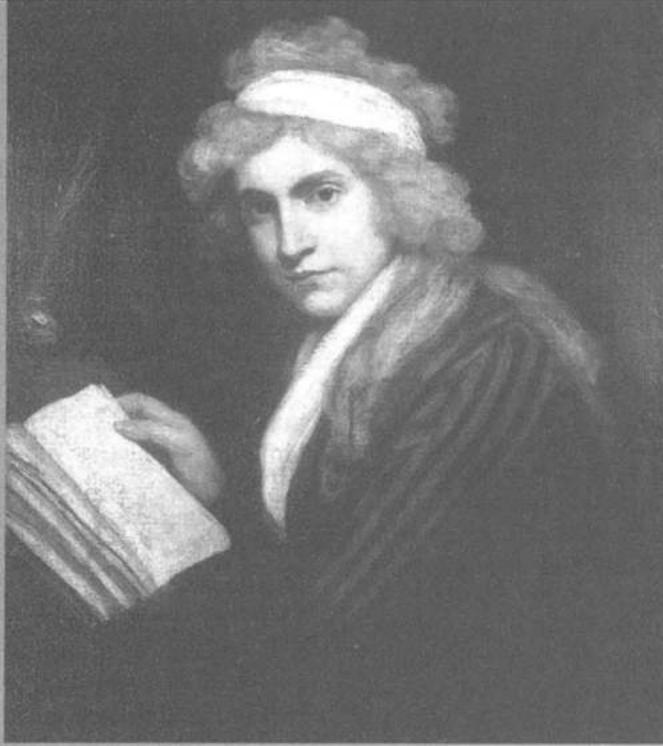
Lorsque se forme la London Correspondence Society, en 1792, c'est la revendication du suffrage universel sans aucun barrage censitaire qu'elle met en avant comme son premier principe. Elle renoue ainsi avec la tradition révolutionnaire des Levellers (niveleurs), mais dans les conditions créées par l'émergence de la classe ouvrière.

En ce sens, l'action politique des Jacobins anglais a été l'un des jalons dans le mouvement réel qui permit à Engels d'affirmer en 1845 non seulement comme un défi à l'égard des exploités et de leurs Etats, mais comme la conclusion d'une rigoureuse analyse sociale et politique : "*La démocratie, c'est aujourd'hui le communisme.*"

François de Massot

(Les intertitres
sont de la rédaction)

CTHS



Une Anglaise défend
la Révolution française
Réponse à Edmund Burke
par
Mary Wollstonecraft

Traduit de l'anglais
par Marie-Odile BERNEZ

Introduction par Marie-Odile Bernez
*Notes établies par Marie-Odile Bernez
et Marcel Dorigny*

FORMAT 51

Lluís Roura i Aulinas :
L'Espagne
et la Révolution
française



CONSTITUTION DU PEUPLE FRANÇAIS,

*Définitivement arrêtée et augmentée des
articles additionnels des Droits de
l'Homme, décrétés dans la séance du
24 juin, 1793.*

CHAPITRE PREMIER.

De la république.

ARTICLE PREMIER.

LA République Française est une et indivisible.

CHAPITRE II.

De la distribution du Peuple.

ARTICLE PREMIER.

Le peuple français est distribué pour l'exercice de sa souveraineté, en assemblées primaires de cantons : il est distribué pour l'administration et la justice, en départemens, districts, municipalités.

Une référence pour toute volonté de réforme

Qu'a signifié pour l'Espagne l'éclatement de la Révolution française ?

Le contexte espagnol au moment de l'éclatement de la Révolution française possédait tous les ingrédients pour que les tensions sociales et politiques y jouent un rôle. Il y avait une situation grave née de la crise économique et de la pénurie alimentaire, secouée, au début de 1789, par des révoltes populaires, dans différents endroits du pays (en Catalogne, en Galice, aux Asturies...). Il y avait également une réelle situation d'instabilité politique, après la mort de Charles III et le début du règne de Charles IV (entre 1789 et 1792, ce monarque avait nommé trois chefs de gouvernement différents : Floridablanca, Aranda et Godoy). Dans le même temps, la politique internationale espagnole était très incertaine : les intérêts coloniaux, par exemple, avaient fait que le "pacte de famille" avec la France se maintienne jusqu'en 1793 — une alliance clairement antibritannique —, et, en même temps, des mesures strictes étaient adoptées face à la France révolutionnaire. L'éclatement de la Révolution française avait suscité une situation véritablement alarmante dans la péninsule ibérique, car elle pouvait être considérée comme une claire menace à la fois politique, sociale, économique et idéologique.

Comment réagit la monarchie espagnole face à cette situation ?

La mesure immédiate du gouvernement de Floridablanca fut d'isoler l'Espagne et d'occulter les événements qui se déroulaient en France. La *Gazette* de Madrid de l'année 1789 ne mentionne pas un seul événement survenu en France (ni la convocation des états généraux, ni la formation de l'Assemblée nationale, ni la prise de la Bastille). Comme dans les cas de peste, le gouvernement espagnol avait ordonné d'établir un "cordon sanitaire" empêchant l'entrée d'écrits, de manuscrits et même de symboles et d'objets faisant une quelconque référence à la Révolution française. Évidemment, l'Inquisition fut un instrument privilégié, comme le fut la sanction d'excommunication que l'Église avait dictée contre tous ceux qui transgressaient les interdictions de diffusion des idées de la Révolution.

Quelle fut la réponse de la population à de telles interdictions ?

Malgré les apparences et les mesures strictes adoptées par le gouvernement, il y eut en Espagne, surtout dans certains secteurs sociaux et dans certaines régions, une entrée considérable et une circulation d'idées, d'informations et d'écrits provenant de la France révolutionnaire, de sorte que la pénétration de

ces idées fut une réalité indéniable. Les nouvelles arrivaient surtout dans les zones frontalières, mais également dans les villes les plus importantes, et en particulier dans la capitale. Il ne faut pas oublier que l'Assemblée nationale française avait décidé de traduire et de diffuser les textes les plus significatifs de la Révolution, et que dans ce sens furent créés des "Comités espagnols d'instruction publique". En fait, déjà, en 1789, circulait en Espagne la Déclaration des droits de l'homme ; fin 1792, la traduction de la Constitution était diffusée et, en même temps, avaient été introduits quelque 6 000 exemplaires de l'"*Avertissement aux Espagnols*" de Condorcet et quelque 5 000 de la proclamation "*A la Nation espagnole*" de José Marchena, qui était en exil à Bayonne ; et en septembre 1793, circulaient dans Barcelone des exemplaires traduits de la Constitution de l'An III.

Par ailleurs, la présence de la population française en Espagne (environ 18 000 familles), spécialement dans les zones frontalières, à Madrid et dans les capitales commerciales (comme Cadix et Barcelone), était un facteur quotidien de diffusion d'informations et d'idées en relation avec la Révolution. Même si souvent cette diffusion était caractérisée de façon négative et marquée par la volonté de la combattre. Il faut comprendre aussi, dans ce sens, les craintes manifestées à l'égard des prêtres réfractaires à la Révolution qui s'étaient réfugiés en Espagne, ainsi que l'interdiction de lire et de diffuser y compris les œuvres contre-révolutionnaires qui venaient de France et d'autres pays d'Europe ! La monarchie et l'Inquisition savaient très bien que lorsque sont combattues des idées, on contribue ainsi, indéniablement, à les faire connaître, et c'était précisément cela que l'on voulait éviter.

Y a-t-il eu, cependant, des noyaux prorévolutionnaires en Espagne ?

L'existence de noyaux prorévolutionnaires a été non seulement étouffée, mais en réalité elle fut très limitée. La monarchie considérait cette existence comme un danger véritable, mais il est certain que la dénonciation qui était faite de ces

noyaux lui servait surtout à justifier sa répression inflexible. Dans de nombreuses capitales de province, depuis la fin du XVIII^e siècle, s'était manifesté un mouvement favorable à la culture et aux goûts français, parmi quelques secteurs des élites ; spécialement parmi ceux qui avaient joui d'un certain prestige grâce à l'atmosphère de réformes lors du règne de Charles III. De sorte que l'existence des Sociétés économiques d'Amis du Pays qui avaient été créées pendant ce règne fut dans certains cas le point de départ de certains cercles, tant à Madrid qu'à Cadix et à Barcelone, qui vont pouvoir exprimer certaines sympathies à l'égard des nouvelles qui venaient de France. Etant donnée l'inflexibilité montrée par le gouvernement, cependant, les secteurs le plus clairement prorévolutionnaires ou bien furent complètement étouffés, ou bien contraints à la clandestinité, ou alors durent choisir l'exil. Et cela donna naissance, par exemple, à l'un des noyaux les plus actifs, celui qui était à Bayonne — celui qui fut si bien présenté par Alejo Carpentier dans son roman *Le siècle des Lumières*. Une partie significative de ce noyau venait des héritiers du mouvement de l'Illustration, qui s'était manifesté dans un secteur bien précis, bien que minoritaire, de l'université de Salamanque. Il faut souligner, cependant, que le dynamisme et les convictions qu'exprima le noyau de Bayonne ne peut être compris si nous tenons compte du fait que la Révolution française continuait à trouver un écho également en Espagne.

Ainsi donc, il n'y eut pas vraiment une claire unanimité espagnole contre la Révolution française ?

La manière dont la monarchie espagnole affronta dès le début la Révolution française donna une image trompeuse de la réalité. Mais il faut distinguer deux étapes, séparées par la déclaration de guerre entre la monarchie espagnole et la Convention républicaine française, en mars 1793. La première, de 1789 à 1793, est marquée par une condamnation apparemment unanime de la Révolution ; mais cette "unanimité" apparente ne faisait que cacher ou dissimuler l'incapaci-

té du gouvernement espagnol de faire respecter ses interdictions, de présenter une politique internationale cohérente et d'en finir avec la clandestinité de la minorité radicale du réformisme illustré. A partir de 1793, en revanche, la situation fut plus claire ; dès l'instant où la guerre éclata avec la France (avec l'impact de la nouvelle de l'exécution de Louis XIV), le gouvernement espagnol présenta la lutte contre la Révolution française comme une croisade religieuse et patriotique, tant à travers les appels au recrutement que dans les exhortations du clergé et des campagnes d'opinion. La trilogie "*Dieu, patrie et roi !*" devint le mot d'ordre le plus réitéré contre la France révolutionnaire et l'élément le plus représentatif de l'image d'unanimité et d'unité reprise par la suite par l'historiographie et la propagande, qui l'ont converti en cliché toujours présent y compris de nos jours. Cependant, le besoin d'avoir recours à l'exaltation religieuse et patriotique pour donner un sens à la guerre et à la mobilisation était précisément la preuve de la faiblesse de cette unanimité et de ce prétendu enthousiasme.

Les graves problèmes rencontrés pour parvenir à recruter, le taux élevé et constant des désertions, et les énormes difficultés pour percevoir les contributions financières pour l'entretien de l'armée après un premier moment d'euphorie prouvent clairement que l'unanimité et la popularité du conflit étaient bien loin de la réalité.

Le but réel poursuivi tant par la monarchie que par l'Église en excitant le patriotisme et la religion était fondamentalement d'étayer et de renforcer la vieille structure de la société et le pouvoir de l'État absolutiste, dans des moments où la menace de renversement de l'Ancien Régime était déjà effective dans le pays voisin...

Quelle fut, alors, la répercussion de la Révolution française en Espagne ?

Le caractère de guerre de religion et de guerre patriotique dont fut paré le conflit contre la France révolutionnaire ôta toute viabilité à cette révolution ou, dans le meilleur des cas, rendit insigni-

fians les apports sociaux directs de la Révolution française, y compris dans les territoires frontaliers occupés par ses armées. Ce fut le cas pour les aspects liés à la suppression de la structure féodale de la société, de l'abolition de la dîme, ou pour les aspects qui touchaient la structure absolutiste de l'État. Cependant, le caractère exceptionnel du contexte de guerre engendrait également une profonde méfiance, dans la France révolutionnaire, à l'égard du comportement des secteurs populaires espagnols. Les autorités françaises étaient suffisamment conscientes, par exemple, du fait que la situation de guerre et le comportement des armées de la Révolution avaient nourri une profonde désaffection des Espagnols vis-à-vis des Français, et qui était attisé par le sentiment ancestral antifrançais des Espagnols. De sorte que même les initiatives que l'on supposait être bien accueillies étaient reçues avec un total désintéret et avec méfiance par la société espagnole.

Mais si la répercussion directe et immédiate de la Révolution française fut très mince, en revanche nous pouvons considérer qu'elle eut une grande importance à un niveau plus global et plus profond, surtout à moyen terme. La Révolution avait démontré que la crise des structures politiques, sociales et économiques de la société de l'Ancien Régime faisait qu'elles pouvaient soudainement s'effondrer, que l'on pouvait réussir une structure neuve et alternative, et que, dans ce cas, aussi bien les classes populaires que les élites jouaient un rôle déterminant. Et il était évident que cela se produisait, non pas dans une civilisation lointaine, mais dans la France voisine.

De cette façon, en Espagne, la Révolution française, manipulée convenablement par les secteurs antirévolutionnaires, put agir comme une certaine "*prévention homéopathique*" (comme l'a dit Pierre Vilar). Mais, pourtant, elle est devenue une référence pour toute volonté de réforme ou de transformation que l'on voulait mener à bien.

Si la contre-révolution espagnole utilisa la Révolution française comme un "vaccin antirévolutionnaire", pou-

vons-nous continuer à affirmer qu'elle a eu une influence notable en Espagne ?

Il faut tenir compte, avant tout, qu'à partir du Directoire et du Consulat, la circulation des idées et des écrits venant de France fut beaucoup plus active qu'auparavant, tant par la situation interne de l'Espagne — avec des moments concrets d'une politique décidément réformiste — que par la nouvelle alliance entre l'Espagne et la France. L'image d'ordre et l'admiration suscitée par la figure ascendante de Napoléon — à qui de nombreux secteurs attribuaient le mérite d'en avoir "fini" avec la Révolution — eurent également une influence.

Mais l'influence profonde de la Révolution française allait se manifester surtout au cours d'une période réellement exceptionnelle, celle des années 1808-1814. Pendant cette période eut lieu la guerre contre l'occupation napoléonienne (la guerre appelée en Espagne "*guerre de l'indépendance*"). Celle-ci éclata au moment où avait eu lieu la faillite de la politique de la monarchie espagnole (mutinerie de Aranjuez, chute du gouvernement de Godoy et abdication de Charles IV et de son fils Ferdinand VII en faveur de Napoléon dans la ville de Bayonne, après avoir abandonné son pays tout en suivant les instructions de l'empereur !). Le vide du pouvoir signifia également la faillite des institutions de l'Etat. De sorte que la population des villes, des provinces et finalement de tout le royaume s'organisa à travers des Juntas locales, territoriales et finalement une Junte centrale, tant pour appuyer la guerre qui avait éclaté contre les troupes françaises que pour garantir l'ordre devant la menace que comportait l'éclatement de la révolte populaire contre l'occupation napoléonienne. Mais la réalité allait difficilement se recomposer selon le modèle de l'Ancien Régime. Même si le roi parvenait à récupérer son trône, ce ne serait pas grâce à ses mérites (ni dynastiques ni stratégiques), mais grâce à la "Nation". Et c'est sur ce point que le langage et les principes politiques de l'Espagne coïncident avec ceux légués par la Révolution française. Cette grande œuvre politique qui allait être le

dépassement des structures de l'Ancien Régime et l'instauration d'un Etat parlementaire se développa dans la ville de Cadix, où la Junte centrale avait convoqué la célébration des Cortes. Les Cortes qui se réunirent à partir de 1810 (la ville de Cadix était un des rares endroits libres de l'occupation française) n'allaient pas être les Cortes du passé : elles ne seraient pas selon les origines sociales, elles se réuniraient dans une assemblée unique, et celle-ci serait élue au suffrage universel (bien qu'au suffrage indirect).

L'ensemble de l'œuvre des Cortes de Cadix — dont le point culminant fut l'élaboration de la Constitution de 1812 — signifia une véritable révolution politique. La liberté d'opinion et de presse fut proclamée, ainsi que l'abolition de l'Inquisition, la suppression du régime féodal, l'égalité juridique ; fut instauré le système représentatif et électif, avec le suffrage universel (masculin) ; il fut établi l'égalité devant l'impôt, le droit à l'instruction publique, la subordination du monarque au Parlement...

Il est vrai qu'une fois la guerre terminée, avec le retour du monarque, celui-ci, par un coup d'Etat, rétablit l'absolutisme et abolit la Constitution, mais l'expérience politique de ces années-là allait se transformer en base directe de tout un nouveau contexte, aussi bien à l'intérieur de l'Espagne que dans les territoires d'outre-mer. Ces derniers allaient connaître dès lors leurs premiers grands pas vers l'émancipation du système colonial. Et la volonté de rupture avec l'Ancien Régime allait se manifester à nouveau à différents moments, jusqu'à culminer à la fin du premier tiers du XIX^e siècle. Une rupture qui était parvenue à une de ses expressions les plus nettes seulement six ans après la fin de guerre d'indépendance, pendant la période connue sous le nom de Triennat libéral.

Bien que le poids de la contre-révolution et les caractéristiques de la société et des élites espagnoles aient imposé le caractère démoniaque de la Révolution française, ne laissant d'autre alternative aux libéraux et aux révolutionnaires espagnols que de manifester leur distanciation

tion vis-à-vis de l'expérience française, celle-ci, surtout dans la première étape (celle de la Déclaration des droits de l'homme, de l'abolition de la féodalité et de la Constitution de 1791), avait été une référence très présente parmi les acteurs du premier parlementarisme espagnol. Nous en avons pour preuve le résultat de leur œuvre, dans certains de leurs écrits — ainsi que dans certains textes de leur correspondance privée —, dans certaines

de leurs timides références explicites et, évidemment, à travers les remontrances constantes dont ils étaient l'objet de la part des secteurs contre-révolutionnaires les plus acharnés.

Lluís Roura i Aulinas,
professeur d'histoire moderne,
université autonome de Barcelone.
Bellaterra (Barcelone),
le 24 février 2011



Illustration n° 13
Divine Raison, n'en épargne aucun

(dessin de Goya)

**Frank Labrasca :
Les échos
de la Révolution
française en Italie**



“Son impétuosité ébranla les trônes”

La magnifique page d'introduction stendhalienne

Nous avons tous en mémoire la magnifique page d'introduction stendhalienne à *La Chartreuse de Parme* :

“Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi, et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles, César et Alexandre avaient un successeur. Les miracles de bravoure et de génie dont l'Italie fut témoin en quelques mois réveillèrent un peuple endormi : huit jours encore avant l'arrivée des Français, les Milanais ne voyaient en eux qu'un ramassis de brigands, habitués à fuir toujours devant les troupes de Sa Majesté impériale et royale : c'était du moins que leur répétait trois fois la semaine un petit journal grand comme la main, imprimé sur du papier sale (...). Bientôt surgirent des mœurs nouvelles et passionnées. Un peuple tout entier s'aperçut, le 15 mai 1796, que tout ce qu'il avait respecté jusque-là était souverainement ridicule et quelquefois odieux. Le départ du dernier régiment de l'Autriche marqua la chute des idées anciennes : exposer sa vie devint à la mode ; on vit que pour être heureux après des siècles de sensations affadis-

santes, il fallait aimer la patrie d'un amour réel et chercher les actions héroïques. On était plongé dans une nuit profonde par la continuation du despotisme jaloux de Charles Quint et de Philippe II ; on renversa leurs statues, et tout à coup l'on se trouva inondé de lumière. Depuis une cinquantaine d'années, et à mesure que l'Encyclopédie et Voltaire éclataient en France, les moines criaient au bon peuple de Milan qu'apprendre à lire ou quelque chose au monde était une peine fort inutile, et qu'en payant bien exactement la dîme à son curé, et lui racontant fidèlement tous ses petits péchés, on était à peu près sûr d'avoir une belle place en paradis.”

C'est le privilège des poètes et des grands auteurs, on le sait, que de produire la vérité dans ce qu'elle a de plus profond et essentiel à partir des errances (plus que des erreurs) de l'imagination créatrice.

C'est ainsi que l'on peut dire que Stendhal exprime à merveille, dans cette ouverture quasi symphonique, la signification historique considérable qu'eut pour le devenir de l'Italie cette onde de choc de la grande Révolution de 1789, qui lui parvint sous les traits juvéniles de Bonaparte et de son armée de va-nu-pieds héroïques, tout en prenant avec la vérité factuellement historique beaucoup de liberté, comme nous allons essayer de le démontrer brièvement dans les lignes qui suivent.

L'influence de l'illuminisme français et de l'économisme libéral anglais

Remarquons tout d'abord que dans la période qui précéda 1789, l'influence de l'illuminisme français et de l'économisme libéral anglais avait commencé à faire sentir ses effets dans les différents Etats qui constituaient alors l'Italie.

Un certain "despotisme éclairé", sans vraiment remettre en cause les divers absolutismes, se manifestait, y compris dans les Etats soumis à des dominations étrangères.

Ce fut en particulier le cas dans la Lombardie autrichienne de Marie-Thérèse et de son fils, l'empereur Joseph II.

Il s'y développa toute une littérature centrée sur les problèmes économiques et de réforme politique, notamment à travers la revue *Il Caffè*, qui, sous la direction des deux frères Alessandro (Milan 1741-Rome 1816) et Pietro (Milan 1728-*Ibidem* 1797) Verri, devient un centre d'irradiation des idées "modernes" qui produira aussi une personnalité aussi importante dans l'histoire mondiale du droit que Cesare Beccaria (Milan 1738-*Ibidem* 1794).

Cesare Beccaria fut le grand-père maternel de celui qui fera figure de véritable premier écrivain "national" italien, le célèbre romancier Alessandro Manzoni (Milan 1785-*Ibidem* 1873), auteur du traité juridique *Des délits et des peines* (1764), traduit en français et publié à Paris avec un grand succès dès 1766, qui fut le premier en Europe à préconiser l'abandon de la torture et de la peine capitale en matière de droit criminel et subit pour cela les foudres de l'Eglise.

Un autre centre important de réforme fut le Grand-Duché de Toscane, qui, à la suite de l'extinction de la dynastie des Médicis qui avait régné au cours des deux siècles précédents, était passé en 1738 sous la domination de la maison de Lorraine et de l'époux de Marie-Thérèse, François Etienne, devenu par la suite empereur d'Autriche.

D'importantes réformes

Son successeur, Pierre Léopold de Lorraine, s'entoura d'esprits éclairés tels que les économistes Pompeo Neri (Florence 1706-*Ibidem* 1776) ou Francesco Maria Gianni (Florence 1728-Gênes 1821), qui procédèrent à d'importantes réformes sur le plan judiciaire (suppression de la torture et de la peine de mort), économiques (abolition du système médiéval des corporations de métiers, grands travaux de bonification agraire dans les zones marécageuses de la Maremme ou du Valdichiana) et même religieux (l'évêque de Pistoie, Scipione de' Ricci [Florence 1741-Rignano sull'Arno 1809] gagné aux idées jansénistes, incita le grand-duc à abolir l'inquisition et à convoquer à Pistoie en 1786 un synode qui remit en question la supériorité du pape sur les conciles).

En 1753 fut créée à Florence une importante institution qui existe d'ailleurs toujours, l'*Académie des Géorgophiles* (des amoureux de la terre), qui se consacra à promouvoir les études et les réalisations dans le domaine capital de la mise en valeur rationnelle et de la gestion agronomique et juridico-institutionnelle des campagnes.

Il n'est pas jusqu'au Royaume des deux Siciles, qui deviendra pourtant par la suite le symbole même de l'arriération économique et sociale de l'Italie, qui ne connut sa vague réformatrice et modernisatrice.

Sous le règne de Charles III de Bourbon et de son ministre le Toscan Bernardo Tanucci (Stia [Arezzo] 1698-Naples 1783), d'importantes mesures anti-ecclésiastiques et antiféodales furent prises, qui aboutirent à l'invalidation de la juridiction religieuse et à la suppression de nombreux ordres monastiques, ainsi qu'à une limitation des juridictions féodales au profit des tribunaux royaux et à une lutte contre les privilèges des puissants barons latifondiaires qui mettaient en coupe réglée les campagnes.

Cet élan réformateur fut malheureusement interrompu sous le règne de Ferdinand IV, successeur de Charles III, sous l'effet des craintes provoquées par les événements révolutionnaires qui

ébranlaient dans le même temps la dynastie parente des Bourbons de France.

Etat indépendant et appelé à jouer comme on le sait un rôle déterminant dans les évolutions ultérieures qui déboucheront sur le *Risorgimento* et aboutiront à l'Unité nationale italienne (1861), le royaume de Sardaigne fut lui aussi le théâtre d'une période de réformes importantes. Le roi Victor Amédée II de Savoie sut lui aussi s'entourer d'un ministre éclairé comme Giovambattista Bogino (Turin 1701-*Ibidem* 1784), qui procéda à des réformes importantes dans le domaine de l'instruction publique et de l'unification de la législation pénale et civile. Cette œuvre de modernisation et de rationalisation se poursuivit sous le successeur de Victor Amédée, son fils Charles Emmanuel III, notamment par une tentative de mettre en valeur l'île de Sardaigne, nouvelle possession acquise par la dynastie de Savoie en 1720 à la suite d'un échange avec la Sicile cédée aux Bourbons de Naples.

L'inquiétude suscitée par le "vent de France"

Mais l'inquiétude suscitée par le "vent de France" joua là encore un rôle négatif et poussa le successeur de Charles Emmanuel, Victor Amédée III, à une involution notable symbolisée d'ailleurs par le renvoi de Giovambattista Bogino.

Comme on le voit, si les événements de 1789 ne parvinrent pas en Italie sur un terrain totalement vierge, il faut néanmoins remarquer que les aspirations et réalisations novatrices des milieux éclairés italiens (par ailleurs largement influencés, nous l'avons dit, par l'encyclopédisme illuministe français) **ne mettaient nullement en cause l'absolutisme royal, pas plus qu'elles ne soulevaient la question d'une forme d'unité nationale quelconque de la mosaïque italienne.**

Ces deux questions furent en revanche posées jusqu'à devenir centrales sous l'influence de la poursuite et de l'approfondissement du processus révolutionnaire en France et de l'élan à la

fois émancipateur et expansionniste des armées révolutionnaires à l'époque du Directoire (1796).

Mais pour en revenir à 1789, dans les conditions de la diffusion de l'information qui étaient celles de l'Europe en cette fin de XVIII^e siècle, les premiers échos de la prise de la Bastille et la cascade d'événements qui la suivirent parvinrent de manière assez confuse en Italie.

On peut néanmoins dire que, globalement, la nouvelle de la chute de ce symbole du despotisme, qui reprenait, on l'a vu, du poil de la bête en Italie, fut d'abord accueillie favorablement dans les milieux réformateurs.

Le grand poète et dramaturge Vittorio Alfieri (Asti 1749- Florence 1803), grand lecteur de Voltaire, Rousseau et Montesquieu, mais qui deviendra par la suite un ennemi résolu de la France, allant même jusqu'à écrire un pamphlet intitulé le *Misogallo* (le "haisseur des Français", publié censément à Londres, mais en réalité à Florence en 1799), et qui se trouvait d'ailleurs à Paris en 1789, composa même une ode intitulée *Paris débastillée* (*Parigi sbatigliata*) (1789).

A Rome (place-forte pourtant des idées cléricales et réactionnaires), le périodique *Notizie politiche* (Nouvelles politiques) se lança dans un compte rendu régulier et qui se voulait explicitement impartial des événements de France, allant même jusqu'à souligner que la prise de la Bastille s'était déroulée sans qu'on attende à la propriété ni à l'ordre public.

Le journal s'efforça par la suite de mettre en valeur les tendances modérées qui se faisaient jour dans les débats de l'Assemblée.

Mais très vite, au fur et à mesure où le processus révolutionnaire s'approfondissait et se radicalisait, des inquiétudes et des réactions d'hostilité commencèrent à se faire jour, y compris chez certaines des personnalités les plus éminentes de la phase réformatrice antérieure.

Pietro Verri, dont nous avons déjà parlé, publia ainsi à la fin 1789 un ouvrage intitulé *Pensieri sulla Rivoluzione accaduta in Francia* (Réflexions sur la Révolution survenue en France), où il

s'inquiétait de "l'anarchie" qui découlait selon lui des débats et des résolutions adoptées par l'Assemblée.

L'abolition des privilèges le 4 août accrut encore, comme on peut s'en douter, l'inquiétude des milieux nobiliaire et même ecclésiastiques dans un premier temps les plus favorables aux réformes.

L'adhésion à une version locale du jacobinisme

Mais les échos venus de France suscitèrent aussi dans une partie de la bourgeoisie italienne, et en particulier dans la jeunesse, un mouvement de sympathie profond qui se transforma bientôt en adhésion à une version locale du jacobinisme.

Giovanni Antonio Ranza, un patriote piémontais, lança dans le Piémont et la Ligurie un périodique, *Il monitore italiano politico e letterario* (Le moniteur italien politique et littéraire), qui défendait l'idée d'une libération sociale dans les campagnes comme dans les villes.

Sur le versant encore plus radical, des "pèlerins de la liberté" italiens se rendirent en France pour participer en personne à la révolution.

Parmi eux figure en bonne place Filippo Buonarroti (Pise 1761-Paris 1837), descendant du grand Michel-Ange et Jacobin convaincu, qui émigra en France dès octobre 1789 pour devenir un acteur de premier plan dans les combats internes à la Révolution, participant en février 1796 à la conjuration "communiste" de Gracchus Babeuf et à la constitution de la Conspiration des Égaux.

Dans la défense qu'il présenta à son procès, Filippo Buonarroti déclara notamment :

"Le devoir de l'homme juste, qui veut traiter les autres comme il voudrait qu'on le traitât lui-même, est de travailler à ramener au moyen de l'égalité le règne du véritable souverain. Il doit donc combattre la force, démasquer la ruse et surtout illuminer l'ignorance.

C'est sur ces principes que je calquais ma conduite et, en guise de récompense, étais en butte à la haine et à la persécution des grands, quand éclata la

Révolution française.

Son impétuosité ébranla les trônes, stupéfia les foules et fit resplendir le rayon lumineux de l'espérance dans l'âme d'un petit nombre d'amis de la malheureuse humanité.

Quant à moi, je dévorais les nouvelles qui venaient de France ; je comparais les discours des patriotes de l'Assemblée constituante avec les préceptes de Jean-Jacques (1) et je me disais : est-il vraiment possible que commence enfin le règne de la justice ?"

Les effets différés d'une subversion profonde et irréversible de l'ordre ancien

Témoignage de l'impact provoqué sur un esprit particulièrement clairvoyant par une révolution qui marquait les prémises d'une aube nouvelle et qui prend d'autant plus de valeur qu'il est rappelé à un moment où cette même révolution, à la suite de la réaction thermidorienne et de l'entrée en fonction du Directoire, est dévoyée de sa vocation première, non sans provoquer dans les pays où déferlent les armées de la République, les effets différés d'une subversion profonde et irréversible de l'ordre ancien.

Cette réflexion nous ramène à Stendhal et à ce que les Italiens appellent le "*triennio rivoluzionario*" (les trois années révolutionnaires) 1796-1799, où l'Italie, malgré toutes les désillusions provoquées par la politique diplomatique de Bonaparte (cession de la Vénétie à l'Autriche au traité de Campoformio de 1797, qui sera durement ressenti par les patriotes italiens comme une trahison) et les inévitables abus de pouvoir et pillages des armées françaises, se couvra de républiques (la Cisalpine, la Transpadane, la Cispadane, la République d'Italie, l'éphémère république parthénopeenne de Naples, noyée dans le sang par la réaction sanfédiste du cardinal Rufo, qui réussit à mobiliser contre elle la plèbe et la paysannerie pauvre des campagnes)

(1) Il s'agit bien entendu de Rousseau.

qui s'inspiraient toutes des idées jacobines et révolutionnaires que le pays qui les avaient vu naître était en train de supprimer.

Deux principes désormais si profondément enracinés

En attendant et malgré la réaction et le retour de formes absolutistes d'abord impériales lorsque Napoléon perça vraiment sous Bonaparte, puis carrément restaurationnistes après Waterloo et le traité de Vienne, deux principes étaient désormais si profondément enracinés dans la réalité politique italienne que rien ne pourrait les remettre en question jusqu'à ce que la question de leur réalisation pratique ne se pose à nouveau dans les conditions nouvelles des révolutions nationales populaires de 1848 : celui de l'unité nationale et celui de la réforme agraire.

Que la bourgeoisie italienne, faible et déjà putrescente au moment où se posa pour elle la question de la réalisation pratique de ces objectifs, ne put et ne voulut les réaliser jusqu'au bout, cela est une autre histoire et, à certains égards,

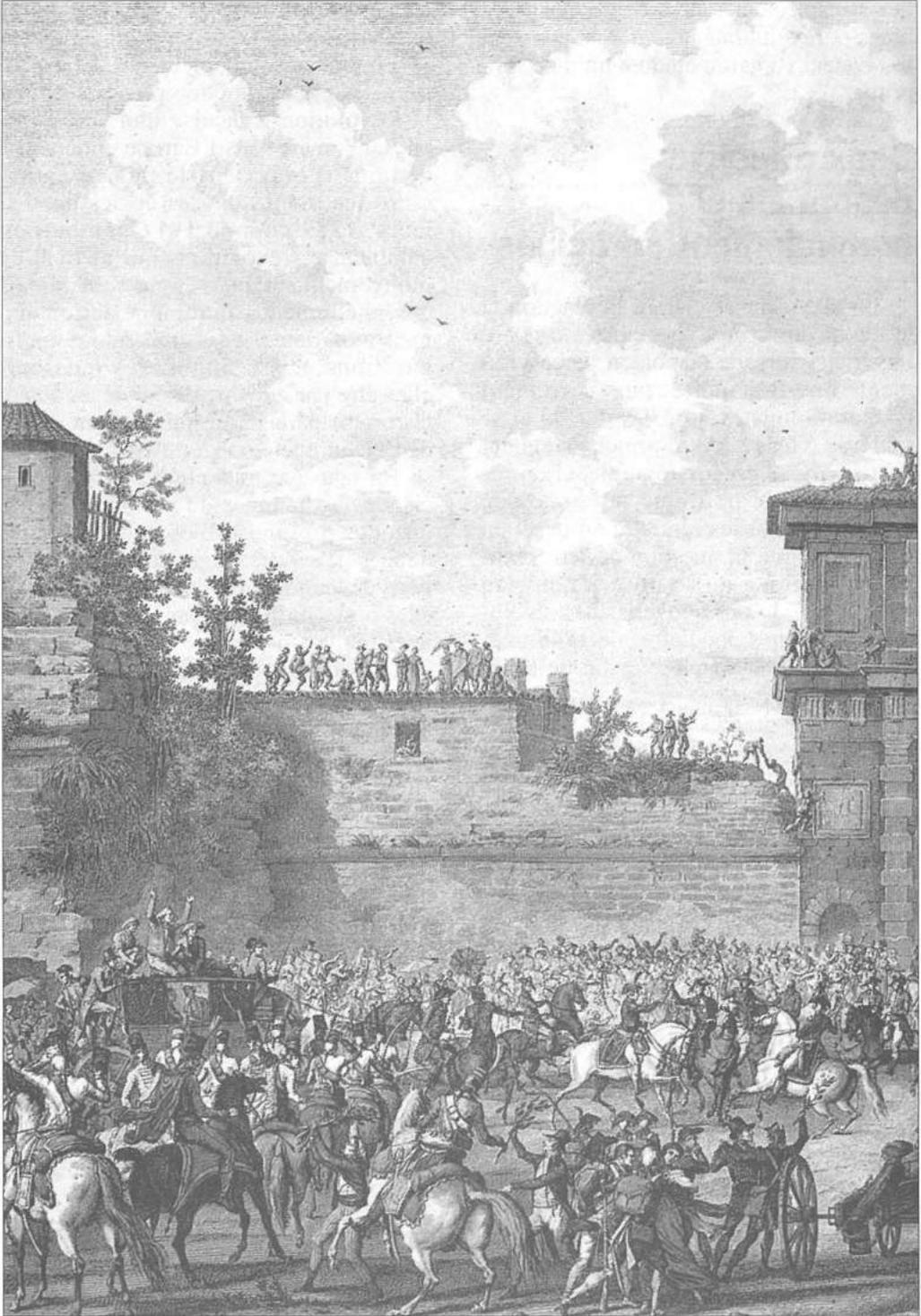
est encore l'histoire de l'Italie de ce début du XXI^e siècle.

L'autre enseignement que l'on peut tirer des ondes de choc provoquées par la Révolution française non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière et à certains égards dans le monde entier, c'est que, toutes choses égales par ailleurs, 1789 comme 1917 démontrent combien les révolutions qui mettent en mouvement les masses ne sont jamais des phénomènes purement nationaux, mais modifient nécessairement les configurations, aussi singulières puissent-elles être par ailleurs, des diverses sociétés qui se partagent à un moment donné de l'histoire le globe terrestre.

En tant que traduction dans la conscience des hommes de mouvements telluriques profonds, elles peuvent certes donner lieu à des stagnations, des déviations de leur élan propulsif originel, mais elles n'en constituent pas moins des états irréversibles des choses dont toutes les forces sociales et politiques subissent *volentes nolentes* la contrainte et les conditions.

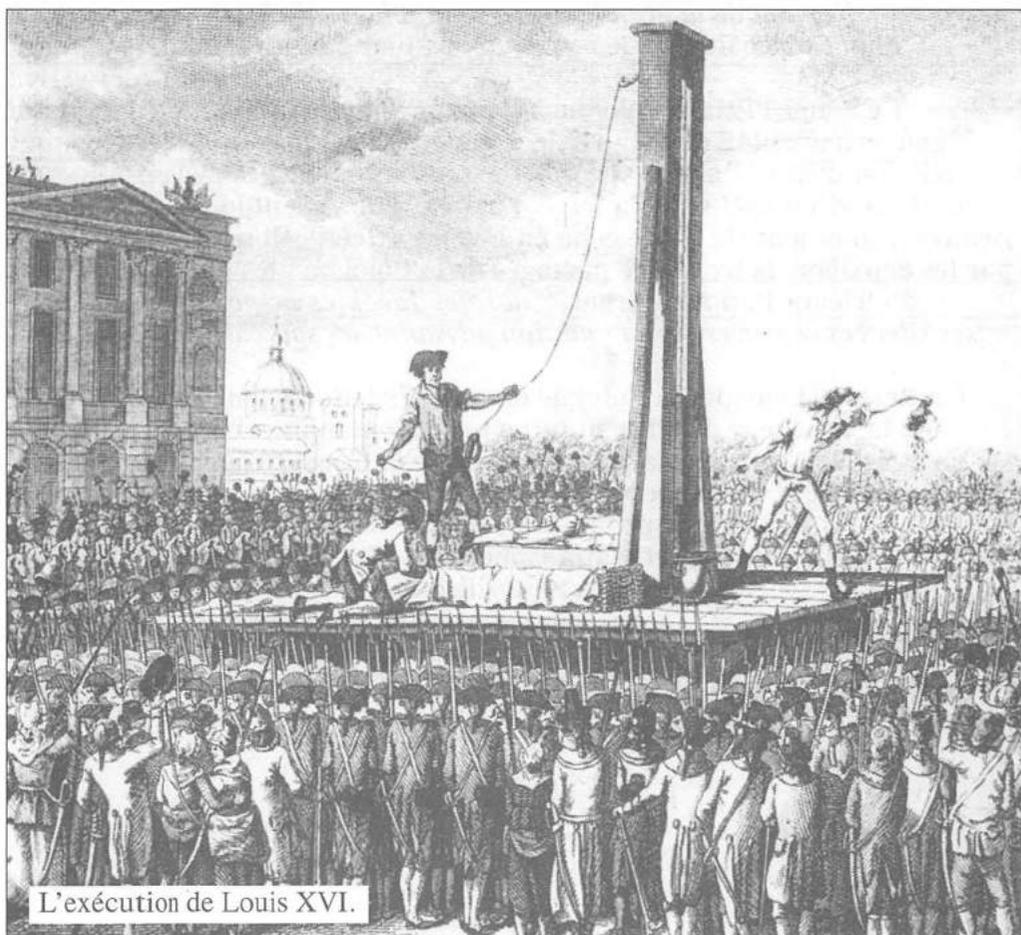
Frank Labrasca

(Les intertitres sont de la rédaction)



L'entrée des troupes françaises à Milan (15 mai 1796).

Ryszard Rauba : La réaction de l'opinion publique polonaise à la nouvelle du châtiment de Louis XVI



L'exécution de Louis XVI.

Lorsque la Révolution française éclate, le royaume de Pologne est au bord de la dislocation. En 1772, un premier partage du royaume de Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche-Hongrie attribue à la Russie la Biélorussie orientale, qui ne comporte qu'une minorité de Polonais. Le deuxième partage de la Pologne, en 1793, attribue à la Russie l'Ukraine de la rive droite et la Biélorussie centrale ; en 1795, le troisième partage lui attribue la Lituanie et la Biélorussie occidentale. La Pologne disparaît.

Le royaume de Pologne était une caricature d'Etat féodal. La petite (szlachta) et la grande (les magnats) noblesse, dont la seule richesse était la terre, y interdisaient la constitution d'un véritable Etat et l'instauration d'un pouvoir royal centralisé qui aurait pu gêner leurs privilèges. Le système dit du *liberum veto* permettait à l'opposition d'un seul membre de la Diète d'interdire toute décision. La Russie et la Prusse exigent le maintien de ce système, qui favorise une noblesse frivole, dépensière et à courte vue. L'Eglise catholique, qui possède 20 % des terres, exerce un grand poids.

En 1764, le jeune Stanislaw August Poniatovski a été élu roi de Pologne. Selon l'historien Daniel Beauvois, "*son meilleur atout était d'avoir été l'amant de la grande-princesse Catherine*" (1), devenue en 1762 impératrice de Russie après l'assassinat par ses soins de son mari, le tsar Pierre III...

Le 3 mai 1791, la Pologne adopte une Constitution intitulée Statut gouvernemental, dont l'article premier définit le catholicisme comme religion d'Etat, l'article 2 confirme tous les privilèges de la noblesse... dont son droit exclusif à la terre, l'article 4 maintient le servage. Daniel Beauvois commente le faible écho en France de cette Constitution liquidée par les deuxième et troisième partages de la Pologne : les partisans du duc d'Orléans l'approuvèrent, "*mais les Jacobins ne pouvaient admettre ses silences si graves sur la question paysanne ou son caractère nobiliaire si exclusif*" (2).

Catherine II envahit la Pologne en mai 1792. Son agent à Paris, Méhée de la Touche, y distribuait largement un pamphlet contre la Pologne en insistant sur le caractère nobiliaire de la Constitution afin d'écartier toute velléité éventuelle des révolutionnaires de venir en aide au royaume de Pologne promis à un deuxième partage effectué en 1793. C'est dans cette atmosphère délétère que parvient à Varsovie la nouvelle que Louis XVI a été guillotiné...

(1) Daniel Beauvois : *La Pologne*, La Martinière, p. 171.

(2) *Ibidem*, p. 193.

“Que périssent les rois et le monde sera libre !”

LE 10 août 1792, le jour de l'arrestation du roi Louis XVI, la France devint dans les faits une république. La révolution entraînait ainsi dans une nouvelle phase, radicale.

Quarante-deux jours plus tard, le 21 septembre 1792, le représentant de la Société des Jacobins, J.-M. Collot d'Herbois, déposa à la Convention nationale qui venait d'être élue la proposition officielle de suppression de la monarchie en France une fois pour toutes. Collot d'Herbois affirma sans ambages : *“Pourquoi discuter si tout le monde est d'accord pour dire que les rois sont dans le domaine moral ce que les monstres sont dans le domaine physique ?”*

La proposition antimonarchiste de Collot d'Herbois fut approuvée de même jour à l'unanimité.

Le lendemain, le 22 septembre 1792, un décret spécial de la Convention nationale abolissait la monarchie. La république était proclamée en France.

Les députés (exactement 749) siégeant sur les bancs de la Convention décidèrent, face aux événements politiques, de trouver une réponse à la question : *“Que faire du citoyen Louis Capet ?”*, l'ancien roi Louis XVI de la dynastie des Bourbons enfermé au Temple (ancienne abbaye de l'ordre des Templiers).

Les représentants du Club des Jacobins, l'aile gauche de la Convention, avaient une réponse simple : ils exi-

geaient la peine de mort pour l'ancien roi.

Leurs opposants politiques, les Girondins, qui jouaient le rôle d'aile droite dans la Convention nationale, abordaient dans la Convention nationale, abordaient la question sous un angle différent, plus modéré. A leurs yeux, il fallait se limiter à la seule suppression du trône et ils rejetaient la peine de mort pour l'ancien roi.

“La monarchie est un crime éternel”

Prenant la parole le 13 novembre 1792 sur cette question, l'un des représentants les plus combatifs du Club des Jacobins à la Convention nationale, Louis Antoine de Saint-Just, alors âgé seulement de 25 ans, déclara aux députés : *“L'inviolabilité de Louis n'est point étendue au-delà de son crime et de l'insurrection ; ou si on le jugeait inviolable après, si même on le mettait en question, il en résulterait qu'il n'aurait pu être déchu et qu'il aurait eu la faculté de nous opprimer sous la responsabilité du peuple.”* Affirmant son hostilité à toute demi-mesure, il déclare : *“Cet homme doit régner ou mourir.”* Et il ajoute : *“Le procès doit être fait à un roi non point pour les crimes de son administration, mais pour celui d'avoir été roi (...). La monarchie est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer.”*

Saint-Just affirme dans la conclusion de son discours accusateur : *“On ne peut point régner innocemment ; la folie en est trop évidente. Tout roi est un rebelle et un usurpateur (...). Louis est un étranger parmi nous.”*

Un autre membre dirigeant du Club des Jacobins, Maximilien de Robespierre, prenant la parole dans la discussion sur l'avenir de l'ancien roi le 3 décembre 1792, avance l'argument de la sécurité de la jeune république, menacée de l'extérieur par l'intervention étrangère.

Dans son discours moins radical que celui de Saint-Just, il souligne à son tour : *“Il ne s'agit pas ici d'un procès ordinaire ; Louis n'est pas un accusé, vous n'êtes pas des juges (...). Vous n'avez pas à condamner ou à acquitter un individu, vous avez à fonder les moyens de protéger l'ordre public (...). Louis doit mourir, car le pays doit vivre.”*

La mort de Louis : 387 se prononcent pour, 334 contre, et il y a 55 abstentions. Ce résultat marquait le triomphe du Club des Jacobins, républicains passionnés, qui comptaient à peine plus d'une centaine de députés sur 749 et qui formaient la Montagne à la Convention.

Le citoyen Louis Capet, Louis le dernier, fut guillotiné à Paris le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution.

Après l'exécution, l'un des députés de la Convention nationale, membre d'abord de la Plaine, puis de la Montagne jacobine, Pierre Joseph Cambon, déclara : *“L'exécution de Louis renforce de façon irréversible la seconde révolution républicaine.”* Il ajouta : *“Nous avons enfin accosté à l'île de la Liberté et nous avons brûlé le navire qui nous y a amenés.”*

“Un acte barbare”

Comment l'opinion publique polonaise réagit-elle à l'époque à l'annonce du châtement de Louis XVI ? Les périodiques publiés sur le territoire polonais adoptèrent tous unanimement la même position : ils condamnèrent les députés français et leur décision *“dangereuse”*. Ils dénoncent dans le procès de Louis XVI et la condamnation à mort du roi

“un acte barbare comme on n'en pratique pas même chez les barbares”.

Ainsi, le *Journal des Patriotes politiques*, daté du 17 février 1793, affirme avec indignation : *“Les signes répugnants de la férocité dont le peuple français s'est entaché ont été étalés devant le monde entier, provoquant un dégoût universel.”*

La presse polonaise de l'époque abonde en descriptions longues et assez détaillées de l'exécution du *“malheureux”* roi, destinées à impressionner vivement les lecteurs de façon très opportune pour servir d'avertissement. L'exposé des faits était conçu de façon dramatique afin de développer chez le lecteur une compassion très chrétienne pour l'ancien monarque français si brutalement décapité.

Des récits fantastiques

Au début de 1793 circulaient dans Varsovie des récits fantastiques destinés à piquer l'attention de l'auditoire. Ainsi, on racontait qu'après l'exécution de Louis XVI, une foule enragée avait déchiqueté sa femme, Marie-Antoinette, et trempé de sang les lambeaux de ses vêtements. La foule avait ensuite, ajoutait-on, taillé en pièces Robespierre, Marat et le prince Philippe-Egalité.

“Ce système qui renverse l'ordre entier”

Le prince Piotr Switkowski, l'un des journalistes les plus connus de l'époque, jugea de façon très sévère la décision des députés français et écrivit dans les colonnes du journal *Zabawy Obywatelskie* (“Les Divertissements civiques”) : *“Toute l'opinion publique sait déjà quel crime a été commis le 21 janvier à Paris. Le vertueux Louis XVI, qui mérite le respect du monde entier, est tombé en victime d'une vengeance injuste. Ses sujets frénétiques se sont baignés dans le sang de leur monarque seulement animé à leur égard d'un attachement paternel et soucieux seulement de leur bonheur. Leur comportement avec leur roi a été marqué d'une telle cruauté et d'une rapidité qui*

font frémir toute la nature humaine, et repousse les limites de la haine dont l'Europe entière était déjà emplie pour ce système qui a poussé la foule dans la voie de tous les crimes, qui renverse l'ordre entier et anéantit de fond en comble l'honneur civique."

L'opinion publique polonaise a alors accueilli la nouvelle de l'exécution de Louis XVI avec incrédulité et épouvante. Dans certains milieux effrayés par "les méthodes jacobines", avant tout dans la bourgeoisie riche et le clergé catholique, on affirmait carrément que "les Français étaient devenus fous". Et ces milieux ne dissimulaient pas leur "mépris pour les buveurs de sang".

À l'annonce de la mort de Louis XVI, la cour du dernier roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski, décréta un deuil de six jours en février 1793.

"La bassesse inouïe des tortionnaires"

Dans cette Pologne qui courait à sa chute (1), le clergé catholique présentait à chaque occasion la mort de Louis XVI comme celle d'un "martyr" et condamnait "le régicide abominable et atroce perpétré de la façon la plus honteuse par des Français dégénérés et révoltés sur la personne de leur monarque Louis XVI à Paris le 21 janvier". À cette occasion, le clergé rappelait aux fidèles les mérites de "l'innocent martyrisé" et condamnait "la bassesse inouïe des tortionnaires". Le clergé attirait en même temps l'attention des fidèles sur le fait que "l'athéisme et les mœurs dépravées mènent finalement l'homme à l'aveuglement et à la fureur".

Le prêtre Stefan Luskina, rédacteur en chef du *Journal de Varsovie* et défenseur fanatique de la foi catholique et de tout ce qui y était lié, manifestait à sa manière son souci sur le destin ultérieur de la France. Il écrivait ainsi : "Il convient aujourd'hui de plaindre cette France jadis si noble, cette ancienne fille aînée de l'Eglise, pour avoir admis une abomination aussi inouïe, et en la voyant se vanter de son œuvre abominable, il est difficile de ne pas pleurer sur elle."

Un psaume de deuil

À la nouvelle de l'exécution de Louis XVI, les évêques polonais publièrent toute une série de lettres pastorales condamnant "l'acte atroce perpétré à Paris". Les évêques ordonnèrent de plus à tous les fidèles de chanter avec ferveur un psaume de deuil en l'honneur de Louis XVI au cours de tous les services religieux pendant un mois entier. Pour eux, l'exécution du monarque était un acte perpétré par "des monstres de race humaine qui conduisaient la France à sa perte". L'évêque de Cujavie, Rybinski, sous le choc de la nouvelle de la mort de Louis XVI, écrit avec effroi : "Que de fois je pense à la France d'aujourd'hui où seuls les athées occupent les fonctions politiques et les magistratures, où les biens de l'Eglise ont été soumis au pillage, où le commerce et l'industrie sont anéantis, où les domaines et les terres les plus riches sont laissés à l'abandon et négligés, où les pauvres sont privés de travail et de moyens d'existence, où le pays tout entier est noyé dans le sang. Et je me demanderai toujours : mais qu'est-ce que ce peuple, quelle est donc sa foi ? Quel Dieu reconnaît-il ?"

La perspective de perdre leurs juteux privilèges

Le clergé polonais, et en particulier les dignitaires de l'Eglise, dans la Pologne en train de sombrer, avaient peur de perdre leur position sociale. La situation qui régnait alors en France les épouvantait. La perspective de perdre leurs juteux privilèges et l'influence décisive qu'ils exerçaient sur la mentalité des gens les terrorisait. Leur condamnation officielle du sort subi par Louis XVI ne doit donc pas étonner.

Le clergé polonais de l'époque, qui n'avancait que des arguments de type religieux, affirmait comme une évidence

(1) La Pologne était en effet à la veille du deuxième (1793) et du troisième (1795) partages de son territoire organisés par l'impératrice de Russie, Catherine II, le roi de Prusse et le roi d'Autriche-Hongrie, qui allait aboutir à la disparition complète de la Pologne comme Etat deux ans après la mort de Louis XVI (NDT).

que *“la sauvagerie, l’atrocité et le régicide ont plongé le peuple français dans une honte éternelle”*. Pour le prêtre polonais, cette vision traditionnelle s’imposait comme certaine.

Des fragments de deux poèmes écrits en réaction à l’exécution de Louis XVI illustrent la vision qui en était alors donnée. Le premier poète, Josef Bielawski, condamne l’acte des députés français en s’appuyant d’abord sur des raisons religieuses. Le court titre de son poème, *L’atrocité parisienne*, est éloquent. Il y écrit :

“Assemblée de sans-dieu, ignominie du tiers-état,

Tu as dépassé dans le mal le diable et tous les tyrans,

La postérité te condamnera à moins qu’une puissante main cachée

Ne décrète pour les traîtres que vous êtes de nouvelles tortures en enfer.

Ton crime de Français et Toi-même vous suscitez le dégoût

De tous les peuples, plongés dans un grand deuil.

Que les générations futures se rappellent la faute du peuple

Et pleurent, étonnées, sur le sort de la France.”

L’auteur du second poème, Jacob Jasinski, exprime, lui, admiration et respect pour le courage des députés français et vante leur audace. Jacob Jasinski était un républicain convaincu, défini comme un Jacobin polonais par ses adversaires politiques (surtout ses adversaires en soutane et brandissant le crucifix). Jacob

Jasinski partageait totalement l’opinion des députés français : le châtement de Louis XVI était nécessaire. Tout en prenant en compte la censure royale et l’atmosphère policière qui régnait en Pologne, ce point de vue était celui d’une petite minorité de l’opinion publique polonaise. La peur faisait son travail.

Le poème de Josef Jasinski est intitulé *Poème à l’occasion du deuil de la cour polonaise à propos de Louis XVI*. Il fut publié sans nom d’auteur, condamné pour l’exemple, et le roi Stanislas Auguste Poniatowski, très inquiet pour sa vie et désireux de ne pas partager le sort de son cousin promit une récompense spéciale à celui qui en démasquerait l’auteur. En voici le fragment le plus éloquent :

“Roi décapité (...), merveille si rare dans les chroniques de l’humanité

Digne à coup sûr et d’étonnement et d’une grande pitié.

Tous les hommes sont égaux, qu’ils soient rois ou sujet.

Que soit châtié quiconque est coupable.

Louis a péri, ainsi le voulait la loi de son pays.

Plaignons-le comme homme, mais respectons le droit

Et disons : Que périssent les rois et le monde sera libre !”

Ryszard Rauba

(Les intertitres sont de la rédaction)

**Lucien Perron :
La Révolution
dans un village
français**

Dans son étude *Une révolution sans ou contre les paysans* (1), Jean-Pierre Jessenne écrit : « *Dans les années 1780, les quelque 18 millions de paysans paraissent à la fois très dissemblables et unifiés par quelques traits communs, un facteur de différenciation majeure étant sans conteste la superficie exploitée, et pas forcément la propriété (...). La période de juillet 1789 au printemps 1791 se dessine comme un moment de convergences des comportements autour de deux traits fondamentaux. D'abord, la mobilisation contre le complexe féodal ne se dément pas après la Grande Peur et l'abolition partielle décrétée à la suite de la nuit du Quatre août (...). Par ailleurs, cette mobilisation revêt des formes diverses, de l'insurrection au refus de paiement (...) ou à la récupération des communaux (...). Dans le même temps, les citoyens des campagnes — terme très en vogue à l'époque — manifestent une indéniable prise en charge du nouvel ordre territorial des affaires publiques en participant largement aux élections censitaires pour les municipalités au début de 1790 ; grosso modo, deux tiers des villageois votent ; les paysans eux-mêmes, notamment des catégories indépendantes et supérieures, occupent une place notable dans les administrations des villages et des districts. »*

L'article de Lucien Perron sur la révolution dans le village de Vitteaux illustre une petite partie de cette réalité.

(1) In *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, sous la direction de Michel Biard, Tallandier, pp. 254 et 259.

“Nous avons pris la Bastille !”

LA Révolution à Vitteaux ? Eh oui ! Il y a bientôt un demi-siècle, je rejoignais ma première affectation dans un collège à Vitteaux, un chef-lieu de canton à cinquante kilomètres au nord-ouest de Dijon.

Pas de voie ferrée, pas d'autoroute, pas de téléphone, pas de télévision, mais beaucoup de belles charolaises paissant calmement dans les prairies d'embouche sur les pentes marneuses dominées par des corniches calcaires.

Je découvrais avec étonnement ce beau village de 1 800 habitants, avec ses restes de fortifications et ses magnifiques maisons des XIII^e et XIV^e siècles.

A cette époque, le programme d'histoire en classe de troisième nous enjoignait de consacrer plusieurs leçons à la Révolution française.

Comment passionner mes élèves (au demeurant adorables) pour ces événements si importants de l'histoire de notre pays ?

J'ai fouillé dans les vestiges de la bibliothèque de l'école et j'ai découvert un livre sur l'histoire de Vitteaux rédigé par un professeur d'histoire au lycée de Lyon et un professeur enseignant à l'École centrale lyonnaise. Ce livre n'est pas de lecture aisée, mais j'y ai trouvé de nombreux récits relatifs à cette année 1789, ce qui m'a permis de susciter l'attention et l'étonnement de mes élèves. J'ai retrouvé mes notes, j'ai fouillé péniblement

blement dans ma mémoire, j'ai complété ma lecture avec *La Révolution française en Bourgogne* de Jean Bart. Voici le résultat.

Le 17 juillet 1789, le dénommé Coursot entre dans la grande rue et se met à hurler : “*Nous avons pris la Bastille, nous avons pris la Bastille...*” Coursot est revenu de Paris à pied ! Première réaction d'un élève : “*Les Coursot, c'est des vieux ronchons, ils habitent près du pont du Meix-Raillon !*”

Les Vitelliens sortent des maisons, se rassemblent autour de Coursot, l'interrogent : “*C'est quoi la Bastille ? Qu'est-ce qu'on fait ?*”

Vitteaux, en 1789, c'est environ 2 000 habitants dont 267 artisans et commerçants. Il fallait tout produire sur place : se rendre à Dijon à pied prenait deux jours ! Le bourg comprend donc 27 tisserands, 22 cordonniers, 6 tonneliers, 85 vigneron, 10 tanneurs, 5 couteillers, 2 chaudronniers... Et les autres habitants ? Des paysans bien sûr !

Certains sont riches : ils possèdent des terres ou bien ils louent des fermes étendues prises sur la terre du seigneur (les du Prat qui ne résident plus à Vitteaux depuis le début du XVIII^e siècle). Mais la masse des paysans est pauvre, voire très pauvre. Ils travaillent sur les terres des plus riches, cultivent de petits lopins, élèvent quelques vaches qu'ils font paître sur les terres communales après la moisson, pratique qui est remise

en cause par les experts en agronomie du temps des "physiocrates".

La petite ville est administrée par un maire perpétuel qui a acheté cette charge pour la vie (c'était une des ressources du roi cette vente des charges) et il est exempté de nombreux impôts.

Les échevins sont élus — eh oui ! —, mais sur une liste établie par le gouverneur de la province de Bourgogne ; les habitants se désintéressent donc de cette "élection" : l'assemblée élective ne réunit que 15 à 20 personnes.

Aujourd'hui, l'activité essentielle de ces agriculteurs est l'élevage bovin. En 1789, l'élevage était présent mais on pratiquait surtout la culture des céréales (blé, orge, avoine), on récoltait le miel vendu à Paris, on avait aussi des vignes et des vergers. Ceux qui étaient les fermiers du seigneur tiraient des ressources importantes des cultures fruitières : il y avait de nombreuses variétés portant des noms étonnants : la "Sept en gueule" (une poire), des prunes la Saint-Claude, la Damas, la Belle Dame... Le prunier d'Ente aurait été rapporté par le seigneur voisin, de Saffres, parti assiéger la ville de Damas lors de la seconde croisade, lequel siège fut un désastre pour les croisés. De là viendrait l'expression : "*Y aller pour des prunes*".

La prune soigneusement cueillie est mise à sécher au soleil puis dans le four d'un boulanger. Le pruneau de Vitteaux mis en petites boîtes est vendu à Dijon, à Reims, et même à Paris ; il est fort apprécié par les aristocrates et les riches bourgeois ; ceux de Vitteaux se contentent de petits pruneaux rabougris, parfois à moitié dévorés par les guêpes !

En cette année 1789, la population de Vitteaux est très inquiète. La récolte de 1788 a été désastreuse ; un hiver très froid a gelé les cours d'eau où "*l'épaisseur des glaçons atteignit jusqu'à trois pieds ; on ne pouvait plus moudre, on eut recours aux moulins à bras, aux huiliers et jusqu'à de petits moulins à pierre. La plupart des mouches à miel périrent... La plupart des vignes périrent.*"

Surprise et espérance : la rédaction des cahiers de doléances.

Les habitants sont convoqués le 20 mars 1789 par les officiers municipaux

qui leur soumettent un projet de cahier de doléances. Y eut-il débat ? Des amendements ? On ne le sait pas.

Finalement, l'assemblée des habitants demande le vote par tête et non par ordre, la liberté de la presse, l'uniformité des poids et mesures, que la noblesse et le clergé paient des impôts, l'abolition des dîmes, la suppression de la mainmorte, des banalités, banvins, cens, corvées, droits de chasse et de pêche — ce qu'on appelle les droits féodaux —, la suppression des droits sur le sel et le tabac qui profitent au roi.

Dans ces cahiers apparaît clairement la volonté des ruraux de mettre un terme aux charges qui les écrasent : droits seigneuriaux, impôts dus au roi, dîmes perçues par les abbayes.

Mais les décisions attendues n'arrivent pas.

Le 21 septembre 1789 est jour de foire. Les paysans y viennent en nombre ; on discute vivement, car le prix du sel atteint des sommets ; or il est essentiel pour conserver les aliments, et surtout le cochon. Quarante-cinq villages se fournissent en sel au grenier à sel de Vitteaux ; chaque famille est tenue d'en acheter une quantité déterminée.

Ce 21 septembre, les paysans marchent sur le grenier à sel, forcent la porte d'entrée et se font livrer le sel à un prix qu'ils jugent raisonnable : 7 sols la livre au lieu de 14 sols la veille !

Ce mouvement de protestation contre l'impôt ne fut pas isolé : partout dans le royaume, les paysans imposent leur prix, si bien qu'à la fin de septembre le gouvernement ordonne de vendre le sel à 6 sols la livre !

Décembre 1789 puis février 1790 : par décret, la France est découpée en 83 départements, en districts, en cantons et communes dont les administrations sont élues.

L'assemblée primaire du canton de Vitteaux est convoquée le 28 avril 1790 pour élire les "électeurs" qui éliront ensuite, le 10 mai, l'administration départementale (suffrage à deux degrés).

Voici ce que dit le procès verbal : "*La réunion ayant été interrompue par une rixe très sérieuse arrivée à M. Filsjean de Sainte-Colombe, à laquelle les ci-*

toyens présents sont accourus, le scrutin commencé ayant été mis en sûreté, la continuation des opérations a été remise à une heure de relevée... A la dite heure, il s'est élevé du bruit et des propos que les officiers municipaux n'ayant pu apaiser, les ont obligés à se retirer."

Que s'est-il passé ? Jean-Charles-François Filsjean, âgé de 75 ans, seigneur de Sainte-Colombe, qui s'est présenté à cette réunion, a été l'objet d'une terrible émeute populaire à Dijon en 1775 : il était soupçonné de fournir de l'amidon au meunier Carré, ce qui lui permettait de produire plus de farine à partir de la même quantité de blé ! Filsjean avait échappé au massacre en se cachant, mais son hôtel de la rue de la Chaudronnerie avait été pillé et saccagé.

Les paysans rassemblés à Vitteaux dans le couvent des Minimes lui demandent ce qu'il compte faire pour combattre la disette de grains. Il leur aurait répondu : *"Mangez du foin"* !

Il est chassé de la salle, poursuivi dans la grande rue ; il se réfugie dans la maison du cordonnier Seignot. Quelques paysans l'y suivent et le jettent par la fenêtre du premier étage où il est accueilli par d'autres campagnards qui l'achèvent et lui mettent du foin dans la bouche.

Ce meurtre fit grand bruit et fut dénoncé à l'Assemblée nationale qui rendit un décret ordonnant *"les poursuites les plus rigoureuses contre les coupables"*.

En réalité, deux ou trois personnes furent incarcérées, puis relâchées au bout de quelques jours ! Le meurtre de Filsjean paraît avoir effrayé les bourgeois de Vitteaux : le 2 mai, le conseil général de la commune convoque les habitants aux halles pour faire un *"traité de fédération par lequel ils s'engageaient à se prêter mutuellement secours selon que les circonstances l'exigeraient"*.

Quatre-vingt citoyens seulement répondirent à l'appel. La semaine suivante, le 9 mai, on promena le drapeau rouge et

le maire Sirugue proclama la loi martiale. Ce n'est pas avant le 10 août 1792 que ce symbole de répression contre d'innombrables révoltes populaires fut retourné par les insurgés qui s'apprêtaient à renverser la monarchie pour être plus tard revendiqué par les insurgés des temps modernes : les ouvriers de 1848 !

L'agitation paysanne paraît avoir disparu du canton de Vitteaux pour de nombreuses années, les paysans déçus se reliant sur leurs activités agricoles.

Mais Vitteaux a eu son club jacobin comme de nombreuses petites villes !

Il apparaît, au début de 1791, sous l'appellation de société populaire. *"Son but est de découvrir les projets perfides des ennemis de la liberté, de les mettre à jour et de les déjouer."*

Ce club jacobin compte environ 25 membres et il jouera un rôle important jusqu'à la mort de Robespierre qui entraîne sa disparition.

Et l'espérance paysanne ? Après avoir obtenu l'abolition des droits féodaux et de la dîme, leur grand souci était la petitesse de leur exploitation. Ils avaient espéré profiter de la mise en vente des biens d'Eglise puis des biens des émigrés.

Attente déçue : en 1791, les énormes propriétés des deux couvents les Minimes (3 religieux) et les Ursulines (17 religieuses contre 40 en 1720 !) sont déjà vendus. Et comme l'Assemblée nationale a décidé de les vendre aux enchères et par blocs d'exploitation, les riches bourgeois, les riches marchands ont raflé le tout. Puis, ils les ont revendus par petits lots aux laboureurs et aux vigneron qui s'endettèrent auprès de ces nouveaux propriétaires, vrais bénéficiaires de cette révolution !

Pauvre Martin, pauvre misère... Ainsi continua d'aller le monde pour le petit propriétaire et le pauvre journalier.

Lucien Perron



**Les révolutionnaires
russes
et la Révolution
française**

La comparaison entre la Révolution française de 1789 et la révolution russe de 1917 est aussi vieille que la seconde.

Rapprochements, similitudes, différences ont fait l'objet de multiples études. Comment les révolutionnaires russes ont-ils eux-mêmes évoqué leur devancière ? Le choix de textes ci-après vise seulement à donner une idée rapide de ce qu'en ont dit les principaux d'entre eux en laissant de côté les historiens soviétiques eux-mêmes, qui ont produit sur la Révolution française des centaines d'études de valeur diverse, dont certaines ont été publiées en français.

Le principal théoricien de l'anarchisme russe, Kropotkine, a consacré un ouvrage de 700 pages à ce qu'il appelle *La Grande Révolution, 1789-1793*, dont on peut appréhender l'orientation en lisant ce que Kropotkine affirme à la fin de son ouvrage : « *A la fin de 1793, ayant été arrêtée au moment où elle cherchait une vie nouvelle dans la voie des changements sociaux, la Révolution s'abîmait maintenant dans des luttes intérieures et dans un effort aussi infructueux qu'impolitique d'exterminer ses ennemis tout en montant la garde autour de leurs propriétés.*

La force même des événements orientait la France vers une nouvelle poussée dans un sens communiste. Mais la Révolution avait laissé un "gouvernement fort" se constituer, et ce gouvernement avait écrasé les Enragés et mis le bâillon à ceux qui osaient penser comme eux. »

Les autres révolutionnaires russes, sauf Plekhanov, mort en 1918, ont souvent abordé la Révolution française à partir de Thermidor en s'interrogeant sur les similitudes ou les différences entre le Thermidor français et le Thermidor soviétique, similitudes niées par la bureaucratie, mais aussi considérées comme abusives ou imparfaites par des adversaires de cette dernière.

Dès 1921, Lénine se pose la question. Il n'aura évidemment pas le temps de développer, puisqu'il est réduit au silence le 9 mars 1923. Mais elle est un élément central des discussions parmi les communistes russes jusqu'au moment où Staline clôt tout débat par la terreur.

Pierre Kropotkine, anarchiste

LE trait d'union entre le Club des Jacobins de 1793 et les socialistes militants étatistes — Louis Blanc, Cabet, Vidal, Lassalle, les marxistes — se trouve, à mon avis, dans la conspiration de Babeuf. Ce n'est pas en vain qu'elle est, pour ainsi dire, canonisée par les socialistes d'Etat.

Or Babeuf — descendant direct et pur du Club jacobin de 1793 — avait conçu cette idée qu'un coup de main révolutionnaire, préparé par une conspiration, pourrait amener en France *une dictature communiste*.

Mais une fois que — vrai Jacobin — il conçut la révolution communiste comme quelque chose qui pourrait se faire par des décrets, il arriva à deux autres conclusions : *la démocratie d'abord* préparerait le communisme ; et alors un seul individu, un dictateur, *pourvu qu'il eût la forte volonté de sauver le monde*, pourra introduire le communisme (1) !

Dans cette conception, transmise comme une tradition par les sociétés secrètes pendant tout le XIX^e siècle, réside le mot de l'énigme qui permet jusqu'à nos jours à des socialistes de travailler à créer un Etat omnipotent. La croyance — car ce n'est, après tout, qu'un article de foi messianiste — qu'un jour il se présentera un homme qui aura "la forte volonté de sauver le monde" par le communisme, et qui, arrivé à "la dictature du prolétariat", réalisera le communisme par ses décrets, a persisté sourdement pendant tout le XIX^e siècle. On peut voir, en effet, à vingt-cinq années de distance, la foi dans le "césarisme" de Napoléon

III en France, et le chef des révolutionnaires socialistes allemands, Lassalle, après ses conversations avec Bismarck sur l'Allemagne unifiée, écrire que le socialisme sera introduit en Allemagne *par une dynastie royale*, mais probablement pas par celle des Hohenzollern.

Toujours, la foi au Messie ! La foi qui fit la popularité de Louis-Napoléon après les massacres de juin 1848 — cette même foi dans l'omnipotence d'une dictature, *combinée avec la peur des grands soulèvements populaires* —, là est l'explication de cette contradiction tragique que nous offrent les développements modernes du socialisme étatiste (2). Si les représentants de cette doctrine demandent, d'une part, l'affranchissement du travail de l'exploitation bourgeoise, et si, d'autre part, ils travaillent à renforcer l'Etat, qui représente le vrai créateur et le défenseur de la bourgeoisie, c'est qu'évidemment ils ont toujours la foi de trouver leur Napoléon, leur Bismarck, leur Lord Beaconsfield, qui, un jour, utilisera la force unifiée de l'Etat pour le faire marcher à rebours de sa mission, de tout son mécanisme et de toutes ses traditions (3).

(1) Cf. mon travail. *La Grande Révolution*, chap. LVIII (Note de Kropotkine).

(2) Venant de lire maintenant, 1920, les épreuves de cet essai, je le laisse entièrement tel qu'il fut écrit fin 1912, encore qu'un jour, je réaliserai mon désir de comparer le temps passé depuis et la situation présente (Note de Kropotkine, édition russe, Petrograd, 1920, p. 274).

(3) *La Science moderne et l'Anarchie*, 1913, pp. 330-331.

D. Riazanov, syndicaliste bolchevique et spécialiste de Marx

LA Révolution française éclate en 1789. Elle atteint son point culminant en 1793. A partir de 1794, elle commence à décliner et, quelques années plus tard, aboutit à l'instauration de la dictature militaire de Napoléon. En 1799, Napoléon fait son coup d'Etat ; cinq ans, il est consul, puis il se proclame empereur et règne sur la France jusqu'en 1815.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la France était un pays gouverné par une monarchie absolue. En réalité, le pouvoir appartenait à la noblesse et au clergé, qui vendaient pour des subsides matériels une partie de leur influence à la bourgeoisie financière commerciale qui commençait à se constituer. L'effervescence des masses populaires, des petits producteurs, des paysans, des petits et moyens industriels ne possédant aucun privilège, aboutit à un fort mouvement révolutionnaire qui, en fin de compte, force le pouvoir royal à faire des concessions. Louis XVI convoque les états généraux. Au cours de la lutte de deux groupes sociaux représentés par la classe pauvre des villes et les ordres privilégiés, le pouvoir tombe, le 10 août 1792, aux mains de la petite bourgeoisie révolutionnaire et des ouvriers parisiens. C'est alors la domination des Jacobins avec Robespierre et Marat, auxquels il faut ajouter le girondin Danton.

Durant deux ans, la France se trouve aux mains du peuple insurgé, dont Paris révolutionnaire est l'avant-garde. Les Jacobins étaient les représentants de la bourgeoisie, mais ils poussèrent les revendications de cette bourgeoisie jusqu'à leur limite logique. Ce n'étaient ni des communistes ni des socialistes. Robespierre, Marat, Danton n'étaient que des démocrates petits-bourgeois qui avaient assumé le rôle, la tâche que devait accomplir toute la bourgeoisie : débarrasser la France de toutes les survivances

du régime féodal, créer des conditions politiques permettant à tous les possédants de développer librement leur activité, à tout petit propriétaire de se procurer un revenu moyen par un métier honnête ou une honnête exploitation du travail d'autrui.

Mais dans leur lutte pour la création de ces conditions politiques, dans leur lutte contre la féodalité, contre l'aristocratie, et principalement contre l'Europe tout entière qui se ruait sur la France, les Jacobins Robespierre et Marat jouèrent le rôle de chefs révolutionnaires. Dans cette lutte contre toute l'Europe, ils durent mettre en action la méthode de propagande révolutionnaire. Pour opposer la force des masses populaires à celle des seigneurs et des rois, ils lancèrent le mot d'ordre : *"Guerre aux palais, paix aux chaumières !"* Sur leur drapeau, ils inscrivirent la devise : *"Liberté, Egalité, Fraternité."*

Ces premières conquêtes de la Révolution française profitèrent immédiatement à la Rhénanie, où s'organisèrent des sociétés de Jacobins. Beaucoup d'Allemands furent attirés comme volontaires dans l'armée française. Quelques-uns d'entre eux à Paris participèrent à toutes les sociétés révolutionnaires. La Révolution française eut une influence très forte et très durable en Rhénanie où, au début du XIX^e siècle, ses traditions héroïques avaient conservé tout leur prestige sur la jeune génération. Napoléon lui-même, l'usurpateur, dut, dans sa lutte contre l'Europe monarchique et féodale, s'appuyer sur les conquêtes fondamentales de la Révolution française, tout simplement parce qu'il était un usurpateur, l'ennemi du régime féodal. Il avait commencé sa carrière militaire dans l'armée révolutionnaire. Les soldats français sans chaussures, déguenillés, presque sans armes, se battirent contre les troupes régulières

prussiennes et vainquirent par leur enthousiasme, leur supériorité numérique, leur art de démoraliser, de désagréger l'armée ennemie en la bombardant de proclamations avant de lui envoyer des balles. Napoléon lui-même, dans ses guerres, eut recours à cette propagande révolutionnaire. Il savait parfaitement que les canons sont un moyen puissant d'action, mais jusqu'à ses derniers jours, il ne négligea jamais l'instrument de la propagande révolutionnaire, qui désagrège si bien les troupes des adversaires.

L'influence de la Révolution française se répandit également à l'est ; elle arriva même jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Nos vieux livres racontent que, lors de la nouvelle de la prise de la Bastille, les gens se félicitaient et s'embrassaient dans les rues mêmes de Saint-Pétersbourg.

En Russie, il y avait déjà un petit groupe d'hommes, dont le principal est Radistchev, qui comprenait parfaitement le sens des événements de la Révolution française.

L'influence de cette révolution se fait plus ou moins sentir dans tous les pays d'Europe. Dans l'Angleterre même, pays qui était alors à la tête de toutes les coalitions dirigées contre la France, elle s'étendit non seulement aux éléments petits-bourgeois, mais aussi à la nombreuse population ouvrière créée par la révolution industrielle. C'est précisément vers 1791-1792 que surgit la première organisation ouvrière révolutionnaire en Angleterre. Cette organisation porte le nom de *Société de correspondance*. Elle avait pris ce nom pour tourner la loi anglaise interdisant à toute société d'une localité quelconque d'entrer en liaison organique avec une société d'une autre ville. A la fin du XVIII^e siècle, l'Angleterre était un pays constitutionnel. Elle avait déjà eu deux révolutions : une au milieu, l'autre à la fin du XVII^e siècle. Elle était considérée comme le pays le plus libre ; les clubs et les sociétés y étaient autorisés, mais aucun de ces clubs ou sociétés n'avait le droit d'entrer en liaison organique avec les autres. Or, pour tourner cette défense, les ouvriers imaginèrent d'organiser des so-

ciétés de correspondance partout où ils le pourraient. Ces sociétés étaient en correspondance les unes avec les autres. Celle de Londres avait à sa tête un cordonnier du nom de Thomas Hardy, Ecosais d'origine française. Il attira un grand nombre d'ouvriers dans la société dont il était l'organisateur. La cotisation d'entrée était très faible. La société organisait des meetings et des assemblées. La plupart des ouvriers qui y étaient affiliés étaient des artisans, des cordonniers et des tailleurs. La raison en est que la révolution industrielle dont j'ai déjà parlé avait commencé à exercer son influence désagrégratrice sur l'ancienne production manufacturière, sur les anciens métiers. Je vous donnerai encore un nom lié à l'histoire ultérieure du mouvement trade-unioniste en Angleterre, celui de Francis Place, tailleur de son métier. Parmi les autres artisans membres de ces sociétés de correspondance, je citerai le cordonnier Holcruft, poète, publiciste et orateur talentueux, qui joua un grand rôle à la fin du XVIII^e siècle.

Deux ou trois semaines après la proclamation de la république en France (10 août 1792), la société de correspondance de Hardy, par l'intermédiaire de l'ambassadeur français à Londres, envoya à la Convention une adresse de sympathie. Cette adresse, une des premières manifestations de la solidarité internationale, fit une grande impression sur la Convention, parce qu'elle émanait du peuple anglais et que les classes dominantes d'Angleterre témoignaient alors à la France la plus vive hostilité. La Convention y répondit par une résolution spéciale. L'oligarchie anglaise prit prétexte des relations des sociétés de correspondance avec les Jacobins français pour entreprendre des poursuites contre ces dernières. Une série de procès furent intentés à Hardy et à plusieurs de ses camarades. En lisant les discours des procureurs à ces procès, on voit comment les groupes capitalistes anglais profitèrent de la révolution pour enlever à la France révolutionnaire ses colonies en Asie et en Amérique.

La crainte de voir sa domination ébranlée poussa l'oligarchie anglaise à prendre une série de mesures contre le

mouvement ouvrier naissant. Les sociétés, les unions que les éléments bourgeois, les gens aisés avaient été jusqu'alors autorisés à fonder, et dont il était par suite impossible de refuser l'autorisation aux artisans, furent interdites vers 1800. Furent interdites en particu-

lier toutes les sociétés en correspondance l'une avec l'autre.

En 1799, une loi spéciale défendit toute association des ouvriers en Angleterre. De 1799 à 1824, la classe ouvrière anglaise fut privée de tout droit de réunion et de coalition.

Lénine

AU lendemain de la mort de Lénine, Oustrialov, l'ancien membre du gouvernement blanc de Koltchak, en Sibérie, qui voyait dans la NEP l'annonce d'un Thermidor annonçant le rétablissement prochain du capitalisme, lui rend un hommage entièrement fondé sur un rappel de la Révolution française : *“Les plus brillants personnages de la Grande Révolution française, écrit-il, pâlisent certainement devant Lénine. Mirabeau, à côté de lui, n'est qu'un raté et Robespierre paraît médiocre. Chez lui, la clairvoyance de Mirabeau s'accordait d'une façon originale avec l'opportunisme de Danton et la démagogie passionnée de Marat y vivait en bonne intelligence avec l'intransigeance de Robespierre”* (1).

Ce choix peut étonner... au regard d'une décision prise par Lénine lui-même.

Le 12 avril 1918, Lénine fait adopter par le gouvernement un décret sur les monuments de la République : enlever des monuments représentant des tsars et dignitaires tsaristes sans valeur artistique et des aigles tsaristes, et ériger de nouveaux monuments. Lénine y revient dans les réunions du Conseil des 8, 17 et 30 juillet, et morigène les deux commissaires chargés de l'affaire et qui traînent.

Près du Kremlin, un obélisque de granit portait gravés les noms des tsars. Le gouvernement les fait remplacer par ceux de vingt révolutionnaires. La commission, où certains ont déjà des mœurs de courtisans, y glisse Lénine. Il se raye de la liste réduite à 19 noms, qui illustrent sa volonté de situer la révolution

d'Octobre dans la continuité de tous les courants révolutionnaires, utopistes, anarchistes, sociaux-démocrates, populistes, communistes : Marx et Engels côtoient Bakounine, Lassalle, Bebel, Campanella, Thomas More, le curé Meslier, Fourier, Lavrov, Liebknecht (Wilhelm, pas Karl), Mikhaïlovski, Plekhanov, Saint-Simon, Proudhon, Vaillant, Jaurès, Tchernychevski et Winstanley, le niveau anglais de 1649.

Pas même Marat, pas même Babeuf !

Ainsi Lénine fait graver le nom de six Français sur dix-neuf, mais dans ces dix-neuf il n'y a pas un seul révolutionnaire de 1789-1793, pas même Marat, pas même Babeuf, souvent considéré pourtant comme le père du communisme moderne.

Pourtant, Marat ou Babeuf sembleraient avoir place sur cette colonne plus que le curé Meslier, que Saint-Simon, qui ne s'intéresse guère à l'action propre de la classe ouvrière, que Proudhon, hostile à l'action politique de cette dernière, ou que le blanquiste Vaillant, devenu en 1914 un partisan de la guerre et de l'Union sacrée, bref un “social-patriote”.

Presque jamais ou jamais cités...

Chose tout aussi surprenante, dans les quelque 300.000 pages qu'il a écrites,

(1) Tamara Kondratieva, *Bolcheviks et Jacobins*, Payot, 1989, p. 101.

Lénine cite très peu les révolutionnaires français. Il ne cite *jamais* Marat ni Hébert, *une fois* Saint-Just, *deux fois* Babeuf, *trois fois* Robespierre (dont une fois, comme Saint-Just, en passant dans un résumé de la *Sainte Famille* de Marx et Engels, qu'il rédige en 1895), *quatre fois* Danton qu'il ne connaît apparemment que d'après ce qu'en disent Marx et Engels, et à chaque fois pour reproduire sa même phrase célèbre : "*De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace.*" Ecrire "citer" est d'ailleurs exagéré. Il faudrait plutôt préciser "citer le nom".

En dehors de cette formule de Danton, qu'il a trouvée chez Marx et Engels, il ne cite jamais une phrase d'un révolutionnaire français. Ainsi, ce boulimique de lecture et avide de citations n'en a sans doute jamais lu aucun. Certes, les écrits de ces révolutionnaires n'étaient pas publiés en Russie, mais dans ses quinze années d'émigration, Lénine avait largement le temps de lire leurs écrits s'il en avait eu envie, comme il a consacré des journées entières à dépouiller les écrits d'obscurs philosophes.

Pourtant, très tôt dès sa jeunesse, Lénine a été confronté à la Révolution française. A Samara, en 1892, où il rencontre un groupe d'exilés jacobins-blanquistes, héritiers du groupe La Jeune Russie fondé en 1862 par Piotr Zaitchevski, qui affirmait "*n'être pas effrayé à l'idée que pour renverser l'ordre existant, il faudra verser trois fois plus de sang que n'en ont versé les Jacobins dans les années 1790*". Il discute avec une jeune femme, Iasneva-Goloubeva, qui rend souvent visite à la famille Oulianov, se présente à lui comme jacobine et tente de le convertir au jacobinisme, référence obligée de tous les révolutionnaires russes. En vain, mais elle éveille son intérêt pour les jacobins. La demi-douzaine de jeunes jacobins-blanquistes alors exilés à Samara, dont elle, deviendront tous plus tard bolcheviks.

Cette extrême discrétion est d'autant plus étonnante que lors de la scission entre les bolcheviks et les mencheviks en 1903, Plekhanov dit de lui : "*Il est de la trempe dont on fait les Robespierre*"

(2) et Trotsky l'accuse au lendemain du congrès de vouloir prendre sur lui le rôle de l'Incorruptible et de transformer le comité central en un nouveau Comité de salut public (3).

Enfin et surtout, il définit alors le social-démocrate comme un "*jacobin lié indissolublement à l'organisation du prolétariat devenu conscient de ses intérêts de classe*" (4). Le jacobin, pour lui, c'est le révolutionnaire (bourgeois) organisé, intransigeant, qui a la volonté d'aller jusqu'au bout et qui va jusqu'au bout : jusqu'à la condamnation à mort du roi et de la reine, jusqu'à la proclamation de la République une et indivisible et du maximum sur les prix contre les accapareurs et les spéculateurs, afin de nourrir les sans-culottes, jusqu'à la création du Comité de salut public pour combattre les royalistes, les fédéralistes, les Anglais, les Prussiens et les Autrichiens, et jusqu'à la Terreur. C'est cet héritage que Lénine revendique. Il insiste souvent pendant la révolution de 1905 sur la "*manière jacobine d'agir*" et sur la nécessité d'en finir "*à la plébéienne*" avec le tsarisme (5).

Comme en passant...

On trouve dans les Œuvres de Lénine un peu plus d'une centaine d'occurrences de la Révolution française. Il l'évoque donc assez souvent, mais toujours rapidement, comme en passant.

Ainsi, en 1906, il est amené à évoquer la Convention en réponse à Plekhanov, qui opposait la Convention comme exemple ou modèle en opposition au caractère "conspiratif" de la prise du pouvoir telle que, selon lui, Lénine et les bolcheviks l'envisagent. Dans son rapport au congrès d'unification du POSDR, Lénine, qui défendait alors la perspective d'une "*dictature démocratique révolutionnaire du prolétariat et de la paysannerie*", explique :

(2) R. Payne, *Lénine*, édition russe, p. 182.

(3) Léon Trotsky, *Rapport de la délégation sibérienne*, Paris, 1970, pp. 84-85.

(4) Lénine, *Œuvres complètes* (en russe) tome 8, p. 370.

(5) Lénine, *Œuvres complètes*, tome 8, pp. 395-396.

« *La Convention était précisément la dictature des basses classes, c'est-à-dire des couches les plus inférieures de la population pauvre des villes et de la campagne. Dans la révolution bourgeoise, c'était précisément une institution investie des pleins pouvoirs, dans laquelle dominaient complètement et sans partage non pas la grande ou la moyenne bourgeoisie, mais le simple peuple, les classes pauvres, c'est-à-dire ce que nous appelons "le prolétariat et la paysannerie". Reconnaître la Convention et partir en guerre contre la prise du pouvoir, c'est jouer sur les mots. Reconnaître la Convention et fulminer contre la "dictature démocratique révolutionnaire du prolétariat et de la paysannerie", c'est se battre soi-même* » (6).

L'affirmation que dans la Convention "dominaient complètement et sans partage (...) les classes pauvres" est assez surprenante. Cette vision d'une Convention où régnait la domination complète et sans partage du simple peuple est assez simplifiée et discutable ! Mais ce qui intéresse en l'occurrence Lénine, ce n'est pas de définir précisément la Convention mais d'utiliser la référence que Plekhanov y fait pour la retourner contre lui :

Peu avant, il a d'ailleurs défini les limites étroites de la comparaison qu'il établit alors entre, d'un côté, les bolcheviks avec les Jacobins, et, de l'autre, les mencheviks avec les Girondins. "Cela, écrit-il, ne signifie pas que nous voulions à toute force copier les Jacobins de 1793 et faire nôtres leurs idées, leur programme, leurs mots d'ordre, leurs méthodes d'action. Pas du tout (...). Par cette comparaison, nous voulons simplement expliquer que les représentants de la classe avancée du XX^e siècle, ceux du prolétariat, c'est-à-dire les sociaux-démocrates, se divisent en deux ailes (opportuniste et révolutionnaire), tout comme les représentants de la classe avancée du XVIII^e siècle, ceux de la bourgeoisie, se divisaient en Girondins et Jacobins" (7).

Il l'évoque pour illustrer une idée, mais jamais il ne juge nécessaire de s'intéresser en détail à tel ou tel de ses mo-

ments même lorsqu'en 1921 au moment du passage du communisme de guerre à la Nouvelle politique économique il s'interrogera sur les risques thermidorien de ce passage.

Ainsi, en mars 1905, au début de la première révolution russe, il s'interroge :

« *Une question importante concernant la révolution russe s'exprime en ces termes :*

— *Arrivera-t-elle à renverser complètement le gouvernement et à instituer la république ?*

— *Ou se bornera-t-elle à limiter, restreindre le pouvoir impérial en établissant une constitution monarchique ?*

— *Autrement dit : aurons-nous une révolution du type de 1789 ou du type de 1848 ? (Nous disons du type pour écarter l'idée absurde de la possibilité d'une répétition des situations sociales, politiques et internationales à jamais résolues de 1789 et de 1848.)*

— *On pourrait ajouter ici "ou de 1871" » (8).*

Il ne dit plus mot ensuite de 1789 dans cet article. C'est logique, puisque 1789 relève d'une "situation... à jamais résolue".

Les guerres de la Révolution

Au début de décembre 1916, Lénine lit un article du *Populaire de Paris* où le jeune socialiste français Boris Souvarine défend l'idée de la défense nationale. Deux semaines plus tard, Lénine lui adresse une réponse que le *Populaire* refuse de publier.

Lénine y précise qu'il n'est nullement opposé à "une guerre pour la défense de la démocratie, contre un joug qui opprime la nation", ou contre une métropole colonisatrice. "Ainsi, écrit-il, il serait tout à fait ridicule de ne pas reconnaître la légitimité des guerres de 1793 de la

(6) Lénine, *Œuvres complètes* (édition française), tome 10, p. 388.

(7) *Ibidem*, tome 9, p. 55.

(8) *Ibidem*, tome 8, p. 256.

France contre les monarchies réactionnaires européennes”, et, dénonçant la guerre menée par la France en 1914 pour le maintien de ses colonies, il souligne : “Ce n’est donc pas la France démocratique et révolutionnaire, la France de 1792, de 1848, la France de la Commune qui mène cette guerre”, et il salue les colonies françaises, russes, anglaises ou italiennes, “et autres nations révolutionnaires d’Asie qui font leur 1789 ou leur 1793” (9). Il ne développe pas plus.

“La dictature de la démocratie révolutionnaire et du prolétariat révolutionnaire”

En septembre 1917, alors que la Russie est ravagée par une crise économique, sociale et politique apparemment insurmontable, il rédige *La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer*, et évoque là encore très brièvement l’exemple de la Révolution française pour écarter la comparaison entre la Russie “démocratique” (mais soumise à l’impérialisme) en guerre en 1917 et la France révolutionnaire de 1792-1793.

“On invoque constamment, écrit-il, le patriotisme héroïque et les prodiges de valeur militaire des Français de 1792-1793. Mais on oublie les conditions matérielles économiques et historiques qui seules ont rendu possibles ces prodiges. La destruction effectivement révolutionnaire de la féodalité qui avait fait son temps, l’adoption par le pays tout entier avec une promptitude, une résolution, une énergie et une abnégation vraiment démocratiques et révolutionnaires d’un mode supérieur de production, la libre possession du sol par les paysans : telles sont les conditions matérielles, économiques, qui, avec une promptitude “prodigieuse”, ont sauvé la France en régénérant, en rénovant sa base économique (...). La rénovation matérielle, économique de la France à la fin du XVIII^e siècle était liée à une rénovation politique et spirituelle, à la dictature de la

démocratie révolutionnaire et du prolétariat révolutionnaire (qui ne faisait qu’une encore avec la démocratie et se confondait avec elle), à la guerre implacable déclarée à toutes les formes de réaction. Le peuple entier — et surtout les masses, c’est-à-dire les classes opprimées — était soulevé d’un enthousiasme révolutionnaire sans bornes : tout le monde considérait la guerre comme une guerre juste, défensive, et elle l’était réellement. La France révolutionnaire se défendait contre l’Europe monarchique réactionnaire. Ce n’est pas en 1792-1793, mais bien des années plus tard, après le triomphe de la réaction à l’intérieur du pays, que la dictature contre-révolutionnaire de Napoléon fit perdre aux guerres de la France leur caractère défensif pour en faire des guerres de conquêtes” (10).

Le danger de Thermidor ou “1794 versus 1921” ?

En avril 1921, dans le plan de sa brochure sur l’impôt en nature, il note à un moment : “1794 versus 1921” (11).

Il suggère ainsi le danger d’une réaction thermidorienne en Russie soviétique, mais il ne reprend pas cette référence à 1794 dans la brochure qu’il rédige quelques jours après, et donc ne la développe pas.

Il aurait alors déclaré à Jacques Sadoul : “Les ouvriers jacobins sont plus perspicaces et plus fermes que les Jacobins bourgeois, ils ont eu le courage et la sagesse de se thermidoriser eux-mêmes” (12), mais il n’a pas développé par écrit cette remarque orale.

Il évoque à nouveau la Révolution française de façon elliptique en mai 1921, au détour d’une phrase visant les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires : “En 1789, écrit-il, les petits-bourgeois pouvaient encore être de grands révolutionnaires, en 1848 ils

(9) *Ibidem*, tome 23, pp. 216-217 et 219.

(10) *Ibidem*, tome 25, pp. 393-394.

(11) *Ibidem*, tome 32, p. 349.

(12) Jean-Jacques Marie, *Lénine*, 2004, p. 395.

étaient ridicules et pitoyables, en 1917-1921 ce sont des auxiliaires répugnants de la réaction" (13).

Les autres rares références à la Révolution française chez lui se limitent à ces

divers aspects, en général rapidement évoqués.

Jean-Jacques Marie

(13) *Ibidem*, tome 32, p. 383.

Martov, dirigeant de l'aile gauche des mencheviks

Le dirigeant menchevique Martov, dans le journal menchevique *Novy Loutch* (17 janvier 1918), dénonce la *Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité* proposée par les bolcheviks au III^e Congrès des soviets en affirmant : « *Cette déclaration proposée par Lénine et Trotsky comme destinée à remplacer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est du niveau des manifestes babouvistes, elle est du premier au dernier mot pénétrée du socialisme "niveleur" simplifié des petits propriétaires et des lumpens (les va-nu-pieds) où tout est prévu sauf l'organisation socialiste de la production, sauf le travail collectif, la mise en œuvre collective de la propriété commune des moyens de production.* »

Pourtant, deux mois plus tard, dans un article intitulé *A la veille du thermidor russe*, Martov accuse Lénine de mener une politique prothermidorienne dans la mesure où il ouvre la voie aux thermidoriens sans être lui-même réellement un thermidorien ! Martov distingue trois courants socialistes :

— le dictateur (Lénine) entouré d'un groupe de fanatiques, assimilé aux Jacobins ;

— les mencheviks représentent la même catégorie que les révolutionnaires authentiques qui renversèrent Robespierre ou, comme Babeuf, saluèrent la chute de dictature ; ici, ce n'est pas la "doctrine" de Babeuf qui est visée, mais son attitude au lendemain de la chute de Robespierre ;

— les aventuriers profiteurs qui s'associent à l'ultra-Jacobin Lénine et à son

clan, et que Martov qualifie de "*cette masse de sauterelles qui s'insinue toujours dans les rangs des vainqueurs, qui forment l'avant-garde des thermidoriens*".

Babeuf est ici chez Martov le représentant des révolutionnaires authentiques qui renversèrent Robespierre et sa dictature prétendue, et mirent ainsi fin à la Terreur, mais furent ensuite renversés par les thermidoriens, véritables agents de la bourgeoisie contre-révolutionnaire. Babeuf sert ainsi à ce moment-là de patron ou de parrain aux mencheviks, qui oublient les tendances égalitaristes qu'ils lui reprochaient deux mois plus tôt.

Dans son essai sur le *Bolchevisme mondial*, publié en 1919, Martov définit le bolchevisme comme un "*communisme anarcho-jacobin primitif*" (p. 402) et consacre plusieurs paragraphes à la comparaison entre le jacobinisme et le bolchevisme : "*L'idéologie professée par les Jacobins en 1793-1794 était tout entière pénétrée d'utopisme et ne peut être considérée comme découlant de la prise de conscience du processus objectif du développement historique ; mais par rapport à la masse des paysans, des petits entrepreneurs et des ouvriers au nom desquels il détruisait l'ordre ancien, les Jacobins représentaient leur avant-garde consciente, qui subordonnait leur travail destructeur à des tâches positives déterminées*" (p. 413).

Il écrit plus loin : "*La dictature d'une minorité est l'élément commun qui rapproche les révolutions actuelles et les révolutions de la période historique antérieure*", et d'abord de la Révolution française.

« Nous avons un exemple de la réalisation d'une révolution à travers la dictature d'un parti minoritaire dans les événements français de 1792-1794 sous la forme de la dictature du parti des Jacobins. Unifiant les éléments les plus actifs et les plus "à gauche" de la petite bourgeoisie, du prolétariat, de l'intelligentsia déclassée et du lumpen-prolétariat, le parti jacobin a exercé sa dictature à travers un réseau d'institutions diverses : la commune, les sections, les clubs, les comités révolutionnaires. Dans ce réseau manquaient totalement les unités productives du type de nos soviets.

Mais dans le réseau d'institutions qui mettaient en œuvre la dictature du parti minoritaire dans les révolutions actuelles, nous rencontrons d'un côté des institutions tout à fait analogues aux institutions de la dictature jacobine (les cellules du parti ne se distinguent en rien des clubs jacobins ; les comités révolutionnaires de 1794 et de 1919 sont tout à fait similaires, les comités de paysans pauvres sont tout à fait analogues aux comités et aux clubs sur lesquels la dictature jacobine s'appuyait à la campagne, puisqu'ils étaient formés surtout de paysans pauvres). D'un autre côté, les soviets, les comités d'usine et de fabrique, et les syndicats actuels sont quelque chose de spécifique, qui met son cachet propre sur les révolutions de notre temps. En cela s'exprime l'influence que le prolétariat de la grande industrie exerce sur le contenu et la marche de la révolution. Et pourtant, cela ne met en rien en cause le fait que ces organes de classe purement prolétariens par leur origine, issus des conditions mêmes de la grande industrie contemporaine, servent d'instrument à la mise en œuvre de la dictature d'un parti minoritaire tout comme les organes de la dictature jacobine des années 1792-1794, bien que ces derniers eussent des racines tout à fait différentes » (p. 418).

Evoquant enfin la systématisation par les bolcheviks des soviets comme forme d'organisation politique, Martov complète sa comparaison avec le jacobinisme en écrivant :

« La théorie de "la forme enfin trouvée" (les soviets) dans laquelle et dans laquelle seulement peut se réaliser l'émancipation sociale du prolétariat et qui découle des conditions spécifiques de la phase impérialiste du développement du capitalisme est l'illusion historiquement nécessaire par laquelle le prolétariat liquide sa foi dans sa capacité à entraîner directement derrière lui la majorité du peuple et ressuscite les formes de la dictature jacobine de la minorité, créées par la révolution bourgeoise du XVIII^e siècle et rejetées ensuite par tout le développement ultérieur de l'évolution idéologique de la classe ouvrière dans le processus par lequel elle s'est libérée de l'héritage spirituel du révolutionnarisme petit-bourgeois. Cependant, à peine le "système soviétique" a-t-il joué son rôle de pseudonyme, sous la couverture duquel la conscience du prolétariat ressuscite l'idée jacobino-blanciste de la dictature d'un parti minoritaire, il acquiert un caractère universel. Il peut en effet s'appliquer à tous les bouleversements révolutionnaires au cours desquels il perdra inéluctablement son contenu spécifique, lié à une phase déterminée du développement du capitalisme et devient la forme générale de toute révolution se réalisant dans une situation d'éparpillement politique et d'absence de cohésion interne des masses populaires alors même que l'ancien régime est rongé jusqu'à la racine par le développement historique » (Iouli Martov, *Mirovoï bolchevisme* ("Le bolchevisme mondial"), in Iouli Martov, *Œuvres choisies*, Moscou, 2000, pp. 413 et 418 à 420).

Marc Teulin

Christian Rakovsky, président du gouvernement soviétique ukrainien, puis dirigeant de l'Opposition de gauche

“Les dangers professionnels du pouvoir”

L'histoire du tiers-état est extrêmement instructive

De façon générale, l'histoire du tiers-état qui a triomphé en France en 1789 est extrêmement instructive. Tout d'abord, ce tiers-état en lui-même était extrêmement composite. Il comprenait tout ce qui ne faisait pas partie de la noblesse et du clergé : il comprenait ainsi non seulement toutes les variétés de la bourgeoisie, mais aussi les ouvriers et les paysans misérables. Ce n'est que petit à petit, après une lutte longue, des interventions armées plusieurs fois répétées que fut atteinte en 1792 la possibilité en droit pour l'ensemble du tiers-état de participer à l'administration du pays. La réaction politique qui débuta déjà avant Thermidor consiste en ce que le pouvoir commença à passer, formellement et en fait, dans les mains d'un nombre de plus en plus restreint de citoyens. Les masses populaires, d'abord par une situation de fait, puis ensuite également en droit, furent peu à peu écartées du gouvernement du pays.

Il est vrai qu'ici la pression de la réaction se fit sentir avant tout le long des coutures et soudures qui joignaient ensemble les éléments de classe constituant le tiers-état. Il est vrai également que si l'on examine un des groupements dis-

tingts à l'intérieur de la bourgeoisie, celui-ci ne présente pas de contours de classe aussi précis que ceux qui séparent, par exemple, la bourgeoisie et le prolétariat, c'est-à-dire deux classes qui jouent un rôle très différent dans la production.

Les causes qui ont favorisé la dégénérescence du parti jacobin

Mais au cours de la Révolution française également, pendant la période de son déclin, le pouvoir n'agissait pas seulement en séparant, le long des lignes de soudure ou de couture, les groupes sociaux qui, la veille encore, marchaient ensemble, unis par le même objectif révolutionnaire commun : il désagrégeait aussi des masses sociales plus ou moins homogènes. La spécialisation dans la fonction — la classe en question produisant et faisant sortir de son sein des couches supérieures de fonctionnaires —, voilà le résultat des fissures qui, sous la pression de la contre-révolution, devinrent de profondes crevasses ; et c'est à la suite de cela qu'au sein de la classe dominante elle-même naquirent au cours de la lutte des contradictions.

Les contemporains de la Révolution française, ses protagonistes et plus enco-

re les historiens de l'époque ultérieure se sont intéressés aux causes qui ont favorisé la dégénérescence du parti jacobin.

Robespierre, à plus d'une reprise, a mis ses partisans en garde contre les conséquences que pourrait entraîner l'ivresse du pouvoir : il les prévenait que, détenant le pouvoir, ils ne devaient pas trop présumer d'eux-mêmes, "*s'enorgueillir*", disait-il, ou, comme nous dirions maintenant, se laisser contaminer par la "vanité jacobine". Mais, ainsi que nous le verrons plus tard, Robespierre lui-même a beaucoup contribué à faire glisser le pouvoir des mains de la petite bourgeoisie appuyée sur les ouvriers parisiens.

La liquidation graduelle du principe électif

Nous ne citerons pas ici les indications données par les contemporains au sujet des différentes causes de la désagrégation jacobine, comme, par exemple, la tendance à s'enrichir, la participation aux adjudications, aux fournitures, etc. Signalons plutôt un fait curieux et bien connu : l'opinion de Babeuf (1), qui pensait que la chute des Jacobins fut grandement facilitée par les dames nobles dont ils étaient fêrus. Il interpella les Jacobins en ces termes : "*Que faites-vous, plébéiens pusillanimes ? Aujourd'hui elles vous embrassent, demain elles vous étrangleront !*" (si les automobiles avaient existé à l'époque de la Révolution française, on aurait eu aussi le facteur "auto-harem", dont le camarade Sosnovsky signale qu'il a joué un rôle assez important pour préciser l'idéologie de notre bureaucratie des soviets et du parti).

Mais ce qui joua le rôle le plus important dans l'isolement de Robespierre et du Club des Jacobins, ce qui en écarta brutalement les masses (ouvrières et petites-bourgeoises), ce fut, à côté de la liquidation de tous les éléments de gauche, en commençant par les Enragés, les hébertistes et les chaumettistes (2) (de façon générale, toute la Commune de Paris), ce fut la liquidation graduelle du

principe électif et la substitution à celui-ci du principe des nominations.

L'envoi, aux armées ou dans les villes où la contre-révolution relevait la tête, de commissaires, était une mesure non seulement légitime, mais indispensable. Mais, lorsque Robespierre se mit peu à peu à remplacer les juges et commissaires des diverses sections de Paris qui avaient été jusqu'alors élus au même titre que les juges, quand il commença à nommer les présidents des comités révolutionnaires et en arriva à substituer des fonctionnaires à toute la direction de la Commune, il ne pouvait ainsi que renforcer la bureaucratie et tuer l'initiative populaire.

Ainsi, le régime de Robespierre, au lieu de ranimer l'esprit d'activité des masses, déjà atteint par la crise économique et surtout la crise des subsistances, aggravait encore le mal et favorisait le travail des forces antidémocratiques. Dumas (3), le président du Tribunal révolutionnaire, se plaignait à Robespierre de ne plus trouver de jurés pour ce tribunal, personne ne voulant plus remplir cette fonction.

Mais Robespierre éprouva à son tour cette indifférence des masses parisiennes, sur son propre cas, lorsque, le 10 thermidor, on le promena blessé et ensanglanté dans les rues de Paris sans craindre une intervention des masses populaires en faveur du dictateur de la veille.

Il serait évidemment ridicule d'attribuer la chute de Robespierre ainsi que la

(1) François Noël, dit Camille, dit Gracchus Babeuf (1760-1797), avait été opposant de gauche à Robespierre avant de périr dans la "Conspiration des Egaux".

(2) La faction des "enragés" animée par Jacques Roux et Varlet se fit le porte-parole des aspirations égalitaires du petit peuple de Paris : ils furent éliminés en 1793. Leur place fut partiellement reprise par un groupe de responsables de la Commune parisienne. Pierre Chaumette (1763-1794), orateur populaire des Cordeliers, était procureur-syndic de la Commune et Jacques Hébert (1757-1794) son substitut. Tous deux furent abattus par le Comité de salut public de Robespierre.

(3) René Dumas (1753-1794), vice-président, puis président du Tribunal révolutionnaire, voulait organiser la résistance à l'arrestation de Robespierre, mais fut pris et exécuté en même temps que lui, le 10 thermidor.

défaite de la démocratie révolutionnaire au principe des nominations. Mais celui-ci accéléra sans aucun doute l'action des autres facteurs. Parmi eux, le rôle décisif fut joué par les difficultés de ravitaillement, en partie causées par deux années de mauvaise récolte (ainsi que par les perturbations liées au passage de la grande propriété agraire des nobles à l'exploitation parcellaire des terres par les paysans), par la hausse incessante des prix du pain et de la viande, par le fait que les Jacobins ne voulurent pas, au début, recourir à des mesures administratives pour brider l'avidité des paysans riches et des agioteurs. Mais si, finalement, les Jacobins se décidèrent, sous la pression violente des masses, à adopter la loi sur le maximum (4), celle-ci, fonctionnant dans le cadre du marché libre et de la production capitaliste, ne pouvait inévitablement être qu'un palliatif.

Une seule phrase où perce l'amertume du révolutionnaire

Babeuf (5), à sa sortie de la prison de l'Abbaye, après avoir jeté un regard autour de lui, commença à se demander ce qu'était devenu le peuple de Paris, les

ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, ceux qui prirent la Bastille le 14 juillet 1789, le palais des Tuileries le 10 août 1792, qui assiégèrent la Convention le 30 mai 1793 — sans parler de leurs nombreuses autres interventions armées ; il résuma ses observations en une seule phrase où perce l'amertume du révolutionnaire : *"Il est plus difficile de rééduquer le peuple dans l'attachement à la Liberté que de conquérir cette dernière."*

Nous avons vu pourquoi le peuple de Paris avait désappris l'attrait de la liberté : la famine, le chômage, l'élimination des cadres révolutionnaires (beaucoup de chefs avaient été guillotines), l'éloignement des masses de la gestion du pays. Tout cela provoqua une usure si forte, physique et morale, de la masse, que le peuple de Paris et du reste de la France eut besoin de trente-sept ans de repos avant de recommencer une nouvelle révolution.

Babeuf formula son programme en deux mots (je parle ici de son programme de 1794) : *"Liberté et Commune élue."*

(4) Le "maximum" était le prix maximal des grains, assurant en principe un prix accessible à tous pour le pain.

(5) Babeuf avait été emprisonné sous Robespierre et libéré après sa chute.

Plekhanov, théoricien marxiste et dirigeant menchevique

LES causes de la Révolution française consistent dans certaines particularités des *rapports sociaux*, alors que les petites causes suggérées par Sainte-Beuve ne tirent leur origine que ldes *particularités personnelles* des individus. C'est dans l'état ldes forces productives que réside la cause première des rapports sociaux. Et cet état ne dépend des particularités personnelles des individus qu'au sens de la plus ou moins grande aptitude de ces individus aux inventions, aux dé-

couvertes et aux perfectionnements techniques. Ce n'était point à ces particularités que pensait Sainte-Beuve. Et aucune des autres particularités que l'on peut invoquer n'assure aux individus d'influence directe sur l'état des forces productives, donc sur les rapports sociaux, c'est-à-dire *les rapports économiques* qui en sont la conséquence. Quelles que soient les particularités d'un individu, il ne peut pas supprimer des rapports économiques qui correspondent à un certain état des forces productives !

Les particularités personnelles d'un individu le font plus ou moins apte à donner satisfaction aux nécessités sociales qui plongent leurs racines dans de certains rapports économiques où à y faire obstacle. Dans la France de la fin du dix-huitième siècle, ce que la société réclamait avant tout, c'était le remplacement d'institutions politiques vieilles par d'autres qui correspondent mieux à sa structure économique nouvelle. Les hommes d'Etat les plus efficaces de cette époque, ceux qui se sont poussés au premier plan, ont été précisément ceux qui pouvaient le mieux contribuer à donner satisfaction à cette nécessité fondamentale. Tenons pour admis que Mirabeau, Robespierre et Bonaparte aient été ces hommes. Que serait-il arrivé si une mort prématurée n'avait pas arraché Mirabeau à la scène politique ? Le parti des monarchistes constitutionnels aurait plus longtemps conservé sa force ; sa résistance à la République aurait été plus énergique ; et c'est tout. Aucun Mirabeau ne pouvait empêcher la victoire des républicains. La puissance de Mirabeau reposait entièrement sur la sympathie et la confiance du peuple. Or le peuple voulait la République, irrité qu'il était par l'obstination de la cour à défendre l'Ancien Régime. Dès que le peuple aurait compris que Mirabeau ne partageait pas ses sympathies républicaines, il aurait cessé d'être attaché à Mirabeau, et le grand orateur aurait perdu à peu près toute influence, avant, sans doute, que d'être victime du mouvement qu'il se serait vainement essayé à freiner.

C'est à peu près ce que l'on peut dire aussi de Robespierre. Admettons qu'il ait été dans son parti une force vraiment irremplaçable. De toute manière, il n'en était pas la seule force. Si la chute d'une brique l'avait tué par hasard, en janvier 1793 par exemple, quelqu'un d'autre aurait pris sa place et, quoique cet autre eût été loin de le valoir à tous les égards, les événements n'auraient pas moins suivi *la même cours* qu'avec Robespierre au pouvoir ; les Girondins n'auraient pas échappé au désastre. Mais il se peut que le parti de Robespierre aurait été renversé un peu plus tôt, et qu'on ne parlerait pas aujourd'hui de réaction thermido-

rienne, mais de réaction floréalienne, prairialienne ou messidorienne. D'autres diront peut-être que Robespierre, loin d'avoir retardé la chute de son parti, l'a hâtée par la Terreur. Ne discutons point cette hypothèse et supposons-la fondée : dans ce cas, le parti de Robespierre ne serait pas tombé en thermidor, mais en fructidor, en vendémiaire ou en brumaire. Bref, la chute se serait accomplie, plus tôt peut-être, ou peut-être plus tard, mais elle aurait eu lieu inmanquablement, puisque les éléments de la nation sur lesquels ce parti s'appuyait n'étaient pas prêts à garder longtemps le pouvoir. De toute façon, il ne peut pas être question ici de résultats "contraires" à ceux auxquels Robespierre a contribué si énergiquement.

Il n'y aurait pas eu non plus de ces résultats contraires si une balle avait tué Bonaparte à Arcole. D'autres généraux auraient fait ce qu'il a fait dans la campagne d'Italie et dans les autres. Ils n'auraient sans doute pas témoigné d'un pareil talent militaire. Ils n'auraient peut-être pas remporté de victoires aussi brillantes. La République n'en serait pas moins sortie victorieuse des guerres d'alors, parce que ses soldats valaient infiniment mieux que tous les autres soldats de l'Europe. Quant au 18 Brumaire et à son influence sur la politique intérieure française, ici encore le cours et l'issue des événements auraient été selon toute vraisemblance les mêmes *au fond* qu'avec Napoléon. Mortellement blessée le 9 thermidor, la République aurait agonisé lentement. Le Directoire n'aurait pas pu rétablir l'ordre auquel aspirait la bourgeoisie, maintenant qu'elle était délivrée de la domination des autres ordres. Seule "*une bonne épée*", comme disait Sieyès, pouvait rétablir cet ordre.

On avait pensé d'abord à confier ce rôle d'épée bénéfique au général Joubert. Quand il fut tué à Novi, on parla de Moreau, de Macdonald, de Bernadotte (1).

C'est ensuite seulement qu'il fut question de Bonaparte. S'il avait été tué comme Joubert, nul n'y aurait plus

(1) Vicomte de Broc : *La vie en France sous le Premier Empire*, Paris, 1895, pp. 35-36.

pensé, et c'est quelque autre "épée" qu'on aurait dégainée.

Il va de soi que l'homme porté par les événements au rang de dictateur

doit, de son côté, se frayer inlassablement le chemin du pouvoir, repoussant et écrasant sans pitié tous ceux qui le lui barrent.

Léon Trotsky

LA dictature de Robespierre par l'intermédiaire du Comité de salut public ne pouvait tenir que si l'on sélectionnait des gens "fidèles" dans le Comité lui-même, et que si l'on plaçait, à toutes les fonctions importantes de l'Etat, des créatures de l'Incorruptible. Sinon, le dictateur tout puissant serait resté suspendu en l'air. La première condition fut donnée, dans notre robespierrade caricaturale, par la liquidation de l'ancienne rédaction. Une seconde condition fut également assurée : sélection appropriée des membres du comité central, et, d'autre part, institution du filtre de l'"unanimité" et de la "cooptation mutuelle".

La nomination de tous les autres "dignitaires" dépend du comité central ; le travail de ce dernier est placé sous le contrôle vigilant du conseil. Voilà, camarades, l'appareil administratif qui doit gouverner la République de la "Vertu" orthodoxe et de la "Terreur" centraliste.

Un régime pareil ne peut durer éternellement. Le système de la Terreur débouche dans la réaction. Le prolétariat parisien avait élevé Robespierre, espérant que celui-ci le tirerait de sa misère. Mais le dictateur lui donna trop d'exécutions et trop peu de pain. Robespierre tomba et entraîna dans sa chute la Montagne et, avec elle, la cause de la démocratie en général.

(Rapport de la délégation sibérienne, 1904, pp. 84-85, éditions Spartacus)

•
••

Louis et Nicolas étaient les derniers rejetons de dynasties dont la vie fut orageuse. En l'un et l'autre, un certain équilibre, du

calme, de la "gaieté" (?) aux minutes difficiles, exprimaient l'indigence de leurs forces intimes de gens bien éduqués, la faiblesse de leurs détenteurs nerveuses, la misère de leurs ressources spirituelles. Moralement castrats, tous deux, absolument dénués d'imagination et de faculté créatrice, n'eurent d'intelligence que tout juste pour sentir leur trivialité, et ils nourrissaient une hostilité jalouse à l'égard de tout ce qui est talentueux et considérable. Tous deux eurent à gouverner en présence de profondes crises intérieures et d'un éveil révolutionnaire des populations. Tous deux se défendirent contre l'invasion d'idées nouvelles et la montée des forces ennemies.

L'irrésolution, l'hypocrisie, la fausseté furent en tous deux l'expression non point tant d'une faiblesse personnelle que d'une complète impossibilité de se maintenir sur les positions héritées. Mais, du côté des épouses, comment cela se passa-t-il ? Alexandra, plus encore que Marie-Antoinette, avait été portée au sommet des rêves d'une princesse, puisqu'elle épousa, simple provinciale du duché de Hesse, le monarque absolu d'un puissant pays. Toutes deux prirent conscience au dernier degré de leur haute mission : Marie-Antoinette dans un sens plus frivole ; Alexandra dans un esprit de cagoterie protestante transposé en slavon orthodoxe.

Les malheurs du règne et le mécontentement croissant du peuple détruisait impitoyablement le monde de fantaisie que s'étaient bâti des cervelles présomptueuses qui n'étaient, en fin de compte, que des cervelles de pécores. De là une exécution grandissante, une haine dévorante à l'égard d'un peuple étranger qui ne s'inclinait pas devant elles ; de là l'aversion pour des ministres qui tenaient compte en quelque mesure du monde ennemi, c'est-à-dire du pays ; de là l'isolement de ces femmes dans leur

propre cour et leurs perpétuels griefs contre le mari qui n'avait pas justifié les espérances éveillées par le fiancé.

Les historiens et les biographes à tendances psychologiques cherchent fréquemment et découvrent l'élément purement individuel, occasionnel là où se réfléchissent, à travers des individualités, les grandes forces historiques. C'est une illusion d'optique analogue à celle des courtisans qui considéraient le dernier tsar de Russie comme un "raté" de naissance. Lui-même croyait être né sous une mauvaise étoile. En réalité, ses infortunes provenaient d'une contradiction entre les vieilles visées que lui avaient léguées ses ancêtres et les nouvelles conditions historiques dans lesquelles il se trouva placé (...). Les textes des rôles de Romanov et de Capet étaient fixés d'avance par le développement du drame historique. Il ne restait guère aux acteurs qu'à nuancer l'interprétation. Les déboires de Nicolas comme ceux de Louis provenaient non de leur horoscope personnel, mais de l'horoscope historique d'une monarchie de caste bureaucratique.

Tous deux étaient, avant tout, les rejetons de l'absolutisme.

Leur nullité morale, résultat de leur situation d'épigones de dynasties, donnait à cette position un caractère particulièrement sinistre.

(Histoire de la révolution russe, Février, pp. 135-136, Seuil, 1995)

•
•

"Le véritable sens de Thermidor"

Le Thermidor de 1794 réalisa le déplacement du pouvoir de certains groupes de la Convention à d'autres groupes, de certaines couches du "peuple" victorieux à d'autres couches.

Thermidor était-il la contre-révolution ? La réponse à cette question dépend de l'étendue que nous donnons, dans le cas présent, à la notion de

"contre-révolution". La révolution sociale de 1789-1793 avait un caractère bourgeois. Son essence se ramenait au remplacement de la propriété féodale immuable par la "libre" propriété bourgeoise. La contre-révolution "correspondant" à cette révolution aurait dû accomplir le rétablissement de la propriété féodale. Mais Thermidor n'a même pas tenté un effort en ce sens. Robespierre voulait s'appuyer sur les artisans, le Directoire sur la bourgeoisie moyenne, Bonaparte s'allia aux banques. Tous ces changements qui avaient, bien entendu, une signification non seulement politique, mais aussi sociale, s'accomplirent, pourtant, sur la base de la nouvelle société et du nouvel Etat bourgeois.

"Thermidor fut, sur la base sociale de la révolution, un acte de la réaction"

C'est le même sens qu'eut le 18 Brumaire de Bonaparte (1), nouvelle étape importante dans la voie de la réaction. Dans les deux cas, il s'agissait non du rétablissement des anciennes formes de propriété, ni du pouvoir des anciennes couches dominantes, mais de la répartition des avantages du nouveau régime social entre les différentes fractions du "tiers-état" victorieux. La bourgeoisie prit toujours plus en main la propriété et le pouvoir (directement et immédiatement, ou encore par l'intermédiaire d'agents spéciaux tels que Bonaparte), sans attenter en rien aux conquêtes sociales de la révolution — au contraire, en les affermissant, en les réglementant, en les stabilisant soigneusement.

Napoléon défendit la propriété bourgeoise, y compris la propriété paysanne, aussi bien contre la "plèbe" que contre les prétentions des propriétaires expropriés. L'Europe féodale haïssait Napoléon comme l'incarnation vivante de la révolution, et de son point de vue, elle avait raison.

(1) Le 18 brumaire an VII (9 novembre 1799), un coup d'Etat dirigé par le général Bonaparte mit fin au régime d'assemblées qu'on appelait « Directoire » et mit en place le régime du Consulat, lui-même prologue du Premier Empire (NDLR).

(Œuvres, tome V, janvier-juin 1936)

“La dualité de pouvoirs”

Du temps de la grande Révolution française, l'Assemblée constituante, dont l'épine dorsale se composait de l'élite du tiers-état, concentrait en ses mains le pouvoir sans supprimer, pourtant, en totalité, les prérogatives du roi. La période de l'Assemblée constituante est celle d'une critique dualité de pouvoirs qui s'achève par la fuite du roi jusqu'à Varennes et n'est formellement liquidée qu'avec la proclamation de la République.

La première Constitution française (1791), construite sur la fiction de l'absolute indépendance des pouvoirs législatifs et exécutifs vis-à-vis l'un de l'autre, dissimulait en fait, ou essayait de cacher au peuple une réelle dualité de pouvoirs : celui de la bourgeoisie, définitivement retranchée dans l'Assemblée nationale après la prise de la Bastille par le peuple, et celui de la vieille monarchie, encore étayée par la haute noblesse, le clergé, la bureaucratie et la caste militaire, sans parler d'espérances fondées sur une intervention étrangère. Dans les contradictions de ce régime se préparait son inévitable effondrement ; il n'y avait d'issue possible que dans l'anéantissement de la représentation bourgeoise par les forces de la réaction européenne, ou bien dans la guillotine pour le roi et la monarchie. Paris et Coblenze devaient se mesurer.

Mais, avant encore qu'on en soit arrivé à la guerre et à la guillotine, entre en scène la Commune de Paris, qui s'appuie sur les couches inférieures du tiers-état de la capitale, et qui, de plus en plus crânement, dispute le pouvoir aux représentants officiels de la nation bourgeoise. Une nouvelle dualité de pouvoirs s'institue, dont nous relevons les premières manifestations dès 1790, lorsque la bourgeoisie, grande et moyenne, est encore solidement installée dans l'administration et les municipalités. Quel frappant tableau — et odieusement calomnié — des efforts des couches plé-

biennes pour monter d'en bas, des sous-sols sociaux et des catacombes, et pénétrer dans l'arène interdite où des gens, portant perruque et culotte, réglait les destinées de la nation. Il semblait que les fondations mêmes, foulées par la bourgeoisie cultivée, se ranimassent et se missent en mouvement, que, de la masse compacte, surgissaient des têtes humaines, se tendaient des mains calleuses, retentissaient des voix rauques, mais viriles.

Les districts de Paris, citadelles de la révolution, vécurent de leur propre vie. Ils furent reconnus — il était impossible de ne pas les reconnaître ! — et se transformèrent en sections. Mais ils brisaient invariablement les cloisons de la légalité, et recueillaient un afflux de sang frais venu d'en bas, ouvrant, malgré la loi, leurs rangs aux parias, aux pauvres, aux sans-culottes. En même temps, les municipalités rurales deviennent l'abri de l'insurrection paysanne contre la légalité bourgeoise qui protège la propriété féodale. Ainsi, sous une deuxième nation s'en lève une troisième.

Les sections parisiennes se dressèrent d'abord en opposition contre la Commune dont disposait encore l'honorable bourgeoisie.

Par l'audacieux élan du 10 août 1792, les sections s'emparèrent de la Commune. Désormais, la Commune révolutionnaire s'opposa à l'Assemblée législative, puis à la Convention, lesquelles, toutes deux, retardaient sur la marche et les tâches de la révolution, enregistraient les événements mais ne les produisaient pas, car elles ne disposaient point de l'énergie, de la vaillance et de l'unanimité de cette nouvelle classe qui avait eu le temps de surgir du fond des districts parisiens et avait trouvé un appui dans les villages les plus arriérés. De même que les sections s'étaient emparées de la Commune, celle-ci, par une nouvelle insurrection, mit la main sur la Convention. Chacune de ces étapes était caractérisée par une dualité de pouvoirs nettement dessinée dont les deux ailes s'efforçaient d'établir une autorité unique et forte, la droite par la défensive, la gauche par l'offensive.

Un besoin de dictature si caractéristique pour les révolutions comme pour les contre-révolutions procède des intolé-

rables contradictions d'un double pouvoir. Le passage d'une de ces formes à l'autre s'accomplit par la voie de la guerre civile. Les grandes étapes de la révolution, c'est-à-dire le transfert du pouvoir à de nouvelles classes ou couches sociales, ne coïncident d'ailleurs pas du tout avec les cycles des institutions parlementaires qui font suite à la dynamique de la révolution comme son ombre attardée.

En fin de compte, la dictature révolutionnaire des sans-culottes fusionne, il est vrai, avec celle de la Convention, mais de quelle Convention? — d'une assemblée débarrassée, par la terreur, des Girondins qui, la veille, y prédominaient encore, di-

minuée, adaptée à la prépondérance d'une nouvelle force sociale. Ainsi, par les degrés d'un double pouvoir, la Révolution française, durant quatre années, s'élève à son point culminant. A partir du 9 thermidor, de nouveau par les degrés d'un double pouvoir, elle commence à descendre. Et, encore une fois, la guerre civile précède chaque retombée, de même qu'elle avait accompagné chaque montée. De cette façon, la société nouvelle cherche un nouvel équilibre de forces.

(*Histoire de la révolution russe*,
Février, pp. 254-256, Seuil, 1995)

Zaloutski, dirigeant du PC de Leningrad, partisan de Zinoviev

LE seul exemple historique qui doive être au centre de notre attention, c'est la voie thermidorienne prise par la Grande Révolution française.

Il ne faut pas oublier que "l'élimination" des Hébertistes marquait le début de la voie qui amena à Thermidor. Aujourd'hui, il y a trois forces sociales qui étudient cette période : la bourgeoisie de *Smena vekh* et celle qui suit Milioukov, les SR et les mencheviks, et, enfin, le prolétariat. Les deux premières forces partent dans leur conception politique de l'idée que la révolution russe s'est déjà engagée sur cette voie et elles y apportent, bien sûr, leur concours.

Le prolétariat en général ne voit pas ce danger, bien que celui-ci soit très réel.

Là est justement le danger de la politique de nos "chefs".

Préoccupés par l'accroissement de la productivité à tout prix, ils favorisent celle-ci sans faire obstacle à la progression des rapports capitalistes, Boukharine lance le mot d'ordre : "*Paysans, enrichissez-vous !*" Le koulak se fortifie sans qu'ils s'en rendent compte, à moins qu'ils ne le dissimulent. Alors qu'on construit un Etat petit-bourgeois, un "*royaume de la médiocrité paysanne*",

selon la définition de Lénine, eux, ils parlent de "*construction du socialisme*".

Des *smenovekhovtsy* intelligents, tel Oustrialov, apprécient mieux la situation que nos "chefs" et nos "théoriciens". Ils voient la faiblesse de nos dirigeants et les aident à pousser la révolution vers Thermidor, faisant pression sur l'appareil d'Etat et sur certaines couches du parti. Il y a à Moscou un nombre démesuré de fonctionnaires d'Etat et toute une masse de nouveaux et d'anciens bourgeois. Tout cela fait pression sur notre parti, crée une opinion. Ce n'est pas nous qui guidons les fonctionnaires, mais ce sont eux, avec la bourgeoisie, qui déterminent notre conscience et introduisent l'idéologie et la politique oustrialoviennes dans le parti.

Dans ces conditions, le comité central n'est pas à même de diriger l'appareil d'Etat. Celui-ci est captif de celui-là, il l'influence et lui dicte sa politique.

Le Moscou des petits-bourgeois est incapable de protéger le parti, et l'organisation prolétarienne de Leningrad se trouve coupée du parti. On fait pression sur nous, on nous attaque sur tous les fronts, ceux de l'économie, de l'action du parti et de la direction des jeunes. Leningrad ne compte pas, on le prend pour une province.



**Odile
Dauphin :
La Révolution française
dans les manuels
scolaires**

En février 2009, trois inspecteurs régionaux d'histoire-géographie de Paris invitaient des professeurs d'histoire à emmener leurs classes voir un documentaire fiction intitulé *L'évasion de Louis XVI au siège de France 2*. Dans la présentation, on apprenait : *“Pour sauver ses enfants de la terreur et sa femme Marie-Antoinette de la vindicte populaire, le roi Louis XVI, déguisé en bon bourgeois, s'enfuit incognito du palais des Tuileries, où il est prisonnier. Mais rien de va se passer comme prévu. L'échec de sa fuite se soldera un an plus tard par la décapitation du roi et de la reine de France”*.

Ainsi, sous la couverture de trois IPR chargés de contrôler l'enseignement donné par les enseignants, on apprenait qu'en juin 1791, Louis XVI voulait fuir une terreur qui ne sera proclamée qu'une bonne année plus tard en réponse aux dangers que fait peser la guerre sur la République.

Faut-il ajouter qu'expliquer l'exécution de Louis XVI (guillotiné par ailleurs 19 mois et un jour plus tard) par l'échec de sa fuite, c'est effacer tout ce qui se passe entre les deux faits (son jeu pour pousser à la guerre, en particulier son appel secret, mais découvert, au roi de Prusse pour obtenir une intervention armée des puissances, le veto qu'il oppose à diverses décisions de la Convention, dont l'exil forcé des prêtres réfractaires...) ?

On a là une illustration — certes, fort heureusement extrême, voire caricaturale — de la manière dont les autorités organisent l'enseignement de l'histoire de la Révolution française. L'article d'Odile Dauphin étudie la façon dont les programmes et les manuels soumis à leurs directives traitent cette dernière, dont la connaissance est pourtant encore si importante pour la compréhension du monde dans lequel nous vivons.

La peur d'une révolte qui pourrait donner naissance à une révolution

NICOLE BOSSUT-PERRON écrivait dans les *Cahiers du mouvement ouvrier*, n° 20, d'avril 2003, dans un article sur le programme et les manuels scolaires en usage alors en seconde : « *L'appauvrissement des contenus va de pair avec une "idéologisation" croissante. Il s'agit moins d'exposer des faits et d'en proposer des explications éventuelle-*

ment controversées que d'imposer des interprétations (...). »

Les nouveaux programmes et manuels en application depuis septembre 2010, dans le cadre de la réforme Chatel des lycées, permettent-ils aux élèves d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la Révolution française ? Voici l'extrait du *Bulletin officiel*, n° 4, du 29 avril 2010 qui met en œuvre ces programmes.

Thème 5 - Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine 15-16 h <i>Questions obligatoires</i>	Mise en œuvre
La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique	La question traite de la montée des idées de liberté avant la Révolution française, de son déclenchement et des expériences politiques qui l'ont marquées jusqu'au début de l'Empire. On met l'accent sur quelques journées révolutionnaires significatives, le rôle d'acteurs, individuels et collectifs, les bouleversements politiques, économiques, sociaux et religieux essentiels.
Libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle	— Un mouvement libéral et national en Europe dans la première moitié du XIX ^e siècle. — 1848 : révolutions politiques, révolutions sociales, en France et en Europe. — Les abolitions de la traite et de l'esclavage, et leur application.

Plusieurs remarques s'imposent :

— Ce thème qui couvre la période 1789-1848 doit être étudié en quinze à seize heures en tout.

Il est vrai qu'en supprimant l'histoire de la première révolution industrielle et de ses conséquences sociales et idéologiques, l'étude de *"la première moitié du XIX^e siècle"* est nettement "allégée", mais, tout de même, combien d'heures pour la Révolution française ? Sept-huit ? Et pourquoi une place aussi limitée ? Parce que le programme de seconde invite à replacer l'histoire des Européens dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle, avec une thématique comparable à celle des anciens programmes (de 1995, reconduits, avec peu de changements, en 2000), quoique encore plus "ouest-européano-centrée", avec, notamment, l'apparition d'une question ambitieuse à traiter en quatre heures, par laquelle commence le programme : *"Les Européens dans le peuplement de la Terre"*, et la disparition de *"la Méditerranée au XII^e siècle"*.

— La Révolution ne s'achève plus en 1799, mais *"au début de l'Empire"*. La période du Consulat, incluant les coups d'Etat de Napoléon Bonaparte, fait donc partie intégrante des *"expériences politiques"* de la Révolution française, y compris le Consulat à vie à partir de 1802. Effet induit, les quatre à six pages qui lui sont consacrées sont à soustraire de l'ensemble sur la Révolution (en moyenne moins de quarante pages, soit en général 1/9 à 1/10 du manuel).

— Comme Nicole Bossut-Perron l'écrivait, l'accent est toujours mis sur *"une déformation idéaliste de l'histoire"*. Quelles sont les causes de la Révolution française ? *"La montée des idées de liberté"*, les révolutions anglaises et américaine, la philosophie des Lumières. Quant aux fondements sociaux de l'Ancien Régime, et ses profondes inégalités structurelles (les ordres privilégiés) et matérielles, Belin, par exemple, leur consacre un paragraphe de treize lignes, illustré il est vrai par un dossier *"histoire des arts"* sur *Les Noces de Figaro* de Mozart.

— Enfin, en introduisant des sous-thèmes dans la question : *"La Révolu-*

tion française : l'affirmation d'un nouvel univers politique" — d'une part l'étude du *"déclenchement et des expériences politiques qui l'ont marquées"*, d'autre part, celle de *"quelques journées révolutionnaires significatives, le rôle d'acteurs, individuels et collectifs, les bouleversements politiques, économiques, sociaux et religieux essentiels"* —, les élèves ne risquent-ils pas d'être privés de la compréhension du déroulement de la Révolution, car comment dissocier les uns des autres ? En fait, seul Magnard a tenu ce pari, les autres manuels préférant maintenir une présentation chronologique traditionnelle. Au passage, on peut remarquer que la Révolution aurait été une succession d'*"expériences politiques"*, ce qui banalise une succession d'évènements graves, souvent dramatiques, dont les acteurs n'ont sans doute pas eu l'impression de faire des *"expériences"*.

— On retrouve ici la dichotomie introduite dans le nouveau programme de quatrième, où *"La Révolution et l'Empire"* doivent occuper environ huit heures et être traités en trois chapitres, dont les deux premiers séparent *"les temps forts de la Révolution"* et *"les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire"* lequel doit se fonder sur une étude, au choix, soit de *"l'invention de la vie politique"*, **ou** du *"peuple dans la Révolution"*, **ou** de *"la Révolution et les femmes"*, **ou** de *"la Révolution, l'Empire et les religions"*, **ou** de *"la Révolution, l'Empire et la guerre"*. On imagine le dilemme du professeur placé devant un tel choix ! Les auteurs des nouveaux programmes de collège et de lycée affectionnent tout particulièrement ce type d'instructions, destinées à faire cadrer des impératifs horaires avec un contenu qui ne peut manifestement pas coïncider avec leur exigüité, et qui tentent ainsi de donner l'illusion d'une *"liberté pédagogique"* par ailleurs moribonde.

Les manuels de seconde sont parus dans des conditions de précipitation telles que les élèves n'en ont disposé, pour la plupart, que deux mois après la rentrée scolaire. Nous allons analyser la mise en œuvre des instructions offi-

cielles à travers quelques thèmes et tenter d'en déduire quelle approche les élèves peuvent avoir de la Révolution.

Quelles “journées révolutionnaires” les manuels ont-ils choisies, et quel rôle le peuple “acteur collectif” y joue-t-il ?

En dehors des journées de 1789, choisies par cinq des six manuels, on trouve dans quatre manuels celle du 10 août 1792, la prise des Tuileries, puis dans trois, la consensuelle fête de la fédération du 14 juillet 1790, et dans deux, la fuite du roi à Varennes. On peut noter le choix original de Nathan/collection G. Le Quintrec qui saute directement de 1789 à thermidor de l’an II (juillet 1794) et au 18 brumaire an VIII...

La présentation de ces “journées” est très différente d’un manuel à l’autre, surtout en ce qui concerne celle du 10 août 1792. Pour Nathan/collection S. Cote, “*insurrection décisive*” organisée par des sans-culottes parisiens, “*appuyés par des fédérés*”. Pour Hatier, qui donne une chronologie précise des événements d’avril à septembre 1792, “*dans un contexte économique et social troublé, le double jeu du roi alimente les aspirations républicaines et démocratiques des sans-culottes (...), plusieurs milliers d’insurgés envahissent les Tuileries et contraignent l’Assemblée à suspendre le roi*”, au lendemain de la constitution d’“*une commune insurrectionnelle à l’Hôtel de Ville*”. Hachette décrit “*le film de la journée*”, l’organisation de l’insurrection par les “*sections les plus révolutionnaires*” de l’Est parisien de la constitution de la “*commune insurrectionnelle*” à “*la suspension du roi*”. Pour Magnard par contre, la “*prise des Tuileries*” est le fait “*de la population parisienne en colère*”. Et si le célèbre tableau de Jacques Bertaux illustre pour Belin “*la fin de la monarchie*”, pour Hatier, “*la prise des Tuileries*”, il montre pour Magnard “*le massacre des Tuileries*”.

Violence populaire, différemment mise en avant et expliquée par les manuels. Pour Magnard, outre les mille victimes du 10 août, “*la foule parisienne n’est*

pas apaisée : les massacres de septembre 1792 font près de 1 500 morts dans le pays”. Nathan/collection G. Le Quintrec explique : la “*commune insurrectionnelle de Paris*” est une “*administration, qui après un coup de force des révolutionnaires, le 10 août 1792, prend la place de la commune légale. (Elle) défend les idées des sans-culottes*”, “*multiplie les arrestations. En septembre 1792, des Parisiens paniqués par l’avance ennemie*” massacrent “*1 400 prisonniers (royalistes, prêtres réfractaires et détenus de droit commun)*”. Pour Nathan/collection S. Cote, “*les sans-culottes craignent toujours les trahisons et les complots. Début septembre, la peur de la trahison engendre la violence : 1 300 prisonniers, notamment des aristocrates et des prêtres hostiles à la Révolution sont massacrés.*” Hachette, dans un dossier consacré aux sans-culottes, demande aux élèves : “*Donnez à partir de ce dossier des exemples d’excès commis par les sans-culottes*”. Hatier insiste : “*La République naît dans un climat de grande violence*”, “*cette violence est également utilisée et encouragée par les révolutionnaires les plus extrémistes, comme Marat, qui cherchent à influencer le gouvernement*”.

Pourquoi une telle “violence” ?

Situer cette “violence” dans le contexte de l’époque aurait été nécessaire pour nos élèves du début du XXI^e siècle. Or, le chapitre sur “*la montée des idées de liberté avant la Révolution française*”, accorde très peu de place à la description de l’Ancien Régime français et encore moins à son système judiciaire, et ne permet pas de connaître ce qu’a été la violence institutionnelle de l’Ancien Régime. Reproduction de la lettre de cachet conduisant à La Bastille “*jusqu’à nouvel ordre*” le “*Sieur Harrouët*” (Magnard), de celle qui conduit Diderot à Vincennes (Hachette), engagement de Voltaire dans l’affaire Calas, que l’on trouve dans la moitié des manuels, témoignage de la “justice” expéditive à la veille de la Révolution française... C’est peu, d’autant que seul Hachette montre par une gravure l’horreur du supplice de

la roue. Aucune référence à la "question", torture utilisée jusqu'à la Révolution pour obtenir les aveux des prétendus coupables, aucune référence au supplice du chevalier de La Barre...

Nos élèves ne connaîtront pas suffisamment les circonstances qui ont donné naissance à cette "panique" : si la leçon fait presque toujours référence au manifeste menaçant du duc de Brunswick, qui commande l'armée d'invasion, ce texte n'apparaît que dans la moitié des manuels ; et il y a aussi la prise de Verdun, la presse royaliste qui appelle au châtiement de la ville révolutionnaire, le caractère sanglant du combat pour la prise des Tuileries, dont les manuels (ceux qui donnent des précisions sur cet événement) ne parlent que pour évoquer le massacre de la garde du roi par les sans-culottes. Et cette "foule", présentée comme "paniquée", obéirait-elle à une pulsion de violence irrationnelle ? Magnard livre aux élèves une phrase ultrasynthétique et sibylline : « *Les sans-culottes (...) sont souvent les instigateurs ou, à l'inverse, les victimes des "journées révolutionnaires".* »

La moitié des manuels seulement évoquent la fusillade du Champ de Mars du 17 juillet 1791 où la Garde nationale tire sur une foule de pétitionnaires qui demandent la déchéance du roi après son retour de Varennes et fait une cinquantaine de morts. Pour Hachette, "cette fusillade marque la rupture entre peuple et bourgeoisie" ; toutefois, ce manuel ajoute, en commentaire d'une gravure : "Cette manifestation pacifique dégénère en émeute ; l'Assemblée ordonne au maire Bailly de rétablir l'ordre et la garde nationale de La Fayette disperse la foule en ouvrant le feu."

Foule en colère ou sans-culottes qui s'organisent pour obtenir des droits ? La "violence" populaire a-t-elle des causes sociales ? Si la loi Le Chapelier qui instaure le "libéralisme" économique et interdit "syndicats et grèves" (Nathan/collection Cote), n'est oublié que par Magnard, les conditions matérielles de l'organisation et des actions des sans-culottes sont en général insuffisamment explicitées. Très rares exceptions, deux

manuels montrent l'"émeute dans le faubourg Saint-Antoine à Paris" du 28 avril 1789, contre la fabrique de papier peint Réveillon provoquée par la baisse des salaires, dont la répression fait trois cents victimes. Mais seul Hatier explique clairement, dans un schéma-résumé, que l'échec de la monarchie constitutionnelle est lié au "mécontentement de ceux qui veulent que la Révolution aille plus loin (rejet du suffrage censitaire, rejet du rachat des droits seigneuriaux réels chez les paysans)". En effet, malgré l'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789, la plupart des paysans restent soumis au système qu'ils abhorrent et contre lequel ils se sont battus, mais cela n'est presque jamais expliqué aux élèves, pas plus que le maintien de la cherté de la vie dans les villes. La séance de l'Assemblée constituante, décrite par Chateaubriand, où des pétitionnaires armés de piques, paraissent à la barre pour dire : "Le peuple meurt de faim, il est temps de prendre des mesures contre les aristocrates (...)" (Nathan/collection G. Le Quintrec), reste l'exception.

Le peuple est-il capable de s'organiser pour peser sur les décisions politiques ?

Presque tous les manuels (sauf Magnard et Belin), consacrent un dossier aux "Français qui découvrent la vie politique", à "l'apprentissage de la vie politique", aux "sans-culottes", au "peuple, un acteur décisif de la Révolution", et accordent plus de place qu'auparavant aux "femmes dans la Révolution". Les documents, les leçons font état de débats publics dans les jardins, de la multiplication des journaux, de discussions politiques dans les clubs, y compris les clubs féminins, ou dans les sociétés populaires pour les plus pauvres, de séances publiques de l'Assemblée, au cours desquelles le peuple manifeste volontiers son approbation ou son désaccord.

Beaucoup d'enthousiasme donc, mais quel rôle politique exerce réellement le peuple ? Magnard parle de la "colère" des "foules urbaines de sans-culottes contre les assemblées, les élus ou les accapareurs", de leur appui aux Monta-

gnards “pour imposer un pouvoir centralisé au nom de la “Patrie en danger”” et, après l’assassinat de Marat, de leur violence “*désormais incontrôlée*” qui “*pousse la Convention à décréter la terreur en septembre 1793*”. Pour Belin, “*les sans-culottes, par des démonstrations de force, imposent à la Convention certaines mesures comme le maximum des prix et des salaires ou la déchristianisation*”. Et Hatier évoque seulement leur rôle dans l’arrestation des Girondins.

Mais que peuvent déduire les élèves de phrases aussi allusives ? Que les sans-culottes s’organisent en sections, qu’ils participent à la formation de la commune insurrectionnelle, qu’ils ont une conscience politique et des attentes claires ? “*L’égalité n’est qu’un vain fantôme, quand le riche, par le monopole, s’assure le droit de vie et de mort sur son semblable. (...) Les riches seuls, depuis quatre ans, ont profité de l’avantage de la Révolution*” : seul Hachette le montre clairement et explique que le “*Comité (de salut public) travaille sous la pression populaire des sans-culottes et prend différentes mesures : établissement d’une économie dirigée et loi du maximum général, confiscation des biens des contre-révolutionnaires (décrets de ventôse), abolition de l’esclavage dans les colonies*”. Et Nathan/collection S. Cote est le seul à préciser que c’est “*sous la pression des sans-culottes qui ont envahi l’Assemblée*”, que sont prises des mesures exceptionnelles mettant “*la Terreur à l’ordre du jour*”, ainsi que le rôle des “*comités révolutionnaires*”.

Quels “acteurs individuels” de la Révolution ?

On ne s’étonnera pas de trouver dans les index biographiques des six manuels la présence de Robespierre. La Fayette vient ensuite à égalité avec Danton et Bonaparte dans cinq d’entre eux, et Mirabeau dans quatre. En revanche, Marat est moins présent que Louis XVI. Olympe de Gouges arrive à égalité avec Tousseint-Louverture, sans doute pour réinsérer dans l’histoire générale les exclus traditionnels, femmes et esclaves (tou-

tefois ceux-ci, en tant qu’“acteurs collectifs”, n’apparaissent que dans le dossier qu’Hachette consacre aux “*Antilles en révolution*”) ! Quant à Madame Roland, qui joua un rôle politique bien plus important qu’Olympe de Gouges, elle n’est citée dans aucun index, même si Hachette lui consacre un paragraphe dans un de ses dossiers. Enfin, un seul manuel consacre une fiche biographique à Saint-Just, à égalité avec Marie-An-toinette...

Qu’apprend-on sur les principaux Montagnards, en dehors de leur rôle dans la Terreur ?

Robespierre, “*le principal responsable de la Terreur (...) veut créer une République fondée sur la vertu, et pour cela éliminer tous les opposants de la Révolution*” (Magnard). C’est l’image, plus ou moins nuancée, que la plupart des manuels donnent de Robespierre, renforcée par les discours du 25 décembre 1793, dans lequel il oppose le gouvernement révolutionnaire au gouvernement constitutionnel, ou celui du 5 février 1794, qui oppose gouvernement démocratique et terreur, ou le discours à la Convention demandant la mort du roi. Belin consacre un dossier à “*Maximilien de Robespierre, de la démocratie à la Terreur*”, mais ne donne aucun élément pour illustrer “*la démocratie*”. Seul Hachette donne une vision moins univoque de Robespierre dans sa biographie, illustré par des extraits de discours contre le suffrage censitaire (en 1789), contre la guerre, contre les accapareurs (de 1792).

Aucun manuel ne signale que cette image de Robespierre seul ordonnateur de la Terreur a été construite a posteriori par ceux qui l’ont renversé en thermidor, afin de ne pas rendre de comptes sur leur action durant cette année terrible ; or les décisions furent toujours prises de manière collégiale au Comité de salut public et ratifiées par la Convention.

Danton “*appartient au courant démocrate*” (Hatier), toutefois Robespierre le soupçonne de malversations (Nathan/collection Le Quintrec) ; ses discours sont “*énergiques et rassembleurs*”

(Belin)... Toutefois, deux manuels seulement en citent des extraits. Au très épique *“le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la France est sauvée”*, cité par Nathan/S. Corée et Hachette, ce dernier ajoute : *“Des enfants vous demandent d'organiser l'instruction publique ; c'est le pain de la raison que vous leur devez ; c'est la raison, ce sont les lumières qui font la guerre aux vices.”*

Marat, porté en triomphe par les sans-culottes dont il est le *“porte-parole des revendications démocratiques et égalitaires”* (Nathan/S. Cote), échappe rarement à sa baignoire, et fait l'objet d'intéressants dossiers *“histoire des arts”*, qui interrogent sur *“l'art au service de l'idéologie”* (Hachette), *“les rapports entre l'art et la politique”* (Hatier). En revanche, ce manuel est le seul à lui donner la parole dans un extrait de *L'Ami du peuple* : *“Or le peuple ne se soulève que lorsqu'il est poussé au désespoir par la tyrannie. Que de maux ne souffre-t-il pas avant de se venger. Et sa vengeance est toujours juste dans son principe quoiqu'elle ne soit pas toujours éclairée dans ses effets (...).”*

Pour Saint-Just, dont Nathan/collection S. Cote est le seul à donner une biographie, il *“s'illustre dans l'organisation des armées révolutionnaires (victoire de Fleurus notamment)”*, et se montre *“intransigeant”*, soucieux de justice sociale : *“Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux ni un oppresseur sur le territoire français.”* Quant aux décrets de ventôse an II en faveur des *“patriotes indigents”*, ils n'apparaissent que dans ce manuel et dans Hachette.

Hébert ne fait l'objet d'aucune biographie. Deux manuels seulement reproduisent des pages de *“La grande colère du Père Duchesne”* : *“Ah ! Foutre, que l'aristocratie est dure à tuer (...)”*, ou de *“La grande joie du Père Duchesne”* *“de voir que la Convention donne le coup de grâce aux accapareurs, aux affameurs du peuple, aux muscadins et aux musca-*

dines” (Magnard). Hachette le montre aussi fulminant contre les *“marchands qui se foutent du maximum (...)”*, dont la *“sainte guillotine”* va délivrer les *“pauvres sans-culottes”*, mais nuance son portrait avec d'autres extraits comme celui où il salue l'abolition de l'esclavage.

Enfin, doit-on s'étonner de ne trouver d'extrait du *“Manifeste des Egaux”* que dans deux manuels (Hachette, Hatier), alors que le nom de Babeuf ou celui des *“Egoux”* n'apparaît pas toujours dans la leçon ?

Quelle perception de la Convention montagnarde est donnée aux élèves ?

La mise en place du Comité de salut public, parfois assorti d'un schéma explicatif, est en général bien reliée aux dangers qui menacent la République. Tous les manuels sauf Hatier produisent la carte des menaces extérieures et intérieures. L'expression *“contre-révolution”* apparaît parfois, et Magnard la choisit comme titre à un dossier sur ses deux *“fronts”*. Belin est le plus explicite sur la guerre intérieure avec un dossier sur *“les Vendéens contre la République”*.

La Terreur est largement développée, illustrée, et donne lieu à un dossier dans la moitié des manuels. Le nombre de ses victimes est très variable d'un manuel à l'autre. Magnard fournit une carte sur *“les exécutions en France 1793-1794”* dont la source est l'ouvrage de François Furet, *La Révolution, 1770-1880*, paru en 1988.

Par contre, les aspirations et les mesures démocratiques, mises entre parenthèses en fonction des besoins de la lutte révolutionnaire, et les lois sociales sont souvent oubliées. Certes, tous les manuels, sauf, un montre l'avancée importante que constitue le remplacement du suffrage censitaire par le suffrage universel, même si celui-ci dans la situation de la France d'alors n'est pratiqué réellement que par 10 % des électeurs potentiels (Hatier). L'abolition de l'esclavage, en février 1794, n'est plus oublié que par un seul manuel, trois d'entre eux faisant une place à Toussaint-Louverture ou à

Jean-Baptiste Belley, député noir élu par les esclaves qui se sont libérés à Saint-Domingue. Magnard consacre deux dossiers à la traite dont l'un à *"Abolir la traite, abolir l'esclavage"*, et Hachette un aux *"Antilles en Révolution"*.

Alors que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 fait l'objet, à juste titre, d'un dossier dans cinq manuels, celle de 1793, votée par les Montagnards, qui institue de nouveaux droits (à l'instruction, au travail, à la subsistance, à la résistance à l'oppression), est absente de la moitié d'entre eux, et deux seulement (Hatier et Nathan/collection S. Cote) en donnent des extraits. De même, la Constitution de l'an I, très démocratique n'est évoquée que dans trois manuels.

Les mesures sociales prises par la Convention montagnarde sont oubliées aussi par la moitié des manuels, et des extraits n'en sont donnés à lire que dans deux. La loi du maximum, pourtant si chère aux sans-culottes, et si nécessaire à la survie du petit peuple, n'apparaît que dans Hachette.

Les autres manuels sont plus allusifs, disant que la Convention montagnarde *"affirme la primauté de l'idée d'égalité"* (Magnard), qu'elle *"veut une société plus égalitaire et plus démocratique"* (Belin).

Ainsi, l'opposition annoncée par la plupart des manuels entre des Girondins modérés, et des Montagnards sensibles aux attentes des classes populaires, *"favorables à l'alliance avec le peuple afin d'instaurer la République la plus démocratique possible"* et qui *"veulent poursuivre la Révolution en instaurant un régime plus égalitaire"* (Hatier), ne s'inscrit pas dans les faits pour de nombreux élèves.

Quels bouleversements religieux entraîne la révolution ?

Pour l'Eglise catholique, étroitement liée à la monarchie par le droit divin et le statut du clergé, ordre privilégié, les années 1789-1790 (nuit du 4 août 1789, nationalisation de ses biens, puis Constitution civile du clergé) ont entraîné un

effondrement et une rupture capitale, entraînant une partie du clergé et des fidèles dans la contre-révolution. Plus tard, le régime concordataire établi par Napoléon Bonaparte en 1801 apaise les tensions religieuses sans rétablir l'Eglise dans son statut antérieur. Des manuels montrent fort bien l'intérêt politique que Bonaparte en tire. Tout ceci est étudié plus ou moins en détail par les manuels, quatre d'entre eux consacrant aux relations *"Religion et Révolution"* un dossier.

Quelques remarques cependant. La condamnation par le pape de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, notamment de cette *"détestable"* liberté de penser, est oubliée. La déchristianisation est parfois présentée comme une politique officielle émanant du Comité de salut public, alors qu'elle n'a relevé, comme le montre Nathan/collection S. Cote, que d'initiatives particulières, celle de Fouché dans la Nièvre en l'occurrence. Hachette montre *"Napoléon le Grand (qui rétablit le culte israélite le 30 mai 1806)"*, alors que celui-ci n'a pas été supprimé ! On a oublié de préciser que la Révolution a dès 1791 accordé la citoyenneté aux juifs.

On le voit, le traitement de la Révolution française, au-delà d'impératifs horaires qui entraînent des choix difficiles, diffère sensiblement d'un manuel à l'autre. Le Hachette, dont on a souvent relevé la richesse de l'information et le caractère nuancé, a choisi de développer ce thème plus que les autres périodes à étudier. Néanmoins, aucun manuel n'est univoque. Les instructions officielles favorisent un enseignement éclaté en thèmes, sous-thèmes et questions dans les sous-thèmes. Pour une période comme la Révolution française, et pour de jeunes élèves qui n'en connaissent pas grand-chose, cela relève de la gageure.

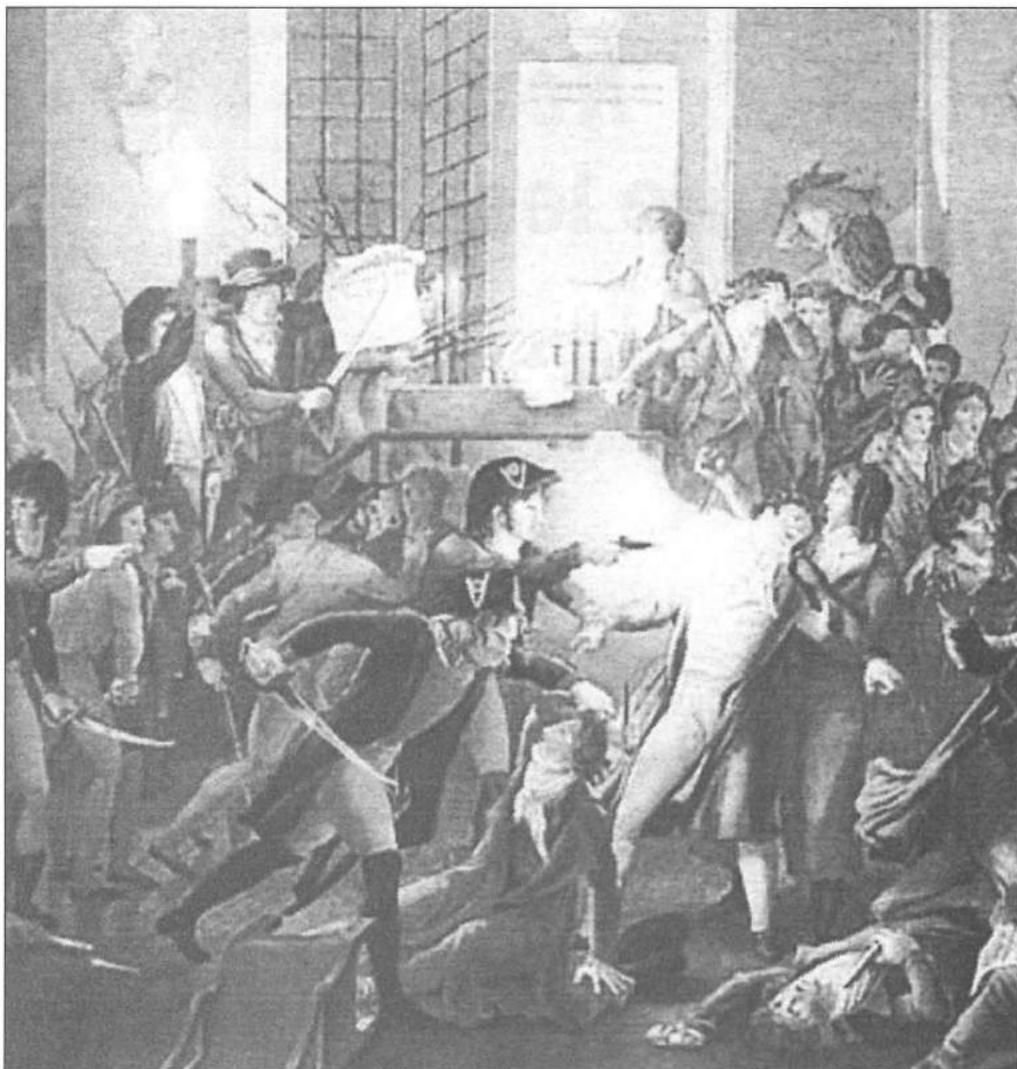
Mais au-delà, l'impression qui domine, c'est que l'on veut trop souvent donner aux élèves une vision biaisée de la Révolution. Certes, elle est en France fondatrice de la République, et le peuple en est l'acteur principal. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de

1789 en est le drapeau et la fierté, qu'elle a bien souvent brandi, et pas forcément à bon escient. Mais ce peuple commet souvent des excès, des violences inutiles qu'il faut finalement contrôler, et cadrer, car il est dans l'incapacité de se gouverner lui-même. Ne retrouve-t-on pas, en message subliminal, derrière certains paragraphes, commentaires ou

questions sur des documents, cette méfiance, cette peur d'une révolte qui pourrait donner naissance à une révolution, entièrement aux mains du peuple s'organisant lui-même et refusant toute forme de tutelle, qu'elle soit celle de propriétaires seuls intéressés au respect des lois (Boissy d'Anglas) ou celle d'un général glorieux et proclamé sauveur de l'ordre ?

Illustration ?

Notes de lecture



Le 9 thermidor an III (peinture du XIX^e siècle).

**Deux visions
de la Révolution française
Jean Jaurès-Karl Kautsky :
Socialisme
et Révolution française.
Préface de Michel Vovelle. Edition
et présentation de Jean-Numa Ducange.
Karl Kautsky traduit de l'allemand
par Jacques Hebenstreit.
Démopolis, 21 euros.**

**L'époque de 1789
touche à sa fin ?**

Le 28 novembre 1940, rappelons-le, l'idéologue nazi Alfred Rosenberg s'écriait devant un parterre choisi de réactionnaires civils, militaires et cléricaux rassemblés au Palais-Bourbon pour entendre pérorer leur nouveau maître : *"L'époque de 1789 touche à sa fin. Elle a été vaincue sur les champs de bataille des Flandres, du nord de la France et de Lorraine, cette époque qui, bien que pourrie, voulait encore déterminer le destin de l'Europe (...). 1940 a vu une décision historique comparable à celle qui, il y a mille ans, a porté le christianisme dans le cœur de l'Europe."*

Alfred Rosenberg s'était quelque peu précipité. Il s'était même mis le doigt dans l'œil. La suite a montré que l'enter-

rement de la Révolution française était prématuré. Dans une Europe où, deux siècles plus tard, subsistent encore des monarchies parasitaires (dont un grand-duché) moins formelles qu'on ne le dit et couplées souvent avec des paradis fiscaux très européens, elle a gardé — dans des conditions économiques et sociales certes tout à fait différentes — une actualité certaine. D'où l'intérêt du livre publié par Démopolis.

En 1889, l'année de la fondation de la Deuxième Internationale à Paris, Karl Kautsky publie en Allemagne *Les luttes de classes en France en 1789*. Si Kautsky deviendra, après la mort d'Engels, en 1895, le théoricien universellement reconnu du marxisme, plane sur lui l'ombre de celui qui a, lors de la guerre de 1914, justifié le ralliement massif des sociaux-démocrates à leur bourgeoisie et à leur Etat en affirmant que l'Internatio-

nale ne pouvait être efficace qu'en temps de paix et pas en temps de guerre (comme si les pompiers n'étaient utiles qu'en l'absence d'incendie...). Mais cela ne saurait en rien infirmer l'intérêt de son analyse de la Révolution française, ré-éditée par Jean-Numa Ducange dans le volume *Socialisme et Révolution française*.

Une décennie plus tard, Jaurès entreprend sa monumentale *Histoire socialiste de la Révolution française*. On ne saurait la comparer à l'analyse de Kautsky, ni par son ampleur (plus de 2 000 pages contre une centaine), ni par la richesse de la documentation, ni par son point de vue, ni par la vision : Jaurès accorde une grande importance aux acteurs de la Révolution, que Kautsky sacrifie à l'analyse des mécanismes économiques et sociaux, et il trace de ces acteurs des portraits extrêmement vivants marqués par ses antipathies (Hébert, par exemple) ou ses sympathies (Robespierre, entre autres).

Une vision synthétique

Le texte de Kautsky est construit comme un manuel — ce qui n'en diminue nullement l'intérêt, car, après tout, bien des manuels valent ou en tout cas valaient des volumes apparemment plus ambitieux. Il y présente en une série de chapitres une vision synthétique des principaux acteurs sociaux de la Révolution : la monarchie absolue, l'aristocratie et le clergé, l'aristocratie des fonctionnaires, la révolte des privilégiés, la bourgeoisie, les intellectuels, les sans-culottes, les paysans, l'étranger... Il faut reconnaître à Kautsky un réel talent pour donner en une dizaine de pages un portrait synthétique vivant de chacune des forces sociales en présence. Si Daniel Guérin avait lu ses douze pages sur les sans-culottes, peut-être aurait-il corrigé sa vision d'une Révolution française contenant en germe en elle une révolution prolétarienne écrasée dans l'œuf par la bourgeoisie.

Le seul énoncé des titres de chapitres montre que Kautsky laisse de côté les forces politiques et les acteurs vivants de la Révolution française : il ne juge

pas nécessaire d'évoquer l'action des individus, de la presse, alors très riche, ni de divers regroupements (Girondins, Montagnards, Feuillants, Jacobins, Cordeliers, etc.). C'est au contraire l'un des grands mérites de l'*Histoire socialiste de la Révolution française* de Jaurès que de restituer la figure des acteurs sans lesquels la Révolution ne saurait se concevoir.

La révolution ? Une tempête... sans acteurs !

Kautsky a en effet une conception mécaniste de l'histoire qui se traduit brutalement dans un paragraphe particulièrement clair que l'on me pardonnera de citer longuement, mais cette longueur est indispensable tant la clarté du passage est aveuglante. Evoquant la montée, puis la chute des sans-culottes, il écrit : « *On a qualifié leur déclin, qui commence avec le renversement de Robespierre — le 9 thermidor, soit le 27 juillet 1794 — qu'avait précédé la chute d'Hébert et qui fut définitivement scellé le 4 prairial — 24 mai 1795 — d'échec de la Révolution. Comme si un événement historique, un fait résultant d'un enchaînement de situations pouvait "échouer". Un des événements du plan d'ensemble d'une entreprise, un coup d'Etat, une émeute peut échouer, mais pas tout un enchaînement d'opérations. Une révolution qui échoue n'est simplement pas une révolution. Une révolution peut aussi peu échouer qu'une tempête. Pendant une tempête, plus d'un bateau fait naufrage, et pendant une révolution, plus d'un parti échoue ; mais le naufrage d'un bateau n'est pas un échec pour la tempête et il ne faut pas attribuer à la révolution ce qui n'est que le but d'un parti.* »

L'action des hommes n'est évidemment pour rien dans une tempête. Ils ne font que la subir. La révolution, d'après Kautsky, ne serait que le produit d'une action mécanique du développement économique et des forces sociales en lutte produites par ce développement.

L'ouvrage de Kautsky compte dix chapitres, tous consacrés à l'analyse des classes et couches sociales... mais aucun

(à l'exception très partielle d'un sur "*La révolte des privilégiés*") sur les acteurs et leurs moyens d'action : Kautsky juge inutile d'étudier les moyens d'action des acteurs de la Révolution ! La presse révolutionnaire (ou contre-révolutionnaire), les clubs, les sociétés populaires, les sections... rien. Dans l'étude scientifique d'une tempête, on ne consacre pas de grands développements aux chalu tiers engloutis...

C'est une schématisation simplificatrice du marxisme. Pour Marx, même s'ils agissent dans des conditions économiques, sociales et même politiques, et dans des circonstances indépendantes de leur volonté, ce sont les hommes eux-mêmes qui font l'histoire, et personne d'autre. Le marxisme de Kautsky n'est qu'un commentaire savant sur les événements et ne fournit aucun moyen d'action. Il est le culte de la passivité et débouche sur le fatalisme.

Cinq ans après la première édition du livre de Kautsky, le tout jeune Lénine, parlant d'autre chose, écrivait dans *Ce que sont les amis du peuple* : "*L'histoire tout entière est précisément formée d'actions de personnalités, qui sont sans nul doute des forces agissantes*" qui ne déterminent certes pas arbitrairement le cours de l'histoire. Et Lénine plus qu'aucun autre insistera sur la nécessité de l'organisation pour agir.

Les hommes objets ou sujets de l'histoire ?

Jaurès, plus près de Lénine que de Kautsky, écrit dans son introduction : "*C'est la marche et le jeu des forces sociales depuis 1789 que nous voudrions tracer à grands traits.*" Il semble donc suivre la même démarche que Kautsky. Mais il souligne : "*N'oublions pas que Marx lui-même, trop souvent rapetissé par des interprètes étroits, n'a jamais oublié que c'est sur des hommes qu'agissent les forces économiques*" et que le passage de la préhistoire à l'histoire se marque par le fait que l'homme, cessant d'être le simple objet aveugle et aveuglé de l'histoire, en devient un sujet. Jaurès rétablit le statut des acteurs.

Son lyrisme qui lui permet d'en dessiner des portraits très riches et vivants le pousse parfois à donner à la Révolution française une portée ou un contenu qui la dépasse. Ainsi écrit-il : "*La Révolution était socialiste dans sa conception de la propriété*", ce qui est à l'évidence faux. Ce n'est que sous la pression des sans-culottes affamés que les Montagnards limiteront pendant un temps le droit des producteurs et des négociants à fixer librement le prix des produits alimentaires (le maximum).

De la même façon, Jaurès force le trait lorsque dans un texte, reproduit lui aussi dans ce volume il évoque "*la tradition révolutionnaire du prolétariat français*" et affirme : "*Si celui-ci s'était laissé paralyser par de pédantesques formules, il n'aurait pas il y a plus d'un siècle brisé le vœux monde.*" Or Kautsky le souligne à bon droit, "*le prolétariat*" n'était encore qu'embryonnaire au sein des sans-culottes, "*vraie masse révolutionnaire hétérogène*", écrit-il, empli d'une "*haine intense contre les privilégiés, les maîtres des corporations, les curetons, les aristocrates, mais aussi contre la bourgeoisie (...). Malgré cette haine et la manière brutale de l'exprimer, ces éléments révolutionnaires n'étaient pas des socialistes. Le prolétariat comme classe sociale consciente d'elle-même n'existait pas encore.*"

Mais Jaurès peint un tableau de la dynamique de la Révolution et de ses contradictions qui n'a rien perdu de sa puissance.

Jaurès ne cache aucune des difficultés qu'engendre la Révolution, où il voit un moyen barbare de mettre fin au capitalisme.

Bien que révolté par la Terreur, il écrit ainsi : "*Quant un grand pays révolutionnaire lutte à la fois contre les factions intérieures armées, contre le monde, quand la moindre hésitation ou la moindre faute peuvent compromettre pour des siècles peut-être le destin de l'ordre nouveau, ceux qui dirigent cette entreprise immense n'ont pas le temps de rallier les dissidents, de convaincre leurs adversaires (...). Ils demandent à la mort de faire autour d'eux l'unanimité immédiate dont ils ont besoin.*"

Un dialogue toujours actuel

Jean-Numa Ducange, pour organiser le dialogue à la fois historique et politique entre Jaurès et Kautsky, reproduit dans son volume l'admirable introduction de Jaurès à son *Histoire socialiste de la Révolution française*, quelques articles de Jaurès sur cette question et une polémique Jaurès-Kautsky sur le "ministérialisme socialiste" en rapport avec la lutte pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La critique théorique que Kautsky fait de la politique réformiste de Jaurès semble pertinente, mais Jaurès se battra jusqu'au bout contre la guerre menaçante au point d'y perdre la vie, alors que Kautsky acceptera passivement le ralliement de son parti à l'impérialisme allemand.

Même si les conditions historiques ont changé, cet échange, éclairé par le

destin ultérieur des deux hommes, n'a rien perdu, un siècle plus tard, de son acuité.

Ajoutons en passant que les textes de Jaurès cités permettent d'apprécier la distance qui sépare ce dernier de l'écrasante majorité de ceux qui se réclament de lui aujourd'hui et dont fort peu accepteraient de signer par exemple ces lignes, qui ouvrent son article intitulé "Socialisme français" reproduit dans ce volume : "Le socialisme international est un ; il a un même but, qui est de transformer la propriété privée capitaliste en propriété collective." Voilà qui ne colle guère, il est vrai, avec la sacro-sainte Union européenne, qui exige le démantèlement de tous les monopoles d'Etat et la privatisation généralisée des services publics, qui ne le restent plus que par antiphrase. Jaurès est décidément fort actuel, dans la mesure même où ses héritiers officiels font l'inverse de ce qu'il prônait.

Jean-Jacques Marie

Un trafiquant impudique... Domenico Losurdo : *Staline. Histoire et critique d'une légende noire*

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio,
éditions Aden, Bruxelles,
532 pages, 30 euros

DOMENICO LOSURDO est, dit-on, un bon spécialiste de Kant, Hegel et Nietzsche. Pourquoi ne s'est-il pas limité à ce domaine, déjà assez vaste, au lieu de se lancer dans l'entreprise de réhabiliter Staline, ce qui l'amène à trafiquer l'histoire avec une impudeur sans pareille ? Je ne relèverai ici que quelques-unes de ses perles.

Vade retro, Khrouchtchev !

Il vitupère le rapport prononcé par Khrouchtchev contre certains crimes de Staline lors d'une ultime séance à huis clos du XX^e Congrès du PCUS, en février 1956.

Il en déforme d'abord la portée. A l'en croire, ce rapport serait un *"réquisitoire qui se propose de liquider Staline sous tous ses aspects"*. Or Khrouchtchev affirme d'emblée : *"Le but du présent rapport n'est pas de procéder à une critique approfondie de la vie de Staline et de ses activités. Sur les mérites de Staline, suffisamment de livres, d'opuscules et d'études ont été écrits durant sa vie. Le rôle de Staline dans la préparation et l'exécution de la guerre civile, ainsi que dans la lutte pour l'édification du socialisme dans notre pays, est universellement connu. Chacun connaît cela parfaitement."* Et pour qui n'aurait pas compris, il ajoute : *"Le parti a mené un dur combat contre les trotskystes, les droitières et les nationalistes bourgeois (...). Là, Staline a joué un rôle positif."*

Khrouchtchev n'a donc rien à dire sur les procès de Moscou, dont Domenico Losurdo reprend nombre d'inventions présentées par lui comme autant de vérités. Merci donc à Staline pour la liquidation des opposants de toutes nuances !

Khrouchtchev précise en effet : *"Staline avait toujours tenu compte de l'opinion de la collectivité avant le XVII^e Congrès"*, qui se tint en janvier 1934. Jusque-là, Staline a donc été un excellent dirigeant communiste. Staline ne devient mauvais que lorsqu'il commence à liquider ses propres partisans, à partir de 1934. Losurdo gomme cette précision pour mettre sur le même plan Khrouchtchev et Trotsky.

Direction collective contre "culte de la personnalité"

Domenico Losurdo semble ignorer (ou dissimule) que Khrouchtchev n'est en réalité pas l'auteur dudit rapport. Ce dernier a été rédigé par Piotr Pospelov, sur la base des travaux d'une commission du présidium du comité central dirigée par lui. Ce Pospelov avait été le principal rédacteur de la biographie officielle de Staline publiée au lendemain de la guerre et longtemps rédacteur en chef de la *Pravda*. Un bon et authentique stalinien, donc. Khrouchtchev s'est conten-

té d'ajouter au texte de Pospelov quelques saillies de son cru, comme le détail (inventé et grotesque) selon lequel Staline aurait dirigé les opérations militaires de la Seconde Guerre mondiale sur un globe terrestre. Deux ou trois plaisanteries du même acabit ne modifient qu'à la marge la nature et la portée d'un rapport produit collectif d'une commission formée de partisans de Staline.

Ces staliniens ont un seul souci, traduit par le reproche de *"culte de la personnalité"* adressé à Staline. Son sens très simple échappe complètement — malgré l'aide de Hegel — à Losurdo. Il signifie que le pouvoir est maintenant entre les mains, non du Guide suprême et Père des peuples, mais du comité central, que Staline n'avait convoqué que quatre fois de 1941 à sa mort, en 1953. C'est ce que Khrouchtchev avait promis au comité central lors de sa réunion de juin 1953 pour juger Beria. Et c'est ce que les membres du comité central réduits au silence les treize dernières années de la domination de Staline veulent entendre : *"Maintenant, nous aurons une direction collective (...). Il faut convoquer régulièrement les plénums du comité central."* Le rapport lu par Khrouchtchev au nom du présidium du comité central est l'expression de cette volonté collective de l'appareil bureaucratique.

La déportation des peuples... "une carence de bon sens" !

Les arguments de Losurdo se résument en général à un schéma simple : tous les États, tous les gouvernements font la même chose ! Alors, que reprocher à Staline ? Il cite ainsi le passage où le rapport Khrouchtchev dénonce les déportations de certains peuples en 1943-1944 : *"Non seulement un marxiste-léniniste, mais tout homme de bon sens ne peut comprendre comment il est possible de tenir des nations entières responsables d'activité inamicale, y compris les femmes, les enfants, les vieillards, les communistes et les komsomols (la Jeunesse communiste) au point de recourir contre elles à la répression massive et de*

les condamner à la misère et à la souffrance en raison d'actes hostiles perpétrés par des individus ou des groupes d'individus."

Khrouchtchev énumérait seulement cinq peuples déportés sur la douzaine qui subirent ce sort, et que Losurdo — qui ne lui reproche nullement ce choix sélectif — se garde bien d'énumérer. Losurdo évoque en quelques mots "l'horreur de la punition collective", mais, une fois faite cette concession humanitaire à une tragédie qui vit périr en moyenne un quart des déportés — au premier chef vieillards et enfants — au cours de leur interminable transfert, il ajoute cyniquement : « Cette pratique caractérise la Seconde Guerre de trente ans (de la Première Guerre mondiale aux lendemains de la Seconde — NDA), à commencer par la Russie tsariste, qui, bien qu'alliée à l'Occident libéral, connaît au cours du premier conflit mondial "une vague de déportation" de "dimensions inconnues en Europe (surtout d'origine juive ou germanique)". »

Il évoque ensuite l'expulsion des Hans du Tibet par l'ultra-réactionnaire dalaï-lama, qui flirta un moment avec les nazis, puis l'internement dans des camps de tous les citoyens américains d'origine japonaise par le président américain démocrate Roosevelt en 1942. Donc, conclut benoîtement notre philosophe italien, « si elle n'était pas distribuée de façon égale, la carence de "bon sens" était bien répandue chez les leaders politiques du XX^e siècle ». Et passez muscade! Le bon sens a bon dos...

Donc, dans la patrie triomphante du socialisme (car pour Losurdo, le socialisme s'est épanoui en URSS) et qui a réalisé l'unité des peuples, il est normal que l'on utilise les mêmes procédés que les chefs des pays capitalistes ou un obscurantiste féodal, et même que le tsar Nicolas II. Ce dernier, en 1915, en réponse à l'avance allemande, fit effectivement déplacer vers l'est un demi-million de juifs, soupçonnés officieusement d'espionnage au profit des Allemands. Mais la référence justificatrice est malencontreuse, car si barbare que fût ce transfert, il fit beaucoup moins de morts que celui des Coréens soviétiques en 1937 (en

l'absence de toute guerre), qualifiés collectivement d'espions potentiels au compte du Japon... dont ils avaient fui la terreur que le Japon déchaînait dans leur pays, ou que celui des Tatares de Crimée, des Kalmouks, des Tchétchènes et des Ingouches en 1944. Ajoutons que la déportation de ces deux derniers peuples est l'une des causes de la tragédie que vit leur région depuis près de vingt ans. L'héritage de Staline fait couler le sang encore aujourd'hui.

Losurdo utilise la même argumentation lorsqu'il évoque le Goulag en faisant défiler toutes les horreurs concentrationnaires des pays coloniaux... Un beau modèle du "socialisme".

Un héritier des procès de Moscou

Losurdo reprend à son compte les falsifications des procès de Moscou, mais sans se référer directement à ces derniers, tant la source est polluée. Il affirme ainsi, par exemple, qu'en 1918, "Lénine, accusé ou soupçonné de trahison, semble être la cible d'un projet, si vague fût-il, de coup d'Etat envisagé par Boukharine". Ce projet, fabriqué par le procureur Vychinski lors du troisième procès de Moscou de mars 1938, est ici présenté d'abord comme hypothétique, avant de devenir une certitude par un coup de baguette magique : "Pour déjouer la paix de Brest-Litovsk, qu'il avait vécue comme une capitulation devant l'impérialisme allemand et une trahison de l'internationalisme prolétarien, Boukharine cultive un instant l'idée d'une sorte de coup d'Etat, visant au moins pour quelque temps à écarter du pouvoir celui qui jusque-là était le leader indiscutable des bolcheviks" (référence : supra 2.2... c'est-à-dire la phrase précédente, l'invention se servant à elle-même de preuve !). Pensant sans doute qu'une fable plusieurs fois répétée accède par là même au statut de vérité, il écrit plus loin : « Nous avons vu Boukharine, à l'occasion du traité de Brest-Litovsk, caresser un instant le projet d'une sorte de coup d'Etat contre Lénine, à qui il reproche de vouloir transformer le "parti en un tas de fumier". » En

réalité, nous n'avons rien vu du tout, sinon les pirouettes de Losurdo.

Les sources de Losurdo : Montefiore, Feuchtwanger, Malaparte !

Pourquoi Losurdo, qui multiplie les références à n'importe qui, y compris à Sir Montefiore, promu du statut de romancier à celui d'historien, ou au romancier Feuchtwanger (1), que Staline fit venir exalter le deuxième procès de Moscou en échange de la publication de ses œuvres en URSS et du paiement d'honoraires juteux, n'en donne aucune à cette invention de Vychinski ? C'est que la vérité est fort simple : pendant le discours de Lénine au comité exécutif des soviets du 23 février 1918 sur le traité de Brest-Litovsk, le socialiste-révolutionnaire (S-R) de gauche Kamkov — dont le parti était encore alors au gouvernement — s'approche des "communistes de gauche" Piatakov et Boukharine, hostiles à la signature, et leur demande ce qui se passera s'ils ont la majorité dans le parti contre la paix de Brest-Litovsk. A son avis, leur dit-il, *"dans ce cas-là, Lénine s'en ira, et vous et nous, nous devons installer un nouveau Conseil des commissaires du peuple"*, que Piatakov pourrait présider.

Les deux hommes n'y voient qu'une plaisanterie. Quelques jours plus tard, le S-R de gauche Prochian suggère à Radek qu'au lieu d'écrire des résolutions interminables, les communistes de gauche feraient mieux d'arrêter Lénine vingt-quatre heures, de déclarer la guerre aux Allemands, puis de réélire à l'unanimité Lénine président du gouvernement, car, dit-il, contraint de réagir à l'offensive allemande, *"tout en nous insultant nous et vous, Lénine mènera néanmoins une guerre défensive mieux que n'importe qui"*. Six mois plus tard, Prochian meurt. Radek répète alors sa phrase à Lénine, qui éclate de rire... et écrit un hommage à Prochian ! Il ne prenait donc pas cette histoire au sérieux.

Au début de décembre 1923, en pleine campagne de l'Opposition de gauche pour la démocratisation du parti, Bou-

kharine, alors allié de Staline contre elle, transforme pour les stigmatiser ces anecdotes de couloir en propositions sérieuses que les "communistes de gauche" de l'époque auraient, affirme-t-il malgré les dénégations de tous les intéressés, discutées. L'Opposition, conclut-il, fait donc le jeu des ennemis du parti. Zinoviev s'indigne : les communistes de gauche ont alors dissimulé ces propositions ignobles au comité central, qui ne l'apprend que six ans plus tard ! Staline va plus loin : certains opposants de 1923 étaient déjà, selon lui, des membres potentiels du prétendu gouvernement anti-léniniste de 1918. Boukharine paiera de sa vie ce trafic politicien de la mémoire. Au troisième procès de Moscou, en mars 1938, le procureur Vychinski, utilisant ses déclarations démagogiques de 1923, l'accusera d'avoir négocié avec les S-R de gauche le renversement et l'arrestation de Lénine. Boukharine sera condamné à mort.

Ignorantus, ignoranta, ignorantum...

Domenico Losurdo ne connaît pas l'histoire, sur laquelle il brosse des commentaires ornés parfois de références à Hegel, qui n'y peut mais. Il qualifie ainsi de *"dirigeant menchevique"* le chef du gouvernement provisoire de 1917, Alexandre Kerenski. Or Kerenski, proche des socialistes-révolutionnaires, ne fut jamais menchevik de sa vie. Evoquant l'assassinat de Serge Kirov le 1^{er} décembre 1934 à Leningrad, il écrit : *"Au départ, les enquêtes des autorités se tournent vers les gardes-blancs"*. Les autorités ont eu une étrange façon de se tourner vers eux. Dès le lendemain du meurtre, Staline fait fusiller une centaine de gardes-blancs... déjà en prison, et que nul n'interroge avant, puisqu'ils ne pouvaient de leur cellule organiser le moindre attentat.

(1) Ce Feuchtwanger a publié en URSS un livre intitulé *Moscou 1937*, où, pour "démontrer" que Trotsky s'était allié aux fascistes... il invitait à relire le *Coriolan* de Shakespeare. Voir la photocopie de la page du texte russe et la traduction dans les *Cahiers du mouvement ouvrier*, n° 2, pp. 114 à 116.

Losurdo fait parler Lénine d'outre-tombe... après Gorki et encore mieux!

Voulant confirmer la perfidie de Trotsky, il affirme plus loin : "*Lénine voit déjà peser sur la Russie soviétique un péril bonapartiste et exprime ses préoccupations même au sujet de Trotsky*". L'absence de référence, là encore, cache un trucage : en 1924, l'année de la mort de Lénine, Gorki, alors en Italie, publie *Lénine et le paysan russe*, où il cite les propos suivants de Lénine sur Trotsky : « "On dit bien des choses fausses, et surtout sur mon compte et celui de Trotsky." *Et tapant sur la table, il déclara* : "Qu'on me montre un autre homme capable d'organiser en un an une armée presque exemplaire et de conquérir au surplus l'estime des spécialistes militaires. Nous avons cet homme, nous avons tout". »

En 1928, Gorki rentre en URSS, d'où il ne pourra plus jamais ressortir. Avant de faire l'éloge du camp de travail qui construira le Biéloromorcanal sur les ossements de 30 000 travailleurs forcés, il réédite son *Lénine et le paysan russe* en 1930, à Moscou. Et là, stupeur, Lénine, quoique mort, rectifie ce qu'il avait dit de son vivant : "*Il n'est pas des nôtres ! Il est avec nous, mais il n'est pas des nôtres ! Il est vaniteux. Et il y a en lui quelque chose de mauvais, dans le genre de Lassalle*" (2).

On remarquera que même faisant référence à cette falsification de Gorki, Domenico Losurdo la trafique encore en ajoutant au trucage de l'écrivain des ambitions "bonapartistes" imaginaires de Trotsky. Plus stupéfiant encore, il évoque à maintes reprises une prétendue "*conspiration dirigée par Trotsky*" et confirme cette fable reprise (sans qu'il le dise) des procès de Moscou... en citant Curzio Malaparte. Or aucun historien n'a jamais considéré Malaparte comme une source autre que littéraire. Qui ira citer Kaputt dans une *Histoire de la Seconde Guerre mondiale* ? Ecrivain de talent, il

ne considérerait l'histoire que comme une servante de la littérature et fabulait à qui mieux mieux.

Le Goulag... ascenseur social !

Il faut bien s'arrêter un moment dans le trop facile démontage des fantaisies de Losurdo. Mais l'on ne saurait passer sous silence ses divagations sur le Goulag. Certes, il souligne à bon droit que le Goulag stalinien n'est pas globalement le camp d'extermination que furent les camps nazis destinés aux juifs. Cela dit, on ne peut lire sans surprise l'affirmation que, « *aux tentatives de réaliser dans la "totalité" du pays la "démocratie soviétique", "le démocratisme socialiste" et même "un socialisme sans la dictature du prolétariat"* (comme si le prolétariat opprimé exerçait alors la moindre dictature !), *correspondent les tentatives de rétablir dans le Goulag la "légalité socialiste" ou la "légalité révolutionnaire"* ». Aucun rescapé ne s'est aperçu de cet épanouissement de la "légalité socialiste" et "révolutionnaire" au Goulag ! Enfin, Losurdo, trouvant dans le Goulag "*une préoccupation pédagogique*", s'extasie : « *Le détenu du Goulag est "un camarade" potentiel obligé de participer dans des conditions particulièrement dures à l'effort productif de tout le pays.* » Particulièrement dures, certes, mais le mot "camarade", même très potentiel, n'a pas de prix. Et Losurdo nous le jure, « *jusqu'en 1937, les gardes appelaient le prisonnier "camarade". Et d'ailleurs, la réclusion dans le camp de concentration n'exclut pas la possibilité de promotion sociale.* » Quel ascenseur social, ce "socialisme" du Goulag ! Faudrait-il donc en regretter la dislocation sous Khrouchtchev ?

Jean-Jacques Marie

(2) Textes complets dans les *Cahiers du mouvement ouvrier*, n° 1, p. 117.

Au royaume des illuminés Celia Belin : *Jésus est juif en Amérique. Droite évangélique et lobbies chrétiens pro-Israël.* Fayard, 360 pages. 19 euros

A quel monde appartiennent ceux dont le livre de Celia Belin donne une description aussi précise que pittoresque ? Il est malaisé de le dire. A lire leurs déclarations abondamment citées dans ce livre, on pourrait croire n'avoir à faire qu'à des illuminés. Mais ces illuminés, la Bible à la bouche et à la main, pèsent d'un poids certain dans la politique américaine au Proche-Orient.

L'apocalypse pour demain

En mars 2010, le Premier ministre israélien est venu prononcer un discours à Jérusalem devant plusieurs centaines de militants du CUFI. Mais qu'est-ce que le CUFI ? Ce sont les initiales d'une puissante organisation américaine, Christians United for Israël.

C'est la plus puissante des organisations évangélistes américaines qui militent activement pour Israël, puisqu'elle prétend compter plus de 400 000 membres. Mais elle n'est que la première d'une série d'organismes du sionisme chrétien, courant évangéliste fondamentaliste apparu aux Etats-Unis à la fin des années 1960 et dont l'ouvrage de Celia Bertin décrit l'idéologie, les mécanismes et les objectifs.

La réalisation des prophéties

"La création de l'Etat d'Israël, écrit Celia Belin, a fait l'effet d'un big-bang dans le cœur des protestants évangéliques américains à l'affût de signes divins. Ils se sont émerveillés de l'enfantement d'un pays que les prophètes avaient prédit."

Ils ont mis quelque temps avant de traduire cet émerveillement en action politique organisée dans le sionisme chrétien. Au début, ils n'étaient qu'une poignée, mais aujourd'hui, écrit Celia Belin qui a mené une longue enquête dans leurs milieux, *"la poignée est devenue une multitude"* de centaines de milliers, voire de millions de chrétiens qui se disent *"dingues d'Israël, se précipitent dans les soirées de gala de Christians United for Israël, donnent des millions de dollars pour aider l'immigration en Terre sainte, militant auprès de leurs responsables politiques pour soutenir l'Etat juif."*

Ce sionisme chrétien qui ne cesse de croître aux Etats-Unis est engagé dans le soutien sans faille à Israël depuis 1967. Ce soutien s'appuie sur une lecture de l'histoire visant à retrouver dans chacun de ses moments importants la traduction immédiate des versets bibliques. La guerre des Six Jours marque le début de

l'essor de courants pour des raisons qu'explique le site de l'association Christian Friends of Israeli Communities : *"En 1948, Israël est né de nouveau en tant que nation souveraine et, en 1967, la Cisjordanie a été réunifiée avec le reste de la nation au cours de la prophétique, miraculeuse guerre des Six Jours. La terre était restée stérile jusqu'à ce que les juifs reviennent la cultiver. C'est la preuve de la véritable réalisation des prophéties."*

Un auteur évangélique plus prosaïque entonne un air similaire en affirmant : *"Comment expliquer que le tout petit Etat d'Israël, d'une taille similaire au New Jersey aux Etats-Unis, puisse gagner toutes ses guerres, alors que cela semblait impossible autrement que parce que le Seigneur l'a aidé ?"* Certes, l'argument est à manier avec précaution : on pourrait paraphraser en effet l'évangéliste Richard Booker, auteur de ces lignes, en affirmant : si le petit Vietnam a vaincu la grande armée américaine malgré les milliers de tonnes de bombes au napalm déversées sur ses forêts et qui les empoisonnent encore ici et là, c'est que le Seigneur l'a puissamment aidé. Mais ce serait trop demander à l'évangéliste que de lui suggérer cette expansion du miracle.

La fin des temps ?

L'un des pères de ce courant, Hal Lindsey, embouchant la trompette du prophète, annonçait en 1970 : *"La Russie va armer et équiper une grande confédération. Ce puissant groupe d'alliés va mener une attaque sur Israël restauré. Toutefois, la Russie et ses confédérés vont être complètement détruits par un acte de Dieu (...). L'attaque sur la confédération russe et le conflit qui en résultera vont s'intensifier jusqu'à la transformer en la dernière guerre du monde, impliquant toutes les nations. Ensuite (...), le Christ reviendra pour empêcher l'annihilation de l'humanité."*

A l'exception de ce dernier acte, dont nul ne peut certes encore juger s'il sera ou non réalisé, l'histoire des quarante

dernières années ne confirme guère cette vision.

Annonces apocalyptiques à géométrie variable

Mais qu'importe. Les visionnaires fondamentalistes multiplient les annonces apocalyptiques à géométrie variable, Célia Belin souligne : *"L'identification croissante avec Israël et le regain de popularité de la littérature apocalyptique renforcèrent les arguments manichéens défendus par les chrétiens sionistes et donnèrent une impulsion considérable à leur activisme politique."*

Dans chaque événement mondial, ils voient la main de Dieu. Rien là, certes, que de très banal. Mais la main de Dieu n'est pas toujours facile à deviner, voire, si j'ose dire, à décrypter. L'interprétation de l'action divine est donc moins banale. Ainsi, les attentats du 11 septembre donnent-ils lieu à des variantes grandioses dans la littérature eschatologique qui a fleuri aux Etats-Unis et a donné aux attentats *"un aspect surnaturel forcément démoniaque"*. Mais cet aspect peut se voir attribuer des fins opposées. *"Pour certains, les attaques étaient l'œuvre du Mal absolu, la besogne du Diable, réalisée par la main de fanatiques adorateurs de Satan. Pour d'autres, Dieu avait laissé faire cette tragédie pour punir l'Amérique de son comportement dépravé. Mais puisque Dieu avait permis à l'œuvre du Diable de s'accomplir dans toute son horreur, les attaques terroristes faisaient nécessairement partie du projet divin."*

Et Israël, dans ce micmac diabolique et divin à la fois ? Il est une arme de Dieu annonçant la fin des temps. Des différences existent, certes, parmi les courants du christianisme sioniste. Mais elles ne relèvent que de la quantité et non de la qualité. Pour tous, Jérusalem est la capitale historique d'Israël ; certains se contentent de demander que toutes les ambassades étrangères y soient installées, d'autres *"espèrent avec impa-*

tience la destruction des lieux du culte musulman situés sur l'esplanade des Mosquées". La reconstruction du troisième Temple devant y être achevée avant l'arrivée du Messie, pour ces derniers, le nettoyage des mosquées annoncerait l'avènement prochain de ce Messie. Tous s'opposent au retrait des Israéliens des territoires occupés "au motif que les juifs doivent occuper la terre du Grand Israël biblique, de la Méditerranée au Jourdain". D'autres vont plus loin et, vu le flou des frontières de l'Israël antique dans la Bible, affirment qu'Israël devrait occuper tout le territoire allant de la Cappadoce, au nord, au canal de Suez, au sud. La plupart nient l'existence d'un peuple palestinien (qui, n'existant pas, n'a évidemment aucun droit... ce qui règle la question). Quant à l'existence d'un Etat palestinien, Celia Belin cite la réponse à cette question qu'elle a reçue de nombreux dirigeants du sionisme chrétien : "Il y a déjà un Etat palestinien, c'est la Jordanie." Rien d'étonnant, donc, à ce que les chrétiens sionistes demandent aux gouvernements américains d'apporter "un soutien financier et militaire total à l'Etat d'Israël".

Quel est le poids de ces courants aux Etats-Unis ? Celia Belin l'analyse en étudiant le mouvement évangélique lui-

même (qui représente plus d'un quart de la population américaine), ses diverses institutions, leurs rapports avec les organisations juives et israéliennes, ainsi qu'avec les gouvernements israéliens et les deux grands partis américains. Ce travail minutieux apporte à chacune de ces questions des réponses précises qui débouchent sur une conclusion : sous l'influence du sionisme chrétien, "ce qui était un problème de revendications nationales et d'autodétermination des peuples devient un combat chaque jour un peu plus inextricable pour la vérité religieuse". En réalité, le porte-avions américain n'est jamais loin de la Bible. Les illuminés et leurs lobbies qui cherchent à débusquer dans l'histoire la réalisation des prophéties de Jérémie, Isaïe ou Daniel servent de couverture, de prétexte idéologique et d'encouragement à une politique qui trouve son inspiration ailleurs que dans les versets de la Bible : chez les grandes oligarchies financières et dans les couloirs du Pentagone et de la Maison-Blanche.

En tout cas, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le sujet — et même, voire surtout, si l'on n'en a aucune —, le livre de Celia Belin est à lire.

Jean-Jacques Marie

Albert Mathiez :

La réaction thermidorienne

Présentation de Yannick Bosc

et Florence Gauthier. 412 pages, 25 euros,

La Fabrique éditions

ALBERT MATHIEZ, élève du grand historien radical de la Révolution française, Alphonse Aulard, a fondé en 1907 la Société des études robespierristes et en 1908 la revue les *Annales révolutionnaires*. Enthousiasmé par la révolution russe, il adhère au Parti communiste en 1920, mais en démissionne lorsque Boris Souvarine en est exclu pour avoir pris la défense de Trotsky (c'est-à-dire en 1924, et non en 1922 comme l'affirme par erreur la notice biographique qui lui est consacrée dans ce volume). Il publie en 1922 et 1924 les trois volumes de son *Histoire de la Révolution française*, qui seront repris ultérieurement par la collection Armand Colin et sont restés un classique. Il meurt en 1932.

Trois ans auparavant, il avait publié aux éditions Armand Colin son ouvrage *La réaction thermidorienne*. Dans les premières lignes de son avertissement, il souligne : *“Chronologiquement, cet ouvrage fait suite au précis en trois volumes que j'ai fait paraître dans la collection Armand Colin sous le titre La Révolution française.”*

Il n'a pas connu pourtant le même sort que ces trois volumes, devenus depuis longtemps un classique de l'histoire de la Révolution française et depuis lors plusieurs fois réédités (en 10/18 en 1975, puis chez Denoël dix ans plus tard), alors que, rappellent les auteurs de la préface, *“La réaction thermidorienne n'a connu en 1975 qu'un onéreux et confidentiel reprint des éditeurs suisses de livres rares Slatkine-Mégariotis.”* Yannick Bosc et Florence Gauthier

s'étonnent ensuite : *“Et comment expliquer que, dans certaines éditions italiennes, on trouve La Révolution française d'Albert Mathiez intégrant Les Thermidoriens de Georges Lefebvre”,* et non l'ouvrage de Mathiez sur ce même thème ?

C'est d'autant plus étonnant que la seule différence dans l'esprit entre les trois volumes de la collection Armand Colin et *La réaction thermidorienne* est que ce dernier ouvrage comprend un appareil de notes dont les trois premiers sont privés, sur insistance de l'éditeur de la collection.

Enfin...

Il faut donc vivement remercier La Fabrique d'offrir aux lecteurs la possibilité d'acquérir enfin ce livre, qui mérite autant que les précédents de recevoir le statut de classique. A la richesse du travail d'investigation sur cette période décisive de quinze mois, Mathiez ajoute une science du récit qui fait l'un des bonheurs de sa lecture.

“Avant le 9 thermidor, souligne Mathiez, sous la pression des nécessités politiques et économiques de l'état de guerre, afin de vaincre l'ennemi intérieur et extérieur comme pour nourrir les villes et les armées menacées d'une famine permanente, le pouvoir s'était de plus en plus concentré. Le Comité de salut public avait absorbé peu à peu toute l'autorité, réduisant la Convention à n'être plus qu'une chambre d'enregistrement.”

Le 9 thermidor met fin à cette situation et ouvre la voie à une réaction politique convulsive et cahotante : le retour à la souveraineté de la Convention marque le début de sa dislocation et de son déclin.

C'est que le 9 thermidor était le résultat d'une coalition hétéroclite où, autour de la Plaine (dite encore marais), longtemps passive, se rassemblaient des Montagnards partisans de la terreur, dits terroristes (Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Carrier, Fouché, Amar, du Comité de sûreté générale), d'anciens hébertistes et des dantonistes. Assez curieusement, et c'est sans doute l'unique faiblesse — relative — de son travail, Mathiez donne une vision moralisatrice de cette coalition hétéroclite des thermidoriens et de ses inspirateurs.

“Après les grands héroïsmes et les grands crimes de l'époque précédente, écrit-il, la bassesse des appétits maintenant débridés offre un contraste violent qui serre le cœur.”

Sans doute, mais Thermidor peut-il être vu essentiellement à travers la corruption, l'affairisme et l'avidité des conventionnels rescapés, qui veulent enfin bien vivre ? N'était-il pas politiquement logique que ces derniers, porte-parole d'une bourgeoisie triomphante, aspirent à se dégager de l'emprise des sans-culottes, dont la Montagne avait au moins partiellement défendu les intérêts ?

La division entre les vainqueurs

Pendant un mois, la Plaine, qui, selon Mathiez, *“avait finalement livré Robespierre par peur de sa politique sociale”, ne dit mot, et les Montagnards vainqueurs de Robespierre semblent donner le ton. Mais cette situation ne dure guère.* Pour Mathiez, la raison première en est la *“division qui se mit presque aussitôt parmi les Montagnards vainqueurs,”* et dont il attribue la responsabilité première aux dantonistes survivants. *“Danton supplicié depuis quatre mois, son programme cynique triompha, les Dantonistes enfin gouvernèrent (...), les*

Tallien, les Fréron, les Barras, les Merlin de Thionville, les Courtois de l'Aube, les Guffroy, les Reubell, les Dubois-Crancé, les Legendre, tous ces anciens proconsuls corrompus, souillés de crimes et de rapines” (p. 60).

De sérieuses divergences séparaient cette horde — elle-même d'ailleurs peu homogène — et les anciens du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale, qui n'avaient rompu avec Robespierre *“qu'à la onzième heure et comme à regret (...). Dans ces conditions, conclut Mathiez, l'alliance entre les corrompus échappés par miracle à la punition de leurs crimes et les membres survivants des Comités, cette alliance ne pouvait avoir de lendemain”* (p. 62). Les thermidoriens ne pouvaient prolonger, fût-ce en la corrigeant, la politique des Montagnards. Ils devaient en liquider l'essentiel de l'héritage pour reprendre celui de la Gironde un moment vaincue.

Albert Mathiez donne de l'alliance hétéroclite qui domine un bref moment la Convention une description qui, malgré sa vigueur polémique, laisse deviner à quelles contradictions insolubles s'étaient heurtés Robespierre et ses partisans. *“Sur le terrain des libertés, écrit-il, Fréron et Tallien (deux des thermidoriens les plus décidés... malgré les variations sinueuses de leur politique), comme autrefois Danton, avaient trouvé de précieux alliés dans ce qui restait de l'ancienne faction hébertiste. Les hébertistes, partisans convaincus du gouvernement direct, n'avaient jamais accepté la destruction de la liberté de parler et d'écrire, au moins pour les républicains, pas plus que la suppression des élections”* (p. 99). Mais ce double refus des hébertistes ne reflétait-il pas les aspirations des sans-culottes sur lesquels s'était appuyée la dictature montagnarde de 1793 et dont l'appui avait cruellement manqué aux robespierristes le 9 thermidor ?

Le livre de Mathiez est un récit détaillé de la dislocation rapide de cette alliance qui commence par mettre fin à la dictature du Comité de salut public, vite soumis à une série de réorganisations qui réduisent son rôle. Le retour des députés girondins, la fermeture du Club des Ja-

cobins, le retrait du Panthéon des cendres de Marat jetées à l'égout, l'amnistie accordée aux vendéens, aux chouans et à leurs chefs, qui paraded dans l'Ouest et assassinent ici et là les fonctionnaires républicains ou les curés constitutionnels, l'agitation de la jeunesse dorée (les muscadins), le déchaînement de la terreur blanche par des émigrés revenus au pays dans le Sud-Est de la France, tous ces épisodes magistralement racontés et analysés par Albert Mathiez constituent autant d'étapes dramatiques qui débouchent sur la déroute, puis l'écrasement des sans-culottes.

12 germinal et 1^{er} prairial

Le 24 décembre 1794, la Convention annule le maximum des prix et déclenche une inflation torrentielle, une hausse des prix effrénée qui ruine les salariés et les petits rentiers au profit des producteurs et détenteurs de marchandises, intermédiaires, agioteurs et spéculateurs en tout genre, et provoque la famine dans les faubourgs sans-culottes. Une première émeute de la faim pousse le 12 germinal (1^{er} avril) une horde d'habitants des faubourgs, surtout des femmes, à envahir un moment la Convention pour réclamer "du pain et la Constitution de 1793". Les envahisseurs sont vite chassés de la Convention, qui arrête seize députés montagnards.

La liberté du commerce fait des miracles : la ration de pain à Paris tombe à 60 grammes par jour. Les affamés des faubourgs se soulèvent les premiers jours de mai 1795 (prairial an III). Ils occupent plusieurs heures durant la Convention, deux jours de suite, puis sont balayés ; six des derniers députés

montagnards, ironiquement dits "les Crêtois", finalement ralliés à l'émeute qu'ils n'ont pas préparée après un moment d'hésitation, sont arrêtés et condamnés à mort.

"Cette fois, le parti démocratique était écrasé. Pourquoi fut-il vaincu ? Aux 1^{er} et 2^{er} prairial, nous l'avons vu, il n'avait tenu qu'à un cheveu qu'il ne reprenne le pouvoir. Il échoua parce que les députés montagnards qui auraient dû être ses chefs se confinèrent jusqu'à la dernière minute dans une sorte de neutralité peureuse ou inquiète" (p. 340).

Admettons-le un instant : ces députés auraient peut-être pu prendre le pouvoir à Paris avec l'appui des émeutiers affamés... Et après, qu'auraient fait ces seize députés montagnards, faible minorité d'une Convention qui leur était massivement hostile et qu'ils n'auraient pu ni épurer ni remplacer ? Sur quelle force organisée auraient-ils pu s'appuyer alors que le Club des Jacobins lui-même avait été dissous par les thermidoriens ?

"Ni au 12 germinal ni au 1^{er} prairial, poursuit pourtant Mathiez, les députés montagnards ne surent prendre franchement et assez tôt leurs responsabilités. Ils s'abritèrent derrière la légalité. L'accusation d'être des conspirateurs les paralysa."

Mais en dehors de la Convention, en dehors de tout parti, d'où pouvaient-ils tirer leur légitimité ? N'est-ce pas cette interrogation même qui paralysa Robespierre et ses amis le 10 thermidor et les empêcha de résister à ceux qui avaient décidé de les guillotiner au nom de la Convention, en dehors de laquelle finalement ils n'étaient rien... et n'avaient rien entre les mains ?

Jean-Jacques Marie

Charles de Lacretelle :

Dix années d'épreuves pendant la Révolution. Mémoires

296 pages, 19,80 euros, Tallandier

L'UN des acteurs de la période thermidorienne est Charles de Lacretelle, dont les éditions Tallandier viennent judicieusement de rééditer les *Mémoires*, initialement publiés en 1841. Albert Mathiez cite Charles de Lacretelle une bonne douzaine fois dans son livre. Il évoque d'abord "*ses intéressants souvenirs, qui, écrit-il, portent le cachet de la sincérité*". Ce n'est pas un mince mérite. Au lendemain du renversement de Robespierre, ce monarchiste modéré, ancien membre du Club des Feuillants, ancien collaborateur d'André Chénier dans le *Journal de Paris*, puis secrétaire du duc de la Rochefoucauld-Liancourt — grand ami de La Fayette —, puis partisan affirmé des Girondins, collabora dès Thermidor au mal nommé *Républicain français*, fut l'un des animateurs de la jeunesse dorée qui faisait à coups de bâton la chasse aux Jacobins et aux sans-culotte, se battit si bien pour pousser Thermidor le plus loin possible qu'il reçut le privilège de baiser la main blanche de la belle Madame Tallien.

Il note : "*Je vois régner aujourd'hui chez des hommes très superficiellement instruits de la Révolution (...) l'opinion que la délivrance commune fut consommée le jour même de la mort de Robespierre. Il est certain que chacun en avait conçu un espoir prématuré : mais il fallut plus d'un an pour consommer cette victoire (...). L'ancre des Jacobins retentissait du rugissement des tigres que le 9 Thermidor laissait affamés*" (p. 127).

Avant d'être bientôt fermé ! *La réaction thermidorienne* de Mathiez montre en effet que les mois qui suivent Thermidor voient s'affronter des forces antago-

niques dans un jeu d'alliances mouvant, dont la dynamique n'apparaît alors pas très claire ; leur jeu s'exprime par exemple dans le fait que c'est après Thermidor que les cendres de Marat sont déposées au Panthéon... avant d'en être retirées et jetées à l'égout quelques mois plus tard. Lacretelle donne un récit très vivant de ces incertitudes alors sans doute beaucoup plus apparentes qu'au moment ultérieur où la ligne de pente des événements apparaîtra évidente.

Charles de Lacretelle raconte, dans un récit riche en portraits et en détails précis, la façon dont il a vécu les années 1789 jusqu'au coup d'Etat du 18 brumaire, qui porte Bonaparte au pouvoir. Son récit toujours vivant, voire pittoresque, évoque plusieurs moments décisifs de la Révolution, et surtout le milieu des thermidoriens, dont il est l'une des vedettes journalistiques avec la passion d'un ennemi farouche, mais intelligent et doué d'observation de la Révolution. Le titre du dernier chapitre de ses souvenirs éclaire ses opinions : "*La délivrance commune s'opère par le 18 brumaire.*" Les nouveaux possédants sont enfin tranquilles. Les Jacobins appartiennent définitivement à un passé révolu !

Parmi les pages les plus riches de ces souvenirs, figurent, à côté de son évocation de la Terreur et de sa description des "*mœurs (débridées) de la République sous le Directoire*", celles que Lacretelle consacre aux journées de prairial contre la faim, auxquelles il prit part physiquement, contre les insurgés de la faim, bien entendu. Il tomba même un moment entre leurs mains et se vit promettre d'être pendu "*à la lanterne*". Malgré sa haine de Robespierre et des Monta-

gnards, le châtement des six Crêtois après la défaite des sans-culottes le révèle.

Les "six martyrs d'une démocratie délirante"

"La Convention, écrit-il, s'était vue à regret obligée de sévir contre les quelques-uns des Montagnards qui avaient pris une part flagrante à la sédition réprimée. Chacun sait à quelle scène d'horreur donna lieu leur condamnation prononcée par une commission militaire. On a encore l'imagination frappée de ce couteau, de cet unique couteau que Goujon, le premier, plonge dans ses entrailles, qu'il retire tout fumant pour le donner à Romme, et qui, passant de main en main, de poitrine en poitrine,

frappe les six martyrs d'une démocratie délirante (...).

Mais trois seulement avaient eu le bonheur de s'arracher la vie : c'étaient Goujon, Romme et Duquesnoy. Les trois derniers, Duroy, Bourbotte et Soubrany, survivaient à leurs profondes blessures et la Convention eut l'inhumanité de faire traîner au supplice ces moribonds ensanglantés. Leur aspect eut fait baisser les yeux à l'ennemi le plus vindicatif."

Mais la bourgeoisie commerçante triomphante devait effacer toute trace de l'héritage démocratique de 1793 en liquidant les derniers Montagnards. En guillotinant le cadavre même de Soubrany, mort avant d'être traîné au bas de la guillotine, elle soulignait cette nécessité. La Convention déclinante préparait ainsi la voie à au futur empereur.

Jean-Jacques Marie



Charles de Lacretelle (1766-1855).

Les écrivains et la Révolution française

La Révolution a suscité un certain nombre d'œuvres littéraires, qui en donnent une image peut-être discutable, mais parfois saisissante. Citons parmi elles :

Honoré de Balzac : *Les Chouans*

Barbey d'Aurevilly : *Le chevalier des Touches*

Elémir Bourges : *Sous la hache*

Alejo Carpentier : *Le siècle des Lumières*

Charles Dickens : *Un conte de deux cités*

Alexandre Dumas : *Ange Pitou*

La femme au collier de velours

Le chevalier de Maison Rouge

Les blancs et les bleus

La route de Varennes

Erckmann-Chatrian : *Histoire d'un paysan*

Anatole France : *Les autels de la peur*

Les dieux ont soif

Victor Hugo : *Quatre-vingt-treize*

Rafael Sabatini : *Scaramouche*

Alfred de Vigny : *Stello* (l'une des trois nouvelles fait un portrait haineux de Robespierre)

P.-S. : Les deux extraits de Victor Hugo sur Danton et Marat publiés dans le n° 49 des *Cahiers* sont extraits du "chapitre" XXVI du premier chant de *Toute la Lyre...* Avant d'évoquer Danton d'abord, puis Marat — les deux seules figures sur lesquelles il s'attarde —, Hugo écrit :

"C'est un tas de Titans qui vient tout reconstruire

Ces colosses hagards se mettent à bruire ;

Nuit, tourmente, océan épouvantable et beau !

Chaque vague qui suit s'appelle Mirabeau,

Robespierre, Brissot, Guadet, Buzot, Barnave,

Pétion"

Après cette énumération, qui fait, on le voit, la part belle aux Girondins, Hugo exprime sa haine pour Hébert :

"Hébert salit l'écume de sa bave."

Son long hommage contrasté à Marat débouche sur un vers politique :

"La meule doit broyer si le moulin veut moudre."

Mort de Louis Capet

Le vingt et un janvier
Sept cent quatre-vingt-treize,
Capet, tyran dernier,
Qu'on nommait Louis Seize,
A reçu ses étrennes
Pour avoir conspiré.
Ce fuyard de Varennes
Est donc guillotiné.

Ayant prémédité
La perte de la France,
Contre la liberté,
Fut la plus grande offense.
La raison souveraine
Diminuant son rang,
Par conseil de la Reine,
Fit répandre le sang.

Louis Capet était
Héros du fanatisme,
Des prêtres, soutenait
Le sanglant catéchisme.
Ce parjure despote
Pour le peuple jurait :
Le blason, la calotte,
Ce tyran soutenait.

Les nobles orgueilleux,
Ses parents et ses frères,
Et de la part des cieux,
Les prêtres réfractaires,
Lui disaient de mal faire.
Les ayant écoutés,
La loi le met en terre :
Il l'a bien mérité.

Les tyrans couronnés
Et tous leurs satellites,

Les nobles enragés,
Qu'ils cessent leurs poursuites.
Ce grand chef des despotes
Est mort sur l'échafaud,
Les dévots et dévotes
N'osent plus dire un mot.

A Rome, que diront
Ses tantes, vieilles sottes,
Comme elles jureront
Contre les patriotes !
Et le pape de Rome
Nous excommuniera,
Et bientôt un Saint Homme
Du tyran on fera.

Il pouvait être heureux
Étant roi sur la terre,
Pour lui, c'est malheureux
Qu'il fût sans caractère :

Faut avoir une tête
Pour être couronné,
Étant faible et trop bête,
Il fut guillotiné.

Ah ! que le nom de roi
Soit hors de nos mémoires,
Pour soutenir la loi
Rempportons des victoires.
Le bonnet et la pique
Conservons bien, Français.
Vive la République,
Crions tous à jamais !

Janvier 1793
Ladre

ISSN 1287-25-98
Commission paritaire 0913 G 78360